Mgr HENRI DELASSUS
DOCTEUR EN THÉOLOGIE

VÉRITÉS SOCIALES

ET

ERREURS DÉMOCRATIQUES

La Théologie est la première des sciences, et toutes les autres (surtout les sciences économiques et sociales, qui rentrent dans l'ordre des sciences morales) sont fausses, au moins dans leurs conséquences pratiques, lorqu'elles ne marchent point d'accord avec elle.

(LE PLAY, *Lettre du 25 mars 1875.*)

Desclée, De Brouwer & Cie
LILLE — LYON — PARIS
BRUGES — BRUXELLES — ROME

Vérités Sociales

et Erreurs Démocratiques

DU MÊME AUTEUR :

L'Américanisme et la Conjuration anti-chrétienne. In-12 de XL-448 pages **3-50**

Le Problème de l'heure présente. Nouvelle édition, corrigée et complétée. Deux volumes in-8°.

En préparation : **l'Église et le Temple.·.** *Antagonisme de deux civilisations.*

Mgr HENRI DELASSUS
DOCTEUR EN THÉOLOGIE

VÉRITÉS SOCIALES

ET

ERREURS DÉMOCRATIQUES

La Théologie est la première des sciences, et toutes les autres (surtout les sciences économiques et sociales, qui rentrent dans l'ordre des sciences morales) sont fausses, au moins dans leurs conséquences pratiques, lorqu'elles ne marchent point d'accord avec elle.

(Le Play, *Lettre du 25 mars 1875.*)

Desclée, De Brouwer & Cie
LILLE — LYON — PARIS
UGES — BRUXELLES — ROME

NIHIL OBSTAT :

Insulis, die 4 Octobris 1909.

H. QUILLIET,
libr. censor.

IMPRIMATUR :

Cameraci, die 5 Octobris 1909,

A. MASSART,
vic. gen., domus pontificalis Anti

A Marie

PRÉSERVÉE DU PÉCHÉ ORIGINEL

EN VUE DES MÉRITES

DE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

PREMIÈRE PARTIE

VÉRITÉS ET ERREURS FONDAMENTALES

CHAPITRE I

LE PRINCIPE DE TOUTES NOS ERREURS

« Dans une société qui croule de toutes parts, disait déjà M. Le Play en 1865 (15 fév.), il y a d'abord à redresser les idées. Ce qu'il faut, c'est changer le moral et l'intelligence des classes éclairées, c'est améliorer le fond des choses à la lumière des principes ». « C'est l'erreur encore plus que le vice qui perd les nations. » Et en 1871 : « L'erreur nous a plus dévorés que ne nous dévorent à cette heure les communistes et les Prussiens. » « Ce qui combat ma foi dans l'avenir de la France, c'est que l'erreur a envahi presque complètement les classes dirigeantes. »

Ailleurs, M. Le Play dit au pluriel « les faux dogmes »; ici, il dit simplement « l'erreur » : c'est qu'en effet une observation, même superficielle, permet bientôt de reconnaître que les erreurs du jour, dans l'ordre économique et social, sont apparentées entre elles; un examen plus approfondi les montre

filles d'une idée-mère, issues d'un même et unique principe.

Quel est ce principe? Il importe grandement de le savoir, car si certaines idées sont vraiment pour nous des agents de mort, saisir leur racine, l'arracher des esprits et des cœurs, c'est bien le moyen d'emporter avec elle toutes ces fausses idées qui en sont les tiges et les branches.

La Papauté a rendu ce service à notre société défaillante, il y a un demi-siècle. Elle a défini le dogme de l'Immaculée Conception de Marie. Par cet acte, elle a énoncé de nouveau la vérité sur laquelle repose tout l'état social, et frappé les erreurs qui, si elles avaient plus longtemps le champ libre, accéléreraient la fin du monde. Elle a rappelé aux hommes que nous naissons tous dans le péché. Non point que Dieu ait ainsi constitué la nature humaine (1), mais parce qu'elle a sombré dans l'orgueil et la sensualité où l'a entraînée son auteur, notre premier père. Une seule exception à la transmission de l'état de déchéance, dans lequel la faute d'Adam a plongé

---

1. Il est dit au Livre de la Sagesse (I, 14), *sanabiles fecit nationes...* « Toutes les créatures étaient saines dans leur origine : il n'y avait rien en elles de contagieux ni de mortel; et le règne des enfers n'était point sur la terre ». (Traduction de D'Allioli). On traduit souvent : « Dieu a fait les nations guérissables ». Ce n'est point le sens. Le P. Bainvel, S. J., dans son livre *Les Contresens bibliques*, dit : « L'auteur inspiré veut montrer dans ce passage du Livre de la Sagesse que ni la mort, ni le mal physique ne sont l'œuvre de Dieu. Ils viennent du péché. » Moïse a dit aussi : « Tout ce que Dieu avait fait était bon »; et nous voyons dans la Genèse que ce ne fut qu'après le péché que l'homme fut frappé de malédiction.

Nous ne sommes point tels que Dieu nous a faits. En chacun de nous, à toutes les heures de notre existence, il y a le résultat de l'œuvre de Dieu, de l'œuvre d'Adam et notre œuvre propre. Et il en est ainsi non seulement pour les individus, mais aussi pour les familles et pour les nations.

toute sa race, a été faite en faveur de Marie. La Mère du Rédempteur, du Fils de Dieu fait Homme, pour nous relever de notre chute, a été mise à l'abri du torrent dévastateur qui saisit et emporte, dans ses flots ténébreux et boueux, tous les hommes à mesure que l'appel à la vie les fait entrer en participation d'une nature déchue et corrompue à ses origines.

L'exception confirme la règle. La proclamation du privilège dont jouit Marie, en sa Conception, a affirmé l'existence en chacun de nous du vice originel.

La méconnaissance ou la négation de ce fait est l'erreur capitale de ce temps.

Elle fut lancée dans le monde, il y a un siècle et demi, par J.-J. Rousseau. D'elle sont nées toutes les idées révolutionnaires et la Révolution elle-même...

L'homme naît bon, la société le déprave, a dit l'évangéliste des temps modernes.

L'homme naît bon; il doit donc avoir ses libertés, qui ne peuvent produire que le bien.

Les hommes sont tous également bons : ils sont donc tous égaux en droits.

La société déprave l'homme; il faut donc détruire la société, cause du mal dont l'homme souffre (1).

Rien ne préservera la civilisation d'une ruine finale, si l'Europe ne rejette ces erreurs, si elle ne

1. En mars 1905, le *Times* a publié une lettre de Tolstoï, « l'anarchiste chrétien », comme il se baptise lui-même, l'apôtre du christianisme nihiliste. Il y dénonce « l'activité malfaisante de tous les gouvernements existants : russe, américain, français, japonais ou britannique ». Et il conclut : « Tout homme raisonnable devra donc faire tous ses efforts pour s'affranchir de tout gouvernement ». C'est ce que disait Weishaupt, contemporain de J.-J. Rousseau. Il y a, depuis lors, continuité de doctrines et succession de révolutions nées de ces doctrines.

revient à la vérité, dont le mépris l'a fait courir après les libertés funestes, l'égalité niveleuse et le droit à toutes les insurrections; en un mot, si elle ne prête l'oreille à la sentence prononcée aux premiers jours du monde et si opportunément rappelée en notre temps par le Vatican.

Pie IX n'ignorait pas que les idées révolutionnaires tirent leur filiation de ce faux dogme. Aussi, lorsqu'il voulut faire un *Syllabus* de toutes les fausses doctrines du temps présent, pour nous engager à les combattre sous sa direction, se mit-il sous les auspices de la Vierge immaculée et choisit-il pour les dénoncer au monde, l'anniversaire du jour où il avait proclamé l'Immaculée Conception de Marie. En rétablissant par ces deux grands actes la notion de la chute et de ses conséquences, Pie IX atteignit la Révolution au cœur, et il ne dépend que de nous que l'effet, c'est-à-dire la mort de l'erreur, la fin de l'ère révolutionnaire ne s'ensuive.

L'esprit révolutionnaire sentit l'atteinte qui lui était portée par la définition de l'Immaculée Conception. Les conseillers d'Etat, Bonjean, Boulay de la Meurthe et quelques autres firent difficulté pour accepter la bulle par laquelle le Souverain Pontife notifiait sa décision au monde chrétien. Une discussion assez vive s'engagea sur ce point. Finalement la bulle fut admise mais d'assez mauvaise grâce et le gouvernement de Napoléon ne dissimula guère qu'au fond il la désapprouvait (1).

Dans le même esprit, le 5 janvier 1865, M. Baroche, ministre des cultes, fit promulguer par l'empereur le décret défendant aux évêques de publier le *Syllabus*.

---

1. Alfred Baudrillart. Quatre cents ans de Concordat, p. 272.

La secte sait bien que la Révolution est sortie de l'erreur prêchée par J.-J. Rousseau. Aussi de tous les dogmes chrétiens, celui qu'elle attaque le plus obstinément, c'est celui du péché originel, pensant ainsi renverser la base du christianisme et de tout l'état social.

Le 24 février 1882, le F.·. Courdavaux, disait à Arras, à la loge *La Constante Amitié :* « La cause libérale est intimement liée à la question religieuse. Au fond de presque tous nos débats politiques du jour, on trouve l'affirmation ou la négation de la vérité du catholicisme. Or, la base essentielle du catholicisme, c'est le péché originel, sans lequel le Christ n'aurait pas eu à venir. Renier ce dogme, c'est donc attaquer le catholicisme dans son fondement même (1) ».

L'affirmation de la bonté native de l'homme fut non seulement la thèse de Rousseau dans le *Contrat social,* mais celle des Constituants en 1789 et des Conventionnels en 1793; c'est celle de tous les systèmes contemporains, et c'est pourquoi le *Syllabus* et l'Immaculée Conception sont l'objet des blasphèmes de la secte et de ses continuelles et plus instantes récriminations.

Par une disposition miséricordieuse de la divine Providence, en face de la secte et pour la contredire sur ce point, s'est levée une école qui, à son principe du moins, s'est donné pour l'une de ses principales tâches de ramener les esprits à la considération du fait de la déchéance humaine, de la prospérité des peuples qui la reconnaissent et basent sur cette donnée leurs institutions; et aussi de cet autre fait, la décadence visible de ceux qui la nient. Je veux

1. *Chaîne d'union,* numéro de mai 1882.

parler de la *Société d'Economie sociale* et des *Unions de la Paix sociale,* fondées par M. Le Play dans le temps même où fut définie l'Immaculée Conception de Marie, et alors que ce grand sociologue n'avait assurément aucune idée des rapports que cette définition pouvait avoir avec son œuvre.

Le général de Lamoricière, désabusé de la Révolution, a fait honneur à Le Play de sa conversion, en ces termes : « Les principes de 1789 sont la négation du péché originel. Le Play a tracé ainsi la genèse de ce faux dogme : La croyance à la perfection originelle de l'homme est une erreur qui a été introduite en France au XVIIIe siècle par les Anglais (par les loges qu'ils établirent en France à cette époque). Elle a été alors professée par J.-J. Rousseau dans tous ses écrits : puis propagée par les salons; et enfin adoptée comme *principe* par les novateurs de 1789, de 1830, de 1848 et de 1870 (1) ».

Le Play raconte que, dès son arrivée à Paris, en 1824, au moment de son entrée à l'Ecole polytechnique, deux camarades l'entreprirent pour le faire entrer dans ce qu'il a si bien appelé depuis « *l'erreur* FONDAMENTALE du dix-huitième siècle et du nôtre », la doctrine de Rousseau sur « la perfection originelle de l'homme. »

Elevé par une mère chrétienne, après avoir écouté tous les novateurs contemporains, il revint peu à peu à la vérité qu'il avait reçue d'elle, parce qu'il voyait inscrite partout, dans les faits, la condamnation des erreurs opposées à ce que sa mère, instruite par l'Eglise, lui avait enseigné.

De 1829 à 1853, il visita à trois reprises chaque partie de l'Europe et les régions contiguës de l'Asie,

---

1. *Oraison funèbre de Lamoricière,* par Mgr Freppel.

demeurant plusieurs mois en un même lieu pour vérifier souvent les mèmes faits et soumettre à un contrôle incessant les conclusions à en tirer. L'Allemagne et l'Espagne, la Belgique et l'Angleterre, avec l'Ecosse et l'Irlande; la Russie, le Danemark, la Suède et la Norwège; la Suisse et l'Italie; l'Autriche et la Turquie furent soumises tour à tour à ses investigations. En commençant ses voyages, M. Le Play n'avait d'autre but que de recueillir les observations qui pouvaient lui être utiles, comme ingénieur, au point de vue technique. Mais bientôt son esprit philosophique et son amour du bien le portèrent à diriger son attention sur l'état social des divers peuples qu'il visitait, et sur les causes de la situation bonne ou mauvaise où il les trouvait. Les idées qu'il avait acceptées de ses contemporains ne tardèrent pas à se modifier. « La réaction ne s'opéra pas sans résistance dans mon esprit, dit-il. Cependant, l'évidence des faits ne tarda pas à triompher de mes préjugés. Dès que j'eus constaté l'inexactitude de plusieurs opinions dans lesquelles j'avais été élevé (par ses maîtres), je m'habituai si bien à subir l'autorité de l'expérience, que j'éprouvai bientôt plus de satisfaction à découvrir mes erreurs que je n'en avais précédemment à me croire en possession de la vérité (1) ».

Il arrivait peu à peu à reconnaître que les procédés techniques de chaque industrie, objet professionnel de ses études, étaient chose secondaire pour la prospérité à atteindre, que la première condition du succès est dans le ressort moral, que c'est au principe moral que les populations doivent leur bien-être. Il constatait qu'il n'y a pas de travail productif

1. *Réforme sociale.* Introduction.

et fécond sans la vertu; que le fondement de la vertu est dans la religion.

Les observations qu'il recueillit partout servirent à composer un grand ouvrage où il établit, *par les faits*, les conditions sans lesquelles une société ne peut prospérer et grandir. Il le publia, en 1855, après dix-huit ans d'un travail opiniâtre, sous ce titre : *Les Ouvriers européens*. L'apparition de ce livre fut un événement. Il donna naissance à l'Ecole que nous avons nommée. Elle poursuit ses recherches, dans le même but, en suivant la même méthode, quoique, peut-être, elle n'insiste plus autant que son fondateur sur ce que celui-ci considérait comme étant le point capital.

Après ce grand ouvrage, M. Le Play en publia d'autres en vue de la réforme à obtenir dans la société, dans la famille et dans l'organisation du travail. Il s'appliqua à décrire les maladies dont souffre notre pays, à en indiquer les remèdes, et surtout à faire appel aux gens de bien, à les grouper, à les unir dans la pensée et la volonté de travailler à la restauration ou à la défense des VÉRITÉS NÉCESSAIRES.

Au premier rang des vérités nécessaires à la prospérité des nations et des familles, il plaçait la croyance au dogme de la chute originelle, la connaissance des suites qu'elle eut pour toutes les générations humaines, l'éducation qu'elle impose, les institutions sociales qui doivent en tenir compte. Après avoir lu celui des ouvrages de M. Le Play qui est intitulé : *La Réforme sociale*, M. de Montalembert écrivait à M. Cochin : Ce que j'admire le plus en lui, c'est le courage qui lui a permis de lutter à visage découvert contre la plupart des préjugés dominants de son temps et de son pays, comme il l'a fait très spécialement dans son excellent chapitre sur

l'enseignement, et partout où il confesse si nettement la chute originelle de l'homme, cette doctrine qui répugne si profondément à l'orgueil servile de nos contemporains. »

CHAPITRE II

EXISTENCE DU VICE ORIGINEL

Dans une lettre qu'il écrivit à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, J.-J. Rousseau dit : « LE PRINCIPE FONDAMENTAL DE TOUTE MORALE, sur lequel j'ai raisonné dans tous mes écrits..., est que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice et l'ordre; qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain, et que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits. »

C'est là, avons-nous dit, l'erreur radicale, l'erreur-mère de tous les faux dogmes révolutionnaires, celle à laquelle il faut s'attaquer premièrement, celle qu'il faut anéantir, si l'on veut clore l'ère de la Révolution. M. Le Play le savait; les observations qu'il avait faites chez tous les peuples l'en avaient profondément convaincu; aussi, dans tous ses ouvrages, s'attache-t-il, avec ténacité, peut-on dire, à fixer le regard de ses lecteurs sur les faits qui démontrent l'existence en nous du vice originel.

« Pour se convaincre de la fausseté de la doctrine de J.-J. Rousseau, c'est M. Le Play qui parle, il n'est pas nécessaire d'apprendre à gouverner les hommes. Il suffit d'élever avec sollicitude ses propres enfants. Dans toute famille nombreuse, les parents ont l'occasion de constater que tous les germes de la perversité se développent en même temps que les premières inclinations de la nature (1). »

« L'enfant n'est point spontanément porté au bien; loin de là, il montre une tendance innée vers le mal. Abandonné à cette tendance, il manifeste une volonté inintelligente, presque toujours contraire aux intérêts de tous. Il ne cède que sous la pression de la force à l'autorité de ceux qui le protègent contre sa propre faiblesse ou qui ont le devoir de veiller à la prospérité commune. S'il garde le pouvoir d'agir selon ses propres inclinations, le jeune homme ne reste pas seulement imparfait, il devient de plus en plus insociable (2) ».

A l'appui de ce qu'il vient de dire, M. Le Play apporte le témoignage du plus savant observateur du siècle dernier, Darwin. Cet homme, qui a tant interrogé la nature, s'imposa la tâche d'étudier jour par jour un de ses enfants. Or, *avant* que celui-ci eût atteint *l'âge de deux ans,* il avait pu rencontrer et consigner dans son journal, au milieu d'instincts de bonté, d'intelligence et d'affection, cette suite de sentiments mauvais : la colère, la crainte, la jalousie, le respect humain, la dissimulation et le mensonge (3).

Pas plus que Darwin, M. Le Play ne méconnaît les bons instincts qui, dans l'enfant, se trouvent

1. *La Réforme sociale en France.*
2. *Méthode sociale,* p. 73.
3. Darwin, *Esquisse d'une Enfant, The Mired,* 1877.

à côté des mauvais. Ils viennent, et de la grâce du baptême, et des vertus acquises dans les familles par les générations précédentes, vertus qui se transmettent par le sang et par l'éducation, mais qui ne parviennent pas toujours, même dans les milieux les plus favorisés, à l'emporter sur les mauvais instincts. Au chapitre XVIII de la *Réforme sociale en France*, il dit : « Suivant l'opinion que je tiens seule pour exacte, l'esprit du mal chez les enfants se lie invariablement à l'amour du bien. L'enquête que j'ai ouverte m'a toujours révélé sur ce point l'accord unanime des hommes vraiment compétents. J'appelle ainsi les pères de famille et les autorités sociales qui, secondés par des maîtres de leur choix, enseignent à la jeunesse la vraie science de la vie, celle que féconde le respect de Dieu, du père et de la femme. Selon ces légitimes instituteurs des nations, la propension constante vers le bien ne se rencontre que chez quelques natures privilégiées; la propension vers le mal est prépondérante chez beaucoup d'autres; le mélange des deux tendances est toujours le trait distinctif de la majorité. L'inclination exceptionnelle de l'enfance vers le bien se révèle çà et là malgré la contagion du mauvais exemple et les excitations les plus perverses; l'inclination persistante vers le mal est habituelle chez beaucoup d'enfants issus des parents les plus vertueux. Cette diversité de caractères et ce mélange du bien et du mal se reproduisent chez toutes les races, dans tous les climats, dans toutes les classes de chaque nation. Ils sont manifestes chez la plupart des enfants de chaque famille; ils résistent longtemps à la discipline uniforme de l'école ou du foyer domestique et même parfois aux durs enseignements de la vie. »

De cette enquête, M. Le Play est en droit de conclure : « L'enfant apporte en naissant un penchant décidé pour le mal. Il n'est initié à la connaissance et à la pratique du bien que par la grâce divine et par les enseignements qu'a légués la sagesse de ceux qui l'ont précédé. » — « Le jeune adulte lui-même est inexpérimenté, dominé par le vice originel et enclin aux actes de folie. » — « Sauf les rares exceptions qui, par grâce divine, naissent avec les caractères de la sainteté, l'esprit du mal se développe comme l'ensemble des facultés; il survit même à leur déclin, s'il n'a point été dompté par l'autorité paternelle que Dieu a préposée à la garde de la morale. »

« Du cœur de l'enfant, le mal tend sans cesse à s'introduire dans la famille; l'enfant apporte, dès sa naissance, dans la famille, des ferments d'indiscipline et de révolte. » Aussi, « le premier devoir des parents est de réprimer, dans les générations nouvelles, une inclination persistante vers le mal. » Ils ne doivent point s'y employer seuls, mais réclamer le concours des prêtres et des instituteurs dirigés par les prêtres. « Dompter les vicieuses inclinations de l'enfance est le premier but de l'éducation. Mais tous ceux qui ont eu charge de ce devoir savent que, sous ce rapport, la science de l'instituteur ne saurait suppléer à l'autorité et à la sollicitude des parents. »

« L'enseignement scolaire se réduit habituellement à certaines pratiques traditionnelles qui ne sauraient, à aucun titre, justifier l'ascendant social qu'on voudrait conférer à l'intituteur. Aussi, le meilleur moyen qu'on ait trouvé de relever sa fonction est de le placer comme auxiliaire près du prêtre pour l'enseignement religieux. » « Le père de famille, secondé

par le prêtre, restera, dans l'avenir, le véritable guide de la jeunesse (1) ».

Et ailleurs : « La doctrine du prêtre a occupé de tout temps la première place dans l'estime des hommes. Elle répond aux aspirations de toutes les conditions et de tous les âges. Seule, elle a le pouvoir d'arracher les peuples à la barbarie et de les maintenir à l'un de ces points culminants que l'histoire nous offre de temps en temps... Rien de semblable ne se remarque dans les attributions de l'instituteur primaire. La doctrine scolaire a le genre de perfection qui lui est propre. Elle doit exercer la mémoire et les organes physiques; elle a moins de prise sur l'intelligence, et elle agit moins encore sur les facultés morales (2). »

La société n'a pas moins à se défendre que la famille : « Le mal est reproduit sans relâche dans la société par les propensions innées des nouvelles

1. Le Play, *passim*.

De Maistre a fait cette observation : « Toutes les nations du monde, poussées par ce seul instinct qui ne trompe jamais, ont toujours confié l'éducation de la jeunesse aux prêtres; et ceci n'appartient point seulement au christianisme. Toutes les nations ont pensé de même. Quelques-unes même, dans la haute antiquité, firent de la science elle-même une propriété exclusive du sacerdoce. Ce concert unanime mérite une grande attention, car jamais il n'est arrivé à personne de contredire impunément le bon sens de l'univers. » (*Œuvres complètes*, VIII, 165.)

Et ailleurs, parlant de ce qui s'était passé durant la Révolution et que nous revoyons de nos jours, il dit : La conscience paternelle, le plus incorruptible des juges, n'est pas dupe des charlatans républicains. On a vu, dans certains départements, des hommes en place confier leurs enfants à ces mêmes prêtres qu'ils outrageaient dans leurs placards civiques, et qu'ils auraient condamnés à mort si la gendarmerie nationale les leur avait amenés. » (VIII, 439).

2. *Réforme sociale*, III, 64-65.

générations. » « Dans les sociétés les plus prospères, la venue des enfants est, à vrai dire, une invasion de petits barbares. Ils y ramènent l'égoïsme, la cruauté et les autres inclinations de la barbarie. Dès que les parents tardent à les dompter par l'éducation, la décadence devient imminente. Ce penchant inné des enfants vers le mal a toujours été un obstacle à la prospérité des sociétés humaines. C'est la grande défaillance de l'homme. Les sages de tous les temps l'ont nommé « le vice originel ».

« Malgré la grâce divine, cette source reste inaltérable. Mais à cette source permanente du mal, les sociétés prospères opposent sans relâche certains remèdes. Les effets du vice originel peuvent toujours être neutralisés par de bonnes institutions, sous la haute direction d'hommes améliorés par ces institutions mêmes, ou portés au bien par une organisation exceptionnelle. Ils peuvent, au contraire, être aggravés par des institutions vicieuses ou par le règne des méchants. La géographie et l'histoire enseignent que, sous l'action prolongée de ces mauvaises influences, l'homme peut tomber au dernier degré de l'abjection. »

Combien grande aujourd'hui est en France la multitude de ceux qui en sont venus à cette abjection extrême! Et pourquoi? A cause de l'empire qu'a prise dans les esprits et dans les institutions le faux dogme de la bonté native de l'homme. « Nos compatriotes persistent à propager, par leurs discours, leurs écrits et leurs lois, les erreurs que J.-J. Rousseau a coordonnées systématiquement dans le *Contrat social*. Egarés par ce sophiste, ils repoussent, sur les points fondamentaux de la vie sociale, les plus constantes traditions du genre humain et la pratique des peuples les plus prospères. Ils voient l'idéal de la

famille dans l'indépendance individuelle de certaines races instables et sauvages. Erigeant en dogme la perfection originelle de l'humanité, et guidés par une logique inflexible, ils attribuent aux gouvernements établis la source du mal qui sort de la nature même de l'homme. Les maux qui désolent la France depuis la propagation des écrits de Rousseau dérivent pour la plupart de cette erreur fondamentale. Je me suis appliqué à la combattre dès le début de mes travaux... J'ai expliqué comment la décadence devient imminente, dès que les sociétés négligent d'opposer à ce fléau naturel des mauvais instincts qu'apporte l'enfant en naissant, la discipline de l'éducation... Les Français sont rejetés, par les erreurs du *Contrat social*, en dehors des enseignements de l'expérience; et ils s'engagent, sans relâche, dans des nouveautés imprudentes ou dans des voies inconnues qui ne les mènent qu'aux révolutions et aux catastrophes (1) ».

Ces catastrophes nous les avons subies, en effet, l'une aprés l'autre. Assurément, M. Le Play ne leur assignait point comme cause unique la négation du péché originel, mais certainement aussi il voyait dans cette négation l'une de leurs causes les plus certaines et même la plus radicale. Aussi, disait-il après les ruines de 1870-71 : « Des erreurs inouïes ont produit, en haut comme en bas, un mal qui ronge et dissout le corps social. Ce mal nous a jetés dans l'état où nous sommes, il appelle un prompt remède... Il faut avant tout que des hommes éminents, ayant pour mobiles la vertu et le patriotisme, secouant le joug des idées dominantes, reviennent à la notion

1. *L'Organisation de la Famille*, 109.

du vrai, et se dévouent à le propager (1). » « Il n'y a pas d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser, quoi qu'il arrive (2). » « C'est l'*erreur* encore plus que le *vice* qui perd les peuples (3). »

Le 30 octobre 1899, M. Maurice Barrès disait de même : « Il n'y a aucune possibilité de restauration de la chose publique sans une doctrine ». Et quelle doctrine? si ce n'est celle qui a fait ses preuves de vérité et par la décadence des peuples qui l'ont repoussée et par la prospérité de ceux qui en ont fait la base de leurs institutions.

---

1. *Le Play, d'après sa Correspondance*, 223.
2. *Ibid.*, 359.
3. *Ibid.*, 414.

CHAPITRE III

LA CROYANCE A LA BONTÉ NATIVE DE L'HOMME, CAUSE DE NOTRE DÉCADENCE

« C'est l'erreur encore plus que le vice qui perd les peuples. » Il faut redire ce mot de M. Le Play. Il est certain qu'il n'y a point de décadence fatale pour les peuples, pas plus qu'il n'y a de progrès fatal. Progrès et décadence doivent chercher leurs causes ailleurs que dans la fatalité. Ces causes sont les bonnes ou les mauvaises mœurs, les lois justes ou les lois perverses, les institutions bienfaisantes ou les institutions néfastes. Mais lois, mœurs, institutions, proviennent des idées. Il y a des idées qui portent des fruits de mort : ce sont les erreurs; et il y a des idées qui portent des fruits de vie : ce sont les vérités.

« A commencer par l'Evangile, a dit M. de Bonald, et à finir par le *Contrat social*, toutes les révolutions qui ont changé en bien ou en mal l'état général de la société, n'ont eu d'autres causes que la manifesta-

tion des grandes vérités ou la propagation des grandes erreurs (1). »

On sait quelle fut la régénération opérée dans le monde par l'Evangile; on voit la déchéance que subit la société, particulièrement en France, depuis un siècle. M. Le Play a voulu connaître la cause première de cette déchéance; il l'a recherchée, avec une persévérance infatigable, dans tous les pays de l'Europe et même en Asie et en Afrique, et sa conclusion est que la source de nos maux est dans l'erreur prêchée par J.-J. Rousseau, opposée à l'enseignement de l'Eglise, sur l'état où l'homme se trouve à sa naissance. Il a constaté que toutes les coutumes et toutes les lois qui ont contribué à la prospérité des peuples et des familles, ont leur point de départ dans la croyance à la perversion originelle de l'humanité, et que la négation de cette déchéance a ouvert la porte à toutes les idées, à toutes les lois et à toutes les pratiques qui ont commencé et qui précipitent notre décadence.

Dans le livre qu'il publia pour être le « Programme des Unions de la Paix sociale » et qu'il intitula : *La Réforme en Europe et le Salut de la France,* il consacre le premier chapitre à ce qu'il appelle : *Le faux principe de 89 et ses conséquences logiques ;* il y apporte la preuve, par les faits qui se passent chez nous depuis plus d'un siècle, que la négation du péché originel est pour la France déchue l'explication de sa ruine.

« Depuis 1789, la constitution sociale de la France a subi onze transformations, opérées par des procédés plus ou moins violents. C'est en moyenne une

1. Théorie du pouvoir, t. I, p. 7.

révolution tous les huit ans, ou, pour mieux dire, c'est la révolution en permanence. Quelques succès dus aux forces accumulées sous les régimes antérieurs, ont pu masquer d'abord les inévitables conséquences d'une telle instabilité. Mais à ces prospérités éphémères ont définitivement succédé des catastrophes inouïes. La perte de nos frontières du XVIIe siècle a clos l'ère des illusions, et la vérité nous apparaît dans tout son jour.

» En sortant de leurs voies traditionnelles, nos pères (de 89) se sont acharnés à la création d'un régime sans précédents; ils ont voulu résoudre à tout prix un problème insoluble. Ces vains efforts ont leur source dans les fausses doctrines qui ont empoisonné la fin du dernier siècle, et qui avaient trouvé leur principale formule dans le *Contrat social* de J.-J. Rousseau.

» La plus grave et la plus dangereuse de ces erreurs, la véritable mère de nos révolutions, est le faux principe que prétendent mettre en pratique les novateurs de 1789, celui qui affirme la perfection originelle. Selon les adeptes de cette nouveauté, l'enfant serait naturellement porté au bien et n'aurait qu'à suivre ses inclinations pour être bon et vertueux. La société, ainsi composée d'hommes « de la nature », jouirait sans effort de la paix et du bonheur qui seraient comme les fruits spontanés de toute société libre. Dès lors, pour les hommes imbus de cette erreur, le mal dont les ravages ont toujours été apparents, même parmi les peuples prospères, serait uniquement imputable aux mesures coercitives qui, depuis les premiers âges, ont sans cesse changé et contrarié les tendances naturelles de l'humanité.

» Nos pères, on a peine à le comprendre, se sont passionnés pour cette fausse conception de la nature

humaine, et en cela, ils se sont mis en contradiction formelle avec l'expérience de tous les temps. La plus grossière des nourrices, comme la plus perspicace des mères, peut voir à chaque instant que la propension au mal est prédominante chez le jeune enfant. Les grands penseurs, qui ont observé personnellement l'enfance, sont arrivés à la même conclusion. Enfin, tous les maîtres qui ont formé des hommes éminents n'ont réussi qu'en réprimant, avec une constante sollicitude, les inclinations vicieuses de leurs élèves.

» Quand la perfection originelle est admise comme un fait, malgré l'évidence et la raison, la logique en fait découler, comme d'une source impure, plusieurs faux dogmes d'où sont sortis les fléaux déchaînés par la Révolution française et l'abaissement actuel de notre patrie. En effet, si les individus naissaient en état de perfection, on commettrait un attentat contre l'ordre naturel en restreignant leur liberté : on violerait la justice en tolérant l'inégalité des conditions; enfin, partout où ces deux abus sont consacrés par les institutions, les hommes de cœur, les bons citoyens auraient non seulement le droit, mais le devoir de se révolter contre elles. En commençant par nier le vice originel, les promoteurs de la Révolution ont été amenés ainsi à prendre en haine tout frein qui gênait leurs penchants, et à mépriser toute coutume par cela seul qu'elle avait duré. Pour ces novateurs impatients de toute règle, repoussant du pied le passé pour s'élancer dans l'avenir, plus une tradition était vénérable, plus elle était oppressive et plus il fallait se hâter de la détruire. Aucune conquête sur les autorités traditionnelles n'a pu les satisfaire et les désarmer. Il s'est toujours trouvé parmi eux des hommes plus ardents que leurs prédé-

cesseurs, prêts à tenter de nouvelles usurpations et à revendiquer comme des biens absolus « la liberté systématique, l'égalité providentielle et le droit de révolte. »

» En résumé, la croyance à la perfection originelle de l'enfant a rapidement affaibli les forces morales de notre race. Elle lui a fait perdre, dans le cours d'une génération, le rang qu'elle avait occupé à la tête de l'Europe jusqu'en 1789. Depuis lors, les faux dogmes ont continué leur œuvre funeste; ils ont paralysé tous les efforts d'un peuple intelligent et laborieux; en 1871, ils ont fait de la France la plus malheureuse des nations. »

Dans tous ses ouvrages, M. Le Play revient sur cette cause de notre décadence, qu'il estime principale. En 1871, il publia un petit écrit intitulé : LA PAIX SOCIALE, *Réponse aux questions qui se posent dans l'Occident depuis les désastres de 1871.* Au paragraphe second, il étudie « les causes du désastre », et il dit : « La plus dangereuse des erreurs contemporaines, la cause principale de nos maux, est la doctrine qui fut propagée au milieu du XVIIIe siècle, par le *Contrat social*, de J.-J. Rousseau, celle qui, contrairement à l'évidence, nie dans l'humanité l'existence du vice originel... Au surplus, la croyance en la perfection originelle n'engendre pas seulement les révolutions qui nous poussent à la décadence : elle conduit à nier les principes et les pratiques qui sont le fondement de toute prospérité (1). »

M. Le Play n'est point seul à parler ainsi.

Le philosophe français Renouvier, lequel n'est aucu-

1. P. 8 et 10.

nement catholique, examinant, dans son étude sur « le Personnalisme », la cause de l'entrée du mal dans le monde, formule cette hypothèse.

« L'état primitif de l'homme créé par le Créateur juste et bon a dû être, par opposition à l'état actuel *un séjour paradisiaque,* à cela près qu'au tableau simpliste que nous a présenté la légende religieuse, il faut imaginer conformément à ce que la science nous a appris de la grandeur et de la variété des forces naturelles, un ordre de choses où ces forces se déployaient dans leur magnificence *toutes d'accord entre elles pour le bien des animaux et de l'homme.* »

Or, pour expliquer l'état actuel de déséquilibre et de déchéance, Renouvier n'hésite pas à déclarer qu'aux débuts de l'humanité, *l'homme a commis une faute* consistant — d'après lui — dans une violation des droits de l'égalité; c'est de cette infraction que sont nées les passions. Il reconnaît donc formellement que c'est *une faute originelle* qui a troublé l'ordre primitif et il arrive à cette conclusion en s'en tenant uniquement aux données de la Science et de la Raison... car il rejette l'enseignement de la Bible, trop simpliste (?) à ses yeux.

Dans un livre publié il y a une dizaine d'années sous ce titre : *Les lois psychologiques de l'évolution des peuples,* le Dr Le Bon dit : « On s'est persuadé que tous les hommes naissent également intelligents et bons, et que les institutions seules avaient pu les pervertir! Il y a un siècle et demi à peine que des philosophes ont lancé dans le monde l'idée d'égalité des individus et des races. Cette idée a ébranlé les bases des vieilles sociétés, engendré la plus formidable des révolutions et jeté le monde occidental dans une série de convulsions dont le terme est impossible à prévoir. »

Un autre médecin, le Dr Fressinger, qui ne s'est jamais piqué, que nous sachions, de cléricalisme, a eu le courage de faire la même constatation dans un article médical :

« Il y a dans l'organisation actuelle de notre société et à sa tête un vice fondamental, une erreur psychologique grosse de conséquences.

« Le gouvernement moderne, et cela dans la plupart des pays d'Europe, a épousé l'utopie de Rousseau. Il a foi dans la bonté naturelle de l'homme, se fie à la justesse de ses sentiments, se laisse guider à la clarté de son esprit. En livrant aux foules les clés de leurs destinées, il a manifesté sa confiance en elles et son illusion. Il a cru à l'avancement quotidien et graduel dans des voies de moralité et d'intelligence, à une marche continue vers le progrès. Il a été optimiste, et, par cette vision du monde, a faussé le ressort social.

En proie à ses volontés libres et non contrariées, l'homme ne s'élève pas, il retourne à ses impulsions natives. L'instinct primitif se fait jour, le retour à la brute se dessine. L'alcoolisme est le premier trait qui marque cet acheminement.

» *La religion chrétienne dans son essence était inspirée par une connaissance autrement profonde du cœur humain.* Ce n'était pas dans des discussions de café et des discours parlementaires que s'élaborait le dogme philosophique qui lui sert de base. *Ce dogme est pessimiste, partant moral, car, par l'affirmation du péché originel, il imprime la notion de l'effort et du relèvement,* commande d'effacer la tache, de se corriger, de réduire la tare de naissance à force de volonté opiniâtre et de travail persévérant sur soi; il commande à toutes les institutions sociales de s'imprégner de cet esprit, de créer

des freins, d'opposer une digue aux débordements impulsifs des passions.

» Aujourd'hui, les religions sont ébranlées, et la charpente sociale menace ruine. *L'homme n'est plus l'être à dépouiller de ses vices innés. C'est le roi absolu, parfait, infaillible,* le despote qui multiplie ses injonctions et s'abandonne au cours forcené de ses appétits (1). »

M. Blanc de Saint-Bonnet dit aussi : « On ne saurait plus en douter, l'erreur qui, de nos jours, a fait crouler la politique, puis l'éducation, déchoir les lois, les mœurs et l'autorité, disparaître les sciences morales, tomber en ruine la société entière, c'est l'oubli du premier des faits de l'histoire, l'oubli de la chute de l'homme. »

Plus récemment, M. Brunetière, réfutant des écrivains qui niaient l'action réflexe des idées sur la vie pratique des hommes ou sur la constitution des sociétés, disait : « La croyance à la bonté native de la nature humaine a vaincu l'idée chrétienne auprès d'un nombre considérable d'hommes. Elle a tout modifié, les coutumes et la loi, la famille et l'éducation, la politique et la morale, l'objet même et la conception de la vie. »

« Seule, dit à son tour le prélat sociologue, Mgr Ketteler, la doctrine du péché originel peut répandre une lumière de vérité sur la situation présente. Cette doctrine fondamentale de tout le christianisme peut seule nous expliquer comment les vérités naturelles peuvent être méconnues, les sentiments les plus nobles niés, comment l'homme peut devenir si inhumain (2). »

1. *Médecine moderne,* 11 mai 1898. *L'alcoolisme national.*
2. L'un des six sermons prononcés à Mayence. Traduction de Decurtins.

Si donc nous voulons arrêter notre décadence, manifeste aux yeux du monde entier, si nous voulons nous relever et rentrer dans les voies qui nous avaient conduits à ce sommet, de former la tête de la civilisation, il faut, avant tout, que nous nous replacions au point de vue où l'enseignement de l'Eglise nous avait mis, et qu'une si cruelle expérience affirme être le vrai et le seul salutaire.

CHAPITRE IV

AUTRES FAUX DOGMES

M. Le Play parle d'autres faux dogmes, auxquels il attribue aussi, en seconde ligne, les fléaux déchaînés sur le monde par la Révolution française et l'abaissement actuel de notre patrie.

Quels sont-ils? Comment découlent-ils de la négation du péché originel et comment ont-ils pu avoir une influence si funeste sur la société?

Ces faux dogmes sont la liberté, l'égalité, la souveraineté du peuple, l'illégitimité de la propriété.

Comment ils découlent de l'affirmation de la bonté native de l'homme? Il est facile de le voir. Si l'homme est bon, si rien ne le vicie, s'il est originellement parfait, il doit être libre. Si la nature humaine est ce qu'elle doit être, elle doit pouvoir obéir à sa loi comme tous les autres êtres, suivre tous ses instincts, déployer toutes ses énergies. La contrarier, lui imposer des entraves est un crime. L'autorité qui ne s'est constituée que pour poser des bor-

nes à la liberté, est illégitime et mauvaise : ses codes, ses magistrats et ses bourreaux ne servent qu'à empêcher ce qui doit être considéré comme le bien; car pour tout être, le bien est ce qui découle de l'obéissance aux lois de la nature propre à chacun.

Si les hommes sont tous bons, ils doivent être socialement égaux : l'inégalité des conditions est la suprême injustice, source et principe de toutes les autres.

S'ils sont bons, inutile de les gouverner : le pouvoir est une superfétation aussi malfaisante qu'illégitime. Le peuple peut et doit se gouverner lui-même; il est à lui-même son propre souverain.

Enfin, si les hommes sont socialement égaux, ils ont tous les mêmes titres à jouir des biens de ce monde, et toute propriété est un vol fait à la communauté.

Ces conséquences du principe posé par J.-J. Rousseau ont été aussitôt perçues; et, sans retard, il s'est trouvé des hommes pour les faire passer de l'ordre logique dans l'ordre des réalités.

« Dans les classes mitoyennes et inférieures, dit Mallet du Pan, Rousseau a eu cent fois plus de lecteurs que Voltaire. J'ai entendu Marat, en 1788, lire et commenter le *Contrat social* dans les promenades publiques, aux applaudissements d'un auditoire enthousiaste. C'est Rousseau qui a inoculé chez les Français la doctrine de la souveraineté du peuple et de ses conséquences les plus extrêmes. J'aurais peine à citer un seul révolutionnaire qui ne fût transporté de ces théories anarchiques et qui ne brulât de les réaliser. Ce *Contrat social*, qui dissout les sociétés, fut le Coran des discoureurs de 1789, des

Jacobins de 1790, des républicains de 1791 et des forcenés les plus atroces (1). »

Robespierre savait quasi par cœur le *Contrat social* qui ne le quittait jamais (2).

La Bastille a été démolie pour faire entendre que l'on ne voulait plus de répression. Le roi a été tué pour se défaire de l'autorité. Et comme l'autorité ne cesse, aussi bien que toutes les choses nécessaires, de renaître sous de nouvelles formes, lorsque les formes anciennes ont été détruites, l'insaisissable liberté est sans cesse poursuivie par de nouvelles insurrections.

La hiérarchie est le contraire de l'égalité comme la royauté est le contraire de la souveraineté du peuple. Elles ont été renversées l'une et l'autre en même temps. Il n'y a plus de classes, il n'y a plus de familles constituant les diverses assises de l'édifice social; la société n'est plus constituée que d'individus, amoncellement de poussières livrées au souffle de tous les vents.

Reste la propriété, aussi injuste que la hiérarchie, et d'une injustice plus blessante, puisqu'elle donne aux uns, à l'exclusion des autres, la jouissance des biens qui doivent appartenir à tous, étant les dons de la nature à l'humanité. Aussi lui a-t-on fait déjà subir plus d'un assaut, et les dispositions sont prises pour la liquider incessamment.

M. Le Play ne s'est donc point trompé. Il a bien vu :

---

1. *Mercure britannique.* T. II, p. 350.

2. La lecture de ce coran de la Révolution n'a pas cessé. Le P. Constant affirme que, dans un séjour qu'il fit en 1890 à Romans, il put se convaincre que les ouvriers y lisaient assidûment le *Contrat social.* « Il y a lieu de douter, dit-il, qu'ils comprennent tout ce qu'ils lisent. Mais là n'est pas la question. Le fait du *Magistère révolutionnaire* de Rousseau et de sa continuité jusqu'à nos jours ressort de ce détail. »

il a dit vrai lorsqu'il a fait découler de l'erreur prêchée par Jean-Jacques les faux dogmes de la liberté, de l'égalité, de la souveraineté du peuple et de l'illégitimité de la propriété; il a également bien vu, il a également dit vrai lorsqu'il a affirmé que de ces faux dogmes sont sortis, et la Révolution, et les fléaux qu'elle a déchaînés sur le monde, et l'abaissement actuel de notre patrie.

Mais il faut aller plus loin. Il faut démontrer que ces faux dogmes ne vont à rien moins qu'à rendre la société humaine impossible, et que si nous ne prêtons point l'oreille à la voix de Rome, qui nous dit que l'Immaculée est, dans le genre humain, une exception unique, si le fait de la déchéance humaine n'est point de nouveau hautement proclamé, si les institutions sociales continuent à vouloir se poser hors de ce fondement, nous nous précipiterons dans une ruine irrémédiable.

La société humaine, telle qu'elle existe depuis le commencement du monde, non point ici ou là, mais toujours et partout, en tous temps et en tous lieux, nous présente les mêmes institutions : l'autorité et la pénalité, la propriété et la hiérarchie.

L'autorité a revêtu et revêt différentes formes, mais elle se trouve dans son essence, chez les nations les plus policées comme chez les plus barbares. Partout aussi, l'autorité a institué la pénalité, avec des codes pour en déterminer les degrés divers, des tribunaux pour l'infliger, et la force publique pour la faire subir.

En aucune société on ne voit les citoyens placés sur le même rang. Partout ils sont échelonnés les uns au-dessus des autres; partout il y a des supérieurs et des inférieurs; et mille degrés conduisent

insensiblement des conditions les plus humbles aux plus élevées.

Partout aussi, ce qui fait à première vue éclater cette inégalité, c'est la propriété.

Où ces choses ne se trouvent point, c'est la sauvagerie; où elles se trouvent à l'état rudimentaire, c'est la barbarie; et leur plus ou moins de perfection marque les différents degrés de la civilisation.

S'il en est ainsi sous tous les climats, et s'il en a été ainsi à toutes les époques du genre humain, si toujours et partout on trouve la propriété, la hiérarchie et l'autorité, il faut qu'il y ait à cela une cause générale et nécessaire qui s'est imposée partout, qui a agi partout, produisant partout les mêmes effets et constituant de même sorte les sociétés les plus diverses.

Quelle a été cette cause? Qu'est-ce qui a fait sentir partout la nécessité de l'autorité et de la pénalité? Qu'est-ce qui a institué partout la propriété et la hiérarchie? D'où ces choses viennent-elles?

Pour avoir la réponse à cette question, il faut voir quel rôle ces choses remplissent, à quelle fin on a dû y avoir recours, ou pourquoi et comment elles se sont imposées.

Que fait l'autorité dans son exercice légitime? Elle restreint l'explosion du mal, elle favorise l'expansion du bien. C'est en raison de ce double service dont les hommes sont obligés de reconnaître l'absolue nécessité, qu'ils consentent à courber la tête sous le joug de l'autorité. C'est contre le mal que l'autorité a rédigé ses codes, qu'elle a institué ses tribunaux, qu'elle a armé sa police; et c'est en vue du bien à soutenir, à développer et à propager, qu'elle s'est alliée à la religion, qu'elle a accepté ou demandé son concours, qu'elle a protégé son

action. Sans le mal, l'autorité n'aurait point de raison d'être : si tous les hommes étaient naturellement bons, ils n'auraient pas besoin d'être gouvernés; la société serait fondée non sur l'autorité, mais sur la liberté; les tribus sauvages de l'Afrique et de l'Amérique auraient offert le spectacle de la grandeur humaine portée à son plus haut point, et l'Europe, avec ses gouvernements et toutes ses contraintes, aurait conduit l'humanité au dernier degré de l'abjection. C'est le contraire qui est. Les peuples ne se forment, ne se constituent, ne se maintiennent, ne se développent, ne s'élèvent que sous l'égide de l'autorité. L'histoire tout entière est là pour l'attester.

Aussi bien que l'autorité, l'inégalité et la propriété se trouvent partout où des hommes sont constitués en société ; non point seulement l'inégalité qui provient de l'inégale répartition que la nature fait de ses dons physiques et intellectuels, mais l'inégalité sociale qui consiste en ce que, indépendamment de ces dons, les hommes sont constitués hiérarchiquement, les uns dans les hauts rangs de la société, les autres dans les rangs inférieurs. Si cette inégalité se constate partout où les hommes sont réunis en société, il faut qu'elle soit, aussi bien que l'autorité, le résultat nécessaire d'un fait inévitable. Quel est ce fait? C'est encore la présence du mal au sein de l'homme, et par suite au sein de la société. L'homme qui triomphe du mal en lui-même s'élève moralement au-dessus de ceux qui s'y abandonnent. Et si par l'éducation il communique sa force morale à ses enfants; si ces enfants transmettent à leur tour les bonnes habitudes et les traditions qu'ils ont reçues, les familles où ces traditions sont

observées s'élèvent insensiblement au-dessus des autres. Les lignées qui poursuivent ainsi le bien, n'avancent point toutes d'un même pas; elles n'atteignent point à la même heure les divers degrés de perfection. Les divers points d'arrivée constituent la hiérarchie sociale.

Cette supériorité morale ne tarde point à en amener plusieurs autres.

Et d'abord l'inégale possession des biens de ce monde. Faut-il dire que la propriété se rattache à la moralité, c'est-à-dire à l'énergie plus grande déployée par celui-ci que par celui-là pour vaincre le mal et pratiquer le bien? Comment ne point le voir? La vie de l'homme demande à être entretenue par des aliments quotidiens; à leur défaut, il tombe dans la mort. Ces aliments, la terre les produit, mais ne les livre qu'au travail. Dieu et la raison sont d'accord pour dire que le fruit du travail appartient à celui qui, par son labeur, l'a fait naître. De là, la propriété du pain nécessaire au soutien de la vie. L'homme qui travaille plus qu'il n'est nécessaire à son strict entretien, et qui sait imposer un frein à ses appétits, ne perd point le droit de posséder ce qu'il a produit; il l'a fait sien par son travail, il le fait doublement sien par la vertu qu'il déploie pour ne point le livrer à ses convoitises. L'accumulation des produits ainsi conservés forme le capital ou la propriété fixe; et la quantité plus ou moins grande de ce capital qui est aux mains de chacun établit entre les citoyens une première inégalité non physique, non intellectuelle, mais sociale.

L'indépendance des nécessités de la vie que créent les biens précédemment amassés permet à ceux qui les possèdent de se dévouer à leurs frères, de se

consacrer au maintien et au développement de la prospérité générale. S'ils le font, ils entrent par cela même dans une hiérarchie d'ordre supérieur à celle basée sur la propriété, la hiérarchie des meilleurs. Et comme il est naturel de laisser la direction de la société à ceux qui ont frayé la voie du bien et qui y appellent leurs frères par le spectacle qu'ils donnent, en leur propre personne, de la dignité qu'il confère à ceux qui le pratiquent, les meilleurs sont devenus l'aristocratie.

L'inégalité sociale, la hiérarchie sociale, proviennent donc de la diversité des mérites. Elles marquent la grandeur et la persévérance des efforts qui ont été faits non seulement par l'individu, mais par la suite des générations d'une même famille, pour lutter contre les tendances originelles, pour se dégager du mal et pour s'élever dans le bien.

C'est donc l'existence du mal au cœur de l'homme, c'est la chute originelle qui explique et justifie la propriété et la hiérarchie, comme elle explique et justifie l'autorité. La négation de la chute rend du même coup illégitimes l'emploi de l'autorité, la hiérarchie entre les hommes et toute la propriété acquise jusqu'à ce jour. Et c'est pourquoi ceux qui tirent les dernières conséquences du faux dogme de J.-J. Rousseau, les socialistes, veulent abolir la propriété, proclamer l'égalité ou l'absence de hiérarchie, et la liberté ou le renversement de toute autorité : en un mot, détruire la société. Le socialisme découle de la doctrine de l'Immaculée Conception de l'homme.

Cela n'a point échappé à Proud'hon. « Chose singulière! dit-il, c'est à l'anathème fulminé par l'auteur de l'*Emile* contre la société, que remonte le socialisme moderne. Rousseau n'a fait que déclarer,

d'une manière sommaire et définitive, ce que les socialistes redisent, en détail et à chaque moment, du progrès : savoir, que l'ordre social est imparfait et que quelque chose y manque toujours. »

Plus loin :

« Le socialisme, aidé de l'extrême démocratie, divinise l'homme en niant le dogme de la chute, et, par conséquent, détrône Dieu, désormais inutile à la perfection de sa créature...

» Nous sommes placés entre deux négations, deux affirmations contradictoires : l'une qui, par la voix de l'antiquité tout entière, mettant hors de cause la société et Dieu, rapporte à l'homme seul le principe du mal; l'autre qui, protestant au nom de l'homme libre, intelligent et progressif, rejette sur l'infirmité sociale, et, par une conséquence nécessaire, sur le Génie créateur et inspirateur de la société, toutes les perturbations de l'univers (1). »

C'est parce que le socialisme découle de la négation du péché originel que rien de plus radical n'a été prononcé contre lui, que la définition du dogme de l'Immaculée Conception de Marie, privilège qui n'appartient qu'à elle. Rien de plus puissant ne peut être opposé à la grande erreur et à la grande menace du jour que la doctrine de la chute originelle avec tout ce qu'elle réclame : la pénalité, nécessitée par l'homme qui reste dans le mal; l'inégalité, fruit des divers degrés par où les âmes remontent dans le bien; la propriété, conservation du capital refusé à la jouissance; les aristocraties, zones selon lesquelles une population s'élève successivement dans les voies de l'épargne, de la justice, de l'honneur,

---

1. Proud'hon. *Système des Contradictions économiques*. T. I, p. 344-348.

de la charité et de la sainteté; et enfin l'autorité, qui protège les phases de cette végétation d'un peuple et de ses droits acquis au sein d'une même unité nationale.

CHAPITRE V

LES SOPHISMES DE ROUSSEAU ET LA DÉMOCRATIE

L'article III de la Déclaration des Droits de l'homme dit : « Le *principe* de toute autorité est *essentiellement* dans la nation. »

Cette déclaration est contraire à la raison aussi bien qu'à la foi.

Toujours et partout, la raison humaine a pensé et dit que l'autorité appartient à la cause, le pouvoir sur ce qui est produit à celui qui a produit. En conséquence, le *principe* de toute autorité réside *essentiellement* en Celui qui est la Cause première, et les causes secondes ont, sur leurs effets, une autorité dérivée de la source de l'être. L'autorité suprême ou la souveraineté absolue est en Dieu, notre premier Auteur, Celui de qui nous tenons tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons. A lui de gouverner notre vie, de régir notre personne pour l'amener à la perfection qu'il avait en vue en nous

créant, en nous rachetant, en nous envoyant son Esprit sanctificateur.

Au-dessous de ce Souverain-Maître, et participant, sous sa dépendance, à sa souveraineté, se trouvent ceux qu'il a appelés à être les ministres et les instruments de sa bonté créatrice et éducatrice : le père, souverain dans la famille; le Pape, souverain dans l'Eglise; et, dans la nation, l'ayant droit ou les ayants droit de ceux qui l'ont faite, qui l'ont protégée et qui l'ont guidée dans la poursuite de ses destinées.

Nous n'avons point à nous occuper ici de la souveraineté paternelle, ni de la souveraineté pontificale, mais seulement de la souveraineté civile. Dire que son principe est essentiellement dans le peuple et qu'elle appartient au peuple; qu'il la garde, alors même qu'il la délègue; qu'elle est en lui sans limites, c'est définir la DÉMOCRATIE telle qu'elle est actuellement professée chez nous, telle qu'elle y est censément exercée.

Nous disons « censément », autorisé à parler ainsi par un démocrate fameux, M. Clemenceau.

« Qu'est-ce donc que la démocratie? » demande-t-il dans son *Grand Pan* (p. 316 et 317). Et il répond : « Par définition : le gouvernement du peuple. Je prie qu'on me le montre, le gouvernement du peuple, et qu'on me dise où, comment, en quel lieu il se manifeste. Ce qu'on appelle le peuple, pour la commodité du discours, c'est apparemment la mobile masse des intérêts changeants qui flotte au vent des préjugés, des rêves ataviques, des passions, des espérances. Qui oserait prétendre que ce peuple-là gouverne, ait jamais gouverné? Qui ne sait que depuis les temps connus jusqu'à nos jours, *il est*, je ne dis pas conduit, mais *poussé au hasard*

des caprices, des sophismes, des sentiments bons ou mauvais d'une bruyante minorité d'action? En réalité, ce qu'on entend par démocratie, dans le langage courant, *c'est l'accroissement* fatal, profitable mais *incohérent des minorités gouvernantes...* Le peuple est roi. Il règne. Mais il ne gouverne pas. Il a, comme les dieux d'Homère, la fumée des hécatombes. »

Considérée en elle-même, la démocratie est la négation et le renversement de l'Autorité, Son principe est l'orgueil dans sa plus altière suffisance. M. de Montalembert l'a fort bien dit, à propos de la Constituante : « La Révolution, sous le nom de DÉMOCRATIE, n'est que l'explosion universelle de l'orgueil. »

Il répugne à l'orgueil de reconnaître un maître. Il se dit libre, il se dit souverain; et le sentiment de sa souveraineté le pousse à secouer tous les jougs, le joug civil aussi bien que le joug paternel et le joug ecclésiastique. Et comme il voit que toute autorité descend de Dieu, se déclare émanée de Dieu, il s'insurge contre Dieu lui-même. « Dieu, c'est le mal », a dit le démocrate Proud'hon. Ce blasphéme est redit à toute heure, sous mille formes diverses, dans les journaux démocratiques, dans les réunions populaires, et même dans le Parlement issu de la souveraineté du peuple.

Comment la démocratie en est-elle arrivée à ce degré d'impiété et de déraison? Le voici. L'orgueil humain, malgré ses prétentions à la souveraineté, ne peut faire disparaître le mal. Il le rencontre partout, il en souffre à tous moments. Il ne peut nier son existence; mais ce qu'il ne veut point, c'est d'en voir en lui le principe. Il ne veut point reconnaître que le mal sort de notre nature corrompue

pour se répandre sur tout ce qui nous entoure; il l'attribue aux choses elles-mêmes et particulièrement aux institutions sociales que les siècles ont créées. C'est pourquoi il veut les détruire et leur substituer un régime de liberté et d'égalité, un régime démocratique sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Et comme la société se défend, comme elle se retient à Dieu et à son autorité pour ne point disparaître dans l'abîme que cette égalité et cette liberté lui creusent, l'orgueil démocratique s'en prend à Dieu, dit que c'est en Lui qu'est la source de tout mal, qu'il est le mal, et conséquemment qu'il faut l'abolir, ou, si on ne le peut, du moins effacer sa pensée de l'esprit des hommes. N'est-ce pas ce que tente notre démocratie à l'heure actuelle, par tous les moyens que la possession du pouvoir lui donne?

Cet orgueil vient de loin. Le premier souffle s'en fit sentir à Rome au XVe siècle. Il sortit de la poitrine des humanistes pour se répandre ensuite sur toute l'Europe. Ils furent les premiers, au sein du christianisme, à glorifier l'homme au dépens du Créateur. Le souffle devint tempête avec la Réforme; avec la Révolution, il a été cyclone, renversant tout. Demain, il ne se contentera plus de renverser, il emportera les ruines elles-mêmes.

Ses ravages gagnent de nation en nation. Si les chrétiens ne s'opposent à ses envahissements, si surtout il se trouve des catholiques pour le favoriser, sous prétexte de le christianiser, l'orgueil démocratique ne tardera plus à établir effectivement son règne sur le monde.

Et l'orgueil, maître du monde, ne peut qu'appeler sur notre globe les foudres qui ont frappé dans le Ciel l'orgueilleux Lucifer.

Aussi, M. Le Play avait-il grandement raison lorsqu'il disait : « IL FAUT ABSOLUMENT ATTAQUER DE FRONT, SANS RÉTICENCE, LA THÉORIE DÉMOCRATIQUE. »

C'est ce que les Papes ne cessent de faire. Pie VII, dans sa Lettre apostolique à Mgr de Boulogne; Grégoire XVI, dans l'Encyclique *Mirari Vos;* Pie IX, dans l'Encyclique *Quanta Cura,* ont condamné successivement les faux dogmes de la Révolution. Aucun Pape n'a pris à partie aussi directement que Léon XIII le dogme démocratique par excellence : la souveraineté du peuple.

Dans l'Encyclique *Immortale Dei,* il dit :

« Le pouvoir public ne peut venir que de Dieu. Dieu seul, en effet, est le souverain maître de toutes choses : toutes, quelles qu'elles soient, doivent nécessairement lui être soumises et lui obéir; de telle sorte que quiconque a le droit de commander ne tient ce droit que de Dieu, chef suprême de tous. *Tout pouvoir vient de Dieu* (Rom., XIII). »

Dans l'Encyclique *Diuturnum:*

« Ils se trompent, ces philosophes qui font sortir la société civile d'un libre contrat et assignent à l'autorité la même origine. »

Dans une autre partie de cette même Encyclique : « C'est une erreur de prétendre que tout vient du peuple; que, par suite, l'autorité n'appartient pas en propre à ceux qui l'exercent. mais à titre de mandat populaire et sous réserve que la volonté du peuple peut toujours retirer à ses mandataires la puissance qu'elle leur a déléguée. »

Plus loin : « Ceux qui administrent la chose publique doivent pouvoir exiger l'obéissance dans des conditions telles que le refus de soumission est un péché. Or, il n'est pas un homme qui ait en soi ou de

soi ce qu'il faut pour enchaîner par un lien de conscience le libre vouloir de ses semblables. Dieu seul, en temps que Créateur et Législateur universel, possède une telle puissance : ceux qui l'exercent ont besoin de la recevoir de Lui et de l'exercer en son nom. Il n'y a qu'un seul législateur et un seul juge qui puisse condamner et absoudre (Jacq., IV, 12). »

Nous avons entendu M. Le Play attribuer à la théorie démocratique les maux actuels de la société. Léon XIII ne parle point autrement.

« En faisant dépendre la puissance publique de la volonté du peuple, on commet d'abord une erreur de principe, et en outre on ne donne à l'autorité qu'un fondement fragile et sans consistance. De telles opinions sont comme un stimulant perpétuel aux passions populaires qu'on voit croître chaque jour en audace et préparer la ruine publique. *Ces théories sur le pouvoir ont déjà causé de grands maux, et il est à craindre que ces maux dans l'avenir n'aillent jusqu'aux pires extrémités.* »

M. Haller, dans son bel ouvrage : *Restauration de la science politique,* donne la raison de ces craintes que les faits justifient chaque jour : « Il n'y a pas de pouvoir plus terrible que celui qui peut exécuter les plus exécrables forfaits *avec la volonté de tous* ou *les colorer de la volonté de tous.* Les forces d'une corporation (surtout celle des mandataires de la foule), employées sans régle et sans frein ou tournées contre le sein même de la société, deviennent plus formidables que toutes les autres. Les droits naturels et acquis sont alors foulés aux pieds avec plus d'impudence encore que par des tyrans individuels, parce que les passions ne sont jamais plus violentes qu'entre égaux, et que chacun se cache

parmi la foule des complices et *se soustrait par conséquent à la crainte même de la honte et de la responsabilité morale* (1). » N'est-ce point l'exact tableau de ce dont nous sommes actuellement témoins ? M. de Tocqueville dit aussi : « Je ne sache pas de pays où les révolutions soient plus dangereuses que dans les pays démocratiques, parce que, indépendamment des maux accidentels et passagers qu'elles ne sauraient manquer de faire, elles risquent toujours d'en créer de permanents et pour ainsi dire éternels (2). »

Citons encore don Félix y Salvany, dans son livre, *Le Libéralisme est un péché* : « De toutes les raisons qui doivent tenir le catholique de notre temps en garde contre les gouvernements de forme populaire, la plus forte doit être l'empressement que la Franc-Maçonnerie a mis partout et toujours à les établir. Avec une intuition merveilleuse, l'enfer a reconnu que ces systèmes de gouvernement étaient les meilleurs conducteurs de son électricité et qu'aucun autre ne pouvait mieux le servir. »

On sait ce que le régime démocratique a produit en France il y a un siècle. Le nouvel essai par lequel nous passons nous ménage de plus grands maux, et des maux qui seront permanents, éternels, comme dit M. de Tocqueville, si l'on ne se déprend de cette utopie. Aussi M. de Montalembert, dans son écrit : *Les Intérêts catholiques au XIXe siècle*, prononçait il cette sentence dès 1858 : « Je reconnais volontiers que la démocratie française, cette grande débauchée, qui n'a rien ménagé, rien respecté, rien épargné, ne mérite guère d'être ménagée et qu'on

1. *Restauration de la Science politique*, t. I, ch. IX.
2. *De la démocratie*, t. II, ch. VII.

est en droit de la traiter comme les débauchées, en la mettant à l'hôpital. »

Mettre la démocratie à l'hôpital n'est point l'affaire de tout le monde; je crois même qu'à l'heure actuelle personne sur la terre n'est de force à y réussir. Mais ce que nous pouvons tous, c'est redresser les idées et obtenir par là que la démocratie meure un jour de sa belle mort.

C'est ce que demandait déjà M. Le Play en 1865 : « Dans une société qui croule de toutes parts, il m'a semblé qu'il y avait d'abord à redresser les idées. Ce qu'il faut, c'est améliorer le fond des choses à la lumière des principes. »

En 1867 : « La ligne de conduite à suivre est de travailler jusqu'à ce qu'on ait un *credo* doctrinal bien arrêté... je crains que le salut ne puisse sortir que de terribles catastrophes... Que faire dans ce désordre? Ce que les Apôtres ont fait au milieu de la corruption romaine : se dévouer à propager le vrai et le bien... Je crois que nous sommes plus malades encore que le monde païen, du moins sous certains rapports, et douze apôtres ne seraient pas de trop. »

Il les cherchait. Déjà, en 1861, annonçant à M. de Ribbe que l'Empereur venait de lui donner la direction de l'exposition française à l'Exposition universelle de Londres, il exprimait sa joie, non pour l'honneur qui allait lui en revenir, mais parce que cette fonction le mettrait en contact avec beaucoup d'hommes éminents de tous pays et lui permettrait d'exercer auprès d'eux son apostolat. C'est aussi dans ce but qu'il créa ses « Unions » et sa Revue. Il disait à ses disciples : « Tocqueville, malgré son honnêteté, a tout faussé, il a fait à l'Europe, et à la France en particulier, un mal incalculable. Il faut absolument attaquer de front sans retenue la thèse

démocratique. » « On ne peut trop insister sur ce point. Il faut parler haut et ferme, montrer l'abîme ouvert, crier gare; mais il faut en même temps conserver une foi inébranlable dans le retour au bien, dans l'énergie vitale de la France (1). »

Ce retour tarde trop! Combien, même parmi les plus fidèlement attachés de cœur, à la France traditionnelle, restent persuadés de cette erreur : que la démocratie est un progrès sur le régime hiérarchisé d'autrefois!

C'est le contraire qui est vrai. « Ce mot magique de démocratie, a fort bien dit M. Paul Bourget, ne représente que des *principes de régression*, la plus complète méconnaissance des lois partout inscrites dans la nature; il est parfaitement faux que le mérite individuel puisse arriver à un développement utile s'il n'est pas appuyé sur des éléments familiaux. Il est parfaitement faux que les majorités créent le droit national, car un peuple n'est pas composé que des vivants, il est composé de ses morts et de ceux qui viendront, en sorte que les vivants ne sont que des usufruitiers dont, par suite, la gérance est limitée. Il est parfaitement faux que 1789 ait marqué pour la France une ère de régénération, et tout au contraire, si notre pays a présenté des signes de recul devant les nations concurrentes, c'est depuis lors.

» Ces faussetés sont pourtant si couramment répétées, elles ont été si complaisamment développées par de brillants écrivains, si ardemment et insolemment proclamées, qu'un grand effort est nécessaire pour se rendre compte de leur mensonge (2). »

---

1. *Le Play, d'après sa Correspondance. Passim.*
2. Lettre de M. Paul Bourget à M. le Comte Aymer de la Chevalerie, 10 juin 1904.

CHAPITRE VI

DÉMOCRATES ET DÉMOCRATES

Un dogme faux et impie a été posé au commencement du siècle dernier : *La souveraineté du peuple.*

Une institution redoutable a bientôt accompagné ce dogme : *Le suffrage universel.*

Qu'est-il sorti de ce dogme et du fonctionnement de l'institution ?

Un spectacle sans précédent dans l'histoire des erreurs du genre humain; de grandes masses de peuples qui viennent officiellement se ranger en bataille contre Dieu.

On appelle cet état de choses la *démocratie* (1).

C'est que, comme nous l'avons dit, la démocratie est fille de l'orgueil, d'un orgueil qui d'abord se refuse à reconnaître l'état de déchéance où nous nous trouvons par suite de la faute originelle; puis d'un orgueil plus grand qui, ne pouvant méconnaître l'existence du mal, dont il nie le principe, a l'audace d'affirmer que la source en est en Dieu et que, de Lui et de ses lois, les flots du mal et du malheur

1. L'abbé Joseph Lémann, *La Religion du Combat*, p. 262.

se sont répandus dans les institutions humaines. C'est pourquoi, l'orgueil démocratique s'efforce d'insurger l'homme contre le souverain Maître, et de substituer aux institutions qui ont régi les sociétés depuis le commencement du monde, un régime de liberté, d'égalité, de partage des biens et de souveraineté du peuple, dont la malfaisance se fait déjà si cruellement sentir, aujourd'hui qu'on n'en est encore qu'aux premiers essais.

C'est ce régime que voudrait réaliser de nos jours, qu'institue, sous nos yeux, la démocratie des Gambetta et des Ferry, des Combes et des Jaurès; c'est là qu'aboutissent tous les démocrates conséquents, fussent-ils partis des marches du sanctuaire, comme les Lamennais et les Charbonnel : lancés à la poursuite de cette liberté, de cette égalité et de cette souveraineté, que réclame l'orgueil démocratique, ils se heurtent à l'autorité de Dieu et, irrités de le trouver sur leur chemin, ils se soulèvent contre Lui.

Il en est à qui cet aboutissement fait horreur et qui s'arrêtent en chemin. Les points d'arrêt marquent les différentes classes de démocrates.

Elles sont nombreuses. C'est bien ici que l'on peut dire : *Quot capita, tot sensus.* Assurément, la distance est grande entre MM. Combes et Jaurès, d'une part, et MM. Harmel et Marc Sangnier, d'autre part. Et cependant, ceux-ci comme ceux-là ne perdent aucune occasion de se dire démocrates, apôtres et serviteurs de la démocratie.

Le grand inconvénient et aussi le grand danger de ces mots, est d'être assez peu définis ou assez détournés de leur signification première, pour pouvoir convenir aux personnes les plus étrangères les unes aux autres, et pour pouvoir signifier les choses les plus différentes, pour ne point dire les plus opposées.

Cependant, il faut croire qu'il y a bien entre tous les démocrates, des plus radicaux aux plus modérés, un point par lequel ils arrivent à se toucher, puisque, si différents qu'ils soient, lorsqu'ils s'examinent et veulent se définir, ils tombent sur le même mot, il ne leur répugne point de se parer du même titre, de se ranger sous une même dénomination, si ce n'est pas dans un même parti.

Où est ce point? Où est le contact entre les démocrates socialistes et les démocrates chrétiens, pour prendre les extrêmes?

C'est ce que nous devons chercher.

Mais, auparavant, il est juste de reconnaître qu'il y a démocrates chrétiens et démocrates chrétiens, et nous devons dire que nous n'entendons nous occuper ici que des uns et nullement des autres. Les premiers ne réclament que le nom, les seconds s'attachent à la chose.

Il est des catholiques, hommes d'œuvres, à qui il plaît de se parer du titre de démocrate, parce qu'il leur semble que ce nom leur donnera plus facile accès auprès du peuple, au bien duquel ils veulent se dévouer. Et Léon XIII, qui a si puissamment encouragé ce dévouement aux classes populaires, n'a point voulu les contrister en leur enlevant la licence d'user de ce vocable qu'ils affectionnent. Cependant, en leur laissant cette faculté, il leur a fait entendre qu'il lui eût été plus agréable qu'ils n'en usassent point.

« Au commencement, a-t-il dit, cette sorte de bienfaisance populaire ne se distinguait ordinairement par aucune appellation spéciale. Le terme de *socialisme chrétien*, introduit par quelques-uns, et d'autres expressions dérivées de celle-là, sont justement tombes en désuétude. Il plut ensuite à plusieurs, et à

bon droit, de l'appeler *action chrétienne populaire*. En certains endroits, ceux qui s'occupent de ces questions se sont dit : *chrétiens sociaux*. Ailleurs, la chose elle-même est appelée *démocratie chrétienne*, et ceux qui s'y adonnent, *démocrates chrétiens ;* tandis que le système défendu par les socialistes est désigné sous le nom de *démocratie sociale*.

» Or, des deux dernières expressions énoncées ci-dessus, si la première : « chrétiens sociaux », ne soulève guère de réclamations, la seconde : « démocratie chrétienne », blesse beaucoup de gens bien pensants qui lui trouvent un sens équivoque et dangereux. Ils se défient de cette dénomination pour plus d'un motif. Ils craignent que ce mot ne déguise mal le gouvernement populaire, ou ne marque en sa faveur une préférence marquée sur les autres formes du gouvernement. Ils craignent que la vertu de la religion chrétienne ne semble comme restreinte aux intérêts du peuple, les autres classes de la société, étant, en quelque sorte, laissées de côté. Ils craignent enfin que, sous ce nom trompeur, ne se cache quelque dessein de décrier toute espèce de pouvoir légitime, soit civil, soit sacré. »

Il semble qu'après de telles paroles, il eût été déférent et sage d'abandonner ce titre « équivoque et dangereux » de démocrate chrétien. Et, de fait, les vrais hommes d'œuvres n'y tiennent plus guère.

Il n'en est point de même de ceux qui veulent former dans l'Eglise une école et un parti, et qui constituent la seconde classe des démocrates chrétiens, celle dont nous avons à nous occuper.

Elle existe : « NOUS SOMMES UNE ÉCOLE SOCIALE NOUVELLE, disait *La Démocratie chrétienne*, dans son numéro de mars 1897, ET UN PARTI SOCIAL NOU-

VEAU. Dès lors, il nous fallait un nom, un drapeau; nous avons pris celui de *démocrates*... Mais nous ne sommes pas des démocrates tout court, nous avons voulu et nous voulons nous appeler « démocrates chrétiens ».

Un parti social qui se caractérise par ce nom : « démocrate »; une école qui se donne pour enseigne : « la démocratie » ne sont et ne peuvent être qu'une école qui enseigne que la souveraineté appartient au peuple; qu'un parti qui veut travailler à lui conférer effectivement cette souveraineté. On se demande comment la qualification « chrétien » peut être attribuée à cette école et à ce parti.

C'est la question que Mgr Manacorda, évêque de Fossano et doyen de l'épiscopat Piémontais, posa dans une lettre pastorale publiée en 1897 : « Il est une chose que j'aimerais savoir, c'est si, en prenant le titre de chrétiens, ces démocrates comptent porter leur démocratie dans l'Eglise catholique ou dans l'Etat. Vouloir la démocratie dans l'Eglise, dont la constitution est divine et la forme hiérarchique immuable, serait une *tentative sacrilège*. La vouloir dans l'Etat, ce ne peut être un mouvement catholique soumis à l'autorité ecclésiastique inspiré de l'Evangile et de l'Eglise, mais une insurrection plébéienne, à laquelle un citoyen honnéte ne peut prendre part, D'après Aristote, la définition du gouvernement démocratique est : *Democratia est principatus populi — vel popularis status — et est quum ad commodum egenorum reipublica a pauperibus gubernatur*. Est-il possible que ce soit la classe infime de la société humaine, la plèbe, comme s'exprime notre philosophe, qui doive être appelée à gouverner l'autre? » Le prélat réfute cette utopie par le bon sens et par l'histoire. Il montre que partout et toujours, toutes

les fois que la plèbe a triomphé, elle a amené avec elle la désolation et la misère.

La lettre se termine par cette déclaration : « Nous sommes catholiques. Il ne nous faut rien de plus. La foi catholique nous suffit, nous ne voulons pas de la foi démocratique (1). »

Le parti et l'école de la démocratie chrétienne, quoique se disant « nouveaux », ne datent pas d'aujourd'hui ; ils viennent de Lamennais, non du Lamennais de l'*Essai sur l'Indifférence*, mais de celui de l'orgueil blessé.

Dans une lettre adressée, en octobre 1848, à l'*Ami de la Religion*, M. de Montalembert, parlant des disciples de cette école et des adhérents à ce parti, exprimait, en ces termes, la peine qu'il éprouvait de la nécessité où il se voyait de les avertir et de les dénoncer :

« ... J'arrive maintenant au point le plus délicat, le plus difficile du sujet que j'ai voulu examiner avec vous. Je ne l'aborde qu'avec hésitation, avec douleur même. Avec douleur, parce qu'il ne s'agit plus de combattre des adversaires, mais de critiquer des amis, des frères. Mais, après avoir longtemps réfléchi longtemps examiné notre situation, je sens que j'obéis à la voix d'un devoir, et ce devoir, je viens l'accomplir, non pas certes dans un esprit de lutte et d'animosité, mais au contraire avec la ferme résolution de ne pas dépasser les bornes d'un avertissement fraternel. »

Ces paroles expriment bien notre propre sentiment et notre propre volonté, mais elles marquent en même temps notre devoir.

---

1. *L'Italia Reale* a publié en entier ce document épiscopal et consacré plusieurs articles à en faire le commentaire.

CHAPITRE VII

DÉMOCRATIE SE DISANT CHRÉTIENNE

Il y a donc actuellement des catholiques et même des prêtres, qui se posent dans l'Eglise de Dieu comme y étant une école et un parti, école nouvelle et parti nouveau; et qui, pour mieux se différencier des catholiques, uniquement dits, se sont donné un nom spécial qui sert à les distinguer des autres catholiques, à les mettre en évidence et à avertir le monde de la nouveauté qu'ils veulent introduire.

Les dénominations particulières dans l'Eglise ont toujours été accueillies avec réserve parce que, trop souvent, elles ont abouti à des schismes. Nous sommes loin de dire et de penser qu'ici ce malheur soit à craindre; mais n'y a-t-il point à redouter pour l'intégrité de l'ordre social chrétien que l'on dit vouloir rétablir dans sa pureté, si l'on se trouve amené par la conception que l'on se fait de cet ordre à lui donner un nom nouveau?

Du moins faudrait-il que ce nom ne prêtât à aucune discussion, qu'il fût tel que tous pussent l'approuver et s'en parer. Il n'en est malheureusement

point ainsi. Ceux qui ont formé le parti, ceux qui ont créé l'école, ceux qui ont choisi ce nom, sont eux-mêmes obligés de l'avouer.

La revue mensuelle qui a pris pour titre les deux mots, *Démocratie chrétienne,* a publié dans son numéro de décembre 1897, un article intitulé : L'IDÉE DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE, *d'après Toniolo.* L'auteur s'efforce d'y exposer « le vrai concept de la démocratie chrétienne. »

Tout naturellement, il se trouve, dès le début, en présence du mot lui-même, du mot indice, du mot drapeau. Voici ce qu'il en dit, ou plutôt ce qu'il est obligé d'en dire, car évidemment il se serait épargné la peine de critiquer s'il avait pu se dispenser de le faire.

« Ce mot de démocratie correspond à une notion, que tout contribue à rendre imprécise, depuis sa naturelle complexité, jusqu'aux souvenirs historiques qu'elle évoque et à la chaleur des polémiques qu'elle a provoquées ». (p. 459).

N'oublions pas que c'est ici la critique d'un ami, bien plus, d'un partisan, d'un intéressé au premier degré à ne dire que ce qu'il ne peut taire.

Reprenons donc chacune de ses observations pour en voir le bien fondé.

1° « Le mot démocratie a provoqué, dit notre auteur, d'ardentes polémiques. » Ceux qui en ont fait choix ont donc eu tout d'abord le malheur d'aller à l'encontre du but qu'ils s'étaient proposé, puisque, selon le même rédacteur, dans ce même article, ce but était de « pouvoir *unir* les hommes et les guider à l'action », conformément aux directions données par Léon XIII. L'action n'a pu être une, ni par conséquent forte, comme le Souverain Pontife

lo voulait, puisque, dès le principe, a été semé sur l'œuvre du Pape un germe de division.

2° « Le mot démocratie évoque des souvenirs historiques »; quels souvenirs? Ceux de la Révolution et de la Terreur, ceux du temps où les démocrates criaient : « Les aristocrates à la lanterne! » et mettaient leurs menaces à exécution. Aussi l'organe des Cercles catholiques, *la Corporation*, déconseillait l'usage de ce mot en 1894 et donnait de son conseil cette raison : « L'adjectif démocratique n'est pas encore tout à fait nettoyé des mauvaises compagnies qu'il a fréquentées » : compagnie terroriste à la fin du XVIIIe siècle, compagnie révolutionnaire radicale en 1848, compagnie internationaliste après 1870, compagnie socialiste aujourd'hui, le mot démocrate s'est acoquinée à toutes.

Aujourd'hui, en effet, comme autrefois, les plus tougueux révolutionnaires, les socialistes les plus déterminés, continuent à se dire « démocrates » et prétendent bien être seuls autorisés par leurs doctrines et par leur état de possession à se parer de ce titre. De là, quelle confusion! Voici que ceux qui veulent anéantir tout l'ordre chrétien et ceux qui prétendent le restaurer, se présentent au public portant la même cocarde, prenant le même cri de ralliement! Comment espérer que ce cri amène à l'Eglise et au Christ les populations ensorcelées par la Révolution? alors surtout que les démocrates de la première heure ne manquent pas de dire, — non sans une certaine apparence de raison, — que les démocrates chrétiens sont de faux démocrates, qu'ils ont subtilisé cette qualification, et qu'ils ne l'ont prise à qui elle appartient, que pour mieux tromper le peuple.

De sorte qu'après avoir soulevé d'ardentes polémi-

ques, alors qu'ils voulaient « unir », les démocrates chrétiens sont bien empêchés de « guider » les populations comme ils le veulent, hors des voies du socialisme.

3° Si du moins le mot était clair, s'il disait lui-même, par son incontestable signification, ce qu'est ce qu'il nomme; s'il contenait dans son appréhension l'ordre chrétien et rien que cet ordre, on eût été autorisé à ne point tenir compte des difficultés que son choix pouvait soulever et à l'arborer quand même. Mais il n'en est rien. Le rédacteur de la *Démocratie chrétienne* observe lui-même que « la naturelle complexité de ce mot le rend imprécis. »

En disant cela, il dit vrai, et il dit trop. Dans l'usage actuel, le mot est imprécis, c'est vrai; mais ce défaut ne vient point de sa nature. Naturellement et par lui-même, le mot démocratie n'a point une signification complexe, il est très simple. Il signifie la souveraineté du peuple : Démocratie, nation gouvernée par le peuple. Il n'est devenu complexe, et par suite, imprécis, que parce que ceux qui ne peuvent admettre la souveraineté du peuple au sens absolu et hétérodoxe, ont voulu néanmoins s'en saisir et l'arborer comme un drapeau. Ils lui ont donné alors toutes sortes de significations, moins nettes les unes que les autres, que ni l'étymologie, ni l'usage ancien ne justifiaient. Ils se sont efforcés d'y faire entrer l'amour du peuple, le dévouement à sa cause, la sollicitude à le faire arriver à un meilleur état: toutes choses excellentes, mais toutes choses que le langage chrétien savait exprimer par des mots clairs, des mots reçus depuis de longs siècles, qui ne prêtent à aucune équivoque et dont le premier, celui qui les contient tous, la charité, a une origine divine. Pourquoi le répudier? Pourquoi lui en sub-

stituer un autre, si sujet à caution, qui prête à tant de confusions et à tant de polémiques?

Ah! c'est que ce mot est à la mode, et que le mouvement démocratique est un fait, « un fait universel et irrésistible ». C'est l'excuse qu'on peut entendre ou lire toutes les fois que l'objection est faite.

Oui, il y a dans le monde, dans le monte entier, un mouvement démocratique.

C'est son existence et sa force qui ont amené Notre Saint-Pére le Pape à publier plusieurs de ses encycliques, notamment celle sur la constitution des Etats et celle sur la condition des ouvriers. Il n'y dit point que l'Eglise est démocratique, ni que les chrétiens doivent se faire ou se dire démocrates.

Plus tard, vers la mi-août de l'année 1897, M. Harmel, dans une adresse lue au nom du pèlerinage qu'il avait amené aux pieds du Saint-Père, le mit pour ainsi dire en demeure de consacrer et le mot et le parti qui en avait fait son nom propre et distinctif. Il avait dit au Pape : « Nous demandons spécialement votre bénédiction pour les bataillons d'avant-garde, pour les groupes de la démocratie chrétienne qui ont ici de nombreux représentants. » Dans sa réponse, le Pape ne donna aucune bénédiction spéciale et s'abstint de prononcer le mot de démocratie chrêtienne.

L'année suivante, nouvelle instance. M. Harmel exprime au Saint-Père l'espoir qu'il a de voir la démocratie chrétienne ramener la masse du peuple dans le sein de l'Eglise. Dans sa réponse, le Saint-Père ne prononce pas un mot qui puisse s'appliquer spécialement aux démocrates chrétiens (1). Mais, éle-

1. Au pèlerinage de 1899, M. Harmel ne prononça plus le mot de démocrates et s'abstint d'appeler des bénédictions spéciales sur les démocrates chrétiens. La remarque en fut faite aussitôt par la *Revue catholique*, de Coutances.

vant sa pensée au-dessus de la considération des personnes et des partis, pour envisager ce mouvement qui agite le monde et que tous s'accordent à appeler « démocratique », il croit le moment venu de tracer à ce mouvement la voie qu'il doit suivre, s'il ne veut aboutir aux plus terribles catastrophes.

« Puisque vous venez de faire allusion à la démocratie, voici ce que, à ce sujet, nous devons vous inculquer.

» Si la démocratie s'inspire des enseignements de la raison éclairée par la foi; si, se tenant en garde contre de fallacieuses et subversives théories, elle accepte avec une religieuse résignation et comme un fait nécessaire la diversité des classes et des conditions; si, dans la recherche des solutions possibles aux multiples problèmes sociaux qui surgissent journellement, elle ne perd pas un instant de vue les règles de cette charité surhumaine que Jésus-Christ a déclarée être la note caractéristique des siens; si, en un mot, la démocratie veut être chrétienne, elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur. Si, au contraire, elle s'abandonne à la révolution et au socialisme; si, trompée par de folles illusions, elle se livre à des revendications destructives des lois fondamentales sur lesquelles repose tout l'ordre civil, l'effet immédiat sera, pour la classe ouvrière elle-même, la servitude, la misère et la ruine. »

Quelques jours après, l'*Osservatore romano* se vit obligé de protester contre l'abus que les démocrates chrétiens firent aussitôt du discours du Saint-Père aux pèlerins français, aussi bien en Italie qu'en France et en Belgique. « Le Saint-Père Léon XIII a enseigné et expliqué comment les catholiques peu-

vent être démocrates, sans dire pour cela, comme l'ont prétendu quelques-uns, qu'on doit être démocrate pour servir efficacement les intérêts de l'Eglise et ceux du peuple (1). »

Dans ces paroles, Notre Saint-Père le Pape, conformément aux devoirs que lui impose sa charge suprême, s'adresse donc à la société tout entière; il lui dit ce que le mouvement démocratique a de dangereux, les écueils qu'il peut rencontrer et la direction qui doit lui être imprimée pour que ces

1. Dans un autre numéro le même journal disait encore : « Une fois qu'il est admis et reconnu — comme cela l'est en réalité — que la doctrine catholique est une doctrine complète et parfaite, à laquelle on ne peut rien ajouter et d'où l'on ne peut rien retrancher, il en résulte logiquement et nécessairement qu'il faut aussi admettre une chose : c'est qu'au nom de catholique, à ce substantif, il n'y a rien à ajouter, rien à retrancher.

» Et alors, pourquoi établir tant de catégories de catholiques : libéraux, démocrates, sociaux et même socialistes? Il est certain que ces subdivisions par voie de qualificatifs de noms et de surnoms entre catholiques, si elles n'entraînent pas de différence substantielle dans les idées et dans les aspirations, produisent une confusion grave *(non leve)* dans les mots, qui très facilement devient une confusion funeste dans les idées et dans les faits.

» Il arrive, en effet, souvent, que l'adjectif prend le dessus sur le substantif dans les idées et dans les faits, et ainsi il peut arriver très facilement que l'on soit plus « libéral » que catholique, plus « démocrate » que catholique, plus « social » que catholique, et même que l'on soit ce que signifie le qualificatif avant d'être ce que comporte le nom lui-même.

» Ce grand nom de catholique n'engendre aucun doute, ne produit aucune confusion comme peuvent le faire des surnoms ambigus, des adjectifs indécis. »

Remarquons que dans l'appellation « démocrates chrétiens », non seulement on a fait du mot démocrate un substantif, réduisant le mot chrétien à n'en être que l'adjectif; mais qu'on a même eu peur de trop préciser la chose que marque ce substantif réduit à l'état d'adjectif, et qu'on a préféré « chrétien » qui s'applique aux dissidents aussi bien qu'à nous, à « catholique » qui est le nom des vrais enfants de Dieu.

écueils soient évités et qu'il aboutisse à des effets salutaires.

Pour cela, le mouvement social dit démocratique doit s'inspirer des enseignements de la raison. Or, sous ce nom on voit s'abriter « les fallacieuses et subversives théories de la Révolution et du socialisme », que la raison ne peut admettre, et « des revendications qui ne sont rien moins que destructives des lois fondamentales sur lesquelles repose tout l'ordre civil. » Prêter l'oreille à ces théories, poursuivre ces revendications, serait pour la classe ouvrière un moyen sûr d'appeler sur elle « la servitude, la misère et la ruine. »

Le bon usage de la raison ne suffit point. Les « illusions » que les théories démocratiques font naître sont telles que la raison, si elle est abandonnée à ses seules lumières naturelles, ne peut s'en préserver ou s'en dégager; il faut qu'elle appelle à son aide les « clartés de la foi », il faut qu'elle s'inspire « de cette charité surhumaine que Jésus-Christ a déclarée être la note caractéristique des siens, dans la recherche des solutions possibles aux multiples problèmes sociaux qui surgissent journellement ».

A ces conditions, et à ces conditions seulement, le mouvement démocratique pourra être envisagé sans effroi (1).

Dans l'Encyclique *Graves de Communi* et dans les autres actes pontificaux qui suivirent, Léon XIII revint sur cette question pour dire une fois encore ce que doit être l'action populaire et ce que les démocrates chrétiens ne doivent point cacher sous ce nom.

L'action populaire chrétienne doit tendre « à ce

1. Pie VII avait dit avant Léon XIII : *Siate buoni christiani e sarete ottimi democratici.*

que ceux qui gagnent leur vie par le travail, soient amenés à une situation plus tolérable et aient peu à peu de quoi assurer leur avenir ». Léon XIII approuve et loue plusieurs des moyens employés pour arriver à cette fin. « Tels sont, dit-il, les secours offerts aux ignorants sous le nom de secrétariat du peuple, les caisses rurales, les mutualités d'assurance ou de secours en cas de malheur, les associations d'ouvriers ou œuvres de bienfaisance du même genre. »

Mais à cela ne doit point se borner l'action populaire chrétienne; elle doit encore travailler à obtenir que ceux qui gagnent leur vie par un travail manuel, sentent qu'ils sont non des animaux, mais des hommes, non des païens, mais des chrétiens; à ce qu'ils puissent, chez eux et en public, pratiquer la vertu et remplir leurs devoirs de piété; enfin, à ce qu'ils marchent ainsi avec plus de facilité et d'ardeur vers ce bien *unique* et *nécessaire*, vers ce bien suprême pour lesquels nous sommes nés.

Léon XIII fait observer que si l'action populaire chrétienne se borne à poursuivre le premier but sans s'occuper du second, ses efforts n'auront aucun succès, même au point de vue du soulagement corporel.

« C'est l'opinion de quelques-uns, dit-il, que la *question sociale*, comme ils disent, est seulement une question *économique*, quand, au contraire, il est incontestable que c'est avant tout une question morale et religieuse. Admettons, en effet, qu'un salaire double soit accordé à ceux qui louent leur travail; admettons que la durée de ce travail soit réduite; si l'ouvrier, comme il en a l'habitude, prête l'oreille à des doctrines et s'inspire d'exemples qui poussent au mépris de la Divinité et à la dépravation des mœurs, il arrivera nécessairement que ses biens et

le fruit même de ses labeurs s'évanouiront... Supprimez dans l'esprit les sentiments dont la sagesse chrétienne est la source et la gardienne; supprimez la prévoyance, la modestie, l'épargne, la patience et les autres bonnes habitudes de l'âme; quels que soient vos efforts pour amener la prospérité, ils seront vains. Tel est le motif pour lequel, en exhortant les catholiques à entrer dans les associations qui ont pour but d'améliorer le sort du peuple, Nous n'avons jamais permis des institutions semblables, sans les avertir en même temps qu'elles doivent avoir la religion comme aide, comme compagne et comme inspiratrice. »

Dès sa première Encyclique, Pie X parla dans le même sens : « Nous entendons que les associations aient pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent accomplissent fidèlement les devoirs de la vie chrétienne. Il importe peu, en vérité, d'agiter subtilement de multiples questions et de disserter avec éloquence sur droits et devoirs, si tout cela n'aboutit à l'action. L'action : voilà ce que réclament les temps présents; mais une action qui se porte sans réserve à l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Eglise, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi ni sur ses avantages terrestres. »

Dans le *Motu proprio* sur l'action populaire chrétienne, Pie X dit encore : « ... Cette démocratie chrétienne doit être entendue dans le sens déjà fixé par l'autorité, lequel, très éloigné de celui de la démocratie sociale, a pour base les principes de la foi et de la morale catholique. »

Dans l'Encyclique publiée à l'occasion du cent
naire de saint Grégoire-le-Grand, Pie X revient enco
sur ce point :

« Le salut ne peut venir que du Christ. « C
aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux ho
mes, dans lequel nous devrions être sauvés. » (*Ac*
IV, 12). Il est donc nécessaire de revenir à Lui,
nous jeter à ses pieds, de recueillir de sa bouc
divine les paroles de la vie éternelle. Celui-là se
en effet, peut indiquer la voie par laquelle on marc
pour retrouver le salut, enseigner la vérité et ra
peler à la vie, qui a dit de lui-même : « Je su
la voie, la vérité et la vie ». (Jean, XIV, 6). On
tenté de diriger les choses terrestres en se sépara
du Christ; on a commencé à construire en rejeta
la pierre angulaire, comme Pierre le reprochait
ceux qui avaient crucifié Jésus. Et voilà que l'é
fice ainsi construit s'écroule, brisant la tête de ce
qui l'ont élevé. Cependant, Jésus demeure, lui,
pierre angulaire de la société, et de nouveau
vérifie cette vérité, qu'il n'y a de salut qu'en lu
Celui-ci est la pierre qui a été rejetée par vous qua
vous construisiez, qui est devenue un sommet d'a
gle, et il n'y a de salut en aucun autre. » (*Act.*,
11, 12).

» D'après cela, vous comprenez facilement, Vé
rables Frères, combien est urgente pour chacun
nous la nécessité de déployer toute l'énergie de s
âme et d'utiliser toutes les ressources qu'il possè
pour ranimer cette vie surnaturelle dans toutes l
classes de la société humaine, depuis l'ouvrier d'hu
ble condition qui gagne son pain par un long trav
et à la sueur de son front, jusqu'aux puissants m
tres de la terre. Et en premier lieu, par la prière priv
et par la prière publique, il faut invoquer la misé

corde de Dieu, afin qu'il nous assiste de son puissant secours, et lui adresser les paroles que criaient jadis vers lui les apôtres ballottés par la tempête : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. » (Matth., VIII, 25).

» Cependant ce n'est point assez... Il faut en outre que l'on inculque convenablement à tous les règles des mœurs qui nous ont été transmises par le Christ, afin que chacun apprenne à être maître de soi, à gouverner les mouvements et les désirs de son âme, à réprimer les révoltes de l'orgueil, à se montrer soumis envers l'autorité, à pratiquer la justice, à embrasser tous les hommes dans sa charité, à compenser par une chrétienne affection l'amertume que l'inégalité des conditions introduit dans la société civile, à détacher son esprit des biens de la terre, à se contenter du sort que la Providence lui a donné, à le rendre meilleur par l'observation de ses devoirs, à diriger ses efforts vers la vie future par l'espoir d'une récompense éternelle. Il faut veiller surtout à ce que les principes pénètrent et se gravent profondément dans les âmes, afin qu'une vraie et solide piété y jette de plus lointaines racines; que chacun professe ses devoirs d'homme et de chrétien, non point seulement par ses paroles, mais par ses actes : qu'on se réfugie avec une confiance filiale vers l'Eglise et ses ministres; que les pécheurs obtiennent par le ministère le pardon de leurs péchés; qu'ils soient fortifiés par la grâce des sacrements, et qu'ils organisent leur vie selon les préceptes de la foi chrétienne.

» Or, comme toutes ces vérités découlent nécessairement non seulement de la nature des principes de la révélation chrétienne, mais encore des propriétés intrinsèques que doit avoir notre apostolat,

vous voyez, dès maintenant, Vénérables Frères, combien grande est l'erreur dans laquelle tombent ceux qui estiment qu'ils rendent service à l'Eglise, et qu'ils accomplissent une œuvre féconde pour le salut éternel des hommes, alors que, par une certaine prudence profane, ils font de larges concessions à une science qui ne mérite pas ce nom...

» Ceux-là aussi se trompent gravement, qui, en s'occupant du bien public, et surtout en défendant la cause des classes inférieures, ont pour principal souci ce qui concerne le bien-être matériel du corps et de la vie, et passent sous silence le salut des âmes et les devoirs très graves qu'impose la profession chrétienne. »

S. S. Pie X ne perd aucune occasion d'inculquer ces vérités et cette règle de conduite. Recevant, en avril 1904, les délégués de la presse catholique belge, il leur dit : « Ce m'est une joie bien douce, mes chers fils, de voir des laïques fervents mettre en commun leur zèle et les ressources du progrès moderne pour travailler à l'amélioration matérielle des classes plus modestes de la société. Je me réjouis d'autant plus de leurs efforts, qu'ils unissent au souci des intérêts matériels le soin, plus important encore, des intérêts religieux et moraux. L'homme est composé d'une âme et d'un corps. Travailler uniquement à améliorer les conditions de ce dernier sans donner à la première le rang qui lui revient, c'est faire à l'homme plus de mal que de bien ; parce qu'en augmentant ses exigences, on abaisse son idéal, et on le laisse désarmé devant les épreuves inévitables de la vie. »

La ligne de conduite ainsi tracée par les Souverains Pontifes a-t-elle été celle de tous les démocrates chrétiens ?

L'*Univers-Monde,* du 16 septembre 1898, faisant le compte rendu d'une conférence donnée à Cherbourg par M. l'abbé Naudet, rapportait de lui cette déclaration ;

« La démocratie chrétienne n'est pas un parti confessionnel (1). » On sait que l'on a donné le nom de « confessions » aux diverses sectes du protestantisme, lorsqu'on les vit se séparer les unes des autres par leur symboles ou *confessions* de foi. La franc-maçonnerie a jugé favorable à ses desseins — qui sont de confondre le catholicisme avec les fausses religions — de s'emparer de ce mot, de le faire sortir des régions protestantes, pour lui donner à embrasser, d'une part le mahométisme et le paganisme, de l'autre la sainte Eglise. Des journaux sectaires, cette confusion a insensiblement passé dans les autres et bientôt dans le langage usuel.

Lors donc que l'on vient dire : « La démocratie chrétienne n'est pas un parti confessionnel », on dit et on veut dire que, malgré les apparences que lui donne le titre qu'il a pris, ce parti n'est pas, ne veut pas être un parti catholique, pas même un parti chrétien.

La déclaration de M. Naudet n'est pas l'une de ces phrases qui peuvent échapper dans l'improvisation, et qui ne rendent pas exactement la pensée. L'année précédente, il avait publié, dans *La Quinzaine* (numéro du 1er mars 1897), un article où il disait en soulignant comme nous le faisons : « Et, d'abord, faisons cette remarque CAPITALE, à notre avis, c'est que *la démocratie chrétienne n'est pas un parti confessionnel.* »

1. Mais auparavant, dans son numéro du 1er mars 1899, la *Quinzaine* avait déjà dit : « Et d'abord, faisons cette remarque, CAPITALE à notre avis, c'est que la démocratie chrétienne n'est pas un parti confessionnel. »

M. l'abbé Garnier ne parlait pas autrement dans son journal *Le Peuple Français*. Il y disait (numéro du 13 mars 1899) :

« Les catholiques (il ne s'agissait plus seulement ici des démocrates chrétiens, mais de tous les catholiques), les catholiques doivent être désormais des « catholiques non confessionnels ». Et il en donnait cette raison que, « si les francs-maçons évitent de se révéler comme tels pour entraîner les populations à leur suite, les catholiques pourraient user de la même habileté. »

La grande tactique pour faire entrer le mouvement démocratique qui agite le monde dans la bonne voie chrétienne, serait donc de dissimuler notre qualité de catholiques, avec autant de soin que les francs-maçons en mettent à cacher leur affiliation à la secte antichrétienne.

Nous ne pouvons rappeler ici tout ce que M. l'abbé Dabry a écrit dans le même sens dans la *Vie catholique;* on pourrait le retrouver, en partie du moins, dans les pages de la *Semaine religieuse du diocèse de Cambrai.*

M. l'abbé Gayraud n'est pas d'un autre avis que MM. les abbés Naudet, Garnier et Dabry. Au troisième congrès que les démocrates chrétiens tinrent à Lyon, M. l'abbé Gayraud dit aussi : « Le parti de la démocratie chrétienne n'est pas un parti confessionnel (1). » Plus tard, en 1899, il posa la chose

1. Le directeur du *Corriere Nazional* de Turin devait prononcer à ce congrès un discours sur « l'union de toutes les forces catholiques sous la direction du Pape ». Entendant la définition de la démocratie chrétienne non confessionnelle donnée par l'abbé Gayraud, il se dit : ce n'est pas ici le lieu de parler de l'union des forces catholiques, puisqu'on y met l'Eglise catholique sur le même pied que les confessions protestante, musulmane, juive, etc. et il garda le silence. Avant de retourner à Turin, il

en thèse dans son livre *Démocrates chrétiens*. Cette thèse ne fut pas du goût de tous ses partisans, nous devons le reconnaître. L'un d'eux engagea avec l'auteur, dans les colonnes de l'*Univers-Monde*, sur cette question de la confessionnalité ou de la non confessionnalité du parti démocratique chrétien, une discussion où il nous parut bien avoir eu le dessus à tous les titres.

Mais M. Harmel l'entendit autrement. Il écrivit à M. l'abbé Gayraud : « Vous éclairez les aspirations de nos âmes par la science du théologien et du savant. Vous confirmez notre idéal par des arguments solides et irréfutables (1). » M. l'abbé Lemire dit de même : « Vous rendez un grand service aux idées que nous défendons (2). »

L'*Osservatore Romano* était loin de cet enthou-

écrivit au directeur du Congrès pour motiver son silence sur ce que nous venons de dire.

Quelques jours après, M. l'abbé Naudet écrivait dans sa *Justice sociale:* « Il paraît qu'au dernier congrès de Lyon, l'abbé Gayraud a déclaré que le parti de la démocratie chrétienne n'est pas un parti confessionnel. Il paraît que cette opinion — pauvre de moi! — je l'ai exprimée à plusieurs reprises; et que dans ces conditions — pauvre de nous! — notre démocratie ne peut pas être chrétienne.

» J'ai lu cela dans la *Vérité* et autres journaux réfractaires, il y a quelques jours. Or ces affirmations désolantes ne sont pas un vain bruit. Effectivement, l'abbé Gayraud a osé déclarer ces choses; effectivement, à plusieurs reprises, j'ai dû les déclarer avant lui. Et ce qu'il y a de plus lamentable, c'est que ni l'un ni l'autre, n'avons conscience d'être, pour ce, en état de damnation; nous croyons ce que nous avons dit, et nos amis le croient avec nous. »

1. Lettre datée du Val des Bois, 10 février 1899.

2. Lettre datée de Paris, Chambre des Députés, 10 février 1899.

L'*Univers-Monde*, qui avait couvert de fleurs le livre de l'abbé Gayraud, reçut d'un de ses « amis du Nord » une lettre que M. Eugène Veuillot publia en disant : « Il s'y trouve des observations qui seront lues avec intérêt. »

siasme : « Il y a donc, disait-il, dans un sentiment de tristesse, et il peut y avoir un parti qui s'appelle *démocratique chrétien*, lequel peut être composé de *non chrétiens* et même d'athées. » M. l'abbé Gayraud avait en effet expliqué que la démocratie chrétienne doit n'être pas confessionnelle, parce que cette « épithète de confessionnel impliquerait l'exigence d'une profession de foi religieuse et exclurait par conséquent du parti les non catholiques, les non chrétiens. L'*Osservatore Romano* disait là-dessus : « On en arrive à méconnaître les principes fondamentaux et de la foi, et de la raison, et de la logique, et du bon sens. »

Nous vîmes alors se manifester dans le parti une division que les hommes clairvoyants avaient prévue dès l'origine. Tous s'étaient dit : Pour christianiser la démocratie, nous devons nous faire démocrates nous-mêmes; mais, tout en nous faisant démocrates, nous ne devons pas cesser d'être chrétiens. De là l'appellation qu'ils s'étaient donnée : démocrates chrétiens. Ils ne pouvaient se faire démocrates qu'en ouvrant leur âme à l'esprit démocratique; ils ne pouvaient rester chrétiens qu'en répudiant ce qui, dans le mouvement démocratique, est opposé à l'esprit du christianisme. Cette double tendance tira les uns d'un côté, les autres de l'autre. Les uns furent plus puissamment retenus par l'esprit chrétien, les autres séduits davantage par l'esprit démocratique. Ceux-ci crurent que leur premier devoir était de s'abandonner au courant du jour, ceux-là de s'attacher au rivage ou du moins de ne pas le perdre de vue.

Cette divergence de vues amena une scission. Le parti de la démocratie chrétienne était composé, paraît-il, de sept groupes; quatre se déclarèrent pour

la non confessionnalité, trois pour la confessionnalité. Léon XIII écrivit, le 20 mars 1899, au cardinal Richard, une lettre où, sans entrer dans le débat. Sa Sainteté recommandait à tous « de travailler à l'intérêt commun de la religion et de la patrie, avec cet esprit d'unanimité et de concorde dont tout bon catholique doit être animé. » Cet appel à la paix ne fut point écouté. Les groupes de droite continuèrent à dire que la démocratie chrétienne ne devait point se dépouiller de son caractère confessionnel; et ils arguèrent de ce fait que Sa Sainteté Léon XIII avait mis l'intérêt de la religion avant celui de la patrie. Les groupes de gauche, ne pouvant nier le fait ni la conséquence qu'on en tirait, ne craignirent point de manifester publiquement leur mauvaise humeur. M. Bellomayre proposa aux sept groupes une adresse en réponse à la lettre du Pape. Quatre groupes refusèrent de la signer et continuèrent à vouloir, selon l'expression de *La Croix*, « substituer à l'action catholique et constitutionnelle une action exclusive de toute affirmation religieuse. »

Les blessures reçues dans cette polémique ne se fermèrent point de sitôt. Lors du procès de la Haute-Cour, des perquisitions furent faites à *La Croix*, et le comité de *Justice-Egalité* fut impliqué dans le complot. Le *Journal des Débats* crut découvrir et pouvoir signaler une certaine relation entre ces actes policiers et le souvenir que la direction de la *Vie catholique* avait conservé de son dissentiment avec les Assomptionnistes.

De tout ceci, nous pouvons conclure que la démocratie chrétienne, école et parti, n'est point ce que Léon XIII a voulu. Une autre constatation plus attristante est qu'après chacun des actes pontificaux

qui les redressaient, les chefs ou les meneurs de la démocratie chrétienne s'efforcèrent de maintenir leurs partisans dans les voies dangereuses où ils les avaient conduits. Au lendemain de la publication de l'Encyclique *Graves de Communi*, avec un ensemble étonnant, ils crièrent tous d'une voix : « Vive la démocratie chrétienne! Léon XIII l'a approuvée. Il a approuvé, et le mot, et la chose (1). » Il n'avait point approuvé le mot, il avait, au contraire, clairement dit que ce mot était déplaisant; il l'avait toléré par condescendance, manifestant ses préférences pour un autre. Il n'avait point approuvé leur chose à

---

1. L'abbé Bœglin écrivait à tous les journaux qui recevaient ses correspondances : « Ce n'est pas la première fois que Léon XIII approuve et consacre la démocratie chrétienne, et le mot, et la chose... En fait, les catholiques sociaux, ont été, au sein du catholicisme, les seuls qui aient répandu les doctrines romaines... L'Encyclique actuelle marque avec éclat le triomphe doctrinal et disciplinaire des démocrates chrétiens... »

L'abbé Dabry disait dans son journal : « Le Pape a parlé. Il consacre *le vocable et le fond* de la démocratie chrétienne. L'orientation des doctrines catholiques vers les questions sociales fait désormais partie de l'enseignement de l'Eglise... *L'Église aujourd'hui reprend le vrai programme, le véritable esprit de la Révolution.* »

La Démocratie chrétienne affirmait, elle aussi, que le Pape consacrait et le mot et la chose.

G. N. disait, dans l'*Univers :* « Le Pape entend que le mot démocratie s'applique précisément à ces manifestations d'un dévouement effectif aux intérêts du peuple. » *Entend...* Non, le Pape ne rendait pas obligatoire le mot de démocratie chrétienne. Il déclarait tout le contraire.

De son côté, M. l'abbé Dehon adressait ces exhortations aux jeunes lévites : « Ne vous laissez donc pas troubler, chers séminaristes, par le cauchemar de deux ou trois vieux abbés et chanoines; ils sont en retard de trois quarts de siècle et parfois ils radotent comme de bonnes mamans. VOUS AVEZ LE PAPE AVEC VOUS; cela vous suffit; c'est à juste titre que le congrès de Trente l'a acclamé comme le plus jeune des Papes. » (*Chronique des Comités de l'Est* et *Justice Sociale*, 9 novembre 1901.)

x; au contraire, l'Encyclique était tout entière à lever les déviations que les démocrates chrétiens aient fait subir à l'action chrétienne populaire et les inviter à rentrer dans le bon chemin.

S'étourdissant dans leurs cris de victoire fictive, maintinrent les idées de l'école et continuèrent ; agissements du parti; de sorte que le Saint-Siège vit dans la nécessité de publier un nouvel avertisse-ent accompagné de documents. Nous eûmes le cha-in de voir un journal catholique populaire, *La oix,* s'efforcer immédiatement de rassurer ceux dont conscience s'éveillait, en leur disant : « C'est pour rer à toute fâcheuse conséquence de *ce qui pour-it s'appeler* UN EXCÈS DU BIEN que, sous l'instiga-n de Léon XIII, le cardinal Rampolla vient d'adres-: ces documents aux évêques d'Italie. Y voir une ndamnation de la démocratie chrétienne, serait les naturer. »

Cette interprétation fantaisiste, donnée un peu par-ıt, permit aux démocrates chrétiens de se maintenir r leurs positions, et c'est ce qui obligea Pie X, peine élevé sur le trône pontifical, à donner un uvel avertissement dans sa lettre à l'évêque d'Or-eto.

Cela ne suffisant point, Pie X prit le parti de publier *Motu proprio* où il condensa les enseignements Léon XIII et de toute la tradition chrétienne r la question. Dans l'Europe entière, les journaux parti affirmérent avec ensemble : Cet acte ne re-rde que l'Italie, le Pape n'a eu l'intention de rler qu'aux Italiens. Une fois encore, *La Croix* nba dans cette faute de se joindre à eux en disant « UNE BONNE PART DES AVIS » du *Motu proprio* ncernait spécialement les catholiques italiens. Or, r les dix-neuf articles dont il se compose, il n'y

a que le second paragraphe de l'article XIII et l'article XV qui s'adressent spécialement aux Italiens.

D'autres, tels que la *Justice sociale* de M. l'abbé Naudet, se refusèrent, malgré l'ordre du Pape, à publier ce document qui aurait fait éclater aux yeux de leurs lecteurs l'opposition qui existe en leur doctrine et celle du Saint-Siège.

CHAPITRE VIII

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE ET LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE

La souveraineté du peuple est le grand dogme de la démocratie. Le mot démocratie ne dit point autre chose. Le danger pour les démocrates chrétiens est d'être entraînés à adopter ce dogme. Plusieurs fois Léon XIII s'est efforcé de les en préserver.

« Dès le début de notre Pontificat, dit-il dans l'Encyclique *Graves de Communi,* appelée communément: Encyclique sur la démocratie chrétienne, Nous avons cru de notre devoir d'avertir publiquement les catholiques des erreurs profondes cachées dans les doctrines du socialisme. C'est le but que visait Notre Lettre Encyclique *Quod apostolici Muneris,* que Nous avons publiée le 28 décembre 1878. Les dangers devenant plus grands de jour en jour, au préjudice croissant des intérêts publics et privés, Nous Nous sommes efforcé, une seconde fois, d'y pourvoir avec

plus de zèle dans notre Encyclique *Rerum novarum*, en date du 15 mai 1891. »

Dix ans plus tard, le 18 janvier 1891, Léon XIII se voyait dans la nécessité de prémunir, une fois encore, contre le même danger et publiait cette Encyclique *Graves de Communi*, où il établit nettement les points de séparation entre la démocratie socialiste, l'action populaire chrétienne et cette démocratie qui se dit chrétienne, mais que certaines tendances exposent trop à se rapprocher de la démocratie socialiste.

« La démocratie sociale, dit-il, est poussée par un grand nombre de ses adeptes à un tel point de perversité, qu'elle ne voit rien de supérieur aux choses de la terre, qu'elle recherche les biens corporels et extérieurs, et place le bonheur de l'homme dans la recherche et la jouissance de ces biens. *C'est pour cela qu'ils voudraient que, dans l'Etat, le pouvoir appartînt au peuple.* »

« Ceux qui se dévouent à l'action populaire chrétienne, dit encore Léon XIII, doivent maintenir la distinction des classes, qui est le propre d'un Etat bien constitué. Ils ne doivent pas se permettre de détourner à un sens politique le mot de démocratie chrétienne, s'attacher à un régime civil de préférence à un autre, et prétendre l'apporter avec eux et par leur action. Ils ne doivent point écarter le concours des classes supérieures, ni cacher, sous le terme de démocratie chrétienne, l'intention de rejeter toute obéissance et de dédaigner les supérieurs légitimes. Ils ne doivent point condamner l'aumône comme pouvant nourrir l'orgueil de ceux qui donnent et faire rougir ceux qui reçoivent. »

Toutes ces défenses et toutes ces recommandations sont expressément faites dans l'Encyclique *Graves de*

Communi. Si Léon XIII a dû les formuler dix ans, et même vingt-trois ans, après avoir exposé la doctrine et tracé les règles de conduite qui en découlent; et si enfin Pie X s'est vu dans la nécessité de condenser dans un *Motu proprio* tout l'enseignement de son prédécesseur sur ce point, c'est donc que, durant ces trente années, les aberrations signalées n'avaient cessé d'être professées par la nouvelle école qui se couvre du nom de démocratie chrétienne. Et, de fait, on trouve dans les livres, les revues et les journaux publiés par le parti, les conférences faites par ses orateurs, que plusieurs ont blâmé l'aumône, prêché l'insubordination, fait rejeter tout concours venant des classes supérieures, affirmé l'excellence de la République et le devoir pour tous les hommes dévoués aux intérêts du peuple de travailler au maintien de ce régime, là où il est, ou à l'établir là où il n'est pas; enfin ils déclament contre la hiérarchie sociale.

Ceux qui ne lisent pas les écrits du parti savent, du moins, que la première mission qu'il s'est donnée, a été de s'élever, de concert avec les démocrates de toute espèce, contre les injustices de l'ordre social. S'il n'en demande point la destruction radicale, comme font les démocrates socialistes, il n'en excite pas moins contre lui les passions populaires, toujours prêtes à s'emparer du pouvoir.

Sans doute, il y a des imperfections et des abus dans la société, à tous ses degrés et dans toutes ses institutions. Ni le droit paternel, ni le droit politique, ni le droit civil, ni le droit économique, ni le droit international, ni même le droit ecclésiastique, ne sauraient en être à jamais exempts. Tous ces droits sont aux mains des hommes, et les hommes

sont hommes toujours et partout; en toutes choses, ils portent les incertitudes de leur raison et les corruptions de leur cœur. Ils ne peuvent, même les meilleurs, atteindre à la perfection. Les défauts éclatent, l'intelligence, moins atteinte que le cœur par le vice originel, les perçoit, et l'homme s'en plaint. Ces plaintes sont trop souvent déraisonnables. Exiger dans les choses la réalisation de l'idéal que l'esprit peut encore entrevoir, c'est ne plus se souvenir de l'homme et de ce qu'il est devenu par le péché. D'ailleurs, quels que soient le nombre et la gravité des abus dont se rendent coupables les dépositaires de l'autorité légitime, elle en empêche chez tous les peuples un nombre incommensurablement plus grand.

Il faut savoir supporter la société telle qu'elle peut exister sur la terre et parmi les hommes. La démence des révolutions est de s'insurger contre ce qui est, parce qu'il ne réalise point une thèse idéale, qui souvent amènerait des désordres bien plus grands que ceux qui existent. Mais les déclamations contre la société sont toujours bien accueillies, parce que nous aimons mieux voir le mal en elle qu'en nous-même : cela blesse moins notre orgueil, et, de plus, nous échappons par là à la douloureuse obligation d'avoir à travailler à notre propre amendement.

Les plaintes contre les injustices de l'état social aboutissent à réclamer le régime de la souveraineté du peuple.

Mais d'abord, avant de travailler à lui conférer la souveraineté, il conviendrait de voir ce qu'il est et quel fonds on peut faire sur lui pour régénérer la société.

Qu'est-ce que le peuple?

Est-ce une classe? classe distincte des deux autres

de par la constitution sociale, éternellement composée des mêmes familles, renfermées depuis des siècles dans des limites qu'elles ne peuvent franchir, condamnées à y demeurer éternellement, et qu'il faudrait enfin faire sortir de cet ilotisme, pour lui permettre de gouverner la nation mieux que ne l'ont fait les autres classes?

C'est bien ce que disent au peuple ses flatteurs et ses séducteurs. Ils lui parlent comme si les pauvres d'aujourd'hui avaient toujours été pauvres de père en fils, et les riches d'aujourd'hui toujours en possession des biens qu'ils possèdent actuellement. Ils ne lui parlent de la société, que comme d'une juxtaposition de deux castes, l'une dans laquelle il a le malheur de se trouver d'une manière imméritée, et l'autre, dans laquelle d'autres hommes, ni plus ni moins hommes que les plébéiens, jouissent de tous les biens, sans plus de mérite de leur part. C'est de là qu'ils partent pour dire au peuple de réclamer son affranchissement, et, à son tour, l'exercice de la souveraineté.

Rien n'est plus contraire à la réalité des choses.

Non. Le peuple ne forme point dans nos sociétés chrétiennes une classe, un caste inférieure comme celle des parias dans les Indes, ou celle des esclaves dans l'antiquité.

On nomme peuple, chez nous, l'ensemble des familles qui vivent au jour le jour du travail de leurs mains. C'est une agglomération, et non une classe, une agglomération de personnes qui n'ont de commun que leur pareille indigence.

Si l'on considère ces familles l'une après l'autre, on verra qu'elles ne sont nullement parquées dans l'état d'infériorité où elles se trouvent relativement aux autres. Les unes sont aujourd'hui du peuple

qui, hier, étaient de la bourgeoisie ou même de la noblesse. D'autres émergent déjà, et bientôt on les verra monter aux rangs supérieurs.

Et ce n'est point seulement depuis la Révolution qu'il en est ainsi, ça toujours été de même dans notre France. Je dirai plus : si, depuis « les conquêtes de 89, » les individus montent plus facilement et plus vite, on les voit aussi descendre plus rapidement; tandis qu'autrefois il y avait une ascension continue des familles qui emportaient avec elles leurs membres et les fixaient dans les régions supérieures.

Il est vrai que l'on trouve dans le peuple des familles qui y végètent depuis des siècles. Mais si elles restent au plus bas degré, ce n'est pas qu'une loi, une constitution quelconque les empêchent de monter; elles jouissent de la même liberté que les autres, et si elles n'en usent point, la cause en est uniquement en elles-mêmes : elles n'ont pas su ou voulu pratiquer les vertus qui les auraient fait monter plus haut.

Le peuple étant ce que nous venons de dire, comment doit être entendue la devise de la démocratie, aussi bien de la chrétienne que de la non chrétienne:

« Tout *pour* le peuple, tout PAR le peuple! (1) »

Tout POUR *le peuple!* On pourrait dire : c'est le mot d'ordre donné par Notre-Seigneur Jésus-Christ à ses disciples. Après avoir lavé les pieds à ses apôtres, il leur dit : « Comprenez-vous ce que je viens de faire? Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous faites bien, car je le suis; si donc je vous

1. Voir entre autres, *La Démocratie chrétienne*, 1re année. Pages 17-19, 71, 188, 399-400; 2e année, p. 346; 4e année, p. 459; 5e année, p. 2 et suiv. etc.

ai lavé les pieds, moi Seigneur et Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres. Car je vous ai donné l'exemple, afin que ce que j'ai fait à votre égard vous le fassiez vous-même. »

Voilà la grande loi sociale du christianisme si bien commentée par Bossuet : « On n'est maître, on n'est riche, on n'est puissant que pour mettre son autorité, sa richesse et son pouvoir au service des petits, » d'abord pour les laver, c'est-à-dire les purifier de leur ignorance et de leur dépravation, puis pour les élever jusqu'à soi, jusqu'à Dieu. Par cette première partie de sa devise : « Tout pour le peuple », la démocratie est dans le bien et dans le vrai, dans le sens chrétien et dans la tradition. Tout au plus pourrait-on observer que, dans la rigueur de son expression, elle est trop absolue. Il n'y a pas que du peuple dans la société, il y a, et nécessairement, d'autres classes, d'autres membres, et, comme le dit saint Paul, tous les membres du corps social, comme tous les membres du corps naturel, « doivent avoir également soin les uns des autres (1). » Léon XIII se servit d'une expression plus juste, lorsque, au témoignage de M. L. Teste (2), il dit : « Beaucoup pour le peuple et peu par le peuple. » Beaucoup, mais non point tout.

M. Toniolo a été aussi plus mesuré et s'est mieux tenu dans les limites du vrai et du juste lorsqu'il a souhaité « une société où toutes les forces sociales, politiques, juridiques et économiques coopèrent proportionnellement au BIEN COMMUN, pour aboutir, en dernier résultat, à l'AVANTAGE prédominant des classes inférieures », l'avantage de ceux que la société

1. I Cor., XII, 25.
2. *Léon XIII et le Vatican.*

doit constamment *éduquer* physiquement, intellectuellement et moralement, mais dans le bien commun de tout le corps social.

Tout PAR *le peuple!* C'est la seconde partie de la devise démocratique; celle que la démocratie veut réaliser tout d'abord, parce qu'elle y voit le moyen d'arriver à l'autre qui est la fin.

« Nous avons défini la démocratie le gouvernement du peuple par le peuple organisé », dit la *Démocratie chrétienne* (1).

« Il est *nécessaire* (ainsi souligné) que le peuple s'organise et devienne une force pour réagir contre les injustices de l'ordre social (2). »

« La démocratie, — *gouvernement par le peuple et pour le peuple* — en ouvrant toutes les avenues du pouvoir, ne fait que mettre en pratique le principe social de l'égalité chrétienne (3). »

Il s'agit bien, on le voit, d'instituer une démocratie dans le sens propre du mot : le gouvernement de la nation par le peuple.

Or, nous avons dit ci-dessus ce que les Souverains Pontifes ont déclaré touchant la souveraineté du peuple.

Pie IX, résumant dans le *Syllabus* les condamnations prononcées par ceux de ses prédécesseurs qui avaient vu naître la Révolution, et se répandre ses

1. Septembre 1895, p. 346.

2. Première année, numéro I, p. 17.

3. Numéro II, p. 71, et numéro VI, p. 399. — L'égalité n'est pas, ne peut pas être un principe social, parce qu'il n'y a pas, et ne peut y avoir de société sans le contraire de l'égalité, à savoir la hiérarchie. Il y a un principe chrétien qui fait les sociétés, qui les organise; ce n'est pas l'égalité, c'est le mérite. Les mérites non seulement des individus, mais encore et surtout ceux des familles échelonnent les rangs et créent la hiérarchie, c'est-à-dire l'organisme du corps social, normalement constitué.

doctrines, a anathématisé cette proposition : « L'autorité n'est autre chose que la somme du nombre et des forces matérielles. » (Syl. IX).

Aux paroles déjà citées de Léon XIII on peut ajouter celles-ci. Dans l'Encyclique *Diuturnum illud*, il a dit : « Ils marchent sur les traces des impies qui, au siècle dernier, se parèrent du nom de philosophes, ceux qui, aujourd'hui, disent que tout pouvoir vient du peuple, et que, par conséquent, ceux qui exercent la puissance dans l'Etat ne l'exercent pas comme leur appartenant, mais comme leur ayant été déléguée par le peuple, et déléguée sous cette condition qu'elle peut leur être retirée par le même peuple qui la leur a confiée. »

Revenant sur cette question dans l'Encyclique *Humanum genus*, Léon XIII réprouve l'erreur des francs-maçons qui disent que : « Tout pouvoir est dans le peuple libre; que ceux qui exercent le commandement n'en sont les détenteurs que par le mandat ou par la concession du peuple, de telle sorte que, si la volonté populaire change, les chefs de l'Etat peuvent être dépouillés, même malgré eux, de l'autorité souveraine. »

L'un des grands pontifes de la démocratie chrétienne, dans un discours sur *L'avenir du catholicisme aux Etats-Unis*, prononcé à Baltimore en une circonstance bien solennelle, a parlé bien différemment :

« Nous sommes actuellement dans l'âge de la démocratie. *Les monarques n'occupent plus le trône que pour exécuter les volontés du peuple.* MALHEUR A LA RELIGION SI CE FAIT N'EST PAS COMPRIS (1). »

Il suffit de rapprocher ces paroles de celle des Encycliques que nous venons de rapporter, pour voir éclater leur discordance, pour ne pas dire leur opposi-

1. *L'Eglise et le siècle*, p. 100.

tion. Léon XIII attribue aux francs-maçons et réprouve cette opinion que « ceux qui exercent le commandement n'en sont les détenteurs que par le mandat ou la concession du peuple »; « qu'ils exercent la puissance dans l'Etat, non pas comme leur appartenant, mais comme leur ayant été déléguée par le peuple ». Et l'orateur que nous venons de citer dit : « Malheur à la religion si elle ne comprend pas que les monarques n'occupent le trône que pour exécuter les volontés du peuple. »

Ce même langage avait déjà été tenu en ce siècle; cette même menace, affectant un air de prophétie, avait déjà été faite.

Lamennais voulait, lui aussi, que l'Eglise se fît démocrate. Le livre qu'il publia, à son retour de Rome, est fort bien résumé en ces lignes du R. P. Longhaye : « J'ai montré à l'Eglise sa mission nouvelle qui est de suivre, en ayant l'air de le conduire, le mouvement irrésistible de la démocratie. Elle s'y est refusée : elle est perdue, et je lui signifie sa déchéance de par le genre humain dont je suis l'organe infaillible (1). »

Ce n'est point l'Eglise qui courait à sa ruine; et ce mot : malheur! ce n'est point sur elle qu'il dut être prononcé.

M. Emile Olivier qui avait commencé sa carrière politique par se proclamer démocrate a fort bien vu plus tard ce que l'on peut attendre du gouvernement par le peuple.

---

1. Dans une lettre au duc de Laval Montmorency du 30 août 1824, le cardinal Bernetti avait déjà écrit ce mot qui se vérifiait en 1831 plus qu'en 1824, et dont on peut aujourd'hui encore constater la désolante vérité : « L'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* ne sera ni le premier ni le dernier *à vouloir nous dominer* DU HAUT DE SON OBÉISSANCE. »

« La démocratie pure, supprimant à son profit les autres éléments sociaux, faisant découler toutes les forces et tous les pouvoirs d'une élection égalitaire, constitue, de l'aveu des théologiens, des philosophes, publicistes anciens ou modernes, le pire des gouvernements, *omnium deterrimum*, selon la forte expression de Bellarmin, qui résume l'opinion unanime de l'humanité pensante. Dans ses élus, ses chefs, ses favoris, elle se complaît à la médiocrité, garantie de la soumission; elle nourrit contre les hommes de valeur l'aversion de Louis XIV pour les grands seigneurs; en laisse-t-elle passer un par mégarde, elle l'oblige à s'avilir ou le rejette. Elle n'est pas l'apogée d'une civilisation, elle en marque la décadence; elle ne profite pas même à la plèbe qui l'édifie, car, sans supprimer ni adoucir ses misères, elle les accroît des tourments de l'envie, de la haine, de la vanité, de l'impuissance. Le mieux qui puisse arriver à une démocratie pure, à moins qu'elle ne soit établie dans un pays d'hôteliers sans mission historique, est d'être domptée par un Auguste, un Médicis ou un Napoléon, sans quoi elle succombe tôt ou tard sous un Philippe de Macédoine.

» Je n'ignorais pas que la démocratie n'aime que la liberté du désordre, et que partout elle a nié, poursuivi, supprimé la liberté réelle, celle dont on ne jouit qu'au prix d'une sérieuse responsabilité; qu'elle a étouffé les droits inviolables de l'individu sous l'oppression des majorités, sous prétexte que, si une protection est nécessaire contre des rois, elle est inutile contre les élus du peuple. Mais je me berçais de l'illusion qu'il n'était pas impossible de guérir une démocratie de cette maladie, et de la faire vivre en bonne intelligence avec la liberté. Démocratie et liberté, disais-je naïvement; je n'avais

pas encore appris que la forme inévitable de la démocratie est le collectivisme, d'abord mitigé et contenu, puis débordant et absolu (1). »

Que tous les intérêts sociaux soient représentés dans tous les conseils de la nation, pour se défendre et s'équilibrer mutuellement, rien de mieux. C'est ce qui a existé, équivalemment du moins, dans notre France, et ce que la Révolution a détruit. La coutume, sanctionnée par des chartes cinq et six fois séculaires, voulait que dans ce royaume les petits comme les grands eussent leurs droits garantis, les droits de leurs corporations, et, dans les corporations, les droits des compagnons aussi bien que ceux des patrons, et ceux des patrons aussi bien que ceux des ouvriers.

On ne se contente pas de vouloir le rétablissement de cette justice. On veut que le peuple gouverne (2).

1. *L'Empire libéral*, p. 30.

2. M. Fustel de Coulanges, le restaurateur de l'esprit national, a décrit, mieux encore que M. Olivier, les suites du gouvernement populaire.

« Si l'on se représente tout un peuple s'occupant de politique, et depuis le premier jusqu'au dernier, depuis le plus éclairé jusqu'au plus ignorant, depuis le plus intéressé au maintien de l'état de choses actuel jusqu'au plus intéressé à son renversement, possédé de la manie de discuter les affaires publiques et de mettre la main au gouvernement; si l'on observe les effets que cette maladie produit dans l'existence de milliers d'êtres humains; si l'on calcule le trouble qu'elle apporte dans chaque vie, les idées fausses qu'elle met dans une foule d'esprits, les sentiments pervers et les passions haineuses qu'elle met dans une foule d'âmes; si l'on compte le temps enlevé au travail, les discussions, les pertes de force, la ruine des amitiés ou la création d'amitiés factices et d'affections qui ne sont que haineuses, les délations, la destruction de la loyauté, de la sécurité, de la politesse même, l'introduction du mauvais goût dans le langage, dans le style, dans l'art, la division irrémédiable de la société, la défiance, l'indiscipline, l'énervement et la fai-

Déjà, par le suffrage universel, il a accès à toutes les charges, même les plus hautes. Que veut-on de plus ?

Qu'il les occupe effectivement. Quel bien en attendre ?

La royauté, assistée par l'aristocratie d'épée et de robe a gouverné de longs siècles la société française, non sans gloire et non sans procurer le progrès matériel aussi bien que le progrés intellectuel et moral.

La bourgeoisie, au lieu de continuer à faire monter une à une, par le mérite, ses familles dans les classes supérieures, a fait une révolution pour écarter d'un coup ou même anéantir l'aristocratie et se mettre à sa place. Elle tient le gouvernail depuis un siècle, et, sous son régime, la France est déchue. Elle, la reine de l'Europe et du monde, est tombée au rang de puissance de second ordre; et son état est si précaire, qu'elle en est à se demander chaque matin si les barbares ne vont pas bientôt monter à l'assaut de ce qui lui reste de civilisation.

Et c'est après cette expérience que l'on excite le peuple à s'emparer à son tour du pouvoir; et que l'on voudrait persuader au clergé de l'organiser à cette fin, de se mettre à sa tête pour l'y aider!!!

---

blesse d'un peuple, les défaites qui en sont l'inévitable conséquence, la disparition du vrai patriotisme et même du vrai courage, les fautes qu'il faut que chaque parti commette tour à tour à mesure qu'il arrive au pouvoir dans des conditions toujours les mêmes, les désastres dont il faut les payer : si l'on calcule tout cela, on ne peut manquer de dire que cette maladie est la plus funeste et la plus dangereuse épidémie qui puisse s'abattre sur un peuple, qu'il n'y en a pas qui porte de plus cruelles atteintes à la vie privée et à la vie publique, à l'existence matérielle et à l'existence morale, à la conscience et à l'intelligence, et qu'en un mot, il n'y eut jamais de despotisme au monde qui pût faire autant de mal. »

« Il est temps, dit la *Démocratie chrétienne*, de former l'armée démocratique chrétienne... Même dans les cités les plus empoisonnées par le virus collectiviste, on trouvera un nombre considérable d'ouvriers prêts à marcher avec le prêtre, si le prêtre va au peuple et l'aide résolument à faire triompher ses droits. » (N° 1, p. 17-19).

C'est donc une nouvelle révolution que l'on veut et une révolution organisée et conduite par le clergé! Il ne s'agit point de travailler à rendre les enfants du peuple aussi dignes que possible, de remplir les charges auxquelles le suffrage universel peut les élever. Il s'agit de faire conquérir à la classe populaire, *en tant que classe*, la jouissance de ce que l'on appelle ses « droits » au gouvernement, afin qu'elle puisse travailler par elle-même, et mieux que ne l'on fait les autres, à l'amélioration de son sort. Ainsi légitimée, cette révolution est déclarée désirable, et, pour en convaincre, on ne tarit point sur les qualités natives du peuple et sur les vices des grands; elle est estimée si conforme à l'Evangile et si sainte, qu'on fait au clergé un devoir d'en prendre l'initiative! (1).

---

1. Les idées ou les illusions de la jeune et chrétienne démocratie sont dues en grande partie à ce que j'appellerai l'*américomanie*, qui a succédé à l'*anglomanie*. On cherche un modèle dans la grande république et on la regarde comme le type de la société de l'avenir, sans songer aux périls que court cette naissante et puissante démocratie et aux différences radicales qui la distinguent de nos essais démocratiques européens.

On se hâte un peu trop à tenir pour définitive l'organisation démocratique des Etats-nis. Ceux-là mêmes qui l'ont étudié de plus près et qui sont ses plus chauds partisans, Tocqueville, Summer-Maine, James Brice, Claudio Jannet, Laveleye, Bourget, ne sont pas sans inquiétude à son sujet. La civilisation américaine n'a pas dit son dernier mot. Elle a voulu se passer du temps; on ne pourra

Ah! sans doute, on ne veut point cette révolution aussi radicale, partant aussi destructive que la veulent les démocrates qui ne sont point chrétiens (1).

On assure que la liberté, l'égalité et la souveraineté du peuple que l'on réclame ne comportent point les excès acceptés et voulus par les démocrates socialistes. C'est possible, mais jamais les démocrates chrétiens n'ont pu s'entendre pour marquer les limites où ils voudraient s'arrêter, et surtout s'appuyer sur un principe quelconque pour déterminer ces limites. Aussi a-t-on vu en France comme en Allemagne, en Italie comme en Belgique, des démocrates chrétiens tomber de chute en chute dans la démocratie pure, et, sentant leurs théories se heurter aux doctrines de l'Eglise, sortir de l'Eglise. Ceux qui s'arrêtent en chemin ne se tiennent à l'étape qu'ils ont choisie qu'à force d'inconséquences. Chrétiens, ils ne veulent point lâcher des vérités qu'ils savent être fondamentales; démocrates, ils ne peuvent n'être point charmés par les séductions démocratiques. Ils retiennent les unes et les autres, et c'est ce qui les rend

---

la juger définitivement qu'à l'user, et il faut attendre que le temps ait prononcé sur elle son verdict impitoyable.

En second lieu, il existe entre l'Amérique et notre continent des différences profondes. Prétendre importer chez nous les institutions américaines paraît à peu prés aussi sage que si l'on voulait transporter sur notre sol et sous notre ciel les cultures qui demandent un autre climat. A oublier les conditions de race et de milieu, on se prépare de cruels mécomptes.

1. M. Guesde disait au congrès international du socialisme qui eut lieu en semptembre 1900 : « Il nous faut, pour réaliser notre programme, la *totalité du pouvoir central*. En effet, hors cela, il ne saurait y avoir que des réformes impuissantes et non *la subtitution du régime collectiviste au régime capitaliste*. Rien ne dit même que, pour atteindre ce but final, il ne faudrait pas ALLER JUSQU'A LA DICTATURE DE CLASSE DEVANT LAQUELLE LES BOURGEOIS DE 1793 N'ONT PAS RECULÉ. »

plus dangereux que les démocrates socialistes. L'aspect de la vérité qu'ils conservent attire et rassure ceux que l'erreur qu'elle recouvre repousserait si elle n'était voilée. C'est ce qui faisait dire à Le Play : « L'erreur des gens de bien est plus dangereuse que celle des coquins; c'est elle qui perd la France depuis soixante ans; il faut se garder de l'encourager, quelque estime que l'on ait pour les personnes (1). »

D'un autre côté, il ne faut point croire que des demi-libertés, une demi-égalité, une demi-souveraineté, satisfassent jamais le peuple à qui la démocratie chrétienne aura fait ses décevantes promesses.

Que peuvent répondre les démocrates inconséquents, lorsque les vrais démocrates les apostrophent ainsi?

« Qui êtes-vous donc pour m'adresser la parole que le Créateur imposait aux flots de la mer : *Tu n'iras pas plus loin!* Vous avez appelé le genre humain à la participation de certains droits politiques, et puis vous avez dit pompeusement : Contente-toi de cela, et crois, sur l'autorité de notre parole, que tu exerces une véritable souveraineté. Pour moi, j'appelle l'humanité tout entière à la communauté des biens, à des plaisirs réels, à la satisfaction pleine et entière de toutes ses nécessités, de tous ses souhaits, de tous ses caprices.

» La liberté que vous avez proclamée n'empêche pas le pauvre d'être sous la dépendance du riche, le serviteur de subir les lois de son maître. Pour moi, je proclame une liberté qui ne laissera plus exister parmi les hommes aucune sorte d'esclavage.

» Votre égalité à vous, c'est le mensonge s'ajoutant à l'inégalité la plus révoltante, parce qu'elle laisse subsister la demeure du puissant à côté du triste

1. *Le Play, d'après sa Correspondance*, p. 356.

réduit de l'indigence, les plus éclatantes parures à côté des haillons les plus hideux. Pour moi, je ne reconnais pas cette inégalité monstrueuse; je veux que tout le monde soit habillé, nourri de la même manière, qu'il y ait une part égale de plaisir pour tous.

» Voilà comment j'entends l'égalité, la liberté, la juste répartition des droits entre tous; voilà ce qu'exigent les véritables intérêts du genre humain, tout le reste n'est qu'illusion et mensonge (1). »

Illusion et mensonge! répètent les gens du peuple, lorsqu'ils entendent les démocrates chrétiens leur promettre, comme les démocrates socialistes, la liberté et l'égalité; car ils sentent bien qu'il y a une liberté et une égalité que des chrétiens ne peuvent pas promettre; et c'est précisément celles-là, qui sont les plus tentantes et à la conquête desquelles les vrais démocrates les convient.

1. Balmès, *Mélanges*, t. III, p. 92-94.

CHAPITRE IX

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE ET LES AUTRES FAUX DOGMES

Dangereuse pour ses partisans, comme le leur a fait entendre discrètement Léon XIII, incapable de donner satisfaction aux convoitises qu'elle éveille, l'école de la démocratie chrétienne, aussi bien que la démocratie sociale, voit se dresser devant elle le dogme de la déchéance.

Par suite de la chute primitive, la société humaine, avons-nous dit, ne peut subsister que par l'autorité qui réprime le mal et éduque la jeunesse, et par les encouragements et la consécration que la propriété et la hiérarchie donnent au mérite.

La démocratie socialiste repousse l'autorité, renverse la hiérarchie et anéantit la propriété. Elle prétend que l'homme, bon par nature, n'a pas besoin de la tutelle de l'autorité, et que l'égalité en droits et en jouissances, pour tous les hommes, s'impose,

puisqu'ils sont tous également bons, également méritants.

Dire que la démocratie chrétienne n'admet point, elle non plus, les suites en nous tous de la faute d'Adam, serait assurément trop dire. Cependant, l'un de ses principaux initiateurs est allé jusque-là. Le P. Hecker, dans son livre *Aspirations de la Nature*, publié en 1857, c'est-à-dire sept ans aprés sa conversion au catholicisme, a écrit : « L'homme est et ne peut être que bon, doué de la raison qui tend au vrai et de la liberté qui tend au bien; si la raison embrasse le faux, c'est sous l'apparence du bien. La chute originelle n'a laissé en l'homme aucune qualité mauvaise (1). »

L'historien du P. Hecker, le P. Elliot, a dit aussi dans la biographie de son héros: « La nature humaine est bonne et tous les hommes sont frères : telle était selon le Dr Brownson, la thèse du Christ. » La thèse du Christ est un peu différente. Sans doute, tous les hommes sont frères en Adam. Tous les chrétiens sont frères en Jésus-Christ. Mais ce qui prouve que le divin Sauveur ne tenait point pour bonne la nature humaine dans son état actuel, c'est qu'il est venu pour la régénérer par son sang. Il a accompli cet acte d'infinie miséricorde. Mais ce qu'il faut bien remarquer, et ce que les démocrates chrétiens semblent perdre de vue, c'est que Jésus-Christ a accompli cette rédemption de telle sorte que, si l'expiation du Calvaire renferme des mérites suffisants et surabondants pour relever tout le genre humain, elle a cependant laissé les hommes sous la loi de la chute, et chacun de nous dans les sentiers

1. Cité par M. Bargy : *La Religion dans la Société aux Etats-Unis*, p. 177.

du mal. A nous de nous en tirer avec le secours de la grâce rédemptrice.

Nos démocrates chrétiens n'affirment pas, comme le P. Hecker et le Dr Brownson, la bonté native de l'homme. Interrogés, ils reconnaîtraient que nous sommes tous déchus en Adam. Mais leurs thèses démocratiques sur la liberté, l'égalité et la souveraineté qu'ils attribuent au peuple, ne peuvent se soutenir que dans cette hypothése, que tous les hommes sont uniformément réparés, que tous sont au même niveau moral et doivent être traités de même façon : ce qui est contraire à la doctrine, à l'histoire et aux possibilités de tout gouvernement, aussi bien celui de la famille que celui de l'Etat.

Ont-ils, peuvent-ils avoir présente à l'esprit cette vérité que l'Eglise et toute l'histoire de l'humanité enseignent d'un commun accord, qu'Adam, par son péché, a vicié toute sa race, lorsqu'ils disent vouloir travailler à l'avènement d'un état social qui serait basé sur la liberté, sur l'égalité et sur la mise en pratique de la souveraineté populaire ?

Lorsqu'ils préconisent la liberté, ils ferment les yeux sur le double assujettissement auquel la chute a soumis tout homme venant en ce monde : celui de la faim et celui des passions.

La faim à apaiser chaque jour ne laisse point l'homme libre. Elle le place, dès son entrée dans la vie, et le force à rester, tout le long de son existence, dans un organisme social, ordonné en vue de procurer à tous le pain quotidien. Que cet organisme ne soit point parfait, qu'il puisse s'améliorer, cela ne fait point de doute; de fait, il ne s'améliore que par l'expansion et le progrès des vertus chrétiennes. Mais ce n'est point ce dont il s'agit ici. L'homme ne peut

sortir de cet organisme, défectueux ou non, sans se condamner à la mort; il n'est donc point libre.

Les passions obligent la société à retenir tous les hommes en d'autres organismes, l'un, pour maintenir dans l'ordre la multitude qu'elles ne cessent de pousser à tous les désordres; l'autre, pour faire l'éducation de ces mêmes hommes, c'est-à-dire les aider à sortir peu à peu de leur état de déchéance, éducation que le père commence et que le prêtre poursuit toute la vie. De ce côté encore, l'homme n'est pas et ne peut pas être libre. Il est engagé, dès sa naissance, dans la famille, dans l'Etat, dans l'Eglise; il doit se soumettre à leurs lois, s'il veut être protégé, pouvoir vivre et voir se développer ses facultés et ses puissances.

Parler de liberté et d'indépendance, réclamer un état social basé sur cette liberté, c'est donc se mettre en dehors des faits et du dogme, c'est se transporter de l'ordre humain actuel dans l'ordre premier, dans celui qui a précédé la chute. Si cet ordre s'était maintenu, si Adam n'avait point péché, si le genre humain se trouvait dans le paradis terrestre, assurément, il n'y aurait point un ordre économique mettant des hommes dans la dépendance d'autres hommes, afin qu'ils puissent avoir à manger; il n'y aurait point de pouvoir coercitif, des codes, des tribunaux, des pénalités; il n'y aurait point nécessité de maîtres pour instruire et moraliser : l'indépendance de l'homme à l'égard de l'homme eût été entière. Dans l'ordre nécessité par la chute, elle n'existe plus et ne peut plus exister.

De même de l'égalité. Les démocrates chrétiens reconnaissent les inégalités physiques, intellectuelles et morales qui distinguent les hommes entre

eux; mais ils les veulent égaux socialement, c'est-à-dire qu'ils ne veulent point tenir compte des mérites des ancêtres et de la situation acquise aux enfants par ces mérites. Ici encore, ils mettent en oubli la chute et ses conséquences. Dès le lendemain même de la faute originelle, les inégalités sociales ont dû se produire et se sont produites sans que jamais le genre humain pût revenir à l'égalité. Il y eut dès lors, il y a maintenant, il y aura toujours, dans la nature humaine, des inégalités de race; dans une même race, l'inégalité des peuples; dans un même peuple, l'inégalité des familles-souche; dans une même famille, l'inégalité des branches; dans une même branche, l'inégalité des individus.

Comment cela se fait-il, et comment cela est-il inévitable?

A partir du mal qui est au sein de chacun, le bon ou le mauvais usage du libre arbitre élève les uns et achève d'abaisser les autres, — races, nations, familles, selon l'énergie plus ou moins grande et plus ou moins continue que chacune met à combattre les passions et à se livrer au bien. Il y a des races dégradées, sauvages ou barbares, et il y a des races ennoblies. Au sein de ces dernières, les peuples sont élevés à différents degrés dans la civilisation. De même, au sein d'un même peuple, les familles se trouvent à des degrés différents de richesse et de considération, selon les mérites ou les démérites acquis par chacune d'elles au cours de ses générations successives.

La démocratie, même chrétienne, ne peut souffrir la hiérarchie sociale. Elle veut bien que les individus puissent s'élever par leurs mérites personnels; elle ne veut point qu'ils puissent hériter de la situation acquise par ceux de leurs ancêtres. En cela encore,

elle méconnaît la première des vérités relatives à la nature humaine. La solidarité humaine, fondée sur la nature même de l'homme, — qui est tout autre que la nature angélique, — fait que nous avons malheureusement hérité de la déchéance de notre premier père; mais, par contre, elle exige que nous soyons maintenus au degré de relèvement où nous ont portés les vertus de nos parents et de nos ancêtres, non seulement quant à la pureté du sang, mais aussi quant à la diginité que procurent les biens acquis et les services rendus. La démocratie veut que tous jouissent de la même considération et des mêmes droits; elle oppose la thèse des droits de l'homme, droits innés à la nature humaine à la thèse des droits acquis par chacun; c'est réduire la société à vivre au jour le jour, c'est lui enlever sa continuité, c'est la détruire. Les droits acquis sont les droits réels, *les droits des hommes*, les droits de la civilisation; les prétendus droits innés sont les *droits de l'homme*, les droits que réclame l'orgueil, uni à la jalousie qu'excite la vue des avantages dont jouissent les familles où les mérites se sont accumulés.

Le démocrate, qui voudra prendre le mot « liberté » dans son grand sens et non dans le sens dérivé « d'indépendance », verra bien que réclamer, comme il le fait, le règne de l'égalité dans la liberté, c'est vouloir une chose aussi contradictoire qu'impossible. Car là où la liberté existe, l'égalité ne tarde point à disparaître; et là où l'égalité règne, c'est que la liberté est absente. Elle règne chez les bêtes, parce que Dieu ne les a point douées de la noble prérogative du libre arbitre. Elle ne régnera jamais, elle ne peut régner chez nous : toujours, la liberté fera sauter le niveau abrutissant sous lequel la démocratie voudrait courber les têtes.

Et si l'inégalité sociale provient — sauf les accidents — du bon et du mauvais usage de la liberté qui élève les uns et abaisse les autres, mettre la souveraineté dans le peuple, c'est la mettre dans le mal; c'est la confier à ceux qui sont restés en bas ou qui y sont retombés, parce qu'ils n'ont point su se vaincre pour en triompher.

C'est aussi la mettre dans l'impuissance. Les gens du peuple, les familles plébéiennes sont celles qui n'ont point encore acquis ou qui ont perdu la première des vertus sociales, la modération des désirs au premier degré, à celui qui est nécessaire pour constituer l'épargne, alors que l'intérêt personnel persuade cette modération. Comment pourraient-elles administrer le bien de la nation, le capital accumulé par les siècles, elles qui n'ont point su constituer ou qui n'ont point su conserver leur propre bien? Où prendraient-elles les aptitudes et les vertus nécessaires pour relever la société, la faire progresser, ou simplement la maintenir dans son état, elles qui n'ont pas su sortir de leur abaissement ou qui s'y sont précipitées de nouveau!

Le gouvernement ou l'exercice de la souveraineté est nécessaire pour prêter une main secourable aux bonnes volontés en leur ascension.

Or, la démocratie s'en va demander le ressort social à ceux qui sont affaissés sur eux-mêmes! Aussi, l'égalité qu'elle procure, — et nous ne le voyons que trop, — n'est point l'égalité dans les hauteurs, mais l'égalité par en bas, c'est la civilisation qui s'écroule, c'est la société qui se dissout et bientôt ne sera plus.

La thèse démocratique se heurte donc à un fait aussi ancien que le monde, aussi étendu que l'humanité, aussi visible que le soleil : le mal, c'est-à-dire l'ignorance

et la concupiscence, le péché et le vice, et leurs suites : la misère et la mort. De Dieu et du triple gouvernement qu'il a institué dans son Eglise, dans la société civile et dans la famille, vient le bien qui combat le mal et qui en resserre les frontières.

Libres et abandonnés à eux-mêmes, les hommes déchoient de jour en jour; au contraire, dès qu'ils acceptent le secours de l'Autorité : autorité paternelle, autorités sociales, autorité religieuse, on les voit surmonter le mal qui est en eux et s'élever en intelligence, en moralité et en bien-être. La famille et la société recueillent à sa naissance l'homme déchu; la famille et l'Eglise travaillent de concert à le réparer; l'autorité civile fait régner l'ordre et la paix; et, dans cette paix, le père et le prêtre saisissent les âmes, leur montrent le bien, le leur font aimer et pratiquer, et pour autant les délivrent du mal.

L'homme qui se soumet à la triple autorité, qui se laisse gouverner par ces trois filles du ciel, s'élève peu à peu au-dessus de ceux qui restent sourds à leurs appels.

Leur raison d'être est d'aider les classes inférieures à monter dans les classes supérieures et de les aider à y entrer par l'effort et le mérite. Cet appel ne peut être fait, cette aide ne peut être donnée que par ceux qui sont investis d'en haut. M. Taine a reconnu cette vérité dans une lettre à M. F. Guizot : « L'histoire montre que les Etats, les gouvernements, les religions, les Eglises, toutes les grandes institutions, sont les seuls moyens par lesquels l'homme animal et sauvage acquiert sa petite part de raison et de justice. »

L'autorité ne peut sourdre d'en-bas; elle vient du Ciel, c'est Dieu qui la donne. Et il fait ce don à la société parce qu'il y a foule, parce qu'il y a peu-

ple, c'est-à-dire un ensemble d'hommes chez lesquels il faut à chaque instant suppléer à la raison et à la volonté, perdues en partie par la chute et par les passions. C'est ce que fait l'autorité; elle vient substituer la loi à la raison impuissante et la force à la volonté égarée. Et c'est pour cela qu'elle ne peut être placée que dans les classes supérieures, où le travail de plusieurs générations a purifié la raison et fortifié la volonté. La chute de la souveraineté dans les classes inférieures fait disparaître l'autorité, et la disparition de l'autorité livre au mal sans défense les populations.

Assurément, tous les efforts de la société doivent tendre à amener l'égalité entre ses membres, mais l'égalité dans le bien, l'égalité dans la vertu, l'égalité dans le mérite; en un mot, faire atteindre *les meilleurs, les aristos* par les plus mauvais. Est-ce la démocratie, le gouvernement de la foule qui peut procurer cette universelle ascension?

Dans la société telle que le bon sens l'a conçue, telle que le travail des siècles et surtout la vertu du christianisme l'ont faite dans ses grandes lignes, l'autorité réside dans les sommets, et de là elle attire, elle aide à franchir les degrés de l'échelle sociale quiconque veut se soumettre à ses disciplines; la bourgeoisie aspire à la noblesse et s'efforce de l'obtenir par la générosité; la meilleure partie du peuple, se défendant du luxe pour acquérir la propriété, se fait ouvrir les rangs de la bourgeoisie; et dans les couches infimes on apprend que seuls le travail, l'économie et l'ordre peuvent tirer de la misère.

Le salut de la société demande donc que l'idée de l'autorité soit relevée dans les âmes, et que les idées démocratiques de liberté, d'égalité, des droits de

l'enfant et de la souveraineté du peuple soient combattues.

Il faut tout d'abord restaurer l'idée de Dieu, auteur et souverain Maître de toutes choses. En combien d'âmes, de celles mêmes qui se tiennent pour chrétiennes, l'orgueil démocratique est entré pour y diminuer le sentiment de l'autorité de Dieu! Combien en reste-t-il qui soient imprégnées dans le fond de leur être de cette vérité : Je suis de Dieu. Il y a un Etre nécessaire, éternel, qui m'a tiré du néant et qui me conserve; et cette conservation est à toutes les secondes de ma vie le don sans cesse continué de l'existence, de la pensée, de la volonté, de l'amour, de tout ce que je suis et de tout ce que j'opère. Il n'est pas seulement près de moi, il est en moi, dans tout mon être, dans chacune de mes puissances et de mes facultés qui, sans lui, ne pourraient même avoir de commencement. Je dois donc sans cesse me tenir attaché à lui; et par la conformité de mes pensées à ses pensées, de mes volontés à ses volontés, me reporter sans cesse à Lui par le don de ma reconnaissance et de mon amour.

Ce n'est point ce qu'inspire l'orgueil. Il nous empêche de reconnaître notre néant; il nous cache le Créateur, afin que nous puissions nous soustraire à son autorité, afin de nous rendre indépendants de ses volontés, libres, souverains.

C'est là le premier effet de l'esprit démocratique.

Après avoir écarté de notre esprit l'idée de notre néant, l'orgueil peut moins encore y laisser la pensée que nous avons essuyé une chute, et, qu'affaissés dans le mal, nous dépendons de Dieu non seulement par la création et la conservation, mais aussi pour

la réparation de notre être. Cela n'a point échappé à M. de Montalembert. Dans la lettre qu'il écrivit à M. Cochin, après avoir lu les ouvrages de M. Le Play, il reconnaît avec l'auteur que « la doctrine de la chute originelle répugne profondément à l'orgueil servile de nos contemporains. »

De là vient l'opposition sourde qui se trouve en tant de cœurs contre tout le système social — autorité civile et autorité religieuse — établi par la bonté divine pour nous rendre ce que le mal nous a enlevé.

La démocratie sociale réclame contre lui des LIBERTÉS. Quelles libertés? La liberté de conscience et des cultes : c'est l'orgueil dans les âmes et dans l'Etat, qui rejettent le ministère de l'Eglise instituée par Dieu pour opérer notre restauration. La liberté de la pensée et de la presse : c'est l'orgueil de l'esprit qui prétend se suffire, qui repousse les lumières divines comme inutiles pour conduire les peuples au bonheur. La souveraineté du peuple : c'est l'orgueil implanté dans les foules qui prétendent n'avoir besoin ni d'autorité ecclésiastique, ni d'autorité civile pour se gouverner. En un mot, par les libertés démocratiques, l'orgueil veut s'emparer du monde pour le mener à sa perte par le mépris, et du Rédempteur, et du Créateur, et de tout ce qu'Ils ont fait pour nous.

La démocratie chrétienne a sans cesse, elle aussi, à la bouche, ce mot de liberté. Sans doute, elle ne la veut point aussi absolue que la veut la démocratie sociale. Mais d'abord, en clamant ce mot au milieu des foules, elle énerve l'autorité, l'autorité divine aussi bien que l'autorité humaine. Puis, en voulant, au nom de la liberté, que la vérité et l'erreur, le bien et le mal, combattent à armes égales, elle méconnaît

la puissance en nous du vice originel, elle s'appuie, — inconsciemment, je le veux bien, — sur la fausse donnée théologique et philosophique qui est le principe de toutes nos erreurs et la cause de tous nos maux.

Aussi, ne saurait-on trop recommander aux cercles d'études sociales, que l'on établit maintenant partout, d'avoir sans cesse devant les yeux, dans toutes leurs discussions, la chute originelle.

C'est ce que fit un jour le cardinal Sarto, aujourd'hui Notre Saint-Père le Pape Pie X.

En 1896, on lui proposa la *Présidence d'honneur* du congrès que tint à Padoue l'*Union catholique pour les études sociales.*

Le discours d'inauguration qu'il prononça commence par ces mots : LOUÉ SOIT JÉSUS-CHRIST ! et le cardinal donna pour raison de ce début que les associés doivent prendre dans ce salut le résumé des sujets à traiter dans leur congrès, des études à faire dans leurs réunions. Puis il leur indiqua les conséquences pratiques à en faire sortir. « Ce salut, ajoute-t-il, chasse de notre esprit toute préoccupation et toute crainte au sujet de nos discussions, parce qu'avec un tel fondement nous sommes sûrs de l'orthodoxie des doctrines qui seront développées ici. »

Quelles préoccupations avaient pu faire naître dans l'esprit de leur Président d'honneur ces assises de la démocratie chrétienne en Italie, quelles craintes avait-il pu avoir ?

Il le fait entendre clairement : *Admettre Jésus-Christ,* dit-il, *c'est affirmer la chute originelle.* Et, de fait, Jésus-Christ est venu en ce monde pour la réparer. « Or, demande le cardinal Sarto, d'où viennent toutes les erreurs dites socialisme, communisme, toutes ces utopies de l'émancipation de la chair, de la

réhabilitation de la nature, de l'égalité des conditions, du partage des biens, de la souveraineté de la raison ?

» Toutes ces monstruosités n'admettent pas la chute de l'homme et sa dégradation originelle.

» Oui, le péché originel avec ses terribles conséquences, — la corruption de la source et le fatal empoisonnement des ruisseaux, l'existence du mal et la nécessité du remède, — tous ces points de la croyance catholique sont rejetés par nos modernes éducateurs, et c'est de cette négation que découlent toutes les applications antisociales qui sont tentées sous nos yeux. »

Voilà ce que le futur Pape a voulu faire entendre au congrès des démocrates chrétiens de l'Italie au début de leurs travaux. Il a voulu qu'ils aient les yeux fixés sur la chute de l'homme et sur ses conséquences; et il leur a donné cette attention au fait historique, primordial, comme le moyen nécessaire de ne point glisser de l'Action populaire chrétienne, tant encouragée par Léon XIII, dans la démocratie qui est le confluent de toutes les erreurs du siècle.

CHAPITRE X

COMME EN 48

Les démocrates chrétiens ont pris comme enseigne le principe de la politique révolutionnaire. Ils voudraient bien le dégager de son venin. Il est difficile cependant de garder les mots et de répudier la chose, car les mots appellent et ramènent la chose elle-même. Par là, les démocrates chrétiens remplissent le rôle le plus dangereux qui puisse être pris. Ne tombant pas jusqu'au fond de l'erreur, ils y attirent les autres. Ils y font descendre surtout les jeunes esprits auxquels ils font particulièrement appel et qui n'ont encore acquis ni la science, ni l'expérience qui pourraient les préserver de l'erreur.

Puisse la vérité catholique se dégager bientôt des nuages amoncelés sur elle! On ne verra plus alors les âmes de bonne volonté s'épuiser en vains efforts.

En octobre 1848, l'*Ami de la Religion* publia trois lettres à lui adressées (1), qui devinrent, dit Louis Veuillot dans ses *Mélanges*, le programme de tous

1. Tome 139e, pages 180 à 183, 223 à 229, 267 à 271.

les catholiques de France. Les deux premières étaient de M. de Montalembert, la troisième « d'un esprit éminent qui suit depuis longtemps et de haut le cours des événements. » Elle est signée A. T.

Voici, d'après Louis Veuillot, quelle en fut l'occasion : « L'*Ere Nouvelle* fut fondée en 1848, au mois d'avril, dans le but de rapprocher les catholiques des démocrates. Les hommes distingués qui rédigeaient ce journal avaient des intentions excellentes, mais leur but nous paraissait chimérique, et quelques-uns de leurs raisonnements nous semblaient dangereux. Le principal axiome nous faisait peur. Ils disaient : *Le christianisme, c'est la démocratie même.* Pleine de verve républicaine, l'*Ere Nouvelle* multipliait les attaques contre les rétrogrades, les sectateurs du passé, etc., etc. Enfin, M. de Montalembert crut qu'il convenait de parler. Il combattit avec autant de bon sens que d'énergie les sentiments que l'on s'efforçait d'introduire parmi les catholiques (1). »

---

1. *Mélanges*, 1re série, T. III, page 477.

La *Revue de Paris*, publiant en octobre 1897, des lettres inédites de Lamennais, écrites en 1832 et 1833, qu'elle venait de recevoir de M. le Vicomte de Meaux, n'hésitait pas à voir dans Lamennais le père des démocrates chrétiens.

« Les condamnations prononcées contre lui il y a une soixantaine d'années, n'ont pu arrêter le mouvement dont il fut l'initiateur, et qui aboutit, de nos jours, aux tentatives plus ou moins dirigées de ce qu'on est convenu d'appeler le *socialisme chrétien.* On peut assurément admettre que l'auteur de l'encyclique *De conditione opificum* eût hésité à condamner Lamennais. Lui-même, au surplus, prévoyait la revanche future de ses idées. « Notre tâche est » désormais remplie, — écrivait-il à Montalembert; — nous » avons répandu des semences qui fructifieront un jour. » C'est au temps seul qu'il appartient de les développer et » de les mûrir. » — Si le prochain avenir répond aux espérances de l'apôtre de La Chenaie, les lettres qu'on va lire auront tout au moins pour résultat de marquer le rang qui lui est dû dans le triomphe final de la vérité. »

Des pensées semblables ont été cent fois exprimées

Voici d'abord la partie principale de la lettre de M. A. T.

« Chacun le sent, les périls de l'Eglise sont grands aujourd'hui, et ce n'est pas trop pour les conjurer de tout ce que les catholiques peuvent réunir de courage et de lumière. Il serait peu sûr d'avoir une foi oisive aux promesses d'immortalité que Dieu a faites au christianisme. Ces promesses, valables pour le corps entier de la catholicité, ne peuvent l'être pour les Eglises particulières, qu'à la condition que tous les fidèles, rassemblés comme un seul homme, à la voix de leurs pasteurs, saisissent vaillamment l'épée et le bouclier pour repousser les attaques de l'ennemi. C'est à ce prix que la religion de Jésus-Christ est sortie triomphante des luttes qu'elle a eu à soutenir depuis dix-huit siècles...

» Ou je me trompe, ou la Révolution de 1848 ne prépare pas à l'Eglise de France les mêmes épreuves qu'elle a subies en 1793...

» Mais le grand malentendu que chacun sait était caché dans le berceau de cette révolution, et il ne tarda pas à se produire. Pendant que les républicains proprement dits triomphaient de voir se réaliser enfin leur idéal..., d'autres, nourrissant un plus long espoir et de plus vastes pensées, n'aspiraient à rien moins qu'à refaire, de fond en comble, l'édifice social, et à façonner la nature humaine avec une autre argile

---

par les démocrates chrétiens eux-mêmes. Qu'il suffise de citer la préface placée en tête de la notice biographique de M. l'abbé Lemire dans la collection *Le clergé contemporain*, éditée par l'un d'eux : « Depuis un siècle, l'Eglise de France s'est tenue à l'écart des profonds mouvements de la pensée contemporaine. La voix même des Lamennais, des Lacordaire, des Montalembert, eut peine à se faire jour, et le plus grand de ces réformateurs fut brisé misérablement pour avoir voulu trop tôt le mouvement qui doit un jour sauver le christianisme chez nous. »

que celle dont l'a pétrie le Créateur. Pour ceux-ci l'avènement de la République était l'enfantement immédiat de ces nouveaux cieux et de cette nouvelle terre promise par l'Apôtre à la terre régénérée. »

L'illusion est revenue avec la troisième République, plus puissante et partagée par un plus grand nombre. Il s'agit toujours de refaire de fond en comble l'édifice social, et l'on ne remarque point que les plans dressés pour cela, les solutions auxquelles on veut aboutir, supposent une nature humaine autre que celle que Dieu a créée ou du moins autre que celle que le péché a faite.

Le plus inquiétant en cela est que l'illusion est partagée par plusieurs de ceux qui devraient être le plus puissamment prémunis contre elle.

C'est ce que M. A. T. déplorait en 48.

« Je touche ici, continua-t-il, à ce qu'il y a de plus vif et de plus délicat dans ce que je veux dire : mais j'y touche sans hésitation et sans crainte : car il me semble que, sur ce point, un laïque, à qui sont chers les intérêts de l'Eglise, a une liberté de langage qui serait peut-être difficile à un prêtre.

» Il y a bien des degrés dans le socialisme, et quoique l'inflexible rigueur de la logique fasse aboutir assez aisément les divers systèmes à une même absurdité, tous cependant, au premier aspect, ne révoltent pas également le bon sens et la morale. Disons-le même, quelques-uns de nos modernes réformateurs, amis sincères de l'humanité, et croyant de bonne foi aux rêves de félicité qu'ils enfantent pour elle, ont dans leur langage quelque chose de singulièrement séduisant pour les âmes simples et généreuses. Comme les anciens sophistes d'Alexandrie qui mêlaient dans leur enseignement la langue de Platon et celle de l'Evangile, ils empruntent au christianisme une partie

de ses dogmes et de ses préceptes, n'aspirant, disent-ils, qu'à les compléter pour en mieux assurer le règne sur la terre. Dépositaires de la plénitude de la vérité sociale, ce sont eux qui doivent ôter à l'homme le dernier anneau de sa chaîne et faire fructifier ici-bas cette grande doctrine de l'égalité et de la fraternité humaine donnée au monde par Jésus-Christ, mais dont le germe mal fécondé a besoin de recevoir son épanouissement. »

N'est-ce point ce qu'on entend, ce qu'on lit aujourd'hui ? Le style n'y est plus. C'est toute la différence.

« Vous ne me désavouerez pas, Messieurs, si j'ajoute que ces étranges nouveautés font chaque jour des prosélytes, et que bon nombre d'intelligences, sans accepter toute la rigueur des formules des socialistes, sans aller jusqu'au bout de ses aspirations fantastiques, se pénètrent à un certain degré de son esprit, adoptent son langage, et appellent de leurs vœux quelque chose d'inconnu que notre siècle doit réaliser pour le bonheur de l'humanité. On proteste fort sincèrement contre les extravagances de quelques-uns des novateurs les plus téméraires; mais on exagère en même temps les maux invétérés de l'ordre social, l'exploitation de l'homme par l'homme, la révoltante inégalité des fortunes et l'exhérédation séculaire du plus grand nombre des enfants au profit des aînés de la famille. On va chercher dans l'Evangile le solennel anathème : *Væ vobis divitibus!* et on lui donne faussement en ce monde la terrible portée qu'il a pour l'autre. En rappelant sans cesse au pauvre son égalité naturelle avec le riche, en l'entretenant de ses droits sur le superflu de l'opulence, on exalte sa convoitise, on le nourrit de haine et d'orgueil; et c'est par là qu'on l'initie à la pratique du dogme de la fraternité!

» Enfin, il n'est pas jusqu'au texte apostolique : *Et erant illis omnia communia, neque erat quisquam egens inter illos,* que l'on ne tourne contre l'état actuel de la société, que l'on ne donne pour fondement à la cité nouvelle qui devra accueillir, dans son enceinte idéale, tous les hommes devenus frères.

» Et où se disent ces choses ? Est-ce seulement dans quelques clubs ?... »

Les démocrates chrétiens de 48 n'ont vraiment rien laissé à inventer aux démocrates chrétiens d'aujourd'hui.

« Il faut en gémir; il ne faut pas s'en étonner. Comment, dans le clergé même, toutes les têtes auraient-elles été assez fortes de doctrine et d'expérience pour résister à l'ébranlement d'une si prodigieuse révolution ? Comment la lumière du texte évangélique aurait-elle pu luire assez pure à toutes les intelligences, pour qu'aucune ne se laissât égarer par de décevants commentaires ? Comment offrir à de jeunes imaginations le fantôme brillant de l'égalité universelle, sans en séduire au moins quelques-unes ? Comment notre siècle, seul entre tous les siècles, aurait-il eu ce privilège, que de mauvaises doctrines incessamment prêchées ne rencontrassent dans quelques esprits les mauvais instincts qui y correspondent et qui font les schismes et les hérésies ? »

En effet, s'il y a un sujet d'étonnement pour ceux qui savent l'histoire et qui connaissent la nature humaine, c'est que l'entraînement, dans les conditions où il s'est produit de nos jours, ne soit pas plus puissant et la séduction plus générale.

L'auteur de la lettre exhorte ensuite les rédacteurs de l'*Ami de la Religion* à conjurer ce mal, et pour cela à s'appliquer à rétablir les points du dogme obscurcis par l'erreur, expliquer la vérité sociale

telle que le christianisme l'a promulguée à travers les siécles, interpréter le sens légitime des préceptes évangéliques dans leur application à l'organisation des sociétés humaines. « Nulle tâche, dit-il, n'est plus sérieuse et plus pressante. Si les doctrines *démocratiques et sociales,* que tant de bouches suspectes proclament aujourd'hui, venaient à recevoir de la prédication ecclésiastique une sorte de consécration aux yeux des peuples, on ne saurait calculer quelles en seraient les funestes conséquences. Qu'arriverait-il de l'Eglise ? Qu'arriverait-il de la société ? Tous ceux qui me lisent achèveront ici ma pensée. »

M. de Montalembert, après avoir félicité l'*Ami de la Religion* de l'adjonction de nouveaux rédacteurs et l'avoir encouragé à étendre son cadre, disait :

« Toutefois, vous devez le comprendre, ce n'est ni la critique littéraire, ni l'archéologie, ni la philosophie, ni la politique même qui doivent réclamer la première place dans vos préoccupations. Si je ne me trompe, l'*Eglise court aujourd'hui un danger considérable et nouveau, que les écrivains catholiques ont pour mission spéciale de dénoncer, de prévoir et de combattre.*

» La société, chacun le sait, n'a point de pire ennemi aujourd'hui que le socialisme... Si la contagion socialiste allait envahir jusqu'aux enfants de l'Eglise elle-même, si une portion de notre jeunesse catholique avait le malheur d'ouvrir son esprit et son cœur à ces doctrines fallacieuses, c'est alors vraiment que le mal pourrait sembler irréparable et qu'il ne resterait plus qu'à pleurer sur les ruines d'une société condamnée à mourir dans les étreintes d'une incurable anarchie. »

Après avoir énuméré « les témérités des novateurs,

des présomptueux, des utopistes, disons le mot, des fous, » il fait observer que le grand danger de ces folies vient « de l'abus sacrilège et hypocrite que l'on fait de la religion, en mêlant quelques parcelles de la doctrine chrétienne et le nom même de Notre-Seigneur à la prédication de ces erreurs fatales. »

« Pourquoi, demande-t-il dans la seconde lettre, pourquoi faut-il que de telles aberrations aient rencontré parmi nous, non pas certes des complices, mais quelquefois des dupes, et plus souvent encore des instruments involontaires?

» Pourquoi faut-il que des hommes, dont plusieurs sont chers aux catholiques par leurs vertus, leur caractère, leurs talents et leur éloquence, aient cru pouvoir, afin de mieux servir la démocratie, à laquelle ils se sont voués, prêter un concours indirect à la propagation de quelques-unes de ces funestes erreurs (1)? »

Ce que disaient ces dupes, ce que ces instruments involontaires voulaient persuader, ce que M. de Montalembert, comme M. A. T., avaient entendu, c'est ce qui est dit aujourd'hui : « Le christianisme est la démocratie même. » « La République date du calvaire. » « La Révolution française est sortie de

1. Dans *Montalembert, d'après son journal et sa correspondance*, le P. Lecanuet dit : « Quant à la démocratie, Montalembert ne l'aime pas. » A M. Foisset qui déclarait la démocratie belle et désirable, Montalembert répondait : « Où se trouve-t-elle? Pourquoi s'attacher à ce rêve? » Il disait que la démocratie se confondait d'elle-même avec la démagogie. « Les avez-vous jamais vues séparées en France? La démocratie ne finit-elle pas toujours par tomber dans le radicalisme ou le socialisme? La démocratie telle que je la connais est irritable, aveugle, jalouse, sottement égalitaire... Moi je ne redoute pas l'égalité. mais je ne veux pas de l'égalité dans l'abaissement. » Tome II, p. 383.

l'Evangile. » M. de Saint-Bonnet avait lu cette dernière assertion, et il s'écriait : « « Un tel mot, inscrit à l'entrée du christianisme démocratique, donne la clef de l'erreur qui le tapisse jusqu'au fond. Il découvre en même temps le grave péril de l'époque. » Puis il reprenait : « Sortie de l'Evangile? Oui, quant aux mots; quant aux choses, la Révolution française sort de l'orgueil arrivé à maturité par le XVIIIe siècle. » Et enfin : « Ce christianisme démocratique perdra tout s'il prend de la force. Il s'approprierait assez de vérité pour dissimuler toute l'erreur et étouffer définitivement toute la vérité. »

On était alors en 1850. La fièvre révolutionnaire s'apaisait, on en avait vu les dangers. M. de Saint-Bonnet en le constatant disait :

« Si l'on fût parvenu à allier l'esprit révolutionnaire à l'esprit religieux, à marier l'orgueil avec la vérité, c'en était fait à jamais de notre civilisation. Le grand danger a été là. Il faut que Dieu ait mis sa protection spéciale sur la civilisation pour préserver notre clergé de l'erreur la plus glissante, la plus terrible qui fût jamais. Un esprit supérieur, surnaturel, miraculeux, l'Esprit-Saint a pu seul le conduire! Chaque âge a son hérésie; il en naît une à tous les pas que fait le christianisme, car le moi se tient par derrière pour le fausser. Mais ici l'on enlevait le fond même du christianisme, en lui laissant son visage et son nom. L'âme éprouve un frisson... et il faut en ces temps n'admirer qu'une chose : l'inspiration divine de l'Eglise et le bon sens profond de notre humble clergé. »

Puissions-nous avoir la joie de faire la même constatation après la crise actuelle, bien plus étendue et bien plus profonde que celle de 48!

Aujourd'hui, on a pu entendre parler sans trop d'étonnement de « l'esprit nouveau dans l'Eglise (1) » et de « l'évolution de l'Eglise (2) »; on a annoncé sa conversion (3); on a dit qu'elle s'entendrait avec le socialisme, et que cette entente se ferait sur le terrain de la propriété : « Qui sait, a dit M. Naudet, si ce n'est pas précisément sur cette question de la propriété que s'opérera entre les socialistes et les catholiques une réconciliation qui est dans la force des choses, le socialisme n'étant, selon la parole d'un grand évêque américain, que l'Evangile aigri (4)? »

Evangile aigri, le socialisme! Le socialisme serait donc la doctrine du Christ, sauf son aigreur, sauf l'acidité qu'une intempestive opposition lui a fait contracter. Qu'il s'en débarrasse ou qu'on la lui enlève, et il se montrera ce qu'il est : le pur Evangile (5)!

Il faut le dire : les ennemis de l'Eglise ont bien plus que les démocrates chrétiens l'intelligence de la question qui est au fond de la situation actuelle du monde.

Parmi les mauvais livres que publia M. Michelet, il en est un intitulé Nos Fils. « Ce volume, dit M. Edmond Biré, est la *Bible* des républicains, de tous ceux qui savent quelque chose et qui sont les bergers du vulgaire troupeau. C'est pour eux le *Livre* par excellence, le seul. » Que dit-il?

« Besoin est d'examiner, d'approfondir *notre principe*, la foi pour laquelle on combat, *le fond de notre*

1. *Réforme sociale*, 16 septembre 1894.

2. *L'Evolution politique et sociale de l'Eglise*, par Eug. Spuller.

3. *La conversion de l'Eglise*, par M. Paul Desjardins.

4. *L'action sociale des catholiques. Etudes sociales et économiques*, 20 février 1894.

5. « Le socialisme et le christianisme, a-t-on dit encore, sont les deux rayons d'un même soleil ».

vie politique et religieuse. Notre marche sera indécise si cette idée vacille : il nous faut la fixer, bien savoir ce que nous voulons, prendre un parti. »

Ce *fond,* quel est-il? cette *idée politique et religieuse,* quelle est-elle? Le voici :

« PLUS DE PÉCHÉ ORIGINEL. L'enfant naît innocent, et non marqué d'avance par le péché d'Adam. Le mythe impie, barbare, disparaît. A sa place, solidement, se fondent la Justice et l'Humanité. »

Et en regard du dogme chrétien présenté dans ce livre de la façon la plus odieuse, Michelet dresse cet autre dogme :

« *La liberté de l'homme* a été formulée, promulguée souverainement par la Révolution française...

» Donc deux principes en face : le principe chrétien, le principe de 89.

» *Quelle conciliation? aucune.*

» Jamais le pair, l'impair ne se concilieront; jamais le juste avec l'injuste, jamais 89 avec l'hérédité du crime.

» La conséquence est donc que, du berceau, partiront pour la vie *deux routes absolument contraires,* L'éducation sera autre et *tout opposée,* selon qu'on part du vieux ou du nouveau principe. »

C'est ce que Waldeck-Rousseau a dit dans son discours de Toulouse; et ces mots suffisent à donner la raison dernière de tout ce qui, depuis un siécle, a été entrepris contre l'Eglise.

Que font les démocrates chrétiens en assignant au peuple la conquête de la liberté et de l'égalité comme termes de ses efforts? Ils oublient, eux aussi, « notre principe, le fond de notre idée religieuse, la foi pour laquelle nous devons combattre. » Et lorsqu'ils disent vouloir ainsi restaurer « le pur Evangile » et amener le règne de Jésus-Christ, ils prêtent

aux moqueries de ce même Michelet. « Imaginez, dit-il, un centre du réseau des chemins de fer, d'où part le Nord pour Lille, le Midi pour Bordeaux. Quel est le sot qui croit que ces chemins se rejoindront? Ils se tournent le dos. Plus ils vont, plus ils sont étrangers l'un à l'autre. Regardez donc, avant que le départ ne sonne. Choisissez bien votre wagon. »

Le principe de la civilisation chrétienne, c'est l'existence du mal au cœur de l'homme et la nécessité de l'autorité pour le combattre et pour établir le règne de la vertu. Le principe de la civilisation révolutionnaire, c'est l'immaculée conception de l'homme et son droit à la liberté et à l'égalité. Voilà les deux voies, « elles ne sont pas seulement différentes, mais bien deux lignes divergentes qui doivent en s'écartant toujours diverger jusqu'à l'infini. »

Espérer la rencontre, espérer la conciliation, la fusion des deux civilisations, et en attendre la réalisation dans la vie des peuples du « pur évangile » et du règne du Christ, c'est la plus inconcevable des illusions.

Concluons. Si la démocratie chrétienne, ne voulant point tenir compte de la chute originelle, continue à réclamer la liberté, l'égalité et la souveraineté du peuple, elle nous conduira à l'abîme, comme le fait la démocratie sociale, et celle-là plus sûrement que celle-ci, parce qu'en professant la foi chrétienne, elle inspire confiance à ceux pour qui le socialisme, dans sa crudité, est un objet d'horreur. M. Le Play avait raison de dire qu'il n'y a qu'un moyen d'empêcher la France — et nous pouvons ajouter, la société chrétienne — de se perdre, c'est de parler haut et ferme et de montrer ouvert l'abîme où la mènent des gens pleins de bonnes intentions, mais victimes de bien étranges illusions.

Dès qu'on franchit l'enceinte de la théologie, de ses affirmations sur l'homme, on tombe dans le socialisme. Il n'y a point de milieu : l'homme né bon a droit évidemment à la liberté, à l'égalité et à tout ce que l'utopie demande.

Le catéchisme dans les masses, la théologie dans les classes instruites : voilà d'où le salut peut venir; et il ne peut venir que de là.

CHAPITRE XI

FAUT-IL SE LIVRER AU FLOT DÉMOCRATIQUE?

Après ce que nous avons dit, il semble inutile de poser cette question. Cependant l'affirmative se produit si souvent qu'il est nécessaire d'y répondre.

Si la démocratie procède de l'orgueil, si elle repose sur la négation du péché originel, si elle tend à détruire tout cet ordre social qu'a rendu nécessaire la propension naturelle que nous avons pour le mal, comment peut-il se faire que des chrétiens, que des catholiques, que des prêtres puissent se dire démocrates et travailler au progrès, au régne de la démocratie?

Encore une fois, nous n'entendons parler que des démocrates qui, tout en se disant chrétiens, prétendent former une école, l'école de l'égalité et de la liberté, au lieu, — comme Léon XIII n'a cessé de le leur demander, — de borner leur ambition à faire du bien au peuple, à peiner pour l'aider à sortir de sa misère morale et matérielle.

Ils enseignent que la liberté et l'égalité, telles que les présente à l'esprit l'indétermination de ces mots, sont des droits, sont des biens. Par leurs écrits, par leurs discours, ils sèment cette graine démocratique dans la vigne du Seigneur et jusque dans le champ sacerdotal. Accrédités par leur honorabilité et par le côté séduisant que certaines vérités ou apparences de vérités prêtent à leurs erreurs, ils conduisent hors des voies du vrai christianisme ceux qui jamais ne se seraient laissé entraîner par des sectaires déclarés. Ils font miroiter aux yeux des populations les charmes de l'indépendance. Ils donnent carrière à la jalousie contre tout ce qui dépasse le niveau égalitaire, et, pourtant, ils se disent et ils sont chrétiens. Comment expliquer une telle inconséquence?

Ah! c'est qu'ils croient, comme M. de Tocqueville, que l'avenir est à la démocratie, que le mouvement démocratique est irrésistible, qu'il s'empare du monde. Ils voient en cela un dessein providentiel, et ils pensent faire œuvre louable et sainte en secondant ce qu'ils estiment entrer dans les vues de la sagesse divine dans la conduite de l'humanité.

M. de Tocqueville, publiant la douzième édition de son ouvrage : *La Démocratie en Amérique*, annonçait ainsi l'avènement d'un monde nouveau.

« Ce livre a été écrit, il y a quinze ans, sous la préoccupation constante d'une seule pensée : l'avènement prochain, irrésistible, universel, de la démocratie dans le monde. Qu'on le relise, on y rencontrera à chaque page un avertissement solennel qui rappelle que la société change de forme, l'humanité de condition, et que de nouvelles destinées approchent (1). »

1. M. de Tocqueville demande : « Serait-il sage de croire

Il n'est aucun des écrits des démocrates chrétiens où on ne trouve des paroles équivalentes. Tous, à la suite de M. de Tocqueville, ne cessent de dire : « Le développement graduel de l'égalité est un fait providentiel. Il en a les principaux caractères; il est universel, il est durable, il échappe chaque jour à la puissance humaine : tous les événements et tous les hommes ont servi à son développement. »

C'est donc, pour beaucoup de nos démocrates chrétiens, la conviction qu'ils sont appelés à seconder les vues de la Providence qui les a fait s'atteler au char de la démocratie; et c'est en invoquant la volonté de Dieu, manifestée par les événements

---

qu'un mouvement social qui vient de si loin puisse être suspendu par une génération? Pense-t-on qu'après avoir détruit la féodalité et vaincu les rois, la démocratie reculera devant les bourgeois et les riches? S'arrêtera-t-elle maintenant qu'elle est devenue si forte et ses adversaires si faibles? »

Mais le même M. de Tocqueville a dû reconnaître ceci, qui est bien plus vrai encore aujourd'hui qu'en 1832 : « Les instincts de la démocratie portent le peuple à écarter les hommes distingués du pouvoir; un instinct non moins fort porte ceux-ci à s'éloigner de la carrière politique, où il leur est difficile de rester complètement eux-mêmes et de marcher sans s'avilir (ch. XII). »

Là-dessus, M. Le Play dit : « On ne s'explique pas que l'auteur éminent qui a critiqué en ces termes la démocratie, ait pu déclarer qu'un tel ordre de choses est *providentiel*, qu'il doit constituer *partout* un gouvernement *tranquille* et *régulier*. »

Et ailleurs : « Alexis de Tocqueville, en offrant, dans un livre dangereux, à la France, comme modèle, le gouvernement constitué en 1787 aux Etats-Unis, a fait beaucoup de mal, bien qu'il ait lui-même réfuté ses sophismes. Il affirme que le gouvernement exclusif des classes inférieures a produit la grandeur actuelle des Etats-Unis; mais il ne le démontre pas et il prouve même le contraire. Il décrit fort imparfaitement la constitution de ce pays, et il ne mentionne pas l'*influence prépondérante* qu'exerçaient, à l'époque de son voyage en Amérique, les grands propriétaires des Etats du Sud. »

qui s'accomplissent depuis un siècle dans un même sens, qu'ils ont réussi à se faire écouter et à se faire suivre.

« Tous, disait la *Démocratie chrétienne*, dans son numéro de février 1897, tous — qu'ils le blâment ou qu'ils l'approuvent — reconnaissent qu'il existe dans le monde un mouvement démocratique universel. »

Assurément, la démocratie monte et ne cesse de monter depuis 1789, en France et partout, dans l'ancien comme dans le nouveau Monde. Est-ce une raison suffisante pour croire que ce mouvement vient de Dieu et que c'est Dieu qui préside aux progrès de la démocratie? Le paganisme, son aîné, a tout envahi dans les temps qui ont suivi le déluge, à ce point qu'il a fallu une intervention directe et personnelle de Dieu, constamment en exercice, pour défendre de sa contagion le petit peuple hébreu. Les fils d'Abraham étaient-ils autorisés à dire : « Allons, nous aussi, adorer les idoles, comme fait le reste du monde. Car, évidemment, l'idolâtrie étant un fait universel, est chose providentielle? »

La même Revue disait encore en mai 1899 : « Il y a aujourd'hui, dans le monde, un mouvement démocratique universel. Ce mouvement, nous le reconnaissons; ce mouvement, nous le saluons; ce mouvement, nous le favorisons. »

Avant de s'abandonner à une impulsion, si universelle qu'elle soit, si irrésistible qu'elle paraisse, avant surtout de favoriser le mouvement qu'elle imprime, ce qu'il faut considérer, ce n'est point sa puissance et son étendue, mais son caractère, son point de départ et le terme où elle doit conduire.

Quel est le caractère du mouvement démocratique? La démocratie répand-elle dans les foules l'esprit

chrétien, c'est-à-dire l'esprit de devoir, de tempérance, d'abnégation et d'humilité? C'est la première question que doit s'adresser le chrétien et surtout le prêtre avant de la saluer.

D'où vient le mouvement démocratique et à quoi doit-il aboutir? C'est la seconde question qui s'impose avant de dire un mot, avant de faire quoi que ce soit pour le favoriser; car on n'empêche pas un torrent d'aller à l'abîme en se jetant dans ses flots, pas même en redressant son lit.

Le mouvement démocratique ne se rattache-t-il point de très près au mouvement révolutionnaire? Et la Révolution, peut-on nier qu'elle soit satanique, d'origine et d'essence? Ses partisans le clament aujourd'hui plus haut que ses adversaires. Ils ne cessent de la présenter comme l'antagoniste du christianisme résolue à anéantir l'idée chrétienne, à moins que le christianisme ne parvienne à étouffer la Révolution.

S'il en est ainsi, le devoir peut-il être de s'abandonner au mouvement démocratique et de le favoriser? N'est-il pas, au contraire, de s'y opposer de son mieux, quand même, en se mettant à la traverse, on aurait la certitude d'être écrasé (1)? C'est ce qu'ont toujours fait les vrais serviteurs de Dieu, ceux qui, dans les luttes de ce monde, n'ont de regard que pour Lui, n'écoutent que Lui, ne demandant, pour savoir où doit se porter leur parole et leur

1. A M. Fouret qui lui disait :« La démocratie est maîtresse partout; l'avenir est à elle », Montalembert répondit : « Je la subis sans contester la loi sublime par laquelle Dieu se plaît à tirer le bien du mal, mais sans vouloir prendre le mal pour le bien. Je ne sais si le triomphe de la démocratie sera durable, ou si ce torrent dévastateur n'ira pas bientôt se perdre dans les eaux stagnantes du despotisme. Mais quoi qu'il arrive, je ne veux partager ni la honte de sa défaite, ni celle de sa victoire. Je resterai seul, mais *debout*. Le char de la démocratie, du faux pro-

action, que cette seule chose : quel est, quel a été jusqu'ici l'enseignement divin? C'est par là qu'à toutes les époques de troubles et de séductions ils ont été les guides sûrs et les vrais bienfaiteurs de leurs fréres. Ils n'ont point hésité à se porter à l'encontre des courants les plus impétueux; et Dieu, après avoir contemplé du haut du ciel leurs efforts et les avoir soutenus, est intervenu d'une manière plus ou moins sensible et directe pour mettre fin à la lutte, renverser les desseins de Satan et faire rentrer l'humanité dans ses voies.

C'est l'assurance, l'invincible assurance qu'il en sera une fois encore ainsi, que portent au cœur ceux qui, dans ces temps si troublés et si obscurs, ont soin de ne point fermer les yeux aux lumiéres de la foi, et ne cessent de prêter l'oreille aux oracles tant de fois sortis du Vatican.

Que les démocrates sont loin de jouir d'une telle assurance!

M. de Tocqueville, qui sollicitait avec tant d'ardeur ses contemporains de se jeter dans le mouvement démocratique parce qu'il le voyait universel, irrésistible, disait bien que ce mouvement devait aboutir à faire changer la société de forme, et l'humanité de condition, mais il ne se montrait nullement rassuré, il n'avait nullement la certitude que cette condition serait meilleure et cette forme plus parfaite.

En 1850, il faisait cette confidence à Mme la com-

---

grès, de la tyrannie menteuse et impie, est lancé. Ce n'est pas moi qui l'arrêterai. Mais j'aime cent fois mieux d'être écrasé sous ses roues, que de monter derrière, pour servir de laquais, de hérault, ou même de bedeau aux sophistes, aux rhéteurs et aux sabreurs qui le conduisent. » (*Montalembert d'après son journal et sa correspondance*, II, p. 383 et seq.)

tesse de Circourt : « Je confesse humblement (cela peut paraître humiliant pour un homme qui s'est mêlé parfois de faire des prophéties) que je ne vois absolument goutte dans la nuit où nous sommes. Je me vois sans boussole, sans voiles et sans rame, sur une mer dont je n'aperçois nulle part le rivage; et, fatigué de m'agiter en vain, je me couche au fond du bateau et j'attends l'avenir (1). »

Ce sentiment de tristesse et de désespoir est si bien ancré dans nombre d'esprits, depuis que la démocratie régne et triomphe : il est tellement dans l'air qu'on en retrouve l'écho jusque dans les journaux boulevardiers qui, d'ordinaire, traitent de sujets moins graves, dans le *Journal* sous la signature de M. Edmond Haraucourt, sous celle d'un jeune juif socialiste, M. Daniel Halévy, dans les cahiers de *La Quinzaine*. Ce qui faisait dire à M. Edouard Drumont dans un article, intitulé *Leur âge d'or* : « Les utopistes d'autrefois rêvaient des *Atlantides*, des *Salentes*, des *Basiliades*, des *Cités du Soleil*, où les hommes vivaient dans l'harmonie, dans l'abondance, dans la lumière et dans la joie. Ceux d'aujourd'hui nous montrent l'Humanité finissant dans l'orgie, dans la servitude, dans le massacre ou dans la pourriture. »

Tout cela marque bien l'inquiétude de notre société embarquée sur la nef de la démocratie. Elle se sent sans boussole, sans voiles et sans rames, dans la nuit obscure; et, fatiguée de s'agiter en vain, impuissante à se guider, elle s'abandonne, découragée, au flot populaire qui, après les secousses de mille révolutions, l'engagera sur les récifs du communisme pour l'y briser (2).

---

1. *Œuvres et Correspondance inédites*, p. 149.
2. Le journal belge *Le Peuple*, dans son nº du 29 septem-

Cet état d'aveuglement, de découragement et de crainte où la démocratie nous a mis, peut seul expliquer la passivité avec laquelle nous subissons tout, en attendant le naufrage.

« Combien de fois, dit M. de Ribbes, n'avons-nous pas entendu M. Le Play, lorsqu'on l'interrogeait sur ce qu'il pensait du présent et de l'avenir, rappeler la « prophétie » de M. de Tocqueville! (sur l'avénement providentiel et irrésistible de la démocratie). Avec

---

bre 1892, exposait ainsi l'aboutissement du mouvement démocratique :

« Le lendemain de la révolution, les socialistes auront trois grandes tâches :

» 1° Organiser le pouvoir révolutionnaire et pourvoir à sa défense;

» 2° Satisfaire immédiatement les besoins populaires;

» 3° Bouleverser l'ordre capitaliste et poser les bases de l'ordre socialiste.

» Le parti socialiste se trouvera en présence de trois classes avec des intérêts différents, et même opposés, qui sont la classe ouvrière de la grande industrie, la classe paysanne et la classe capitaliste avec son annexe, la petite bourgeoisie industrielle et commerciale.

» La classe ouvrière sera maîtresse dans les villes industrielles, qui deviendront autant de centres révolutionnaires se fédérant, afin de gagner les campagne à la révolution et afin de vaincre la résistance qui s'organisera.

» Dans les villes industrielles, les socialistes auront à s'emparer des pouvoirs locaux, à armer et à organiser militairement les ouvriers : *qui a des armes a du pain*, disait Blanqui.

» *Ils ouvriront les portes des prisons pour lâcher les petits voleurs*, et mettre sous clé les grands voleurs, tels que banquiers, financiers, grands industriels, grands propriétaires, etc.

» On ne leur fera pas de mal, mais on les considérera comme otages, *responsables de la bonne conduite de leur classe.*

» Le pouvoir révolutionnaire se constituera par simple prise de possession, et ce n'est que lorsqu'il sera maître de la situation que les socialistes songeront à faire rectifier leurs actes par le suffrage *dit* universel; on frappera d'incapacité politique tous les ex-capitalistes jusqu'à ce que la partie révolutionnaire soit gagnée. »

l'accent du plus profond chagrin, il demandait s'il fallait s'étonner que les intelligences et les caractères se fussent abaissés, que tout eût fléchi : mœurs, lois, institutions, dans un pays où tant d'hommes politiques, tant d'écrivains et une partie considérable des classes dirigeantes propageaient de telles idées comme chose providentielle et supérieure aux volontés humaines, et la prenaient pour règle de conduite. N'y avait-il pas là une des raisons de l'impuissance de ce pays à se réformer, de l'incroyable résignation avec laquelle il subit toutes les oppressions, de sa soumission passive devant toutes les révoltes ? »

Jamais oppression n'a été plus humiliante, plus avilissante que celle que nous subissons de nos jours ; jamais tyran n'a déclaré plus hautement qu'il voulait débarrasser la société du christianisme, en étouffer dans les âmes jusqu'à la dernière étincelle. Et jamais persécution n'a rencontré pareille résignation. Depuis trente ans, la secte n'a cessé de détruire et d'asservir ; elle n'a rencontré d'autre résistance, dès le principe, que des paroles sans portée, dites uniquement, semble-t-il, pour « sauver la face. » Peu à peu, les voix elles-mêmes se sont éteintes, et c'est dans le silence que se perpètrent les derniers attentats.

Cet abaissement des intelligences et des caractères, M. Le Play n'hésite point à l'imputer à l'envahissement des esprits par les idées démocratiques, à leur propagande non seulement par les hommes politiques qui y sont intéressés, et par les écrivains, disciples de Jean-Jacques, mais encore par une partie des classes dirigeantes.

Celles-ci comme ceux-là ont mis leur espoir de salut dans la lutte électorale, c'est-à-dire dans la sou-

veraineté du peuple en exercice. Que de temps, que d'argent, que d'activité a fait dépenser cette illusion! La dixième partie de tout cela, employé depuis vingt ans à réformer les idées, eût sauvé le pays depuis dix ans. L'effort déployé pour faire élire des candidats met toujours l'idée au second plan s'il ne l'étouffe entièrement et prépare ainsi pour l'avenir des défaites de plus en plus écrasantes. Ce qu'il faudrait, ce serait d'arracher les hommes influents à l'action électorale pour les lancer dans la propagande de la vérité.

Là est la difficulté. Il est aisé de grouper et d'intéresser les masses conservatrices à une action concrète et simple comme le vote. Il faut dépenser beaucoup de talent, de courage et de persévérance pour arriver à faire comprendre à ces mêmes masses qu'elles sont dans l'erreur, et pour leur montrer et leur faire admettre les principes de l'ordre social, en délivrant leur esprit des principes démocratiques.

Sait-on que ces principes nous viennent des Juifs et que c'est sur leur propagande que les Juifs fondent leur espoir de domination sur nous?

Les rabbins réunis dans l'anti-concile de Leipzig, ont déclaré que la propagande des principes de 89 était la plus sûre garantie de l'avenir du judaïsme; et, plus tard, un rabbin allemand, voyant l'esprit démocratique pénétrer partout, s'est écrié : « Nous marchons de conquête en conquête contre ces chrétiens à courte vue... l'avenir est à nous. Nous convertissons en masse et d'une façon inaperçue ». Dans le même temps, un journal algérien, le *Hacophet* (cité par la revue catholique *The Month*) saluait en ces termes le triomphe prochain de la synagogue : « C'est en vain que la tiare lutte contre le spectre de la révolution juive de 1793; elle voudrait en vain se délivrer de l'étreinte de fer du colosse sémitique

qui l'enserre; tous ses efforts sont inutiles. Le danger est imminent et le catholicisme meurt à mesure que le judaïsme pénètre les couches de la société. »

Oui, ce sont les Juifs qui ont fait la Révolution, ils l'ont faite par les francs-maçons, et les francs-maçons par les principes de 89, c'est-à-dire par l'idée démocratique. Et, à mesure que cette idée et ces principes pénètrent les couches de la société chrétienne, ils y tarissent la vie, la vie surnaturelle aussi bien que la vie sociale; et c'est en vain qu'on s'efforcera de lutter à coups de bulletins contre les fils de la Révolution, contre le socialisme, contre l'anarchisme et contre la domination juive, si l'on ne délivre les esprits du dogme de l'immaculée conception de l'homme et de tout ce qui en découle.

CHAPITRE XII

LE FLOT DÉMOCRATIQUE EST EN BAISSE

Le monde du travail se délivre lui-même de la fascination démocratique. On lui a dit que la démocratie c'est le gouvernement du peuple par le peuple, et on lui a mis en mains le bulletin de vote : sceptre de sa souveraineté. Voici soixante ans qu'il le tient, qu'il l'agite et il commence à voir que ce n'est qu'un hochet; il ne gouverne rien, il est plus que jamais sous le joug des lois qui ne lui conviennent point et sous l'arbitraire, le caprice et la rapine des gouvernants et des fonctionnaires.

Quoi de plus dérisoire que la souveraineté du peuple? Il est de toute impossibilité qu'il l'exerce par lui-même. Il se donne donc des représentants, députés ou sénateurs. Pendant les quatre ou neuf années que dure leur mandat, c'est à eux qu'appartient la souveraineté effective. Comment l'exercent-ils? Montesquieu, dans ses *Lettres persanes,* disait déjà : « Il semble que les têtes des plus grands

hommes se perdent lorsqu'elles sont assemblées; et que là où il y a le plus de sages, il y ait aussi moins de sagesse ». Sont-ce même les sages et les grands hommes que le scrutin investit du pouvoir? Il n'y a qu'à voir et à entendre. Mais serait-ce vraiment l'élite de la nation, Montesquieu nous dit ce que deviennent dans ce milieu les meilleurs et l'expérience n'a que trop confirmé ses paroles. Les plus belles intelligences s'épuisent en exercices oratoires absolument vains. « J'ai entendu dans ma carrière, disait un vieux parlementaire, des centaines de discours, il en est peu qui aient changé mon opinion, mais aucun n'a changé mon vote! » C'est qu'en effet les députés se constituent en partis, et dès lors ils votent non selon leur conscience, mais selon l'instinct, ou le mot d'ordre du parti auquel ils appartiennent. Aussi est-il inutile qu'ils entendent les discours et même qu'ils assistent aux séances. Ils confient leurs bulletins à des collègues qui votent pour eux. Tel membre du Parlement dispose ainsi de plus de soixante bulletins. Et c'est à la majorité des voix ainsi exprimées que les lois sont faites (1). « Dans cette manière de faire des lois, disait M. de Bonald, alors qu'on ne connaissait point encore les abus dont nous sommes témoins, la voix d'un sot, plus d'un côté que de l'autre, est l'*ultima ratio populi!* »

1. Il faut citer comme un bel échantillon le vote du Code du travail à la Chambre, une loi, certes, très importante; la séance fut ouverte devant *deux* membres (sur 591) à savoir : le président M. Doumer et le rapporteur du projet de loi M. Ch. Benoist. Le président, après avoir demandé s'il y avait des observations sur le procès-verbal donna la parole au rapporteur du projet de loi. M. Benoist déclara d'abord qu'il priait le président de solliciter de la Chambre une déclaration d'urgence, ce qui supprime une délibération sur deux. M. Doumer interrogea la Chambre, qui, représentée par le seul M. Benoist (le président ne vote pas), vota l'urgence et puis le rap-

Si des représentants on remonte à leurs mandants, que voit-on? Un tiers environ des citoyens ne votent pas; un tiers votent et sont battus; reste un tiers qui figurent le suffrage universel, la volonté nationale.

Prenons comme exemple les dernières élections qui viennent d'avoir lieu.

Aux élections partielles du 7 mars 1909, le nouveau député de Vesoul a réuni 10,554 suffrages sur 25,671 électeurs inscrits; le nouveau député de Saint-Omer, 6,107 suffrages sur 14,555 électeurs; le nouveau député de Clermont-Ferrand, 8,317 suffrages sur 20,867 électeurs; le nouveau député de Lyon, 4,513 voix sur 13,587 votants.

M. Etienne Flandin parlant à la Chambre, en faveur de la réforme électorale, a invoqué ces chiffres :

En 1876, les élus ont obtenu 4,458,584 voix et 5,422,283 voix exprimées par un vote n'ont pas été représentées.

En 1877, 5,059,106 voix représentées, 5,048,551 non représentées.

En 1881, 4,567,052 voix représentées, 5,600,000 non représentées.

En 1885, 4,042,964 voix représentées, 6,000,000 non représentées.

---

porteur se mit à lire le projet de loi devant le vide de salle. Lorsque la lecture se termina, ce qui prit environ 40 minutes, il y avait dans la salle de 30 à 40 députés, lesquels votèrent définitivement la loi. Pas un ne l'avait entendu lire en entier et combien avaient jeté les yeux sur le rapport? Bien entendu on peut lire à l'*Officiel* le nom de plusieurs centaines de votants.

C'est ainsi que les choses se passent, par où l'on peut voir que le régime parlementaire tel qu'il se pratique chez nous est un régime absolument sérieux et qui offre les plus grandes garanties.

En 1889, 4,526,089 voix représentées, 5,800,000 non représentées.

En 1893, 4,513,511 voix représentées, 5,930,000 non représentées.

En 1898, 4,906,000 voix représentées, 5,633,000 non représentées.

En 1902, 5,159,000 voix représentées, 5,818,000 non représentées.

En 1906, 5,209,606 voix représentées, 6,383,852 non représentées.

A chaque consultation du suffrage universel, le nombre des voix non représentées *dépasse sensiblement* le chiffre des voix obtenues par les élus.

Pour l'ensemble des élections qui ont eu lieu de 1876 à 1906, la moyenne des voix représentées est de 45,1 % (1).

« Alors, demandait le candide M. Flandin, que devient le principe inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme, en vertu duquel la loi devrait être l'expression de la volonté générale ? »

La volonté générale ! Des lois d'une importance capitale ont été votées à quelques voix seulement d'une majorité qui ne représente donc que la moitié de la Chambre et seulement 15 à 20 pour cent de la nation. Telle loi d'une conséquence infinie a été votée par des « représentants du peuple » qui réunissaient au total moins de deux millions de voix sur onze millions de citoyens.

Et voici qui vient légitimer encore davantage les

1. Aux élections partielles, car le zèle civique est moins échauffé, la proportion descend à 35 ou même à 30 %. Et même ces 35 % ne sont obtenus qu'avec l'appoint des fonctionnaires au nombre d'environ 900.000, sur lesquels — déduction faite des officiers et des femmes — six cent mille apportent au régime leurs voix et celles de leurs parents.

qualifications de mensonge et de comédie données à l'exercice de la souveraineté populaire.

Telle circonscription (Barcelonnette) nomme un député pour 3,443 électeurs, tel autre, Nantes, 3e, un député pour 37,018 électeurs.

M. Boudenot, sénatéur, a exposé à la session d'avril 1909 du Conseil général du Pas-de-Calais que 7,910,000 habitants, pris dans le Midi, d'un côté, et de l'autre le même nombre d'habitants dans le Nord, sont ainsi partagés :

Le groupe du Midi a 71 sénateurs et 131 députés, soit 202 représentants.

Le groupe du Nord a 49 sénateurs et 107 députés, soit 156 représentants.

Ainsi, un Français, suivant qu'il est au Nord ou au Midi, qu'il habite tel ou tel arrondissement, telle ou telle circonscription, vaut deux, trois fois plus ou moins comme citoyen, comme électeur, comme « fraction de souverain. »

Le peuple commence à comprendre qu'il est berné. Il voit d'ailleurs que ses « représentants » ne se soucient nullement de faire ses affaires, mais les leurs. Une fois élu, la préoccupation du parlementaire est de rentrer dans ses frais d'élection, d'arroser sa circonscription pour conserver le mandat, de vivre la vie large et d'économiser quelques mille francs sur les quinze mille d'indemnité, ou quelques centaines de mille sur les tripotages de la marine et autres chapitres de tous les gros budgets.

Quoi d'étonnant? vu la nature déchue, il était impossible que le suffrage universel aboutît à autre chose. Thomas Carlyle, estimé le plus grand Anglais qui ait paru depuis Shakespaere dans *Pamphlets des derniers jours,* dit : « La démocratie est pour toujours impossible ». Et il ajoute : « Historiquement

parlant, je ne pense pas qu'il y ait eu de nation qui ait subsisté à l'état démocratique. On nous a beaucoup parlé des républiques antiques, du Démos et du Populus. Mais il est à présent à peu près admis que cela ne signifie rien en l'espèce. Jamais, dans les temps anciens, une république à suffrage universel, ou une république à suffrage général, voire quelque république à suffrage très restreint ne se fonda ou ne tenta de se fonder. Lorsque la masse de la population était composée d'esclaves, et que les votants étaient uniquement une sorte de *rois*, des hommes nés pour gouverner les autres; lorsque les votants étaient de réels *aristocrates* ou de dociles clients de ceux-ci, alors sans doute, le vote, le désordonné pêle-mêle des intrigues pouvait, sans immédiate destruction, ou le besoin d'un Cavaignac intervenant avec des canons pour nettoyer les rues, suivre son cours. »

Mais ce n'est point notre cas. Aussi tout le monde s'attend à ce que l'état actuel aboutisse à une crise épouvantable.

Les bons esprits, même dans la masse du peuple, se demandent s'il n'y a point, que la crise ait lieu ou n'ait pas lieu, à chercher autre chose.

Déjà en 1865, le comte de Chambord commençait sa lettre sur les ouvriers par ces paroles (20 avril) : « L'opinion publique a le pressentiment d'une crise prochaine. Les ouvriers le partagent et l'expression de leurs vœux, après l'exposition de Londres, suffit pour nous en convaincre. » Il la terminait ainsi : « Qui ne voit d'ailleurs que la constitution volontaire et réglée de corporations libres deviendrait un des éléments les plus puissants de l'ordre et de l'harmonie sociale, et que ces corporations pourraient entrer dans l'organisation de la commune et dans

les bases de l'électorat et du suffrage? Considération qui touche un des points les plus graves de la politique de l'avenir. »

Nombre de Français ont aujourd'hui la même pensée, et cela, dans la classe ouvrière plus peut-être qu'ailleurs. Ce qui le démontre, c'est la tendance, on peut dire universelle, à créer des syndicats.

Que sont les syndicats? Des groupes qui se forment, qui s'organisent, qui cherchent à se constituer en corps vivant.

Rien de plus opposé à l'idée démocratique. La démocratie ne veut aucun intermédiaire entre l'Etat et l'individu. Disciple de Jean-Jacques Rousseau, l'Asblée constituante, par sa loi du 17 juin 1791, décréta « l'anéantissement de toutes espèces de corporations de citoyens du même état et profession » et déclara que cet anéantissement était une des bases de la Constitution démocratique que la France venait de se donner. L'esprit corporatif persista néanmoins dans le monde ouvrier malgré les entraves de la loi et les persécutions policières. Le code Napoléon vint surenchérir sur la loi Le Chapelier; les ouvriers n'en continuèrent pas moins à s'entendre et à se grouper. Le mouvement devint si fort qu'il contraignit le pouvoir impérial à concéder en 1864 le droit de coalition; et en 1884, le pouvoir républicain dut accorder le droit d'association.

La classe ouvrière ne sera pas en paix si longtemps que le droit d'association ne sera pas devenu le droit de corporation, c'est-à-dire d'association ayant un être complet, une vie propre avec propriété commune (1).

1. Il n'y a véritablement corporation que par l'existence du patrimoine commun. Un patrimoine corporatif, créé non par l'épargne ouvrière, mais fourni par la production, et garantissant le salarié contre les risques du chômage,

On sait la campagne menée, d'une part, par M. Pierre Biétry et d'autre part par M. Georges Deherme. M. Emile Pouget, qui est le cerveau de la Confédération générale du Travail, n'hésite pas à souligner, lui aussi, l'opposition du syndicalisme et du démocratisme. « Il n'y a pas possibilité d'accord entre les deux doctrines », s'écrie-t-il; « syndicalisme et démocratisme sont deux pôles opposés qui s'excluent et se neutralisent. » Et plus loin : « Le démocratisme est une superfétation sociale, une excroissance parasitaire et extérieure, tandis que le syndicalisme est la manifestation logique d'un accroissement de vie (1). » Qu'un praticien syndicaliste en soit arrivé à faire cette constatation, voilà un indice grave du mouvement d'idées qui se fait dans le peuple.

Il n'est point seul.

M. Hubert Lagardelle (2) observe que la société démocratique considère, non pas les hommes réels de la vie pratique : ouvriers, capitalistes, propriétaires fonciers, etc., mais un type d'homme abstrait, dépouillé de toutes les qualités concrètes et qui est le même à tous les degrés de l'ordre social : le citoyen, les citoyens, valeurs identiques qu'il n'y a plus qu'à additionner, et dont le *nombre fait la loi* (3). C'est sur cette poussière d'hommes que l'Etat établit sa dictature. Il a divisé pour régner. Le citoyen est roi sans doute, mais c'est un roi débile. Relégué dans son isolement, sa faiblesse légitime

---

de la maladie et de l'invalidité, est ce qu'il y a de plus efficace pour rendre sensible aux ouvriers la réalité du lien professionnel.

1. Emile Pouget, *Le syndicat.*

2. Les caractères généraux du syndicalisme. (*Le mouvement socialiste*, n° 199.)

3. Il est curieux de constater que les syndicalistes se rencontrent ici avec le *Syllabus* de Pie IX.

e protège. Mais entre l'individu et l'Etat, il y a ın grand vide qui les empêche de communiquer lirectement. Il faut des intermédiaires : dans la dénocratie, ce sont les partis. Ils se substituent au itoyen, agissant en son lieu et place, sont ses « reırésentants » chargés de dégager la volonté populaire :t de l'exprimer.

Nous avons vu comment ils la dégagent et l'exıriment.

« C'est ce principe d'*action indirecte* de la démoıratie (par les partis), continue M. Hubert Lagardelle ıue le syndicalisme dénonce comme corrupteur de a personnalité humaine. Le mécanisme représentatif uppose, par définition, que le citoyen est impuisant. Il est impuissant parce qu'il est incompétent. :t il est incompétent, par cela même qu'il est un ersonnage abstrait, détaché des conditions réelles e la vie, ayant à se prononcer, non pas sur des ıroblèmes qui tombent sous ses sens et font la natière de son existence, mais sur cet ensemble de uestions vagues qu'on désigne sous le nom d' « inérêt général » et qu'il ignore. Il lui faut donc se aire suppléer par un mandataire compétent, et, nouıeau paradoxe, c'est à lui, qui est l'incompétence ıême, à choisir la compétence.

» Ce choix accompli, il reste inerte. Il a délégué on pouvoir : il n'a plus rien à faire qu'à attenre. C'est la paresse obligatoire. Ce roi débile est n même temps un roi fainéant. Nul sentiment de esponsabilité, nulle notion de l'effort, nul appel aux ɔrces vives de l'individu ! Rien, ou si peu que rien : e geste facile de l'électeur, une fois tous les quatre ns. Inertie qui s'aggrave de la démoralisation. Que eut-il sortir des marchandages, des ruses, des dulicités de la « politique » vulgaire, sinon un effroya-

ble abaissement des caractères? Les rivalités des partis ne sont que des courses déchaînées de clientèles avides des prébendes et des sinécures qu'offre la possession de l'Etat.

« Bassesse et médiocrité, c'est le lot des démocraties. »

Ce réquisitoire contre la démocratie n'est-il pas caractéristique sous la plume d'un révolutionnaire. Les idées qui y sont exprimées deviennent communes.

Dans les deux premières brochures d'une série publiées par la *Confédération générale du travail:* 1° les bases du syndicalisme; 2° le syndicat, nous lisons :

« Il n'est pas vrai, selon que l'enseignait Jean-Jacques Rousseau, *théoricien de la servitude démocratique,* qu'antérieurement à leur réunion en société les hommes aient vécu à « l'état de nature » et n'en aient pu sortir qu'en abdiquant, par *contrat social,* une partie de leurs droits naturels. Ces billevesées, aujourd'hui démodées, étaient très en honneur à la fin du XVIIIe siècle. C'est elles qui ont inspiré les bourgeois révolutionnaires de 1789-93, et elles continuent à être le fondement du droit juridique et des institutions qui nous étreignent...

« *Dans un milieu démocratique, l'électeur ne peut user de sa volonté que pour un acte d'abdication... l'élection implique que l'élu a reçu de son directeur un blanc-seing qui lui permet de décider et d'agir à sa guise, sur tout et pour tout... Si des tares se constatent dans les groupements corporatifs, c'est parce que la masse syndiquée,* ENCORE IMPRÉGNÉE DE DÉMOCRATISME, *a implanté dans le milieu syndical les erreurs politiciennes dont elle a été trop longtemps saturée...* il n'y a pas possibilité d'accord

entre les deux doctrines : SYNDICALISME ET DÉMOCRATISME SONT DEUX PÔLES OPPOSÉS QUI S'EXCLUENT ET SE NEUTRALISENT. »

M. G. Sorel vient de publier un livre sous ce titre : *Les illusions du progrès*. Après avoir dit que M. Ostrogorski, par ses longues et patientes enquêtes, a démontré que le pouvoir, dans les démocraties, est entre les mains de groupes organisés, de comités, d'associations, d'oligarchies qui vivent de la politique, qui brassent les élections, disposent du budget, accaparent les fonctions publiques, et forment une classe parasitaire, sans cesse grossissante de fonctionnaires rongeurs, extrêmement nuisible à la société et aux classes ouvriéres en particulier, il conclut que l'œuvre la plus urgente et la plus salubre, c'est de soustraire le peuple ouvrier à la doctrine de la démocratie, à son influence, et, en la démasquant, de la dépouiller de toute considération et de tout prestige.

D'après M. Sorel, la classe ouvrière, la classe qui monte, serait perdue, gâtée pour toujours, vouée à la pire servitude, si elle ne parvenait pas à s'affranchir de cette dégradante tutelle, si elle se laissait empoisonner par des doctrines que les intellectuels de la démocratie ont recueillies dans la fange dorée du dix-huitiéme siècle et qu'ils exploitent à leur profit. Déjà le prolétariat a trouvé dans le Syndicat, comme la bourgeoisie de 1815 dans le Parlement, son institution spécifique. Par la pensée comme par l'action, il doit briser tout lien avec l'enseignement et la légalité démocratiques. « C'EST UN EXCELLENT SIGNE QUE L'OPPOSITION DE MOTS ENTRE DÉMOCRATIE ET SYNDICALISME, SOIT AUJOURD'HUI COURANTE. »

On comprend l'importance de cette constatation.

Mais la secte veille et s'efforce de corrompre ce mouvement régénérateur.

Le prolétariat a besoin d'un état, d'un état assuré, c'est ce qu'il voit, c'est ce qu'il cherche d'instinct. Il ne peut y arriver que par le rétablissement de corporations, avec les modifications que les temps actuels demandent. Mais la secte s'efforce de submerger l'idée professionnelle dans l'idée de classe, et de faire perdre ainsi de vue aux travailleurs la portée et la raison d'être du syndicalisme pour les maintenir dans l'état de guerre civile. La corporation n'est possible que par le libre accord des chefs d'industrie et des ouvriers, la secte s'emploie à entretenir sourdement les défiances, les jalousies et les haines.

Un écrivain révolutionnaire, M. Emile Janvion, vient de faire, en quelques articles de la *Guerre Sociale* et de la *Voix du Peuple*, des révélations qui ont produit une impression pénible dans les milieux ouvriers : il a appris à tous ce dont quelques-uns se doutaient confusément, qu'un grand nombre de secrétaires de syndicats et notamment le secrétaire de l'Union des Syndicats de la Seine, étaient affiliés à des loges maçonniques ou demandaient leur affiliation. Par ce moyen, la franc-maçonnerie espère faire avorter le mouvement syndicaliste ou le faire servir à ses fins. Cette intervention de la franc-maçonnerie préoccupe sérieusement ceux des ouvriers qui voient dans le syndicalisme le moyen d'arracher le prolétariat à sa condition précaire et par là misérable, et de l'encadrer dans la cité. Car c'est à cela que doit aboutir le mouvement professionnel.

Autrefois, la corporation se gouvernait elle-même par des chefs appelés jurés qui, élus au suffrage universel, pendant deux ans, trois ans, la régis-

saient, maîtres et ouvriers réunis étaient ordinairement choisis, moitié parmi les maîtres, moitié parmi les ouvriers. La plupart du temps elle possédait des immeubles et des champs; elle était en outre, propriétaire dss métiers; elle recevait des dons et des legs. Absolument maîtresse chez elle, elle réglait les heures de travail d'après les besoins des corps de métiers; elle les mesurait toujours avec beaucoup de sagesse.

Habitués depuis des siécles au gouvernement d'eux-mêmes, puisant dans le privilège de s'administrer, de se rendre la justice, des sentiments d'ordre et de hiérarchie, les corporations ont été à même de sauver la France dans les guerres sociales du XVIe siècle. Elles pourraient le faire encore si elles étaient sagement organisées et si elles pouvaient devenir ainsi des unités politiques.

Lorsqu'elles seront constituées et organisées, fourniront-elles dans l'organisation politique une représentation des droits et des intérêts professionnels purement consultative, comme le sont, à l'heure actuelle, les chambres de commerce? Ou bien rempliront-elles un rôle semblable à celui dévolu aujourd'hui au Sénat, élu lui aussi, sur le principe de la représentation du corps? C'est ce qu'indiqueront au législateur les circonstances au milieu desquelles elles renaîtront.

Dans une de ses lettres à Montalembert, Lacordaire écrivait : « Comment sauverons-nous la société? En l'organisant chrétiennement, c'est-à-dire « par la restitution de son rang social à l'Eglise catholique, par un système de corporations qui enchaînera toutes les classes dans les droits et les devoirs d'une communauté forte, de telle manière que nulle n'existe sans lui. L'Individu et l'Etat, voilà tout ce qui sub-

siste, c'est-à-dire l'anarchie et le despotisme. To notre effort donc, et le but est possible, tout not effort doit être de reconstituer la famille, la corpor tion, l'Eglise (1) ».

---

1. Voir sur toute cette question, le beau livre de M. marquis de La-Tour-du-Pin : *Vers un ordre social ch tien.*

DEUXIÈME PARTIE

VÉRITÉS ET ERREURS D'ORDRE SECONDAIRE

CHAPITRE XIII

LE CAPITAL

Il ne suffit point de faire rentrer la vérité théoloque dans les âmes pour rétablir dans la société l'ordre troublé par les démocrates : il faut aussi y restaurer la vérité économique.

La vérité économique découle d'ailleurs de la vérité catholique sur la nature de l'homme, sur sa déchéance et sur ses fins dernières.

Les économistes n'ont étudié la société que dans son rapport avec le monde qu'elle doit traverser. Ils ne l'ont point considérée dans son rapport avec l'infini où elle doit mener les âmes. De là l'impasse où ils ont conduit le monde du travail. Ils ont bien vu que la richesse repose sur la production et la production sur le capital; ils devaient aller plus loin, et voir que le capital repose sur la vertu, et la vertu sur la Foi (1).

C'est pour avoir méconnu ces deux derniers points

1. M. de Coux, qu'on peut regarder comme le fondateur de l'économie sociale catholique, attaque vivement les économistes libéraux, Smith, Say. Il leur reproche,

que l'économique a donné naissance au paupérisme. Le paupérisme a engendré le socialisme, qui met sur les lèvres du pauvre les paroles que La Harpe avait saisies sur celles des Jacobins :

« Tout appartient à ceux qui n'ont rien, dès qu'ils sont les plus forts. Nous l'avons été, et nous avons tout pris, en massacrant tous ceux qui possédaient : C'EST LA VRAIE DÉMOCRATIE. Qu'on nous laisse faire encore, et nous recommencerons à piller et à massacrer, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que nous en France, et que tout soit à nous (1). »

Des faits, les faits infiniment redoutables que présagent ces paroles, vont se charger de prouver que tout ordre économique qui n'a pas pris pour base la vertu, et pour fondement plus profond la foi, quelque brillant qu'il puisse paraître d'abord, ne peut manquer de s'écrouler et d'entraîner tout après lui.

On comprendra alors, comme dit M. Blanc de Saint-Bonnet, la nécessité de remettre l'esprit à la place de la chair, l'humilité à la place du luxe, le champ à la place de la banque, le capital à la place du paupérisme. En un mot, on comprendra la nécessité d'arracher de notre système économique comme de nos mœurs l'ulcère de la Renaissance.

C'est elle qui a ramené partout la nature à la place de Dieu; partout, par conséquent, l'appétit qui veut jouir et qui consomme à la place de la vertu qui s'abstient.

---

et avec raison, de s'occuper de la richesse et des moyens de la produire en négligeant l'homme. Il définit leur système : « la théologie des intérêts matériels... une sorte de physiologie sociale étrangère à toute croyance et limitée par cela même aux seules combinaisons qui se résolvent en écus. »

1. *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire*, par Jean-François La Harpe, seconde édition revue et corrigée par l'auteur. Tournay, An V, 1796.

Les chapitres qui vont suivre démontreront que la science économique qui rend les peuples heureux et prospères est celle qui s'établit sur la base que le christianisme lui a donnée : le détachement des plaisirs d'ici-bas. Au lieu de crier aux pourvoyeurs des concupiscences de la chair et de l'orgueil : *affer, affer,* elle répète, mais avec plus d'autorité, la maxime des austères philosophes de l'antiquité : *Contine, abstine,* apprends à te contenir et à t'abstenir. »

Ce devoir, cette nécessité de se contenir et de s'abstenir résulte tout d'abord de la vraie notion du capital.

Nombre de ceux qui se croient ou se disent les amis du peuple, après l'avoir invité à ouvrir les yeux sur les richesses que le monde possède actuellement, lui parlent comme si elles avaient été *données* au genre humain par Dieu ou par la nature, selon que le discoureur croit à la création ou s'imagine que le monde s'est fait de lui-même.

« La nature », lit-on communément dans les publications socialistes — et dans celles des démocrates qui partent également de ce faux supposé pour émettre les mêmes prétentions injustes, « Dieu » a placé l'homme au milieu des richesses de la terre. »

« Les richesses étant données par la nature, tous les hommes n'ont-ils pas un droit égal au sol et à ses produits comme à la lumière et à l'air? »

Et comme ils voient les biens de ce monde répartis inégalement entre les hommes, ils en accusent la société : « L'homme naît riche et les institutions sociales l'enferment dans la faim. ». Partant de ce principe que tout, de par la nature, appartient à tous, ils demandent pourquoi les immenses richesses, accu-

mulées aujourd'hui sur la terre, sont aux mains de celui-ci et de celui-là, tandis que cet autre n'a rien ou si peu que rien! Il y a là une iniquité, ajoutent-ils, il faut la faire disparaître, pour que la justice puisse enfin régner sur la terre, par l'égal partage des biens, disent les socialistes, par une équitable répartition, disent les démocrates modérés ou même se disant chrétiens.

Les uns et les autres sont les disciples de Jean-Jacques Rousseau : « Le premier qui, ayant clos un terrain, s'avisa de dire : « Ceci est à moi » et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres et d'horreurs n'eût point épargné au genre humain celui qui, arrachant la pierre ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet importun : Vous êtes perdus si vous oubliez que *les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne.* »

Nous ne prétendons certes point que les détenteurs actuels des richesses de ce monde soient tous légitimes possesseurs de tous leurs biens. Il y a toujours eu des voleurs, et de nos jours le vol est organisé en grand.

Nous ne dirons pas non plus que le régime de la propriété, tel que l'a voulu le code civil de Napoléon, soit le meilleur, le plus favorable au développement des familles, à la prospérité de l'Etat et au progrès de la civilisation. Il n'est aucun sociologue qui ne sache combien il a été funeste à la France, et combien le Pape Pie VII, à son retour à Rome, eut raison d'en débarrasser son peuple.

Mais nous n'anathématisons point pour cela le capital. Nous dirons au contraire que le capital est la base nécessaire de toute civilisation, qu'il n'y a

point de capital sans propriété, point de propriété, — nous ne disons pas possession, — sans vertus, et que les vertus qui créent le capital sont commandées d'abord par l'Auteur de notre nature, puis par l'état de déchéance où nous a mis la faute de notre premier père.

Qu'est-ce donc que le capital (1)?

Beaucoup de ceux qui déclament contre lui, n'entendent par ce mot que l'argent productif d'intérêts. De là les récriminations contre ce parasite qui prend une partie du fruit du travail, qui ravit à l'ouvrier le dû de son labeur. On ne peut se faire du capital une idée plus bornée. Le capital n'est point seulement l'argent placé, mais les richesses de toute nature que le travail de l'homme a produites et amas-

---

1. La plupart des idées qui seront exposées ici sont tirées des ouvrages de M. Blanc de Saint-Bonnet, particulièrement du second en date : *La Restauration française.*

M. Blanc de Saint-Bonnet a consacré toute sa vie à l'étude des questions qui se présentent aujourd'hui d'une manière si pressante aux méditations de tous ceux qu'inquiète l'avenir de la société.

Après la publication de celui de ses ouvrages qui a pour titre La Restauration française, M. de Montalembert lui écrivit : « Ce livre a élevé à la plus haute puissance de mon âme tous les sentiments que m'avait inspirés votre précédente publication La Douleur. Je n'hésite pas à déclarer ce livre *le plus franc, le plus fort* et *le plus plein* qui ait paru depuis le comte de Maistre. Je partage toutes vos convictions, toutes vos appréhensions, toutes vos répugnances; j'adhère pleinement à la plupart de vos jugements. Mais ce que j'apprécie le plus en vous, c'est votre courage; seul jusqu'à présent, vous avez osé dire toute la vérité... Tant qu'on n'aura pas réussi à confondre dans une réprobation commune la Révolution et la Démocratie; tant qu'on n'aura pas reconnu que le *dogme de* l'égalité n'est autre chose que la consécration impie et monstrueuse de l'orgueil, le salut sera impossible. »

M. de Saint-Bonnet avait en effet fait preuve de courage en venant dire, en 1850 :

« La démocratie triomphe et je viens combattre la dé-

sées depuis la création, à commencer par la première de toutes, la terre végétale.

C'est qu'en effet la terre végétale elle-même est de création humaine; et c'est un faux supposé, source de toute l'erreur démocratique, de dire qu'elle a été donnée au genre humain par Dieu ou par la nature. Elle est de création humaine, et par conséquent elle appartient légitimement à celui qui l'a faite ou à ceux qui lui ont succédé dans ses droits.

---

mocratie. Les aristocraties sont repoussées, et je viens dire que ce sont elles qui ont créé les nations. Les dogmes sont rejetés, et je viens dire que ce sont les dogmes qui ont créé les aristocraties et le capital, ces deux colonnes de toute civilisation. L'industrie, les banques, le crédit, les emprunts sont proclamés, et je viens dire qu'ils ruinent les peuples. »

L'*Univers*, plein de la même admiration que M. de Montalembert, consacra à cet ouvrage trois Premier-Paris (1er, 12 et 14 mai 1851). Il débutait par ces mots : « Nous nous retrouvons tout entier dans ce livre sorti d'une âme vraiment catholique! En lisant ces fortes pages, en admirant la lumière qu'elles envoient au fond de toutes les erreurs, nous nous disons : QUEL MALHEUR QU'ON NE VEUILLE NI VOIR NI ENTENDRE! »

Les quatre principaux ouvrages de M. de Saint-Bonnet, publiés à dix ans environ d'intervalle l'un de l'autre, roulent sur le même sujet que l'auteur creusa de plus en plus profondément, jusqu'à la fin de ses jours.

Nous venons de nommer LA DOULEUR et LA RESTAURATION FRANÇAISE; les deux autres ont pour titre L'INFAILLIBILITÉ et LA LÉGITIMITÉ. *La Restauration française* fut publiée en 1850, *L'Infaillibilité* en 1861, *La Légitimité* en 1872; l'un après la Révolution de 1848, l'autre après la déclaration de guerre à l'Italie, qui devait amener la chute du pouvoir temporel; le troisième après nos désastres. *La Douleur* n'est pour ainsi dire que la préface des ouvrages qui suivirent.

M. de Saint-Bonnet ne prend point les mots Douleur, Restauration, Infaillibilité, Légitimité, dans le sens spécial et restreint qu'ils ont dans le langage ordinaire et dans les polémiques politiques et religieuses, mais dans leur plus large acception, et ses quatre livres ne sont que le développement des grandes idées que ces mots condensent.

Aprés la chute, l'homme se trouva *nu* sur la terre *aride*. Voilà ce que nous disent les Saintes Ecritures, ce dont l'histoire nous fournit des preuves palpables, ce que nous pouvons voir encore partout où l'homme n'a point porté son travail et ses sueurs.

Notre sol de France, aujourd'hui si riche, n'était point, à la venue de Notre-Seigneur, ce qu'il est aujourd'hui. Pour le faire arriver à être ce que nous le voyons, les moines ont commencé par le défricher. Et déjà avant eux, le Gaulois avait dû le travailler pour le mettre au point où les moines le trouvèrent.

Le globe terrestre sortit aride et sauvage du refroidissement géologique. Lorsque les eaux eurent ameubli la pierre, Dieu y jeta les semences, et lorsque les forêts qui en naquirent eurent rendu la terre susceptible de labeur, Dieu créa l'homme « pour la cultiver. »

Il lui donna un jardin, un paradis, où tout était déjà fait, où les végétaux les plus précieux donnaient les fruits les plus savoureux et les plus nourrissants. Adam était néanmoins chargé d'en entretenir la fécondité : *Posuit eum in paradiso ut operaretur et custodiret illum.* Mais le paradis n'était qu'un coin du globe. Nos premiers parents s'en firent chasser par leur péché, et ils ne virent plus devant eux qu'une terre, non seulement stérile, mais maudite et rebelle à leurs efforts, *maledicta in opere tuo.*

Pour triompher de son aridité, pour faire du sable une terre, et d'une terre cultivable une terre végétale, l'homme dut, durant un long temps, l'arroser de ses sueurs. Elle n'existe point encore partout cette terre végétale, source de toutes les richesses; elle n'est point dans la même mesure, elle n'a point la même fertilité partout où elle est; et elle a disparu de contrées qui en avaient abondamment. Elle suit

l'homme. Là où il arrive avec son courage, elle répond à son appel; elle se retire s'il l'abandonne ou si le courage de la travailler lui fait défaut.

Mais, l'amener, l'épaissir, la rendre féconde, n'est point l'affaire d'un jour ni de peu de vertu.

L'homme déchu est naturellement paresseux, et sa paresse le rend d'autant plus rebelle au travail qu'elle trouve la nature plus ingrate à ses efforts. La faim le fait sortir de son inertie; cette faim apaisée, s'il prête l'oreille au cri de sa nature, il retombe dans son indolence. S'il se fût toujours écouté, l'homme se trouverait encore dans l'indigence des premiers jours. Le premier capital a été créé par celui qui, faisant taire sa faim, a mis en réserve un couple des animaux que sa chasse venait de lui livrer, en a tiré un troupeau, et, par lui, a pu engraisser le coin de terre sur lequel il se trouvait. Peu à peu, les ronces dont le sol était couvert se sont transformées et ont donné des fruits plus savoureux; les troupeaux se sont accrus, les espèces domestiques se sont multipliées, la terre végétale s'est étendue, s'est épaissie, permettant une profonde culture. En même temps, l'outillage se perfectionnait et s'accroissait. Les silex que l'homme avait ramassés pour donner plus de puissance à ses doigts faisaient place aux instruments de bronze et de fer. Aujourd'hui, l'outil est devenu machine; et pour le service de la machine, l'homme a successivement dompté les vents et les eaux, la vapeur et l'électricité. Avec cet outillage, il élève ses maisons, bâtit ses villes, construit ses routes, creuse ses canaux, qui d'abord ont réparti les eaux pour la fécondité des terres, puis en ont transporté les produits d'une contrée à une autre. Aux canaux sont venus se surajouter les chemins de fer, munis les uns et les autres, et la mer elle-même,

de ces merveilleux automates qui sillonnent le globe en tout sens pour distribuer à ses habitants les richesses acquises.

Tout cela forme le capital actuel de l'humanité. Donc, la terre végétale et les instruments de travail n'ont pas été donnés à l'homme par la nature, comme l'air et la lumière. Donc l'homme n'a point été placé au milieu des richesses de la terre. Le capital n'était point au commencement ce qu'il est aujourd'hui. Dieu en a fourni les éléments, l'homme l'a formé et développé par son travail; il le conserve par sa modération à en user.

Qu'on s'en rapporte à la Bible, si l'on a la Foi. Et si l'on n'a point la Foi, qu'on s'en rapporte à la science préhistorique et aux annales des peuples, qui nous montrent les premiers hommes se nourrissant de proies, et n'ayant d'autres armes pour s'en emparer, d'autres instruments pour leurs premiers travaux que des silex.

Dieu n'a donné à l'homme, après son péché, que la première mise de fond : l'homme a dû et doit encore tous les jours la faire valoir.

CHAPITRE XIV

LE CAPITAL-SOL, LE CAPITAL-OUTIL, LE CAPITAL-SCIENCE, LE CAPITAL-INSTITUTIONS

La richesse, pur don de la nature, — principe sur lequel les socialistes basent tous leurs raisonnements, — est donc une erreur grossière. Dieu n'en a fourni que les éléments, et il a enjoint à l'homme de les travailler pour en faire sortir sa nourriture d'abord, puis toutes les richesses que les générations humaines ont accumulées depuis la création.

Le capital, c'est donc premièrement un *produit*, deuxièmement un produit *épargné*, troisièmement un produit épargné et *employé* à obtenir d'autres produits.

C'est un produit : le produit du travail. La terre végétale elle-même a cette dignité d'être sortie des mains de l'homme, et d'avoir été fécondée par les sueurs des générations qui l'ont formée, conservée, épaissie et étendue de proche en proche.

C'est un produit épargné : le sauvage tue et dévore

la bête qu'il pourrait domestiquer; et, chez nous, celui qui consomme sur l'heure en alcool, en tabac ou autres inutilités ou nocivités, le salaire qui pourrait être la première assise d'un bien familial, retourne à la misère du sauvage. L'homme ne sort de l'indigence que lorsqu'il commence à mettre un frein à ses appétits et à prévoir l'avenir pour lui et pour les siens (1).

Le produit épargné pour mériter le nom de capital, ne doit point rester oisif; il doit être employé à produire d'autres fruits : d'abord l'outillage, puis — par l'outillage perfectionné sans cesse jusqu'à devenir les merveilleuses machines de nos jours, — des travaux, des œuvres, des objets de jour en jour plus nombreux, plus variés, plus beaux, qui, étant eux-mêmes un capital ajouté aux capitaux antérieurs,

1. Aujourd'hui encore, dans les pays où le christianisme n'a pu faire sentir de près ni de loin sa salutaire influence, règne toujours la même horreur du travail et la même imprévoyance.

Le P. Sajot écrivait le 10 mai 1901, dans les *Missions catholiques* :

« J'avais souvent entendu parler de l'incendie des forêts chez les sauvages. Il nous fut donné, la troisième nuit de notre voyage, de jouir de ce spectacle. Les Laotiens, paresseux et insouciants, ont horreur de la culture, comme du reste de toute sorte de travail. Pour s'éviter de labourer, ils trouvent plus simple d'incendier les arbres et de piquer, après la pluie, le riz dans les cendres. De fait, les premières récoltes sont superbes. Malheureusement, au bout de quelques années, tout l'humus de ce sol trop superficiel, trop mouvant, est entraîné par les pluies, et ce terrain de si bon rapport devient improductif. Aussi, tous les trois ans environ, il faut recommencer la même opération. Ils appellent cela faire du *ray*.

» Donc, la troisième nuit de notre voyage, les sauvages brûlaient une montagne à quelques kilomètres de nous. Il faisait, depuis quelques semaines, un temps magnifique. Le vent du sud-ouest, véritable simoun de l'Extrême-Orient, soufflait avec violence, desséchant tout sur son passage. Aussi, en quelques instants, la montagne ne fut plus

en multiplient la puissance pour de plus grandes merveilles.

La production du capital est donc due au travail, son épargne à la tempérance, qui fait que l'homme s'arrête devant le fruit de son labeur pour ne point le dévorer immédiatement, comme le demande son instinct, sa fécondité à l'intelligence qui sait l'employer à une nouvelle production de richesses.

Le travail et la tempérance nécessaires à la création, à la conservation et au développement du capital, ont été obtenus dans le cours des siècles et sont encore obtenus actuellement par deux moyens bien différents : la contrainte ou la vertu.

Dans l'antiquité, le capital fut formé presque uniquement par la contrainte qu'imposait l'esclavage; dans les temps modernes, il l'est surtout par la vertu que le christianisme sait inspirer.

Durant des milliers d'années, il y eut des hommes, des multitudes d'hommes astreints à un travail incessant et des plus durs — car la nature était plus

---

qu'un immense brasier. C'était beau et effrayant en même temps de voir les flammes se précipiter en tourbillons rougeâtres, cherchant partout des aliments à dévorer. Pendant tout le temps que dura l'incendie, on entendit comme une fusillade stridente se mêlant au hou! hou! du vent à travers les flammes et aux hurlements des bêtes sauvages épouvantées : c'étaient les bambous qui craquaient. On aurait juré qu'il y avait là, embusqués derrière la montagne, 20.000 tirailleurs faisant feu à volonté.

» Cependant, le ciel s'était couvert de nuages. Vers le milieu de la nuit, une pluie abondante vint arrêter l'incendie. Sans jamais avoir lu Mathieu de la Drôme, les sauvages avaient bien prévu cette pluie. Rarement ils se trompent, paraît-il; mais quand cela arrive, le feu gagne de forêt en forêt, passe par-dessus les montagnes, et peut, s'il ne rencontre pas devant lui quelque fleuve assez large pour lui barrer le chemin, ravager d'immenses territoires, ne laissant rien debout : forêts, villages, rizières, tout devient la proie des flammes. Les Laotiens s'en consolent en pensant qu'ils ont de quoi faire du *ray*. »

âpre et l'outillage moins perfectionné, — et à qui l'on ravissait constamment le produit de leur travail. C'était le régime de l'esclavage. L'esclave était attelé comme le bœuf à la charrue, il marchait sous le fouet et ne recevait pour son labeur que la nourriture suffisante à conserver les forces nécessaires à la continuation du travail.

On a tout dit contre ce régime, avec éloquence et avec larmes. On n'a peut-être pas assez considéré qu'il fut une nécessité et une nécessité de premier ordre. L'antiquité, qui était aux origines, avait besoin d'un travail énorme pour produire peu de fruits. Cette pénurie la mettait dans l'impossibilité de permettre à tous d'user des choses à leur gré; et comme elle n'avait point la doctrine et les sacrements du christianisme pour mettre dans le cœur de l'homme l'amour du travail et l'empire sur la concupiscence, il fallait bien que quelque chose y suppléât. Ce quelque chose ne pouvait être que la contrainte. Si elle n'avait point été employée durant tant de siècles, nous ne serions point; ou, si nous étions parvenus à l'existence, nous serions encore sans capital, c'est-à-dire dans l'état de sauvagerie.

En disant cela, nous n'entendons nullement justifier dans leur tyrannie les maîtres des esclaves, mais dire qu'à raison du péché et de ses suites, l'esclavage fut une nécessité.

Il faut se rappeler ce qu'était la nature et ce qu'était l'homme après le péché : la terre aride et maudite, rebelle, dans son aridité et sa malédiction, au travail; et l'homme dégradé, fuyant le travail par horreur de la peine, et se jetant, avec toute l'ardeur de ses concupiscences déréglées, sur toute proie à portée de sa main.

Il y eut des hommes plus forts que les autres

qui courbèrent leurs frères sur la terre, les y tinrent attachés et ne leur donnèrent de ses fruits que juste ce qui les empêchait de mourir, afin d'en épargner la plus grande partie.

Il n'y a point à applaudir à leur dureté, mais il y a à reconnaître que, par là, ils se tirèrent de la sauvagerie, ils firent produire et ils amassèrent le capital nécessaire à la formation des premières nations civilisées. Sans eux, sans cette tyrannie et sans leur sagesse, qui fut sans doute plus égoïste qu'inspirée par le désir de procurer le bien social, les civilisations assyrienne, égyptienne, grecque et latine ne fussent jamais nées, et par suite nous-même ne serions rien.

Cet état de choses dura jusqu'au moment où l'Evangile fut entré assez profondément dans les âmes pour en faire jaillir cette double vertu : l'amour du travail et la mortification des appétits. Le christianisme remit à la conscience le fouet arraché des mains de l'*herus*. Les barbares écoutèrent la voix intérieure et divine que la loi du Christ, déposée en leur âme par ses Apôtres, y faisait entendre. Et par là, il se forma peu à peu une société toute nouvelle, toute différente des sociétés anciennes, produisant sans que le travail fût forcé et formant du capital sans que la consommation fût réglée.

Telle est la vertu du christianisme, qu'il sut obtenir d'hommes vivant encore au sein des forêts, le commencement et l'ébauche de cette merveille, la civilisation chrétienne; qu'il parvint à faire que les vertus qu'il inspirait posassent les premières assises de nos sociétés modernes, et plus tard qu'elles leur donnassent tous les accroissements que nous admirons et dont nous jouissons.

Ce furent les moines, il est bon d'en faire la remarque, à cette heure où l'on ameute contre eux les plus viles passions, ce furent les moines qui réalisèrent ce prodige. Du littoral de la Méditerranée jusqu'aux rives du Rhin et du Danube d'abord, puis après le neuvième siècle, jusqu'au fond de la Scandinavie et du Groenland, le défrichement des forêts s'opère sous la hache de ces intrépides bûcherons. Les moines assainissent les marais, canalisent les rivières, drainent les prairies, lancent des ponts sur les fleuves, fondent des villages. Le tiers de notre territoire est mis en culture par les moines, et les trois huitièmes de nos villes et de nos villages leur doivent leur origine. Le monastère est un vaste atelier où les religieux travaillent le fer et le bois; ils tissent le chanvre et le lin; ils préparent le cuir et le parchemin; ils taillent le marbre, forgent le fer, martèlent le cuivre et sculptent la pierre. C'est à eux que nous sommes redevables tout d'abord du degré de postérité auquel nous sommes arrivés. L'état sauvage donne à peine un homme par lieue carrée. L'esclavage en donna jusqu'à cinq cents dans les grands empires. Comptez le nombre de ceux que la vertu chrétienne, inoculée dans les âmes par les exemples et les exhortations des moines, a permis de nourrir sur le même espace. Combien plus grand encore il serait si la Réforme, puis le Philosophisme, puis la Révolution n'avaient abaissé la vertu dans les âmes en paralysant l'action du clergé!

A mesure que le capital s'accroît, le travail matériel, grâce à l'outillage que le capital a créé, perd de son âpreté. « Quelle est, demande Bastiat, la puissance qui allégera dans une certaine mesure le fardeau de la peine? qui abrégera les heures de travail? qui desserrera les liens de ce joug pesant

qui courbe les hommes vers la matière? C'est le capital; le capital qui, sous la forme de roue, d'engrenage, de rail, de chute d'eau, de poids, de voile, de rame, de charrue, prend à sa charge une grande partie de l'œuvre primitivement accomplie aux dépens de nos muscles. »

Aussi, à mesure qu'il s'accroît, le capital acquiert une plus grande fécondité : la même quantité de travail humain produit plus de richesses. Que l'on voie le travail de nos filatures et que l'on se reporte au rouet de nos grand'mères. Les machines à coudre, dernier modèle, dont la France consomme environ 150.000 par an, représentent chacune pour la piqûre de la toile fine, le travail de 65 à 70 ouvrières. Dans la bonneterie pour tricots, l'ouvrière la plus habile faisait 150 à 200 mailles par minute; le métier Self-facting en fait 500.000 par minute et accomplit la tâche de deux à trois mille ouvrières. La batteuse à blé fixe fait, avec un cheval et deux hommes, l'ouvrage de quarante batteurs au fléau. Ainsi du reste.

Du moment où l'homme reçut l'aide de l'outil perfectionné ou de la machine, le loisir s'est présenté à lui, et il a pu l'employer à substituer, dans une mesure toujours plus grande, le travail intellectuel au travail physique.

Le travail intellectuel donna naissance à une autre sorte de capital, aussi précieux que le capital-outil le capital scientifique. Grâce aux richesses amassées par les générations antérieures, la société n'a plus besoin des bras de tous pour la vie physique de chacun, quelques-uns de ses membres peuvent s'adonner à l'étude, à la poursuite de la science. La science, à mesure qu'elle se développe, donne une

connaissance plus parfaite des forces et des lois de la nature. L'homme se met en possession de ces forces; il les emploie comme il a employé les instruments primitifs, avec cette différence qu'il en retire infiniment plus de profit.

Il est à remarquer que les peuples païens ne purent parvenir à la connaissance de la nature, à la possession des sciences naturelles, et que les peuples chrétiens n'y arrivèrent que lorsque leur vertu eut amassé un capital capable de leur en permettre l'acquisition. Et il n'est pas moins à remarquer que le socialisme, s'il parvenait à pouvoir exécuter ses plans et réaliser ses utopies, astreindrait tous les gouvernés au travail de production, de sorte qu'il n'y aurait plus de savants, plus de place pour leurs recherches, plus de progrès dans l'emploi des forces naturelles.

La Révolution, qui fut un retour au paganisme, a d'ailleurs montré, en la personne de Lavoisier, le cas qu'elle faisait de la science et des savants. Le jour où elle triomphera complètement, où elle pourra introniser le collectivisme, la société rétrogradera aussitôt jusqu'à l'esclavage, par la même nécessité qui le fit instituer aux origines.

Enfin au capital-outil et au capital scientifique, il faut ajouter le capital-institutions sociales, qui a précédé le capital scientifique parce qu'il est d'un ordre plus immédiatement nécessaire.

Déjà, chez les peuples de l'antiquité, nous voyons fondées et établies d'une manière stable les grandes institutions de toute société civilisée : la sûreté générale, la magistrature, l'instruction publique, le culte divin.

La société est donc tout entière constituée sur le

capital, c'est-à-dire sur l'acquis de l'humanité, obtenu par le travail, conservé par la tempérance, fécondé par l'intelligence.

Qui ne comprend que pour qu'une société où les hommes sont libres de travailler ou de ne point travailler, de dévorer ou de faire produire, conserve son capital et l'accroisse de jour en jour, il faut que le christianisme soit toujours vivant, veillant, opérant, toujours et partout présent pour tenir la conscience en éveil, pour ranimer la foi par ses prédications, pour alimenter la vertu par ses sacrements? Si l'amour du travail et la mortification sont, en dehors de l'esclavage, les seuls moyens que les peuples aient de s'enrichir et de développer leur civilisation comme les prolétaires de sortir de leur condition, l'action sacerdotale — je n'entends point par ces mots l'intervention du prêtre dans le conflit des intérêts entre ouvriers et patrons, mais l'action sacerdotale proprement dite, saintement exercée, — est la condition première à poser pour arriver à la solution de la question sociale. C'est qu'en effet, la vertu qui consiste à beaucoup travailler pour peu jouir, ne peut naître, subsister et persévérer que là où il y a l'assurance d'une compensation infinie au sacrifice inouï qu'elle exige. Les biens du ciel sont donc les véritables agents de production des biens de la terre. Qu'on juge par là de l'aveuglement de ceux qui disent qu'il ne faut parler aux hommes de la vie éternelle qu'après les avoir rassasiés des biens de la terre.

Qu'on l'essaie! et bientôt la vertu étant absente, la contrainte de l'esclavage s'imposera comme aux siècles du paganisme, sous peine de mort pour la société et pour les individus qui la composent.

CHAPITRE XV

LE CAPITAL-HOMME

Le capital étant ce que nous venons de dire, quoi d'étonnant que l'homme ait glorifié cette chose précieuse et puissante entre toutes, d'un nom tiré de lui-même, de celui de ses membres réputé le plus noble, celui dont tous les autres reçoivent le mouvement et la vie : CAPUT, la tête.

Le capital est bien vraiment le *caput* de la société. C'est par lui qu'elle s'est formée, qu'elle s'est élevée en civilisation, et, en s'élevant, n'a cessé d'emporter l'homme lui-même vers les hauteurs de la perfection.

Aussi, est-ce l'un des signes les plus caractéristiques de la misère intellectuelle et morale des temps actuels que le mot qui exprime une telle chose soit honni, et que la chose elle-même soit objet de malédictions. Et, dégradation encore plus profonde, ce n'est point seulement le capital-argent que l'on entend maudire, mais le capital-religion, le capi-

tal-charité, le capital-armée, le capital-magistrature, tout ce qui constitue une société civilisée!

Le capital-homme lui-même, la secte qui a juré la mort de la société chrétienne, travaille à le détruire.

Car l'homme d'aujourd'hui est lui-même, en lui-même, un capital. Aussi bien dans son corps que dans son âme, il porte le fruit du travail et de l'épargne des générations précédentes.

« Celui qui a étudié les choses à leur base, dit M. de Saint-Bonnet, sait que, après la mise de fond donnée à l'homme par Dieu, l'homme a créé son sol, le sol a créé le climat, le climat a créé le sang, le sang a multiplié les nations, et les nations ont élevé les âmes.

» Et celui qui a suivi les peuples pas à pas sait que quand les âmes sont tombées, les nations se sont écroulées, le sang est redevenu pauvre, le climat inhabitable, le sol ingrat, et l'âpre nature occupa de nouveau la terre. »

L'homme a créé le sol, il a fait de la pierre ameublie une terre végétale, nous l'avons vu. Le sol cultivé a créé le climat : à mesure que les forêts ont été défrichées, les fleuves régularisés, les marais desséchés, l'atmosphère s'est purifiée.

L'assainissement du sol, de l'air et de l'eau a produit celui du sang. La dernière Exposition universelle nous en donnait une nouvelle preuve dans cette carte de la malaria que l'Italie exposait à la section d'hygiène. On y voyait combien la vie est courte dans les pays de fièvres palustres, qu'elle y est une suite de misères qui prennent l'enfant au berceau pour l'accompagner jusqu'à la fin d'une existence pleine d'infirmités. Ces misères sont chassées

l'homme reprend vigueur, au fur et à mesure du soin qu'il apporte à dessécher les marais.

C'est par l'assainissement du sol que la lèpre, l'éléphantiasis ont quitté peu à peu les populations. Le climat ainsi purifié chassa le lymphatisme de nos veines; une fibrine plus riche augmenta le volume des muscles, des poumons et de la pulpe cérébrale. Le cerveau déployé embellit le visage. Et, comme tout cela ne se faisait que grâce à l'énergie que l'âme déployait, elle se formait, elle se perfectionnait elle-même en l'homme à mesure qu'il formait et perfectionnait toutes choses autour de lui.

De sorte que l'âme civilisée, en tant que civilisée, fait, elle aussi, avec le sol cultivable et avec le corps assaini, partie du capital humain.

Il en est de même de la hiérarchie sociale. Pour que l'homme sortît de l'état sauvage où le péché l'avait jeté, il lui fallut d'abord, avons-nous dit, travailler plus que le besoin le demandait. Mais cela n'a pas suffi; il lui a fallu ensuite la tempérance, le frein imposé à la concupiscence qui demande à user, à jouir de tout et tout de suite. Ce furent là les premières vertus; en entrant en son âme elles donnèrent ouverture aux autres. Ceux qui s'en tinrent au travail formèrent la base de la société et en constituèrent les *classes inférieures;* ceux qui surent maîtriser la concupiscence s'élevèrent plus haut et donnèrent naissance aux *classes moyennes;* ceux qui ouvrirent leur cœur à la charité, refoulant en eux l'égoïsme, s'inclinant vers leurs frères pour les faire monter plus haut, constituèrent la classe des meilleurs, l'*aristocratie.*

Hélas! c'est ce capital surtout, la hiérarchie fondée sur le mérite, que la Révolution veut renverser, —

ce à quoi elle n'a déjà que trop bien réussi, — avec ses idées d'égalité et ses efforts pour asseoir la société sur cette base ruineuse; c'est contre elle que protestent ou que s'acharnent les démocraties de tous titres et de tous degrés. Sa disparition entraînera nécessairement la ruine de tout le reste. Comme l'a fort bien dit M. de Saint-Bonnet, LE CAPITAL, CHEZ LES NATIONS, EST TOUJOURS EN PROPORTION DE LEUR ARISTOCRATIE : j'entends le capital dans le grand sens du mot, comprenant tout ce que nous venons d'y voir. La proposition peut paraître bien absolue, la suite de cette étude achèvera de la justifier.

Et maintenant, si nous détachons notre regard de l'ensemble pour l'arrêter sur l'individu, nous verrons que, lui aussi, n'est ce qu'il est que par le capital qui s'est concentré en lui. « L'homme fait, a dit J.-B. Say, est un capital accumulé. »

Voyez cet ouvrier : l'apprentissage est venu amasser en sa tête et en ses bras l'expérience et l'adresse de ceux qui l'ont précédé dans le métier. De même de l'artiste, de même du savant, de même du soldat, de même du magistrat, de même du prêtre. Chacun d'eux porte en son âme et en ses membres les connaissances et le savoir-faire de ceux qui l'ont devancé dans la carrière. L'éducation leur a fait recueillir les trésors de science, de sagesse et de vertu que, par leurs efforts successifs, les générations précédentes ont amassés.

« Voyez ce jeune homme de vingt ans, dit M. de Saint-Bonnet, la société a répandu en lui son capital le plus exquis : amour de la jeune mère, sacrifices innombrables du père, entretien assidu de la religion, exemples, leçons, idées de tous; il est sa ri-

chesse toute pure. Que ce jeune homme se livre à la débauche, tout périt en lui. »

C'est qu'en effet si le capital s'amasse, le capital se dissipe, chez les nations comme chez les individus; non seulement le capital-argent, mais le capital-moral et le capital-intellectuel, le capital-éducation et le capital-institution. Et chez les individus comme chez les peuples, c'est par la diminution du capital-moral que toutes les ruines commencent. La moralité, nous l'avons vu, est la condition essentielle de la formation du capital; elle l'est aussi de sa conservation; si elle périt, tout périt. Dans l'âme, se trouve la source féconde des capitaux de toutes sortes; en elle aussi est le puits sans fond dans lequel tout vient se perdre, quand elle-même perd sa vertu, sa moralité.

A partir de la Renaissance, Celle qui avait été l'éducatrice des peuples modernes, l'institutrice de leur moralité, la Sainte Eglise, commença à perdre de son empire sur eux, et ce fut le principe de notre déchéance. Elle se manifesta d'abord dans les arts. Comment se fait-il que l'élan donné vers le beau par l'idée chrétienne se soit arrêté au quatorzième siècle, puis n'ait cessé de faiblir au point que nous ne savons plus imaginer, que nous ne savons plus créer, mais seulement copier ce que nos pères avaient inventé il y a déjà six siècles?

Le même recul se fit, du même moment, dans l'ordre des idées. Dès que l'Eglise n'en eut plus la direction, dès que la philosophie voulut se rendre indépendante du dogme et s'abstraire en elle-même, elle roula de système en système, jusqu'à vouloir établir l'identité du oui et du non, de l'être et du non-être.

Sans doute, les sciences physiques ont fait, depuis deux siècles, d'immenses progrès. Mais elles n'ont pu prendre naissance que dans la civilisation chrétienne, et lorsque cette civilisation fut arrivée à un certain point. De plus, procédant de l'observation, ne prenant point, comme la métaphysique et comme l'art, leur source dans le profondeurs de l'âme, elles sont, par cela même, d'ordre inférieur et ne sauraient élever l'intelligence à la même hauteur, donner au cœur les mêmes jouissances et la même noblesse. Elles ont accru le bien-être du corps pour certains, l'ont diminué pour d'autres. Vit-on jamais être humains plus étiolés que les ouvriers occupés à la fabrication des produits chimiques?

Elles servent, d'ailleurs, elles aussi, à démontrer l'empire de la moralité dans les affaires humaines. Par l'abus qui déjà en est fait, les sciences physiques mettent en question de savoir si, somme toute, elles ne seront point funestes à l'humanité.

Après l'action déprimante de la Renaissance, vint celle plus funeste du philosophisme, qui, s'attaquant directement à la foi, vint abaisser encore le niveau de la moralité publique.

Louis XIV, il faut bien le dire, avait préparé cet affaissement moral. Arrachant la noblesse à ses terres, où elle vivait simplement et chrétiennement, remplissant son rôle qui est de donner l'exemple aux populations qui l'entourent, il s'en fit une cour semblable à celle des souverains de l'Orient. La noblesse pervertie communiqua bientôt sa corruption à la bourgeoisie, qui lui fit ensuite cruellement expier le scandale qu'elle lui avait donné, mais qui, elle-même, depuis la Révolution, n'a cessé de pervertir le peuple. De sorte qu'aujourd'hui la multitude est sans foi et sans mœurs!

La plus grande partie du capital amassé par les siècles chrétiens est aujourd'hui dissipée. Capital d'institutions; qui fera le compte de celles que la Révolution a détruites! capital de tradition et d'éducation, capital religieux, moral, artistique. La richesse elle-même, malgré des apparences contraires, s'évanouit. Au lieu de reposer sur l'acquis, les sociétés modernes sont suspendues au-dessus du gouffre qu'elles se sont creusé à elles-mêmes par l'emprunt d'une part, par la propagande des idées socialistes de l'autre.

Et voici que depuis un siècle l'éducation universitaire verse dans la société des flots de jeunes sceptiques, et que depuis vingt ans l'école neutre lui rend impies les enfants que l'Eglise avait baptisés.

Faut-il désespérer? Non. Les nations chrétiennes sont toujours guérissables si longtemps qu'elles ont, dans le clergé, les hommes chargés de par Dieu de les relever par la prédication, de les soutenir par les sacrements, de les porter toujours plus haut par l'exemple de leurs vertus : *Vos estis sal terræ; vos estis lux mundi.* C'est à la présence du clergé, c'est à son action que la société doit que sa chute, commencée il y a six siècles, ne l'ait point encore précipitée au fond; c'est à lui qu'elle doit de s'être relevée par places et par moments; c'est à lui qu'elle devra sa prochaine résurrection, si les derniers temps ne sont point arrivés.

CHAPITRE XVI

LA FOI, SOURCE PREMIÈRE DE TOUT CAPITAL

En résumé, la loi du capital peut se formuler ainsi :

1° La richesse vient du travail. C'est le travail qui, mettant en œuvre les éléments fournis par Dieu dans la nature, leur donne utilité et valeur. C'est ce que nos yeux peuvent constater à tout instant et en tout ordre de choses. C'est ce qui, depuis le commencement du monde, stimule le courage.

2° Le travail produit selon le capital mis à sa disposition (1). Dans l'antiquité, alors que l'homme

1. Le capital, depuis un siècle, dans les pays où il est surtout développé, a créé pour la classe ouvrière *trois ou quatre fois plus de travail rémunérateur qu'il n'en existait auparavant.* Aux Etats-Unis, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en France, le nombre des ouvriers industriels a pu doubler, tripler, quadrupler; et ils ont trouvé dans la grande industrie l'emploi utile de leurs bras. Tandis que dans les pays d'un sol très riche, mais pauvre en capitaux, comme la Sicile et le royaume de Naples, le peuple crie misère parce qu'il manque de travail convenablement rémunéré; dans les pays à riches

n'avait encore que les instruments que la nature lui avait offerts, ou des outils primitifs, le travail ne rendait que très peu pour l'énorme labeur des multitudes serviles; aujourd'hui, il donne beaucoup sous la main d'un enfant. C'est que cet enfant, de ses faibles doigts, peut actionner les merveilleuses machines que le capital amassé par les siècles précédents a permis de créer, de développer, de perfectionner. Toutes nos industries, dans leur marche, dans leurs progrès, démontrent tous les jours que, plus grand est le capital, — matières premières, machines de plus en plus perfectionnées, argent qui procure les unes et les autres, — et plus la production est abondante.

3° Le capital repose sur la vertu. C'est elle qui lui a donné naissance, c'est elle qui le conserve, c'est elle qui l'emploie utilement. Dans l'antiquité, nous l'avons dit, c'est la contrainte qui a créé les premiers capitaux et qui les a mis en réserve. Elle n'a pu, durant les quatre mille ans, six mille ans, peut-être davantage qu'a duré son règne, n'en produire qu'une quantité incomparablement moindre que celle qu'a procurée en deux mille ans la vertu chrétienne. Aujourd'hui, la contrainte n'existe plus : à l'esclavage a succédé le servage, au servage le salariat, c'est-à-dire la rémunération du travail libre.

---

capitaux le travail ne fait que s'étendre, pour se répartir sur une population de plus en plus nombreuse.

A Roubaix, par exemple, en soixante ans, le nombre des ouvriers à décuplé et le salaire moyen doublé; le capital a fourni à la classe ouvrière dix fois plus de travail et vingt fois plus de fortune.

D'autre part, par ce fait même que les capitaux multiplient partout les nouvelles entreprises, ils offrent aux ouvriers un vaste choix, où l'emploi de leurs bras et de leurs aptitudes est bien plus libre que dans les pays sans capitaux. (Voir pour le développement de ces considérations : *Le Droit naturel*, par A. Castelein, S. J.)

Aujourd'hui, tout homme est libre de travailler, ou de fainéantiser; tout homme a la libre disposition de son salaire. Il peut, à son gré, le dépenser en superfluités, ou mettre en réserve ce que n'exige point sa faim. Il ne subit d'autre contrainte que celle qui vient de son âme, de ses habitudes de vertu, c'est-à-dire de l'empire qu'elle prend et exerce sur elle-même pour dompter sa paresse et refréner ses appétits. Plus ces habitudes se fortifient dans un individu, dans une famille, dans une société, plus le capital s'accroît rapidement; plus elles faiblissent et plus la ruine s'accélère, aussi bien pour les peuples que pour les maisons et pour les personnes.

4° La vertu repose sur la foi. Elle n'existait guère dans l'antiquité, et c'est ce qui a rendu l'esclavage nécessaire. Elle n'a reçu toute sa force qu'avec la prédication de l'Evangile. Elle décroît partout, à mesure que les vérités surnaturelles perdent de leur ascendant sur les âmes. Il n'y a que l'espérance des biens éternels qui a pu habituer les hommes à faire continuellement à leur nature paresseuse d'une part, avide de jouir de l'autre, cette double violence de s'imposer la fatigue et de ne point profiter sur l'heure du fruit de l'effort. La puissance de l'esprit chrétien pour la constitution de la richesse dans les sociétés modernes est un fait tellement incontestable, qu'il a été expressément reconnu par des écrivains qui sont de nos jours les adversaires les plus décidés de la vérité sociale chrétienne. « Le christianisme, écrit M. Pelletan, avait prêché à la race du Nord, assise sur un sol encore vierge, la doctrine de la privation, de la continence, et involontairement à son insu, il avait contribué à développer l'épargne, et par l'épargne la richesse... La richesse immobilière montait d'heure en heure, successivement

grossie par la main-d'œuvre de chaque famille. La ferme, la métairie, l'écluse, la fabrique, sortaient une à une de terre comme une seconde végétation (1). » Les écrivains qui ont pénétré le plus avant dans l'étude de la vie des peuples chrétiens au moyen âge ont reconnu le fait de la façon la plus explicite. Mais, dira-t-on, ne voit-on pas des ouvriers sans foi se montrer courageux et économes? Sans doute. Mais que l'on remarque qu'ils appartiennent, par le fait et par le sang, à une race chrétienne où le travail et la tempérance se sont acclimatés depuis dix-neuf siècles. Ils peinent et ils économisent par atavisme, par l'entraînement de l'exemple, par la démonstration du bien même temporel qui résulte de la pratique de ces vertus. Seulement, à mesure que la foi s'obscurcit dans la société, les appêtits reprennent le dessus dans l'ensemble. On ne le voit que trop. L'application au travail n'est plus chez l'ouvrier ce qu'elle était il y a cinquante ans, et le luxe, — c'est-à-dire la dépense inutile, — gagne de proche en proche.

5° Et comme c'est par le clergé que la foi est prêchée, maintenue ou rappelée, c'est une vérité certaine que, — dans nos sociétés chrétiennes d'où l'esclavage est banni, — c'est le clergé qui est le premier, le plus fondamental producteur de richesses. C'est de lui, de son enseignement, de la moralité que cet enseignement et les sacrements qui l'accompagnent, produisent dans les âmes, qu'est sortie la richesse actuelle de l'Europe; c'est lui, avant tout autre, qui peut la maintenir et la développer. Sans lui et sans son ministère, cette richesse sociale s'écoule et se perd, alors même qu'elle a pu se former; à plus forte raison, lui est-il difficile, impossible, pourrait-

1. *Profession de foi du XIXe siècle*, p. 293, 1re édit.

on dire, de se former. Nous avons vu ce qu'elle fut dans l'antiquité païenne. Pour achever de nous convaincre, voyons ce qu'elle est en dehors du christianisme. Les cent quarante millions de sectateurs de Brahma sont enfermés par leurs croyances dans des castes hiérarchisées, détournés du travail, abandonnant aux plus misérables la tâche de cultiver la terre et de faire le commerce absolument nécessaire. Les trois cents millions d'adultes de Bouddha s'appliquent à réduire tout besoin et tout désir, en vue d'arriver à l'insensibilité parfaite qui est leur idéal. On comprend ce que peut être chez un tel peuple l'agriculture et l'industrie. Les quatre cents millions de Chinois actifs, persévérants, restent cependant enfoncés dans la routine, car leur religion les tient autant qu'elle peut dans l'isolement. Les cent soixante-dix millions de musulmans, courbés sous la loi du fatalisme, attendent dans un souverain mépris du travail, que les nécessités de l'existence se satisfassent d'elles-mêmes.

La vraie règle des désirs et des efforts se trouve dans le seul christianisme. Il stimule le travail, tout en protégeant les hommes contre l'amour désordonné des biens de la terre.

M. de Saint-Bonnet compare la société à un lac, et le capital qu'elle possède à la masse des eaux que les torrents des montagnes y ont versée. « Tout lac, dit-il, se tient au niveau de son déversoir, cela ne peut pas tromper d'un millimètre. Que le vase se fêle sur le bord, le fluide s'écoule d'autant. Le capital est amassé dans l'enceinte de la vertu. Sur le point où cette vertu fléchit, le capital disparaît. » Cela se constate tous les jours pour les familles; et pour ce qui est des sociétés, il n'y a, pour ne parler que du capital-argent, qu'à voir le chiffre de

notre dette publique et l'effrayant accroissement qu'elle prend d'année en année, à mesure que l'Etat et la société s'affranchissent des lois de la morale chrétienne et se dégagent des données de la foi.

Ce qu'il faut conclure de tout ceci, c'est que la science économique s'est aveuglée en tenant son regard obstinément fixé sur la terre. En définitive, ce sont les agents du ciel qui sont les premiers et principaux agents des biens de la terre.

Au premier abord, il semble que l'Evangile combatte la formation du capital. Il enseigne à ne point se préoccuper du lendemain, car à chaque jour suffit sa peine. Il vante les trésors du ciel par opposition à ceux de la terre, que rongent les vers et la rouille et que les voleurs enlèvent. Il met l'avarice au rang des péchés capitaux. Mais il prêche le devoir, il condamne l'oisiveté, il persuade la lutte contre toutes les passions, il fait pratiquer le renoncement, ce détachement des satisfactions du moment qui est la condition de toute économie. Que l'on calcule la somme des destructions inutiles qui s'opèrent tous les jours là où il n'a point établi son empire, et là où il l'a établi, à mesure que son ascendant faiblit. Depuis les degrés les plus élevés de l'échelle sociale jusqu'aux plus infimes, que l'on suppute les énormes tributs que l'humanité paie à l'ivrognerie et aux autres vices, à la fureur de jouir et de paraître; que l'on songe à toutes les superfluités coûteuses que la vanité invente et que les préjugés propagent; que l'on arrête le regard sur les pouvoirs publics multipliant les dépenses improductives, que dis-je? employant la richesse publique, extorquée par des impôts exorbitants, à corrompre l'esprit public et à étouffer la foi dans son germe! De sorte

que, tout en dévorant le capital acquis, l'Etat fait ce qu'il peut pour l'empêcher de se renouveler. Oh! combien la puissance productive du travail et du capital serait accrue, si l'Eglise était mieux écoutée et si l'esprit chrétien pénêtrait plus intimement les mœurs. On ne saurait dire le degré d'étonnante richesse où parviendrait rapidement un peuple qui pratiquerait sérieusement l'Evangile, car on ne voit d'autres limites au développement de la richesse publique que celles que lui imposent les défaillances de la vertu. La Rédemption que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a procurée est pour l'âme sans doute, mais en affranchissant l'âme, elle affranchit le corps et la nature elle-même que le péché a fait maudire.

Voilà ce que le clergé et le peuple doivent connaître. Ils doivent savoir que le prêtre a créé la richesse en Europe, et que c'est lui qui, actuellement encore, en porte la substance. Qu'il vienne à disparaître ou à être paralysé, qu'il ne puisse plus semer la foi et la vertu dans les âmes, non seulement la richesse et le bien-être qui en résultent cesseront de se développer, mais le fonds général de la société s'écoulera peu à peu par les mille fissures du vice, et le monde reverra la misère, l'universelle misère de l'antiquité païenne.

Les fruits nécessaires à la vie humaine ne peuvent s'obtenir que par le travail; le travail ne produit qu'en proportion du capital mis à sa disposition; le capital ne se tient debout que par la force de l'âme; la force de l'âme vient de sa vertu, et la vertu de sa foi : cinq points qui ne doivent jamais être perdus de vue par ceux qui sont préoccupés de l'amélioration du sort du peuple. Rien ne les empê-

che sans doute d'avoir recours aux moyens d'ordre secondaire, mais s'ils ne visent pas tout d'abord à relever la foi dans les âmes et dans la société, leurs efforts seront de nul effet; si, faute d'une puissante action pour un réveil religieux, la foi continue à décroître, la misère, quoi que l'on fasse, — augmentations de salaire, institutions de crédits, retraites ouvrières, etc., etc., — ne fera que croître, et elle s'exaspérera précisément par les remèdes mêmes qu'on voudra lui administrer. La religion seule peut donner du pain à tous.

Aussi M. de Saint-Bonnet ne craint pas de dire : « C'est pour un prêtre une trahison que de faire porter la question sociale ailleurs que sur la foi. O démocrates, tous vos systèmes sont pour faire croire qu'on peut prospérer sans elle. Tandis que ce qu'il faut surtout et avant tout, c'est de démontrer à l'homme grossier de nos jours combien ses intérêts en ce monde dépendent de ses intérêts en l'autre. »

CHAPITRE VXII

LE BIEN-FONDS COMMUN

L'ensemble des richesses matérielles, intellectuelles et morales amassées par le genre humain au cours des siècles forme le trésor actuel de l'humanité, trésor immense, acquis par une somme de travail incommensurable et par un nombre infini d'actes de vertu.

A qui appartient-il? Et qui a le droit d'en user?

A cette question, les socialistes, les démocrates et les conservateurs donnent des réponses diverses, sinon contradictoires.

La solution n'en peut être trouvée qu'en remontant au premier principe de la raison humaine : le principe de la causalité.

Toute chose appartient à celui qui l'a faite.

C'est le principe qui nous oblige à reconnaître la suprême autorité de Dieu sur nous, à l'adorer, à obéir à ses commandements. C'est le principe qui légitime l'autorité des parents sur leurs enfants. C'est aussi le principe qui me rend le maître de mes œuvres, sauf réserve des droits de Dieu, cause pre-

mière de toutes choses. « Le capital, dit M. de Saint-Bonnet, a un père, fils de l'homme, le travail, et une mère, également fille de l'homme, l'économie. » Les laborieux le créent, les vertueux le conservent et les intelligents le font valoir. Il n'est que juste qu'il appartienne à chacun dans la mesure où chacun a contribué à le former.

Or, si nous recherchons quels ont été les facteurs de la richesse totale que possède actuellement l'humanité, et, par conséquent, quels doivent être ses maîtres, nous trouvons qu'il en est une grande part qu'il faut laisser au genre humain dans son ensemble; mais qu'il est d'autres parts que l'on peut attribuer à telle ou telle nation, telle ou telle famille, telle ou telle personne. Conformément au principe que nous avons posé, tout homme qui travaille a droit au fruit de son travail; toute famille qui met en réserve les produits du labeur de ses membres est légitime possesseur de son épargne; toute nation a une patrie qui lui est propre, composée du territoire qu'elle a fécondé des sueurs de ses générations, des institutions qu'elle s'est données et qu'elle a perfectionnées dans le cours des âges. Et, par suite, les nations ont le droit de résister aux envahisseurs; les familles, — associations religieuses ou laïques aussi bien que les familles naturelles — ont le droit de résister aux spoliateurs, et les particuliers au vol. C'est la raison qui dit cela, aussi bien que la loi de Dieu, la raison appuyée sur le principe de causalité et du domaine que la cause acquiert sur l'effet en le produisant.

Mais s'il y a dans le capital global quelque chose qui appartient aux individus, quelque chose qui appartient aux familles, quelque chose qui appartient

aux nations, il s'y trouve aussi quelque chose qui appartient à tout le genre humain, parce qu'il est le produit de l'activité de l'espèce humaine dans sa totalité. Toutes les générations ont contribué à former la terre végétale, à constituer l'outillage, à créer et à développer la civilisation; tout membre de la famille humaine doit donc jouir du fruit des travaux de l'humanité. La loi de solidarité qui existe pour les familles et pour les nations, s'impose au premier chef pour le genre humain.

Il doit donc y avoir dans le capital actuellement existant un fonds général qui est à tout le monde, dont tout le monde doit jouir.

C'est sur le sentiment altéré de cette vérité que les socialistes s'appuient pour déclamer contre la propriété et réclamer le partage de tous les biens. Et c'est pour ne point savoir assez distinguer ce qui revient à la famille, à la nation et à l'humanité, que bien des démocrates mettent dans le cœur des prolétaires des prétentions que la justice ne reconnaît point.

Ils prétendent que, dans nos sociétés, le capital amassé par toute la suite des générations, ne profite qu'à ceux qui le détiennent, aux seuls propriétaires. C'est là, disent-ils, une injustice qu'il faut faire disparaître en modifiant, ou même en détruisant l'état social actuel (1).

Sans doute, notre état social ne réalise point la

1. L'état social sous ce rapport se modifie constamment et de lui-même. M. le vicomte d'Avenel, dans les études qu'il publia à la *Revue des Deux-Mondes*, sur l'évolution des dépenses privées depuis sept siècles, a fait cette observation : « Les découvertes de la science, appliquées par l'industrie, ont bouleversé le rapport des choses et de leur valeur, aussi bien pour des objets dits « superflus » que pour des objets dits « nécessaires ». Il advient par suite que le riche a beau être plus riche, il n'y a guère de

perfection idéale, aucune société ne la réalisera jamais : l'imperfection est le partage de tout homme, de toute institution et de toute œuvre humaine. Mais il n'est pas exact de dire que le capital ne profite qu'aux propriétaires : il profite à tous, tous (généralement parlant, et en admettant les exceptions qui toujours et partout ont été et seront aussi nombreuses qu'inévitables) jouissent de ses bienfaits dans la mesure qui leur appartient : le travailleur jouit comme individu du pécule qu'il a gagné; comme membre d'une famille, du patrimoine qu'elle a amassé; comme citoyen, de la civilisation que la nation s'est faite; et comme homme, du fonds commun des richesses acquises par l'humanité. De sorte que, pour le genre humain, pour tout peuple, pour toute personne, à la mesure de causalité répond la mesure du droit à la jouissance. C'est ce que la justice demande, c'est ce qui existe, sauf les exceptions, aussi nombreuses qu'on le voudra. Vouloir plus ou autre chose, c'est vouloir l'iniquité.

On ne se rend pas compte, sans réflexion, de tout ce dont on jouit sans que l'on en soit propriétaire. Bastiat, le célèbre communiste, l'a montré dans un exemple saisissant.

« Pour qu'un homme, dit-il, puisse, en se levant,

---

jouissances dont il ait le monopole et, quoique la distance ait grandi entre un multi-millionnaire et un terrassier, si l'on ne regarde que la somme d'argent qu'ils possèdent l'un et l'autre, cette distance a diminué si l'on envisage les conditions de leur vie. L'écart pécuniaire est plus grand, l'écart usuel et réel est plus petit », ce qu'il démontre par une foule de faits, pris aux temps passés et mis en regard de ceux correspondants dans les temps actuels, sous le rapport de la nourriture, du vêtement, de l'ameublement, de l'éclairage, du chauffage, du logement, du transport, des divertissements, des soins, etc.

revêtir un habit ... il faut qu'un champ ait été acquis, clos, défriché, desséché, labouré, ensemencé, d'une certaine sorte de végétaux; il faut que des troupeaux s'en soient nourris, qu'ils aient donné leur laine; que cette laine ait été apprêtée, filée, tissée, teinte et convertie en drap; que ce drap ait été coupé, cousu, façonné en vêtement; que le tout ait été transporté ensuite de divers lieux en d'autres, puis mis et tenu en magasin, à portée de ceux qui pourraient en avoir besoin ou désir, un jour ou l'autre. »

Ainsi, rien qu'en prenant le matin l'habit dont il se vêt, tout homme jouit des bénéfices de tous les capitaux que possède la société où il se trouve : champs, troupeaux, ateliers de toutes sortes. Il profite de tout l'outillage des mines qui ont fourni le charbon nécessaire aux machines qui ont tissé, aux cuves qui ont teint son vêtement, de celui de toutes les usines par lesquelles la laine a dû passer pour devenir du drap, de celui des fermes où ont été élevés les troupeaux qui l'ont produit. Il profite de toutes les voies de transports qui ont charrié ces diverses matières, et de tous les magasins qui les ont tenues à la disposition de ceux qui en avaient besoin. Sans tout cela, il n'aurait pas son habit, ou, pour l'avoir, il aurait dû accomplir lui-même les actes innombrables qui ont concouru à sa confection, depuis le premier coup de pioche donné à la terre, pour l'amener à produire la nourriture que demande le mouton, jusqu'au dernier coup d'aiguille qui achève de faire tenir les unes aux autres les pièces de son vêtement.

Ainsi en est-il de toutes les choses dont nous usons pour l'entretien de notre corps, pour le développement de notre intelligence, pour la sanctification de notre

âme. Je ne suis propriétaire que d'un petit nombre, mais toutes viennent me servir. C'est justice, parce qu'il n'en est aucune où n'entre pour quelque chose tout l'acquis des siècles. A tout moment, chacun de nous profite, sans y songer, de tout ce que l'humanité a fait, et de tout ce qu'elle a conservé depuis Adam; et cette jouissance s'accroît à tout instant, parce qu'à tout instant le capital augmente : exception faite des moments de révolution ou de fin de civilisation; car alors il périt ou du moins disparaît en partie.

A aucune époque le capital-outillage ne s'est accru comme il l'a fait en ce siècle. L'invention de la vapeur et de l'électricité a donné au machinisme une puissance inouïe jusque-là. La statistique des travaux publics relevait en 1898 quatre-vingt-onze mille neuf cent soixante-dix-neuf machines à vapeur, atteignant une puissance de près de sept milliards de chevaux-vapeur (1), et faisant le travail de trente-neuf milliards huit cent soixante millions de journées d'ouvriers. Tout le monde profite, et de la facilité que cette énorme puissance prête au travail, et de l'accroissement de produits qu'elle fournit, et du bien-être qui en résulte. L'ouvrier, généralement parlant, est aujourd'hui mieux logé, mieux nourri, mieux vêtu qu'autrefois, précisément à cause de cet accroissement de capital.

Quel est le manœuvre, quelle est la femme de journée qui voudraient s'habiller comme s'habillaient son père et sa mère? Quel est celui qui se déclarerait satisfait de la nourriture dont se contentaient,

1. Le cheval-vapeur est considéré comme égal à trois chevaux de trait et à vingt hommes de peine.

il y a cinquante ans, nombre de fermiers? Quelles commodités, quelles satisfactions tous se donnent, inconnues il y a un demi-siècle ou qui n'étaient alors que le partage de quelques-uns?

Que l'on ne dise donc point que le capital ne sert qu'aux riches, et que l'on cesse d'abuser du grand nom de saint Thomas d'Aquin pour appeler de ses vœux, pour justifier d'avance je ne sais quel communisme.

C'est falsifier sa pensée et même son texte, que de dire, comme nombre de démocrates chrétiens : C'est une vérité presque absolument méconnue de nos jours, que, sous le rapport de l'usage, les choses extérieures sont communes et non privées, en sorte qu'on doit en faire part aux autres en leurs nécessités (1). »

Saint Thomas ne dit point (IIa, IIæ, 9, LXVI, a. 2) que, sous le rapport de l'usage, les choses extérieures sont communes et non privées, ce qui est la négation absolue du droit de propriété qu'il vient d'établir; mais il dit que le droit d'usage du bien propre n'est point si absolu qu'il ne doive céder devant la nécessité où le propriétaire voit son frère se trouver. Ce qui est la conséquence, et du souverain domaine de Dieu sur toutes choses, et de la part qui revient à tout homme dans ce qui est le produit de l'activité du genre humain.

Non seulement le capital, dans son ensemble, profite à tous, en ce sens que tous en jouissent en de certaines mesures, mais il est la condition nécessaire de l'activité de tous. « Tout capital est un instrument de production » (J.-B. Say). La richesse acquise à la société par ses travaux antérieurs est le levier

1. Abbé Naudet. *Notre Œuvre sociale*, p. 36.

qui sert à augmenter l'énergie, la puissance, la fécondité du travail de chacun de nous.

Jaurès, le grand orateur du parti socialiste, a écrit un jour dans un moment de bon sens et de sincérité : « La loi capitaliste est dans l'ordre social l'équivalent de la loi de la pesanteur. » On ne pouvait mieux dire pour mettre en lumière le rôle du capital dans les sociétés civilisées.

Sans la pesanteur rien ne serait possible dans l'univers : tout repose sur son intervention, tout marche par son entremise. Nos moindres actes ne s'accomplissent que grâce à elle, et, si elle venait à être supprimée, tout s'arrêterait en nous et hors de nous. Même désastre si le socialisme parvenait à supprimer le capital contre lequel il déclame tant : nous serions replacés dans la condition des peuples sauvages, sinon dans la condition d'Adam au sortir du paradis terrestre.

Mais ce n'est point le capital que le socialisme veut supprimer, c'est la propriété. Il veut que le capital subsiste, mais qu'il soit non plus divisé de telle sorte que chacune de ses parties puisse et doive dire : « Je suis à celui-ci, et moi à cet autre », mais qu'il devienne collectif, appartenant à tous, n'étant la propriété de personne.

Les démocrates qui pensent pouvoir s'arrêter à mi-chemin sur la même voie, reconnaissent la légitimité de la propriété, mais ils font reposer cette légitimité sur une juste répartition du capital : il ne faut pas que celui-ci ait tout et celui-là rien; autre erreur aussi destructive du capital que la première.

CHAPITRE XVIII

LA PROPRIÉTÉ

« Dieu a donné la terre à l'homme, dit Lacordaire, et avec la terre une activité qui la féconde et la rend obéissante à nos besoins. Ce don primitif constitue, en faveur du genre humain, une double propriété : la propriété du sol et la propriété du travail. La question n'est donc pas de savoir si la propriété doit être détruite, puisqu'elle existe nécessairement, par cela seul que l'homme est un être actif et que nul, sauf Dieu, ne saurait lui arracher la terre des mains. Mais la question est de savoir sur qui repose la propriété, si elle est un don fait à chacun de nous, ou, au contraire, un don indivisible et social, où nul ne saurait prétendre qu'une part de fruits distribués par la société, selon de certaines lois.

» La tradition, sanctionnée par l'Evangile, consacre la propriété sous sa forme individuelle; selon la tradition et l'Evangile, Dieu aurait dit à l'homme : « Tu es le maître de ton travail, car ton travail, c'est

ton activité, et ton activité, c'est toi. T'ôter le domaine de ton travail, ce serait t'ôter le domaine de ton activité, c'est-à-dire la possession de toi-même, de ce qui te fait un être vivant et libre. Tu es donc le maître de ton travail. Tu l'es aussi de la terre, dans la portion que ton travail l'aura fécondée; car ton travail n'est rien sans la terre, et la terre n'est rien sans ton travail; l'un et l'autre se soutiennent et se vivifient réciproquement. Quand donc tu auras mêlé tes sueurs à la terre, et que tu l'auras ainsi fécondée, elle t'appartiendra, car elle sera devenue une portion de toi-même, la prolongation de ton propre corps; elle aura été engraissée avec ta chair et ton sang, et il est juste que le domaine te reste sur elle, afin qu'il te reste sur toi. J'y ai bien, il est vrai, comme Créateur, une part première, mais Je te l'abandonne, et unissant ainsi ce qui vient de mon côté à ce qui vient du tien, le tout est à toi. Ta propriété ne finira pas même avec ta vie; tu pourras la transmettre à ta descendance, parce que ta descendance, c'est toi, parce qu'il y a unité entre le père et les enfants, et que déshériter ceux-ci de la terre patrimoniale, ce serait les déshériter des sueurs et des larmes de leur père. A qui retournerait d'ailleurs cette terre de ta douleur et de ton sang? A un autre qui ne l'aurait pas travaillée. Il vaut mieux que tu survives et la gardes dans ta postérité. »

On ne peut mieux dire. La propriété, ce droit qui fait qu'une chose appartient en propre à quelqu'un, à l'exclusion de tout autre, repose donc, comme nous l'avons établi précédemment, sur le principe de causalité. Toute chose appartient à celui qui l'a faite dans la mesure où il en est l'auteur.

Au principe de causalité, les démocrates veulent

substituer celui de l'égale ou du moins de la convenable répartition. Cette conception sentimentale ne se tire ni de la loi divine ni de la raison, et elle donne à la propriété une base absolument fausse. Sa légitimité, avons-nous dit, se tire uniquement du droit que donne le fait d'avoir produit. Tout ce qui a été créé par le travail ou acquis par le mérite : biens immatériels, comme le sont les titres de noblesse, ou les distinctions régulièrement obtenues : biens, meubles et immeubles des particuliers et des sociétés, sociétés civiles ou sociétés religieuses, tout cela est la propriété légitime, de qui l'a acquis régulièrement, sans égard à ce que les autres ont ou n'ont point.

La propriété ainsi entendue n'est point seulement légitime, elle est nécessaire (1). Sans elle, le capital, duquel tout vient, auquel tout est attaché dans la so-

1. La propriété est si nécessaire à l'être vivant, qu'elle s'impose dans une certaine mesure, même aux animaux.

« Point d'existence possible, dit Lamennais, sans la possession de certaines choses indispensables à l'entretien de la vie physique, possession identique avec celle du corps même, qui ne subsiste qu'en s'assimilant, se rendant propres ces choses extérieures à lui. L'homme en cela ne diffère aucunement des autres êtres organiques; il est comme eux assujetti à la même loi universelle.

» De plus, le besoin de ces choses étant permanent, et ces choses elles-mêmes n'étant pas toujours à la portée de ceux qui ne s'en peuvent passer, il devient, en ce cas, nécessaire d'étendre la possession au delà des limites où la restreindraient les simples nécessités du moment : en d'autres termes, la même raison qui fait que la possession est indispensable, exige souvent l'accumulation des choses possédées.

» La perpétuité des espèces peut exiger encore que la possession accumulée se transmette, et c'est aussi ce qui se voit chez plusieurs espèces d'animaux. » Il est clair, en outre, que la possession n'est utile et n'atteint son but, qui est la conservation des êtres, que par l'appro-

ciété et dans la vie humaine, ne pourrait se former, il ne serait point.

Comme le dit Léon XIII (Encyclique *Rerum novarum*) : « La raison intrinsèque du travail, le but immédiat visé par le travailleur, c'est de conquérir un bien qu'il possède en propre et comme lui appartenant. » S'il n'avait point le stimulant de l'acquisition d'un bien qui sera à lui, jamais il ne se résoudrait à travailler plus que ne le demandent ses besoins actuels; ou, si cela arrivait, ce serait pour consommer au delà de ses besoins. Jamais il ne poserait la première assise d'un capital quelconque. « Le capital, dit M. de Saint-Bonnet, commença le jour où quelques hommes, ayant satisfait à leurs besoins, eurent la possibilité et la sagesse d'épar-

---

priation des choses possédées aux individus, et toute vraie possession est individuelle.

» Ainsi, loi de possession, loi d'accumulation, loi de transmission, loi d'appropriation, ce sont là des lois naturelles, communes à tous les êtres organiques vivants. Ce qu'elles offrent de variable selon les espèces, tient aux diverses modifications qu'éprouvent, en chacune d'elles, les lois générales de la vie. L'abeille et d'autres insectes accumulent, ainsi que beaucoup de rongeurs, sans quoi ils ne pourraient subsister. La transmission s'établit d'elle-même chez les animaux qui vivent en famille. Il se fait, parmi quelques-uns de ceux qui se réunissent en troupes, une véritable appropriation du sol. Les ruminants, à l'état sauvage, ont leurs possessions qu'ils ne permettent pas à d'autres tribus d'envahir. Quoique solitaires, les oiseaux chasseurs s'attribuent également un territoire déterminé dont leurs besoins règlent l'étendue, et ils ne souffrent point qu'on l'usurpe. Nulle créature qui ne possède une demeure, un gîte, et, sur le rocher nu où il vient réchauffer ses membres engourdis, le phoque a sa place au soleil, qu'aucun autre ne lui conteste.

» Nulle différence encore, à l'égard de ces lois, entre l'homme et les animaux; mais montez de l'être physique à l'être intelligent, et il en va naître une immense. Le droit s'unit au fait; la nécessité devient la justice; la possession, la propriété. » (*Du Passé et de l'Avenir du Peuple*).

gner. Si la propriété n'eût pas immédiatement surgi, les besoins auraient éternellement étanché les produits; ce capital précieux qui devait faire tout l'avenir de l'humanité, ne serait pas fondé, nous serions encore à l'état sauvage. »

Les possesseurs de richesse ne sont en définitive que des « accumulateurs » d'énergie, des réservoirs de forces qui seraient sans eux dispersées pour ainsi dire jusqu'à l'inexistence. Sans eux, il n'y aurait pas, il ne pourrait pas y avoir la dixième partie du travail général qui *crée* les richesses nouvelles, nourrit de mieux en mieux les humains qui commencèrent par l'indigence, après que le péché les eut plongés dans la misére.

La propriété, c'est donc le berceau où le capital doit nécessairement être reçu à sa naissance sous peine de périr.

C'est aussi le rempart qui le défend contre les convoitises toujours prêtes à le dévorer : convoitises du dedans et convoitises du dehors; convoitises du propriétaire, qui est tenté de jouir, mais qui ne veut pas que ses biens diminuent; convoitises des étrangers, qui voudraient bien s'en emparer, mais que le propriétaire défend, armé de son droit. Le maître dans l'antiquité, plus tard le seigneur, aujourd'hui le propriétaire, ont été et sont, par l'usage des droits que la propriété confère, un obstacle nécessaire aux concupiscences de l'homme déchu. Je dis nécessaire, car sans eux il n'y aurait pas aujourd'hui un pouce de capital sur la terre; et, sans capital, il n'y aurait jamais eu de civilisation, il n'y aurait bientôt plus eu d'hommes.

Non seulement la propriété doit être là pour rece-

voir le capital à sa naissance, pour le conserver et pour le défendre, mais elle seule peut le faire valoir pour le plus grand bien de la société.

Balzac a fort bien dit : « Le capital est le sang et la vie de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. C'est le *travail passé* qui commandite le *travail présent*, y toucher c'est vouloir empêcher le *travail à venir*.

Si le capital amassé par le travail des siècles était un bien commun, il resterait improductif, car qui voudrait se donner la peine de le faire fructifier pour s'en voir ravir les fruits? Tandis que s'il est un bien particulier, ceux qui en sont propriétaires, sachant et voyant que la richesse qu'ils ont entre les mains, fécondée par le travail, pullulera sans cesse à leur profit, et au profit de leurs enfants, n'ont garde de la laisser en repos. Ils savent que si le capital produit, il ne produit qu'autant qu'il est exploité. Et nous voyons qu'il n'est exploité que par celui qui a intérêt à le faire, c'est-à-dire par celui qui peut attendre de son emploi une augmentation de biens, le propriétaire.

Le peuple s'imagine volontiers que la fortune des gens riches est là en permanence à leur disposition dans leur maison, dans leur caisse; rien de plus erroné, en dehors des manies de quelques avares. Les capitaux ne font que passer entre les mains du propriétaire, des industriels, des commerçants. Ils entrent, ils sortent, ils reviennent et s'en vont une fois encore et mille autres fois au travail pour l'actionner. L'argent circule dans la société comme le sang dans le corps de l'homme; il passe par la caisse comme le sang par le cœur, d'intervalles en intervalles et par parties détachées. Il est aussitôt repris par le courant de la circulation qui le transmet

de mains en mains. L'argent de l'industriel s'en va au producteur des matières premières dont il a besoin pour son industrie et qu'il achète; de celui-ci, il passe à l'agriculteur; de l'agriculteur au marchand de semences et d'engrais; de tous aux marchands de comestibles, de vêtements, et de tous les objets de nécessité, d'utilité ou de luxe.

En le faisant passer aux mains du voisin, aucun ne s'est appauvri, à moins qu'il ne s'en soit dessaisi pour se procurer des objets de consommation ou de luxe. Chacun, en échange du capital qu'il a livré, a reçu une autre valeur égale, mais qui lui est plus utilisable, plus immédiatement propre à être fécondée par son travail. Ce capital roulant a permis à l'agriculteur d'engraisser ses champs, à l'industriel de faire aller ses machines ou de s'en procurer d'autres pouvant lui donner un meilleur ou plus rapide travail, au commerçant d'acheter de nouvelles marchandises sur lesquelles il percevra un nouveau bénéfice. Dans ce courant, la richesse a fructifié partout où elle a rencontré le travail : la fortune particulière s'est accrue et le capital social s'est développé d'autant. La comparaison avec la circulation du sang dans le corps humain est parfaitement exacte. Le capital circule, lui aussi, pour l'entretien de la vie et le développement des membres du corps social.

Si le droit de propriété venait à être aboli, comme le veulent les socialistes, cette circulation s'arrêterait aussitôt, parce que personne n'aurait plus intérêt à faire valoir la richesse qu'il se trouverait avoir entre les mains. Chacun se hâterait d'en jouir, de la dévorer, plutôt que de l'employer au profit des autres. Le capital deviendrait alors une cause de corruption au lieu d'être un élément de vie et de prospérité.

M. de Saint-Bonnet s'est servi pour le faire comprendre d'une comparaison frappante.

« Une faible source, dit-il, sort de terre. Ce filet d'eau est absorbé par les trois ou quatre mètres de sol qui l'entourent. Creusons un bassin pour le recevoir, et bientôt le flot accumulé court arroser une surface de huit ou dix mille mètres. L'eau revient au réservoir; l'opération recommence sans cesse. Que le pré d'alentour ait demandé la destruction du bassin qui retenait ses eaux, et trois ou quatre mètres pourris sous les joncs remplaceront la fécondité de l'hectare. »

Ainsi en sera-t-il si le socialisme d'Etat continue à saper par le pic et la pioche, c'est-à-dire par les impôts et les droits de succession, le bassin de la propriété privée. Plutôt que de se voir ravir son capital, on voudra en jouir. Ou il sera englouti dans le luxe, ou il deviendra stagnant — ce qui se fait déjà et tend à se faire de plus en plus; — il ne produira plus que la corruption là où il se trouve: pourriture de l'âme et pourriture du corps, préparant la décomposition d'une société qui emploiera à s'empoisonner ce qui doit servir à développer sa vie.

Au contraire, là où la propriété est assurée, elle agit, elle stimule le travail; le travail, en s'étendant, répand de plus en plus loin le salaire et fait ainsi vivre un plus grand nombre de familles. On voit combien est juste la comparaison de M. de Saint-Bonnet.

Le régime de la propriété privée, loin d'être une institution contre nature, découle d'un des sentiments les plus vivaces de l'homme. Il ne s'est pas rencontré jusqu'ici un seul exemple d'un peuple stable et agricole s'immobilisant dans l'indivision. Une longue habitude de l'histoire avait convaincu Fustel de

Coulanges, qu'il n'est pas au pouvoir du législateur même le plus ingénieux et le plus puissant de façonner à son gré l'humanité; que, à Sparte, par exemple, plus la loi s'était évertuée à maintenir l'égalité, plus l'inégalité avait grandi, et il en concluait que toute tentative d'un parti quelconque pour violenter la nature humaine et la plier à ses utopies aboutirait fatalement à un piteux échec. Il assistait donc, sinon avec indifférence, du moins avec sécurité, aux furieux assauts du socialisme contre le droit de propriété, parce que ce droit a été depuis un temps immémorial la pierre angulaire des sociétés et que tous les peuples sortis de l'état sauvage l'ont jugé indispensable à leur existence.

Dernière observation :

S'il est vrai que le capital n'enrichit que lorsqu'il est exploité, il n'est pas moins vrai que la valeur de l'homme qui le possède et qui l'emploie, sa valeur morale, surtout, est le chiffre posé à la première colonne. La valeur intellectuelle et morale du propriétaire multiplie par 10, par 100 la puissance du capital employé. Comme aussi, suivant l'état de sa moralité, la population ouvrière sert de multiplicateur ou de diviseur à la somme du capital employé dans la contrée.

De quelque côté que nous envisagions la question sociale, nous en arrivons toujours à cette conclusion, tant de fois répétée par Léon XIII dans ses Encycliques, à savoir que la question sociale est avant tout une question de morale.

CHAPITRE XIX

GAIN, SALAIRE, INTÉRÊT

Ces mots marquent trois sources du capital-richesse, trois formes que la propriété revêt à son berceau.

Le capital nouveau naît, avons-nous dit, de l'exploitation par le travail du capital précédemment acquis. Celui-ci, par cela même qu'il est mis en œuvre, crée des richesses nouvelles. De ces richesses, plusieurs parts doivent être faites, toutes les fois que le propriétaire de la matière à ouvrer et l'ouvrier ne sont point une seule et même personne; et cela en vertu du principe d'où découle le droit de propriété : la chose appartient à qui l'a faite. Si elle a deux producteurs, le capital et le travail, elle doit avoir deux bénéficiaires.

Le bénéfice du travailleur s'appelle *salaire;* le bénéfice du propriétaire de la matière mise en œuvre, *gain;* il peut y avoir un troisième co-partageant, le bailleur des fonds nécessaires à l'entre-

prise, son bénéfice s'appelle *intérêt*. L'un est aussi juste que l'autre, par la raison que nous venons de donner : deux ou trois causes ont concouru à la formation d'un produit, chacune a droit sur sa valeur à une part proportionnelle à sa mise.

La mise de l'ouvrier, c'est le travail de ses mains, et aussi souvent celui de son intelligence. La mise du patron, c'est le travail intellectuel et corporel que demande la mise en train de l'industrie, sa marche, sa bonne gestion et le placement des produits. La mise du propriétaire ou du capitaliste, c'est la matière première et l'outil, ou l'argent qui sert à se les procurer. L'ouvrier peut être en même temps patron et propriétaire; en ce cas, l'objet lui appartient sans partage, sinon il ne peut entrer en jouissance que de ce qui est de lui.

Alors même que le propriétaire n'apporte que la matière à travailler, comme il arrive dans la location d'une terre, il a droit à une redevance, car il met aux mains du fermier une avance énorme de travail, tout celui qui a transformé le sol aride en terre végétale. Ce travail déjà fait entre aussi bien et aussi nécessairement dans la production des fruits que le travail dernier, celui auquel se livrera le fermier dans l'année courante. Le propriétaire doit donc, en toute justice, entrer en participation du bénéfice qu'apporte la récolte.

Je ne dis point que tout ce travail antérieurement fait appartienne au propriétaire actuel du terrain, et qu'il doive être rétribué dans la proportion à établir entre le travail de la dernière année et le travail des siècles qui ont précédé. Non! nous retrouverons ici ce fonds commun dont nous avons déjà parlé et qui appartient à l'humanité et à la nation, fonds dont

tous doivent profiter. Tous en profitent en effet par le bon marché auquel les fruits leur sont livrés! Quel serait le prix d'un boisseau de blé, s'il fallait recommencer à exécuter tout le travail qui a préparé les terres à le produire et qui les a rendues fertiles? Le prix auquel il est livré, récompense, d'une part, le labeur auquel le cultivateur s'est livré pour amener à maturité les fruits de l'année présente, et d'autre part, les sueurs qu'a versées dans ce champ la famille à laquelle il appartient, soit qu'elle ait conservé ses droits, soit qu'elle les ait cédés à un autre. Le surplus de la valeur réelle appartient à tous, et tous en jouissent par la somme relativement faible avec laquelle ils peuvent acquérir ce fruit de tant de siècles de labeur.

Il se trouve des démocrates, même de ceux qui se donnent le titre de chrétiens, qui ne l'entendent point ainsi.

Le 20 novembre 1893, M. l'abbé Pottier rédigea à Liège, de concert avec ses disciples, un programme bien audacieux, pour ne rien dire de plus. Entre autres choses, l'article 12 décidait la formation de syndicats entre fermiers à l'exclusion des propriétaires; et l'article 13 stipulait que les taux et autres conditions de fermage seraient établis par ces syndicats. C'était purement et simplement mettre de côté le droit de propriété; c'était partir de ce faux supposé que la terre est, dans son état actuel, telle qu'elle est sortie des mains du Créateur, et que le propriétaire n'y a d'autres droits que les droits conventionnels que lui donne le « hasard de la naissance » dans une société constituée sur des bases injustes, opposées à l'égalité naturelle des hommes entre eux. Non, la terre donnée en fermage n'est pas ce qu'elle était au jour de la création, elle est grosse du travail des

propriétaires ou de ceux qui leur ont transmis leurs droits, et ce travail entrera dans la formation des fruits à récolter aussi bien que celui du fermier. L'un et l'autre ont donc droit sur la valeur de ces fruits.

Commentant ou défendant les articles 12 et 13 de la constitution des syndicats de fermiers, le *Bien du Peuple* disait : « Eh bien! est-ce donc si effrayant! le fermier a le droit de tirer de la terre qu'il exploite ce qu'il lui faut pour subsister *honorablement. Si, après cela,* il lui reste de quoi payer son propriétaire, il le doit en conscience, conformément au contrat. Tout en possédant exclusivement une chose, il faut cependant, *pour l'usage qu'on en fait,* la considérer *comme chose commune.* Si, sous le rapport de l'usage, la fortune est commune entre le riche et le pauvre, à plus forte raison, *sous le rapport de l'usage, les biens immeubles sont communs entre le propriétaire et le locataire,* et il faut que celui-ci, *avant tout,* y trouve sa subsistance. C'est là ce que cherche à assurer l'*Union démocratique,* ni plus ni moins. » Il y a dans ces paroles une négation du droit de propriété, si bien établi et démontré dans l'Encyclique *Rerum novarum* (1). Il y a une invitation expresse à s'emparer du bien d'autrui. Ayant sans doute un vague sentiment de ce qu'il faisait, l'écrivain apportait, comme justification, un raisonnement quelconque sur une citation de saint Thomas détournée de son sens, de manière à sortir du christianisme pour entrer dans le communisme.

Ceux qui disent que la valeur vient tout entière du travail et doit lui appartenir tout entiére ne disent

1. Si les biens immeubles sont communs, quant à l'usage, entre le propriétaire et le locataire comme l'affirme l'organe du pottiérisme, que reste-t-il de la propriété, que le privilège de payer l'impôt foncier et les droits de succession?

rien que de vrai; mais ils sortent de la vérité, lorsqu'ils ne veulent tenir compte que du dernier coup de main, pour ainsi dire, que du travail du dernier ouvrier pour prétendre que la valeur entière de la chose lui appartient. Elle appartient aussi aux travailleurs antérieurs de l'objet, à ceux qui l'avaient mis en état de recevoir sa dernière forme, sa dernière perfection, soit qu'ils aient conservé leurs droits, soit que, par transmission héréditaire ou par vente, ou par don, ils les aient cédés au propriétaire actuel.

C'est donc du travail, du travail déjà fait, ce dont le propriétaire ou le patron font l'avance au fermier ou à l'ouvrier, en leur mettant en mains la matière à transformer. Ce travail est au propriétaire, au patron, et il doit entrer en compte, à leur profit, quand il s'agira d'établir la valeur de l'objet dans lequel ce travail est incorporé, et de faire la répartition des bénéfices que cette valeur apporte.

C'est encore du travail, du travail déjà fait, que le patron confie à l'ouvrier, en lui mettant en mains l'outil ou la machine qui permettra à celui-ci d'ouvrer la matière à transformer. La facilité, la rapidité, la perfection avec lesquelles l'objet sera fait, grâce à cet outil, grâce à cette machine, n'est autre chose que la translation dans cet objet du travail amassé dans l'outil, dans la machine. Ce travail appartient au patron; transporté dans l'œuvre, il lui appartient encore, il doit s'ajouter à celui de son intelligence, de ses démarches et du prix de la matière qu'il a fournie pour apprécier son apport et par conséquent son droit.

La *Démocratie chrétienne*, dans son numéro d'avril 1901, faisait sien ce raisonnement de M. Ott dans son *Traité d'Economie sociale:* « Vous avez, par vos labeurs, acquis un instrument de travail; il est votre

propriété; rien de plus juste. Vous vous en servez, vous l'exploitez et en tirez des fruits nouveaux : rien de plus juste encore. Rien ne vous oblige à le prêter à un autre et à rester les bras croisés. Mais voilà que vous ne pouvez ou ne voulez plus en faire usage vous-même; vous êtes en position de rendre à un autre, en le lui prêtant, un service qui ne vous coûte rien, et vous allez exiger un prix de ce service! Votre capital est improductif entre vos mains et vous prétendez prendre une part du produit qu'un autre en tire par son travail! Pour lui prêter un instrument de travail qui ne vous sert pas, vous voulez dépouiller cet autre d'une partie de sa propriété, le priver de son droit légitime sur le produit qu'il a créé! »

Ces exclamations tombent tout à fait faux : « Vous prétendez prendre une part du produit qu'un autre tire de son travail! Vous voulez dépouiller cet autre d'une partie de sa propriété, le priver de son droit légitime sur le produit qu'il a créé! » Il semble vraiment que les machines tombent du ciel comme la pluie, ou qu'elles poussent comme des champignons; que personne n'y a mis la main, ou que ce travail n'est pas de l'espèce des travaux qui créent, et par conséquent rapportent. En ne voulant pas en tenir compte, c'est vous qui « prétendez prendre une part du produit qu'un autre, — celui qui a fait la machine, ou son ayant-droit, — doit tirer de son travail; » c'est vous « qui voulez dépouiller cet autre de sa propriété et de son droit légitime. »

De telles paroles mettent dans l'esprit du peuple des idées fausses et dans son cœur d'injustes convoitises; elles excitent les colères des hommes qui se croient lésés dans leurs droits par ceux qui devraient le plus les respecter.

Le travail des ouvriers leur crée des droits et il

crée des devoirs de justice à leur égard. Ce n'est point une découverte. La justice est l'objet d'un des commandements de Dieu et l'une des principales vertus de la vie chrétienne. L'Eglise n'a point attendu la venue en ce monde de la démocratie pour prêcher cette vertu et imposer ce commandement. Elle l'a fait sous peine de châtiments et même des châtiments éternels de l'enfer. Les démocrates ne trouveront certainement rien de plus puissant pour en persuader l'observation aux patrons et aux ouvriers. Nous disons aux patrons et aux ouvriers, car si les patrons sont tenus par justice de rémunérer exactement le travail fait pour eux, les ouvriers sont également tenus par justice de travailler consciencieusement.

On parle peu dans les journaux et revues démocratiques des devoirs de justice auxquels les ouvriers sont tenus à l'égard de leur patron, mais beaucoup de leurs droits. Si du moins, en en parlant, on se tenait toujours dans la vérité.

C'est exagérer les devoirs du patron et les droits de l'ouvrier, que de dire que la justice exige que le salaire de l'employé ait pour règle, non la valeur de son travail, mais ses besoins et ceux de sa famille.

Cette règle est radicalement fausse en droit. La justice, c'est l'équivalence, et l'équivalence, c'est valeur pour valeur. La justice demande que la valeur du salaire soit égale à la valeur du travail, rien de plus. Et si la valeur du travail n'atteint point les exigences du besoin, c'est à la charité et non à la justice à combler le déficit. C'est ce que l'Eglise a toujours enseigné, comme la raison elle-même; c'est ce que les vrais chrétiens ont toujours pratiqué. Après avoir donné le juste salaire comme salaire, s'ils ont vu qu'il ne suffisait point, ils ont écouté leur

cœur de chrétiens, et ils ont pratiqué la charité. Mais il y a des démocrates qui ne veulent plus entendre parler de charité pour les belles raisons que l'on sait.

Est-il possible de méconnaître la plus sublime des vertus du christianisme à ce point, que de dire que sa pratique a pour effet de mettre l'humiliation et par suite la haine au cœur du pauvre, et au cœur du riche l'orgueil et l'esprit de domination? La charité humilie! je le veux bien, comme le rayon de soleil achève la corruption de la pourriture. Rendez le cœur du pauvre sain, faites-y rentrer le sens chrétien, et la charité n'éveillera dans son âme que les nobles sentiments de la reconnaissance et de l'amour. Et d'autre part, l'ascendant que peut donner le bienfait n'est-il point nécessaire à celui qui, par sa situation, est appelé à relever ce qui est bas?

En répudiant la charité, les démocrates ruinent par la base l'ordre social chrétien, tel que le divin Sauveur l'a établi. Jamais la justice ne suffira à unir les hommes, à les faire vivre en paix et surtout à les satisfaire. Toujours ils seront tentés de n'admettre d'autres limites à la justice qui leur est due, que celles qu'ils mettent eux-mêmes aux désirs de leur cœur. Or les désirs du cœur de l'homme sont infinis. Toutes ses convoitises, dès qu'elles reçoivent quelque satisfaction, deviennent des *besoins*. Le droit et le devoir de justice croîtront-ils avec eux? Qui peut nier que l'ouvrier souffre aujourd'hui de la privation de choses auxquelles, il y a cinquante ans, il ne pensait même point? La charité croît avec ces prétentions, car sa nature est d'être bonne et compatissante, mais ce n'est point affaire de justice.

Présenter au peuple, comme un droit exigible en justice, la satisfaction de ses besoins, c'est le trom-

per d'abord, puis c'est lui promettre ce qui est de tout point irréalisable. Et alors quelles colères allumeront dans son âme l'impuissance où l'on se trouvera de lui donner les satisfactions qu'il sera autorisé, par ce langage inexact, à croire légitimes. Laissons à la justice son rôle qui est assez grand, et bénissons Dieu d'avoir créé la divine charité pour pourvoir à ses défaillances (1).

Tandis que la démocratie ne parle aux uns que de droits et aux autres que de devoirs, l'Eglise tient à tous le même langage : à tous elle prêche l'obligation du devoir, à tous elle permet la revendication du droit, au patron aussi bien qu'à l'ouvrier, à l'ouvrier aussi bien qu'au patron.

A tous, elle *prêche* le devoir, parce qu'elle sait la place que l'égoïsme tient dans le cœur de l'homme déchu : elle sait qu'il aveugle sur le devoir et en fait négliger l'accomplissement. Elle ne prêche point la revendication des droits, parce qu'elle sait que ce

---

1. On a beaucoup discuté, en ces derniers temps, sur la « justice sociale ». Pour que le salaire soit d'accord avec la justice sociale, a-t-on dit, il doit être suffisant pour permettre à l'ouvrier placé dans des conditions normales, la possession d'un foyer, les moyens d'y élever sa famille selon sa condition, d'épargner de quoi soutenir ses jours quand il ne pourra plus gagner, et de lui permettre l'ascension professionnelle. Que l'on doive désirer que le travail arrive à être organisé de telle sorte qu'il permette au patron de procurer un tel salaire, rien de mieux. Mais si longtemps que cette organisation n'existe point, on ne peut parler de justice.

La justice n'exige point du patron un salaire en disproportion avec la valeur actuelle du travail. Elle n'exige même point d'un Etat particulier qu'il organise chez lui le travail de façon à rendre ce salaire possible, car la concurrence internationale ne le lui permet point.

Aussi, ni la philosophie ni la théologie n'ont connu ce mot de justice sociale. Le mot juste serait : Idéal social. Idéal et justice sont deux choses fort distinctes.

même égoïsme ne la prêche que trop. Notre-Seigneur a recommandé l'abandon du droit comme une perfection (1), mais il en a permis la revendication, parce qu'il est bon que la justice s'accomplisse.

Parler de leurs droits aux différentes classes de la société, c'est jeter de l'huile sur le feu. Leur parler de leurs devoirs réciproques, c'est assurer le respect de tous les droits.

Le devoir du patron est de voir son frère dans l'ouvrier, et de l'aimer comme lui-même pour l'amour de Dieu. Le devoir du subordonné est de voir dans son supérieur l'autorité que celui-ci tient de Dieu et de se comporter à son égard comme le demande une telle investiture.

Le droit du patron est d'être fidèlement servi, obéi, respecté et aimé. Le droit de l'ouvrier est d'être aimé et respecté et de recevoir son dû.

Ainsi toutes choses sont dans l'ordre, et de l'ordre naissent la paix et la prospérité.

Le troisième facteur de la richesse est l'intérêt.

Il en est de l'argent prêté pour acquérir le matériel nécessaire au travail, comme du matériel lui-même. C'est encore du travail, du travail cristallisé, pour ainsi dire, qu'apporte le bailleur des fonds nécessaires soit à la construction des ateliers, soit à l'achat des matières ou des outils. Lui aussi est un collaborateur, et non des moins importants : il doit donc recevoir, comme les autres, la rémunération de sa collaboration. Elle lui est donnée sous forme d'intérêts. Dire que la perception de ces intérêts est un acte usuraire, c'est faire un crime de ce que demande l'équité.

1. Voir l'Evangile selon S. Matthieu, chap. V, verset 40, et la première Epître aux Corinthiens, chap. VI, verset 7.

Je sais bien que l'Eglise a interdit aussi longtemps qu'elle l'a pu le prêt à intérêt. Elle fut sage en cela comme en tout le reste. On entrevoit les catastrophes auxquelles les peuples se sont exposés en la forçant peu à peu à lever cette interdiction, comme on la force aujourd'hui à lever peu à peu la loi de l'abstinence. Car c'est un fait que la loi qui a si longtemps régi la société chrêtienne, aujourd'hui n'existe plus, puisque les Papes eux-mêmes ont fait des emprunts. Et si cette loi n'existe plus, c'est donc qu'elle n'était point une loi naturelle, mais une loi positive, qui peut être abrogée avec le consentement de celui qui l'a porté. C'est induire en erreur que de présenter comme loi *naturelle* l'interdiction du prêt à intérêt, comme le font ou semblent le faire de trop zélés démocrates chrétiens. La perception d'un intérêt n'est point en soi, n'a jamais été de l'usure proprement dite, mais une faute de désobéissance à une loi en vigueur. Aujourd'hui que cette loi est tombée, l'intérêt abusif, exagéré, reste seul et reste toujours péché, parce que par son exagération et son abus il devient usuraire (1).

« L'Eglise, dit M. Emile Keller, n'a jamais enseigné, comme on le prétend, la stérilité du capital. Dans

1. C'est à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe que cette loi reçut les premières atteintes. La découverte de l'Amérique imprimait une vigoureuse impulsion au commerce en même temps que la Réforme ébranlait les traditions. Les grandes affaires ne pouvaient s'entreprendre sans les capitaux auxquels il fallait, disait-on, donner une rémunération. Cependant l'agiotage, lorsqu'il fit irruption avec le système de Law, souleva une énergique réprobation.

L'agiotage, dit d'Aguesseau, exerce sur tous les esprits une tentation irrésistible; il crée une classe funeste, « les agioteurs n'étant que des gens oisifs, stériles pour l'Etat ou plutôt nuisibles à la société, où ils ne servent plus qu'à faire enchérir à l'excès les fruits de la nature et les ouvrages de l'art, et c'est une imprudence de la part

l'Evangile elle demande que tout argent fructifie, ne fût-ce que chez un banquier. D'autre part elle a toujours admis la constitution de rente perpétuelle, c'est-à-dire qu'à ses yeux, la possession indéfinie d'un capital est une source de richesse qui peut s'estimer en moyenne à un revenu déterminé. Mais si, vous dérobant à la grande loi du travail, vous ne faites pas valoir votre argent vous-même, vous devez avant tout vous assurer qu'il en est fait un emploi moral. Il ne vous est pas permis de stipendier aucun commerce, aucune industrie que la conscience réprouve.

» Pour justifier votre part de bénéfice, il ne suffit pas que votre débiteur soit honnête, il faut qu'il ait été heureux. En effet l'opération par laquelle l'argent fructifie est toujours une entreprise aléatoire, soumise à des chances de gain ou de perte auxquelles vous ne pouvez vous soustraire... Or, de même que vous ne pouvez à la fois avoir votre blé en terre et dans votre grenier, de même il est impossible que que votre argent fructifie dans les affaires et que malgré cela il reste à votre disposition. Si vous voulez garder la facilité de vous faire rembourser d'un instant à l'autre, ne demandez point d'intérêt.

---

du pouvoir que d'introduire un genre d'industrie qui, sans peine, sans travail, donne plus de richesses en un moment que les voies naturelles n'en donneraient en une année, et souvent même en un siècle. »

Bouleversement des fortunes, progrès du luxe, augmentation du coût de la vie, démoralisation, tels sont les résultats de l'agiotage.

Aujourd'hui il est déchaîné, rien ne le contient plus. Son développement est une des premières causes du socialisme. La fortune, édifiée sans travail et au détriment du travail, soulève les passions anti-sociales.

On peut voir dans le *Manuel des Spéculateurs à la bourse*, par Prudhon, les effets désastreux de l'agiotage sur les mœurs publiques et les mœurs privées.

Si vous voulez vous assurer un intérêt déterminé, laissez à votre débiteur le droit de vous rembourser quand il le pourra, de façon à ce qu'il ait le temps de compenser les mauvaises années par les bonnes... On a dit souvent que le crédit était l'association du capital et du travail. Le prêt à intérêt n'est légitimé qu'à ce titre. »

Au lieu d'atténuer le droit de propriété, les vrais amis du peuple, s'ils veulent améliorer sa condition, doivent s'appliquer à en inspirer l'estime et le respect : l'estime, afin de faire naître dans le cœur du prolétaire la volonté de former autour de lui et à son profit ce que M. de Saint-Bonnet a si bien appelé « l'atterrissement de la vertu; » le respect en lui faisant comprendre que le capital accru peut seul faire augmenter le salaire normalement et d'une façon durable. Avec plus de capital, la même quantité de travail produit plus de richesses, et la part revenant à chacun s'accroît d'autant. Qu'on retourne en tous sens la question de l'amélioration de l'état matériel du plus grand nombre, elle rentrera toujours dans ce premier principe : accroissement du capital, par son développement chez le patron et son acquisition par l'ouvrier. Que l'on retourne en tous sens la question de l'accroissement ou de l'acquisition de la propriété, elle rentrera toujours dans ce second principe : formation du capital par la vertu de chacun et de tous. Nous disons « capital » et non valeurs fictives créées par l'agio; celles-ci se dissipent comme elles sont venues, elles ne constituent point un vrai capital (1).

1. M. d'Avenel a résumé dans la *Revue des Deux-Mondes*, les études relatives à la propriété en France, c'est-à-dire l'épargne faite par les familles françaises dans la suite

Vouloir augmenter le salaire au préjudice du capital, comme prétendent le faire les lois ouvrières que fabriquent, en vue de leur popularité, des hommes qui ne connaissent ni la nature de l'homme, ni les lois de la société, ni celles de la production, c'est, pour reprendre la comparaison du bassin, lui donner un coup sur le bord, et ouvrir ainsi une issue au fluide social sur le désert. Tirer une augmentation de salaire d'une diminution du capital, c'est

---

de leurs générations. Il présente les résultats suivants : Les Français possèdent, aux cours actuels des immeubles et des valeurs, 234 milliards, dont 109 milliards mobiliers et 125 milliards immobiliers, ceux-ci répartis sur 70 milliards en propriétés rurales et 55 milliards en propriétés urbaines. Au taux moyen de 4 %, le revenu de ce capital dépasserait 9 milliards.

Cette richesse est extrêmement divisée. La France est le pays du monde qui compte de beaucoup le plus de capitalistes, très peu de gros, une infinité de petits.

9 millions de citoyens ont en rentes		250 fr.
3 millions et demi	»	1.260 fr.
3 millions et demi	»	4.850 fr.
1 million et demi	»	20.000 fr.

Il n'y a pas quatre familles sur cent possédant 50,000 francs. La vie oisive n'est possible qu'à un petit nombre.

Si cette richesse était partagée également entre tous les Français, chacun se trouverait à la tête de 5,850 francs, 3,125 francs en immeubles et 2,725 francs en valeurs mobilières, aux cours actuels, qui s'effondreraient le jour du partage, parce qu'on ne trouverait plus la contrepartie monétaire. Le métal se serait caché. Ce capital de 5,850 francs serait insuffisant pour faire de chacun de nous un rentier.

Ce compte des fortunes existant en France a aussi été fait il y a quelques années par M. Alfred Neymarck, rédacteur du journal le *Rentier*, d'après des statistiques établies sur les déclarations de successions à l'enregistrement.

Suivant ses calculs, le nombre des individus ou de familles possédant un capital quelconque était en 1903 de plus de quatorze millions, exactement 14.267.710. Sur ce total, figurent 12 millions 200.000 personnes possédant moins de 10.000 francs en capital, et un million 810.000 de 10.000 à 100.000 francs.

A partir de ce chiffre, la progression s'abaisse profon-

amoindrir la puissance de cette force première et paralyser la production de la richesse qui, en naissant, se serait répartie entre les ouvriers. Toute prise injuste sur le capital du patron le met dans la nécessité de réduire d'autant ses entreprises, il n'a plus la même quantité de travail à faire exécuter, et la somme des salaires, sinon le salaire lui-même, après une augmentation factice, retombe nécessairement plus bas qu'auparavant.

---

dément. Il n'y a plus que cent soixante-trois mille fortunes de 100.000 à 250.000 francs, cinquante mille de 250.000 à 500.000 francs, vingt-six mille de 500.000 francs à un million, dix-huit mille de 1 à 5 millions, et sept cent dix au-dessus.

En somme, sur quatorze millions de fortunes, il n'y en a guére que deux millions qui puissent compter pour quelque chose, et, sur ces deux millions, il ne se trouve que dix-huit mille millionnaires.

La disproportion est bien autrement criante aux Etats-Unis, où on a calculé qu'en 1892 il existait 31.850 personnes possédant ensemble 191 milliards, c'est-à-dire les trois cinquièmes de la fortune nationale. Que ce calcul soit plus ou moins exact, il n'en ressort pas moins un état de choses qui n'a rien de commun avec l'égalité démocratique, précisément dans un pays constitué en démocratie.

CHAPITRE XX

LA RICHESSE. — SES DIVERSES SORTES

Le salaire, le gain, l'intérêt sont des sources de la richesse.

La vérité économique fixe les idées sur la richesse, comme elle le fait sur le capital et sur la propriété.

On confond souvent dans le langage le capital avec la richesse. Le capital dépasse la richesse en élévation et en étendue. Mais il est vrai de dire que la richesse, sinon toute richesse, est quelque chose du capital.

M. de Saint-Bonnet classe les richesses en trois catégories :

1° Les richesses de nécessité;

2° Les richesses d'amélioration;

3° Les richesses de corruption.

C'est qu'en effet il y a dans l'homme trois sortes de besoins, auxquels correspondent les trois sortes de richesses destinées à les satisfaire.

1° Les besoins indispensables, sans la satisfaction desquels il ne peut vivre, il cesserait d'exister;

2° Les besoins de progrès, sans la satisfaction desquels il ne se développerait pas;

3° Les besoins factices, ou ceux créés par les passions.

Les richesses d'amélioration seules forment le capital. Les richesses de corruption le détruisent; et les richesses de nécessité, en se consommant sur l'heure, ne lui permettent pas de naître ou de s'accroître.

1° A parler rigoureusement, les richesses de nécessité se réduisent à la quantité d'aliments, de logement et de vêtements qu'il faut pour entretenir un saint (1).

Tout homme doit en être pourvu, par cela seul

---

1. Bossuet a un sermon sur nos dispositions à l'égard des nécessités de la vie. Il commence par ce doute : « Je ne crois pas, messieurs, que vous ayez jamais entendu ce que nous disons, lorsque nous demandons à Dieu tous les jours, dans l'Oraison dominicale, qu'il nous donne le pain quotidien. » Et il donne ainsi le motif de son jugement nullement téméraire : « Si jamais vous aviez compris que vous ne demandez à Dieu que le nécessaire, vous plaindriez-vous, comme vous le faites, lorsque vous n'avez pas de superflu? Ne devriez-vous pas être satisfaits lorsque l'on vous donne ce que vous demandez?... Le pain paternel de la Providence ne regarde que le nécessaire et non pas le surabondant...

» Ne murmure donc pas en ton cœur, en voyant la profusion de ces tables si délicates, ni la folle magnificence de ces ameublements somptueux : ne te plains pas que Dieu te maltraite en te refusant toutes ces délices. Mon cher frère, n'as-tu pas du pain? Il ne promet rien davantage. Notre corps étant fait de sa main, il se charge volontiers de l'entretenir.

» A qui promet-il cette substance nécessaire? Est-ce à tout le monde indifféremment ou particulièrement à ses fidèles? Ecoutez la décision par son Evangile : *Quærite primum regnum Dei.* Il veut dire : le royaume de Dieu est le principal, les biens temporels ne sont qu'un léger accessoire : et je ne promets cet accessoire qu'à celui qui recherchera ce principal : *Quærite primum.* C'est pourquoi, dans l'oraison dominicale, Il ne nous permet de parler du

qu'il est homme, membre du genre humain. La société doit tendre à un état de choses tel que personne ne puisse en manquer, si ce n'est par sa faute; et encore, lorsque la faute est commise, doit-on subvenir

---

pain qu'après avoir sanctifié son nom et demandé le royaume. Cherchez premièrement le royaume. »

Bossuet montre comment Notre-Seigneur a appliqué cette règle quand il nourrit miraculeusement les Juifs au désert : « Ils ont cherché le royaume, il leur a voulu ajouter le reste. » « Ce n'est pas, continue-t-il, que je veuille dire qu'il refuse généralement aux pécheurs les biens temporels, lui « qui fait luire son soleil sur les bons et sur les mauvais, et qui pleut sur les justes et les injustes »; mais, quoiqu'il donne beaucoup à ses ennemis, remarquez, s'il vous plaît, qu'il ne s'engage qu'à ses serviteurs : *Quærite primum regnum Dei*. Et la raison en est évidente : parce qu'il n'y a qu'eux qui soient ses enfants et qui composent sa famille.

» La convoitise, c'est un gouffre toujours ouvert, qui ne dit jamais : C'est assez; plus vous jetez dedans, plus il se dilate : tout ce que vous lui donnez ne fait qu'irriter ses désirs... La première chose qui nous fait connaître son avidité infinie, c'est qu'elle compte pour rien tout le nécessaire : cela est trop commun et par conséquent ne le touche pas. Il est venu dans le monde une certaine bienséance imaginaire, qui nous a imposé de nouvelles lois, qui nous a fait de nouvelles nécessités que la nature ne connaissait pas. Il lui a plu qu'on pût être pauvre sans que la nature souffrît, et que la pauvreté fût opposée non plus à la jouissance des biens nécessaires, mais à la délicatesse et au luxe; tant le droit usage des choses est perverti parmi nous... O gouffre de la convoitise, jamais tu ne seras rempli! jusques à quand ouvriras-tu tes vastes abîmes pour engloutir tout le bien des pauvres qui est le superflu des riches?

» Pour arrêter les excès, il nous faut considérer, chrétiens, un beau mot de Tertullien : *Castigando et castrando sæculo erudimur a Domino;* Dieu nous a appelés au Christianisme, pourquoi? pour modérer les excés du siècle et retrancher ses superfluités. C'est pourquoi, dès le premier pas, il nous fait renoncer aux pompes du monde.

» O désordre de nos mœurs, ô simplicité mal observée! qui de nous fait à Dieu cette prière dans l'esprit du Christianisme : Seigneur, donnez-moi du pain, accordez-moi le nécessaire? Le nécessaire, quelle pauvreté! sommes-nous réduits à cette misère? »

à la nécessité qui en résulte. C'est ainsi que tout homme qui a du superflu est tenu de procurer le nécessaire à son frère qui en manque. Ne point remplir ce devoir de charité, c'est encourir la damnation : « Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez point donné à manger; j'étais nu, et vous ne m'avez point vêtu,. etc. »

Ces richesses de nécessité ne comprennent point seulement le vivre, le vêtement et le couvert, mais aussi l'enseignement de ce qu'il est nécessaire à tout homme de savoir pour faire son salut. Le crime du gouvernement actuel, de sa législation et de son administration, qui empêchent autant qu'il est en elles cet enseignement d'arriver à l'intelligence et au cœur des enfants, est plus grand que celui qu'il commettrait en faisant des lois dans le but de priver les citoyens de pain, de vêtement et d'abri : car ce sont aussi des richesses de nécessité que les données de la foi, aussi indispensables à l'âme que le pain au corps; de plus, elles sont d'un ordre supérieur, elles procurent non la vie du temps, mais la vie éternelle. Autant celle-ci est au-dessus de celle-là, autant le crime de la loi scolaire surpasse tout autre crime.

2° Les richesses d'amélioration se composent des moyens physiques, scientifiques et moraux amassés par le travail, l'expérience et l'étude, pour permettre à la société de s'élever de degré en degré dans les nobles régions de la civilisation. En dernière analyse, et dans les desseins de Dieu qui nous a donné les moyens de les acquérir, elles tendent à conduire, en nombre de plus en plus grand, les hommes à leur perfection et surtout à leur fin dernière, c'est-à-dire à

la sainteté. Si elles s'écartent de cette fin, et dans la mesure où elles s'en écartent, elles tombent parmi les richesses de corruption.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici du capital doit s'entendre des richesses d'amélioration dont nous parlons actuellement. Elles seules sont un vrai capital. Rappelons qu'elles s'amassent en trois lieux : dans le sol, par la couche végétale que le travail et l'engrais y déposent; dans l'outillage, qui acquiert de plus en plus de puissance pour adapter les fruits de la terre aux besoins de l'homme; dans l'homme, par les lumières, les aptitudes et les vertus dont l'éducation l'enrichit.

L'enseignement donné à la jeunesse corrompt trop souvent l'esprit et le cœur, ne serait-ce que par ce système de neutralité, dont l'effet est d'abaisser les âmes, de les fixer sur la terre, de les enchaîner dans le temps, de faire en un mot de l'homme un animal plus industriel, mais aussi plus méchant que les autres.

Le sol et l'outillage sont aussi trop souvent détournés de leur fin : trop souvent l'homme leur demande de lui fournir, non ce qui doit entretenir la vie de tous et faire progresser l'ensemble, mais ces richesses de corruption dont nous aurons à parler.

S'il n'était point fait abus du sol et de l'outillage, si l'un et l'autre étaient employés tout entiers, en pleine liberté, et sans les entraves que leur apportent les lois fiscales, à la production des seules richesses de nécessité et d'amélioration, combien d'hommes auraient pain, vêtements, habitation en suffisance qui ne l'ont point! L'agriculture et l'industrie multiplieraient les produits sains, les offriraient à la consommation en de meilleures conditions; l'abondance au

lieu du paupérisme gagnerait de proche en proche, et avec l'abondance, le loisir.

Cette plus grande production de biens utiles, venant au moment où le travail fait par les machines diminue si considérablement celui de l'homme, permettrait à un plus grand nombre de ne plus devoir consacrer toutes les heures de la journée à l'entretien du corps, mais d'en donner quelques-unes au développement de leur intelligence et à la sanctification de leur âme.

Dans l'antiquité, la masse des hommes était en proie à un travail incessant. Au moyen âge, une partie plus considérable de la nation put entrer dans les fonctions libérales, et pour ceux qui restèrent attachés au travail manuel, ils virent se multiplier les jours donnés au repos du corps, en même temps qu'ils étaient des fêtes pour l'âme. Après la Révolution et l'immense dissipation qu'elle fit du capital, les jours de repos furent réduits aux dimanches et à quatre fêtes par an.

Combien ces jours et ces heures auraient pu être multipliés, si la société avait reçu depuis lors une meilleure direction! Ce n'est pas par des lois de contrainte que l'on pourra diminuer les heures de travail, mais par une meilleure entente des lois économiques qui reposent, nous ne cesserons de le dire, sur les lois morales, et les lois morales sur le dogme révélé. D'ailleurs, sans les lois morales, le loisir est plus nuisible qu'utile. Dans l'état d'âme où le peuple a été mis par la Révolution, et dans l'anéantissement progressif au sein de notre société de l'influence religieuse, à quoi l'ouvrier emploie-t-il trop souvent les rares loisirs qui lui sont actuellement accordés? A sa dépravation morale et à la destruction de son être physique.

Les gouvernements qui se sont succédé depuis la Révolution n'ont songé qu'à se procurer le plus de ressources possibles pour les fins les plus contestables ou même les plus mauvaises, et ces ressources, ils les ont surtout demandées au sol qui ne peut leur échapper. De plus, ils ont découragé l'agriculture de façon à faire déserter les campagnes et à peupler les villes (1).

De 1882 à 1892, c'est-à-dire dans l'espace de dix années, la superficie cultivée a perdu, en France, 96.000 hectares au profit de ce que la statistique appelle le « territoire non agricole », c'est-à-dire principalement les agglomérations urbaines.

Et d'autre part, le commerce, sortant, comme nous le verrons, de son rôle naturel, a poussé de plus en plus l'industrie à lui fournir des richesses de luxe et de corruption. Si ces deux causes cessaient d'agir dans le sens mauvais que nous venons de

1. « Plus productif que tous les autres emplois de l'activité humaine, écrivait M. Armand Fresneau dans la *Vérité*, peu de temps avant sa mort, le travail agricole doit être encouragé avant tout lorsqu'on veut assurer à un peuple un enrichissement réel et stable. Dans le travail industriel, rien de gratuit, tout se paie : le moteur, l'outillage, la moindre main-d'œuvre. Dans le travail agricole, il en est autrement. Dans 30 quintaux de blé, sont entrés à peine pour les former 4 à 5 quintaux de substance ayant par elle-même une valeur commerciale : les 5/6 du produit seraient ainsi un pur don de la nature, s'il n'avait fallu la seconder par quelques efforts, bien limités du reste, puisque l'eau, l'air, le soleil, tous les agents atmosphériques ne coûtent rien, et que ces puissants auxiliaires apportent ainsi leurs concours sans rien demander. De plus, le travail industriel a devant lui en permanence le danger de ce que les Anglais appellent : l'*over production* — l'excès de production. — L'*over production* des pays agricoles est une chimère. On n'aura jamais assez de pain, de viande, de graisses, de lait, de beurre, de laines, de cuirs, de textiles servant aux vêtements, ni même de denrées moins nécessaires. »

dire, et si l'éducation morale et religieuse du peuple était favorisée, il ne serait point nécessaire de faire des lois pour diminuer les heures de travail, le loisir se présenterait de lui-même, en même temps que deviendraient plus abondantes les choses nécessaires à la vie.

Or le bien-être d'une nation dépend avant tout de l'abondance des objets de nécessité, et son progrès, de l'abondance des richesses d'amélioration.

Aujourd'hui, dans les conditions de prospérité les plus grandes qui jamais aient été données à l'homme, nous voyons la fortune réelle du pays se dissiper, la population diminuer et s'étioler et le niveau des âmes baisser.

Pourquoi? parce que l'idée directrice de la société est prise du corps et non de l'âme, du temps et non de l'éternité.

Le christianisme avait dit à l'homme : Tu es sur la terre non pour jouir, mais pour grandir; et mieux encore, pour t'élever au-dessus de ta nature, jusqu'à une participation à la nature divine. Le plaisir t'est offert, non pour que tu cèdes à ses sollicitations, mais pour y résister et, par ce moyen, fortifier ton âme, la développer et mériter la vie éternelle.

En disant cela, le christianisme avait non seulement dirigé l'homme vers le ciel, mais il avait formulé la loi de nos progrès sur la terre, la loi de formation du capital, la loi qui s'oppose à sa dissipation et qui préside à son accroissement continu.

La Renaissance a introduit dans le monde chrétien le principe contraire, et la Révolution veut le faire triompher. Elle est tout entière à détourner de Dieu le regard de l'homme et à le tourner vers la terre, lui disant : Procure-toi ses biens, emploie toutes tes facultés pour les acquérir; et dès que tu les auras

conquis, hâte-toi d'en jouir, demain il sera trop tard! Par toutes ses institutions, et ce qui est pis encore, par tout son système d'éducation, elle souffle sans cesse sur la triple concupiscence que le péché a mise au cœur de l'homme, pour y enflammer, et la convoitise de la chair, et la convoitise des yeux, et l'orgueil de la vie. Aussi, ces trois passions font actuellement dans le monde une clameur qui n'a été plus grande qu'au sein du paganisme : Apporte! apporte! non pour utiliser, mais pour dévorer.

3° Lancée à la poursuite du plaisir, notre société fait une effrayante consommation de capital, et elle s'applique à une non moins effrayante production de richesses de corruption.

L'homme qui écoute ses passions détourne de son emploi légitime et prostitue à son plaisir ce qui aurait pu et dû servir à améliorer sa condition et celle de son frère. Par là, au lieu de produire du capital, il en mange, il nuit à la société et à lui-même, car il détruit son corps en même temps qu'il corrompt son âme; la corruption des individus fait la ruine des familles, et de l'addition des ruines domestiques résulte la ruine générale.

L'abus de la richesse pour la satisfaction des passions, est ce qu'on appelle le luxe. Il prend la richesse aux besoins vrais et légitimes pour l'accorder aux sens. Consommant le capital préalablement amassé, il arrête le progrès; s'il se développe, il fait reculer la civilisation, et enfin, à son dernier terme, il donne la mort aux nations comme il cause l'extinction des familles et le suicide de l'homme. La chute d'un peuple est le résultat nécessaire des corruptions particulières qu'engendre le luxe et sa fille, la luxure ou la satisfaction désordonnée accordée aux sens.

Et si l'on veut chercher la cause première de ce désordre et de la mort individuelle, familiale et sociale qu'il amène, on verra que les corruptions particulières se multiplient à mesure que s'affaiblit l'empire de la foi. « Voulons-nous connaître tous nos germes de mort? demande M. de Saint-Bonnet. Comptons les impies. » Rien de plus vrai. L'impie n'a d'autre pensée que de jouir. Ses vues se bornent à cette terre, à la vie présente : il veut épuiser la coupe du plaisir. Il ne produit pas, il acquiert par tous les moyens à sa portée, bons ou mauvais, pour avoir à consommer, à jouir; et par là, il sème la corruption autour de lui, elle gagne de proche en proche et s'étend bientôt à tout le corps social. Aussi, quel avenir peut attendre un peuple qui a laissé organiser chez lui l'instruction publique en vue de faire des sans-morale et des « sans-Dieu! »

Le luxe et la luxure réclament des richesses spéciales, que l'on appelle à bon droit richesses de corruption. Elles se composent de tous les objets créés pour satisfaire les besoins factices, de tous les objets qui entretiennent et développent la vanité et la sensualité. Richesses vraiment corruptrices, car la vanité détruit l'esprit et la sensualité le corps.

Du haut en bas de la société, le luxe étend de jour en jour son empire et prélève de plus en plus sur l'épargne, sur l'entretien et même sur le nécessaire.

Ce ne sont plus seulement les personnes appartenant à la haute bourgeoisie qui, selon l'expression d'un saint évêque, « portent des vêtements trop lourds pour monter au ciel » : les ouvriers, les pauvres mêmes se laissent gagner par l'attrait d'une vanité qui demandera, non pas au superflu, mais même au

strict nécessaire, le moyen de se satisfaire : ce qui détruit fatalement l'équilibre de l'humble budget de la famille (1).

Cette ouvrière, qui touche à l'atelier un salaire de 1 fr. 50, arbore le dimanche telle ou telle confection, tel ou tel chiffon qui ne seraient point déplacés dans la garde-robe d'une marquise. Il semble que, pour elle, le *summum* des jouissances concevables consiste à paraître pendant vingt-quatre heures l'égale de n'importe qui. Ce triomphe, elle l'achète, ou plutôt elle l'expie par six jours de dures privations. Dans n'importe quel bourg reculé de la campagne, on peut assister, les jours de fêtes, à une floraison de rubans, de nœuds de soie, de dépouilles d'oiseaux exotiques et autres colofichets, dont souvent on ne saurait dire s'ils sont plus laids ou plus inutiles (2).

Le luxe de la femme, c'est la belle robe et le beau chapeau; c'est, pour l'homme, le tabac et l'al-

---

1. Naguère un des principaux docteurs laïcs de la démocratie chrétienne encourageait ainsi, devant une imposante assemblée, les appétits sensibles : « Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu apporter dans le monde le *confortable* ». Cette formule synthétise tout leur programme, elle marque l'aurore d'un évangile nouveau : « Cherchez d'abord le bien-être, promettez-le à tout le monde; le reste viendra par surcroît. »

2. *The Times Weekly edition*, en avril 1903, a reproduit une lettre écrite au *Times* par différents directeurs passés et présents des « University Settlements » dont le but est de rapprocher les classes. Cette lettre débute ainsi :

« Les dépenses extravagantes pour la table, la toilette et » les plaisirs passagers ont augmenté, alors que 28 par » 1000 des habitants de Londres sont dans la misère. »

Ce que les signataires de cette lettre, tous gens de grande expérience, tels que Percy Alden, le chanoine Barnett, Miss Cheetham, etc., cherchent à établir par des démons-

cool : toutes choses qui condamnent à l'habitation malsaine, au vêtement insuffisant, au manque de pain; toutes choses qui anémient le corps et inspirent le vice à l'âme.

La consommation moyenne de tabac en France, par habitant, a triplé depuis soixante-dix ans, en augmentant de façon continue :

En 1830, la consommation moyenne était de 352 grammes; en 1845, de 529; en 1861, de 763; en 1875, de 840; en 1880, de 907; en 1890, de 944; en 1898, de 990. La moyenne la plus élevée se trouvait dans le département du Nord : 2,278 grammes.

En 1899, la vente du tabac par la régie a produit 410 millions de bénéfice à l'Etat, dix millions en plus que l'année précédente. Les fumeurs, priseurs et chiqueurs, ont payé à l'Etat sept cents millions : de quoi fournir le pain à deux millions d'hommes.

Et l'alcool! En France, on consomme par tête, en moyenne, cinq litres d'alcool; si l'on ajoute l'alcool contenu dans toutes les boissons en usage, on arrive au chiffre de quatorze litres par habitant, en comprenant femmes, enfants, malades, abstinents. A quel chiffre n'arrive-t-on pas pour la moyenne des hommes valides? Si la consommation du tabac a triplé, celle de l'alcool a quadruplé depuis 1830. Exactement, en 1898, la France a bu en bloc 1.900.000 hectolitres d'alcool, en nature, et deux millions en 1900. Nous disons en nature, parce que l'alcool contenu

---

trations économiques, c'est que le faux luxe qui est destiné à ne satisfaire que l'amour-propre, la vanité et l'égoïsme des classes riches est, par l'exemple qu'elles donnent, une cause directe de la misère.

Comme antidotes, ils ne demandent pas de nouvelles mesures législatives, mais ils font appel aux classes aisées et les conjurent de mener une vie plus rationnelle et plus simple de façon à assurer la stabilité nationale.

dans le vin, la bière, le cidre, n'est pas compris dans ce chiffre.

Les résultats? Les voici. En 1878, le nombre des « journées d'hôpital » était de deux millions et demi, en chiffres ronds; en 1894, il était de quatre millions et demi, le double, en seize ans. En 1899, nous sommes arrivés à cinq millions, et sans doute que ce chiffre s'accroît encore.

Dans la période de 1886 à 1896, dix ans, le nombre des suicides a sextuplé; le nombre des aliénés a progressé de 9 à 22 %; et tous les médecins, tous les moralistes sont unanimes à constater que la progression des aliénés et des suicidés est en rapport direct avec celle des alcoooliques : perte énorme du capital-homme (1).

Pour ce qui est du capital-argent, on a évalué à la somme de 1 milliard 248 millions de francs, le chiffre des journées de travail perdues par les alcooliques. Ajoutez à cela la dépense pour l'achat de l'alcool et le préjudice national qui résulte de l'occupation de la terre par les cultures nuisibles qui prennent la place des cultures utiles.

Au lieu d'enrayer le mal, le Gouvernement le favorise pour augmenter ses recettes et pour se donner des soutiens aux jours d'élections.

En 1880, il y avait en France 350.424 cabarets (2);

---

1. Ces lignes étaient écrites lorsque l'Académie des sciences publia une statistique plus récente, de laquelle il résulte qu'en France, l'alcoolisme est la cause directe, par an, de 50.000 crimes ou délits, de 1.800 suicides et de 60.000 cas de folie.

Toujours d'après ce travail, 75 % des malades soignés dans nos hôpitaux sont des alcooliques; et on constate annuellement 130.000 cas de tuberculose causés par l'abus des alcools.

2. D'une statistique établie par la préfecture du Pas-

leur nombre passait à 436.670 au cours de l'année 1889; puis, en 1899 à 463.628, pour atteindre en 1908, le chiffre formidable de 477.640. De 1880 à 1907, le nombre des cabarets en France est passé de 1 par 113 habitants à 1 pour 78. Dans certaines villes du département du Nord, il y a un cabaret pour 53 habitants ou 14 électeurs. Quel pain ces électeurs peuvent-ils donner à leurs enfants après avoir fait vivre ou enrichi, à eux quatorze, un cabaretier et sa famille! C'est avec raison qu'un homme d'Etat belge a dit : « Vous ne réussirez pas à résoudre les questions sociales dont la solution inquiète notre époque, avant d'avoir vaincu l'alcoolisme; par lui, toutes les réformes sont vouées à la stérilité.

Certes, le luxe des pauvres est déplorable, mais serait-il ce qu'il est si l'exemple ne venait d'en haut? Il est d'une impossibilité morale absolue que les classes populaires aient, par rapport à la jouissance des biens de ce monde, des appréciations et des sentiments qui diffèrent des appréciations et des sentiments qui sont manifestés par les classes élevées dans la conduite de leur vie. Le peuple, qui voit ceux qui sont au-dessus de lui se précipiter vers la jouissance et en faire tout le but de leur vie, ne peut que se sentir porté à suivre la même voie. Déjà, il y a quarante ans, le P. Félix pouvait présenter, du haut de la chaire de Notre-Dame, ce tableau véridique alors, plus véridique aujourd'hui :

« A Paris, trois mois de plaisirs, de fêtes, de

---

de-Calais, en 1905, il résulte que ce département compte 20.358 cabarets pour 955.353 habitants, ce qui donne une moyenne de un cabaret pour 47 habitants. Dans la commune de Hernes il existe un cabaret pour 23 habitants et dans la ville de Liévin un cabaret pour 25 habitants, femmes et enfants compris.

spectacles, de danses, de festins, le tout pour le grand honneur et la grande satisfaction de la chair. — Trois autres mois à refaire, aux brises du rivage et à retremper dans les vagues de la mer, une chair amollie dans l'atmosphère des plaisirs, ébranlée au contact des jouissances de la terre. — Trois autres mois à chercher comme les oiseaux qui fuient l'aquilon, des soleils chauds et des climats sans rigueur. — Le reste, passé dans le rien faire, à bercer sa paresse dans de doux loisirs et à se retrancher au fond de sa demeure contre l'injure du climat. Telle est l'orbite fortunée, où la vie contemporaine de beaucoup de gens accomplit sa révolution annuelle; éternel printemps où tout est arrangé, non par la providence de Dieu, mais par la mollesse des hommes, pour que le corps ne rencontre plus ni privation, ni gêne qui l'éprouve, ni même un souffle qui le blesse. »

L'Empire, qui avait donné cet essor au luxe, disparaissait dix ans après dans le cataclysme de 1870. La leçon du ciel est perdue. La noblesse, plus encore, la grande industrie et le grand commerce, se sont plus que jamais lancés tête baissée dans le faste et le plaisir. On voit des familles qui ont 50.000 francs de rentes vouloir vivre comme celles qui en ont 100.000; celles qui en ont 20.000, comme celles qui en ont 50.000; celles qui en ont 10.000 ou 5.000 comme celle qui en ont vingt ou dix. La tentation se présente de toutes parts et presque tous se laissent entraîner. « Que voulez-vous! On ne peut plus vivre comme autrefois, il faut être de son temps (1) ». C'est

1. « J'ai eu l'occasion dernièrement, écrivit M. Edmond Demolins en 1878, de faire une étude curieuse, qu'il est facile de vérifier soi-même.

» Me trouvant dans une famille qui comptait au même foyer quatre générations établies, je pus comparer dans

la réponse qui est opposée aux parents, qui est opposée au prêtre, que l'on se fait à soi-même, quand on s'entend crier : Vous courez à la ruine! Et la ruine arrive. Elle arrive pour le noble qui vend ses terres, pour le commerçant qui liquide, pour l'industriel qui ferme ses ateliers et met ses ouvriers sur la rue. Elle arrive pour le petit marchand, pour le petit cultivateur, car à eux aussi il faut des plaisirs et les plaisirs dégoûtent du travail et dévorent l'épargne amassée par les ancêtres. Il n'y a plus de petit bourgeois, de petit employé qui ne doive faire un voyage à la mer, s'il ne peut se donner

---

le livre de compte, parfaitement conservé, les chiffres des dépenses occasionnées par chacun des trois ménages. Je fus d'abord frappé d'un double fait : tandis que la fortune de la famille avait toujours été en diminuant, la somme des frais avait toujours été en augmentant.

» En entrant dans le détail, je remarquai que la corbeille et le mobilier de la grand'mére se composait principalement d'objets utiles au ménage. Le linge y était sans luxe, mais de premiére qualité, les chemises n'avaient point de dentelles, mais elles étaient en magnifique toile capable de défier le temps et l'usure.

» En prenant la corbeille de la fille, il était facile de voir qu'une transformation commençait à s'opérer dans les idées et dans les habitudes. Le superflu y avait une large part, au détriment du nécessaire. Le mobilier était plus élégant, mais moins solide; le linge plus orné, mais moins fort; les chemises bordées de dentelles, mais d'une qualité inférieure.

» Avec la corbeille de la petite-fille, la transformation était complète. Tout était sacrifié au superflu, à *la montre, à l'œil,* suivant l'expression barbare créée exprès pour désigner un état de choses qui nous ramène à la barbarie par l'extrême civilisation. Sous des apparences d'élégance et de grâce, le mobilier déguisait mal les vices de sa fabrication. C'était bien là ce qui convenait à des familles nomades, sans tradition, sans foyer fixe, et par conséquent sans souci du lendemain. Et cependant, tous ces riens, toute cette quincaillerie, toute cette bimbeloterie dorée, argentée, ciselée, représentait, en tenant compte de la différence de l'argent, une somme deux fois plus élevée que celle inscrite pour l'établissement de la grand'mére. »

une saison. Il n'y a pas de bourgade, il n'y a pas de village qui n'ait ses attractions ou que n'emportent au loin les trains de plaisir de chaque dimanche; les fêtes de famille ne suffisent plus, il faut les surexcitations des fêtes publiques sans cesse renouvelées, avec les désordres de mœurs qu'elles entraînent.

Et ainsi tout se perd : l'avoir, la santé et l'âme, le présent, l'avenir et l'éternité.

M. Demolins termine, par ces réflexions, son article sur le luxe et ses conséquences dont nous venons de prendre un extrait :

« En face d'une pareille désorganisation, combien sont peu de choses les dissertations, même les plus éloquentes des philosophes et des économistes! La religion seule a le don de toucher les cœurs et de forcer les volontés. Les éloquentes diatribes de Sénèque et des stoïciens n'ont pas été capables d'arracher la vieille société romaine à son luxe et à sa décadence. Elle n'a été transformée que par les prédications des Apôtres, par les exemples des martyrs, et surtout par la grâce divine plus puissante et plus féconde que tous les efforts des hommes. Il est temps que nous comprenions ces grands enseignements de l'expérience, si nous ne voulons, comme les Romains de la décadence, devenir la proie des barbares. »

CHAPITRE XXI

LE COMMERCE ET SES ABUS.

LE LUXE CORRUPTEUR

Le progrès du luxe, son envahissement dans tou-
es les classes de la société, doivent, en grande partie,
tre attribués à l'industrie et au commerce sortis
e leur légitime fonction.

Le bienfait du commerce a été de tirer l'industrie
e l'état domestique : transportant les produits de
elle-ci partout où il en est besoin, il lui a donné un
éveloppement qui s'est immensément accru avec
a découverte des nouvelles terres.

Les richesses de nécessité et d'amélioration que
'industrie, ainsi aiguillonnée par le commerce, a
roduites en ces derniers siécles, se sont réparties
ur tout le genre humain et ont développé partout
e bien-être.

Il y avait pourtant en cela un danger que l'on
ie sut point éviter. A l'époque où le commerce

se comportait à peu près comme l'artisan, qui ne travaillait guère que sur commande, il n'était pas question de surproduction. En ouvrant à l'industrie des horizons plus vastes, en créant chaque jour des nouveaux marchés, le commerce poussa les industriels à produire à l'avance une grande quantité de marchandises, sans savoir si elles pourraient être vendues. De là naquirent la réclame et des habiletés plus ou moins avouables pour obtenir une clientèle de plus en plus étendue. De là, l'ardente concurrence et tout ce qui s'en est suivi : la fabrication à bon marché au détriment de la qualité des marchandises, et, ce qui est plus déplorable, au détriment des ouvriers; car la femme et l'enfant furent appelés à prendre dans les usines, pour un moindre salaire, la place de l'homme fait, et la famille ouvrière fut détruite.

La surproduction n'apporta pas un moindre trouble dans les Etats. M. Méline a publié, en 1905, sous ce titre : *Le retour à la terre et la surproduction*, un livre qui mérite la plus sérieuse attention.

Longtemps l'Angleterre, privilégiée par l'extrême abondance de ses gisements de charbon, a joui d'une suprématie industrielle incontestée. Fabriquant à meilleur compte que tout le monde, elle avait pour marché l'univers et toutes les nations lui payaient un tribut. Depuis 1870, les choses ont bien changé. L'Allemagne, d'abord, enivrée de ses victoires, a voulu se suffire à elle-même et, pour y parvenir, elle a commencé par fermer ses frontières. L'Autriche lui a emboîté le pas, puis ç'a été la Russie, la France, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, toute l'Europe. Un beau jour, les Etats-Unis ont suivi et, dès lors, la bataille des tarifs et la concurrence des produits ont pris un acharnement qui devait faire pré-

voir le prochain renversement des assises économiques du vieux monde.

Aujourd'hui, tout le monde fabrique et tout le monde exporte. A qui vendre? Les anciens marchés de consommation sont fermés. Ceux qu'offrent les pays neufs sont l'enjeu d'un combat désespéré. L'Afrique, à peine entamée par ses bords, n'a encore que des facultés d'achat très limitées. L'Asie est une meilleure proie. On s'y rue. L'Angleterre, qui avait de solides postes, s'y heurte déjà à l'Allemagne qui vient d'y prendre pied, au Japon dont les ambitions industrielles égalent les ambitions militaires, aux Etats-Unis qui n'ont mis la main sur le canal de Panama que pour se rapprocher de ce paradis des peuples trafiquants.

C'est la lutte où tous veulent vaincre.

A mesure, en effet, que décroissent les possibilités de vendre, croissent les nécessités de produire; car la condition du triomphe, c'est le bon marché, et la condition du bon marché, c'est la grande production. On l'a obtenue en créant d'immenses outillages; mais pour rendre ce qu'ils ont coûté, il faut qu'ils travaillent sans relâche. Qu'on vende ou qu'on ne vende pas, la machine tourne toujours. Alors les produits s'accumulent. Pour les écouler, on baisse les prix; on les baisse, parfois, jusqu'au dessous du prix de revient, comme a fait un temps l'Allemagne; et même abaissés à la dernière limite, il arrive qu'ils ne s'écoulent pas. Dès lors, on marche à la banqueroute.

A cette première et grave blessure faite à la richesse réelle, par l'industrie sortie des bornes qui lui étaient assignées par la nature des choses, le commerce juif, comme l'appelait déjà, il y a cinquante ans, M. de Saint-Bonnet, en ajouta une seconde. Il

ne se contenta plus d'être le serviteur de l'agriculture et de l'industrie, leur intermédiaire pour transporter leurs produits là où besoin en est, mais il voulut s'établir comme une troisième industrie entre l'agricole et la manufacturiére, être lui-même une industrie *sui generis*. Dés lors, son affaire ne fut plus d'être utile, mais de vendre : il mit en seconde ligne sa préoccupation premiére. Au lieu de se borner à la recherche des besoins véritables pour leur procurer ce qui leur est nécessaire, il poussa à la consommation la plus grande possible de n'importe quoi, pourvu qu'il pût en tirer un bénéfice.

Il mit dès lors son intérêt à exciter à la création de manufactures, n'ayant d'autre objet que de créer des superfluités pour y trouver le moyen d'augmenter son trafic. De là, le développement donné aux industries de luxe qui employèrent le capital, les bras et le temps de l'homme, à créer des richesses de corruption, au lieu et place des richesses de nécessité et d'amélioration.

Rien n'est saisissant comme la peinture que nous fait Janssens (1) des effets désastreux produits dèjà par l'abus du commerce en Allemagne vers la fin du moyen âge, c'est-à-dire aux XVe et XVIe siècles.

Les villes de la Hanse ont à peu près centralisé tout le commerce de l'Europe; malheureusement, ce prodigieux développement de négoce, cette fièvre mercantile troublent profondément la situation morale du peuple, qui perd peu à peu sa simplicité et s'appauvrit par le luxe.

L'Eglise dénonce immédiatement le danger. Il faut entendre ici ses prédicateurs, l'un d'eux surtout, Jean Geyler, prébendier de la cathédrale de Strasbourg :

« Il y a trente ans, dit-il, avant que je vinsse ha-

1. *L'Allemagne à la fin du moyen âge.*

biter ici (1478), lorsque j'étais encore à Ammerschweyer, là-bas, dans la campagne où j'ai appris l'*a*, *b*, *c* et où j'ai été confirmé, il n'y avait pas dans toute notre petite ville un seul homme portant un manteau court, si ce n'est un sergent ou valet civil. Tous avaient de longs vêtements tombant jusqu'aux genoux, suivant la coutume des paysans d'autrefois; mais à à présent, nos cultivateurs portent des vêtements déchiquetés, et si courts, et si galonnés que l'on n'en voit point de semblables dans les grandes villes. La gourmandise et la malice grandissent chez les villageois en proportion du luxe, au lieu qu'il y a trente ans, ils menaient une vie sage et retirée. »

Le luxe, dit-on, enrichit le peuple. Nous disons qu'il le ruine. La raison en est évidente : le capital et le travail mis à son service donnent-ils des fruits à la terre? Il n'y a pourtant que ces fruits qui soient de vraies richesses.

Ce qui trompe, c'est le phénomène de l'échange. Celui qui porte un bijou qui a coûté un an de travail le commande à autrui. Mais si l'on considère non un individu isolé, mais l'humanité obligée de satisfaire à ses besoins par son labeur, on voit clairement que c'est folie d'employer une partie d'un temps si précieux à tailler des diamants, quand elle marche encore souvent pieds nus. Les habitants d'un Etat disposent d'un certain nombre d'heures par jour : s'ils en consacrent la moitié à fabriquer des futilités, il est inévitable que la moitié de la population manque du nécessaire.

M. de Saint-Bonnet donne cet exemple. Une valeur de un franc de lin s'élève dans une dentelle au prix de trois mille francs. Les 2.999 francs d'excédent paient un travail égaré. Les hommes qui les ont gagnés en préparant le fil spécial de la dentellière,

et les femmes qui l'ont mis en œuvre, n'ont produit rien de profitable, rien de nécessaire, et cependant ils ont été salariés. Ce qu'ils ont reçu est le montant des valeurs en aliments, en vêtements qui ont été consommés par eux durant leur travail stérile, et qui aurait pu payer un travail utile à la société. Entre le peuple qui a produit pour mille écus de pain ou de chanvre et celui qui a produit pour mille écus d'objets qu'on ne touche qu'avec les yeux, lequel est le plus riche?

Il y a cependant, et nous aurons occasion de le dire, une sorte de luxe bon et louable, parce qu'il sert à élever les âmes et rentre ainsi dans la catégorie des richesses d'amélioration.

Le commerce, en se faisant le sol des objets de luxe, est devenu une grande cause d'appauvrissement. Le capital consacré chaque année à produire automobiles, voitures, chevaux et meubles de luxe, soieries, bijoux et boissons enivrantes, etc., etc., n'est point employé, comme il le devrait, à abriter les hommes contre la faim et contre le froid, à fournir des instruments utiles, en un mot à lutter contre la misère pour en diminuer l'empire ou à développer la vraie civilisation.

Et ce n'est pas seulement dans les classes élevées que le commerce cause ce préjudice. Ces grands bazars établis pour vendre au peuple à aussi bas prix que possible des objets de qualité inférieure, mais brillants, que font-ils, sinon développer, dans les classes populaires, le désir d'imiter les riches dans la toilette et dans l'ameublement? Par là, ils empêchent l'épargne, ils luttent contre la première vertu nécessaire au peuple, celle qui lui permet de sortir de sa condition et de prendre rang dans la bourgeoisie.

Fera-t-on jamais le compte de ce que seulement, depuis la Révolution, la France a mangé pour ses dépenses de luxe et de vice, dans la noblesse, dans la bourgeoisie et dans le peuple des cabarets? Où en serait aujourd'hui notre pays si le capital ainsi sacrifié au luxe avait été confié à l'agriculture et incorporé au noble sol de la France? Combien son capital réel serait accru! combien sa population vivrait plus aisément si les deux ou trois milliards, ce n'est pas assez dire, les trois ou quatre milliards, que le double luxe du pauvre et du riche engloutit chaque année, avaient été donnés à la production du pain, de la laine, du logement; et si les deux ou trois millions d'hommes et d'enfants que le vice, fils du luxe, ravit directement à la morale et à la vie, lui donnaient leur labeur?

Il est une troisième blessure que le commerce juif porte à la richesse réelle. Pour étendre son action, il eut recours au crédit, qui lui permet avec 50.000 fr. d'entamer pour 500.000 fr. d'affaires. Le crédit, s'étendant, se développant, fit bientôt franchir les limites que la nature avait mises à l'or et à l'argent comme moyens de transaction. On amplifia le capital à l'aide du papier, on créa les valeurs commerciales qui déprécièrent le sol et le numéraire, et qui devinrent ainsi une nouvelle cause d'appauvrissement.

Bientôt ces valeurs commerciales, ces valeurs de crédit, ces valeurs de papier s'étagèrent les unes sur les autres de telle sorte, qu'actuellement on peut dire qu'une foule de gens en France sont riches de choses qu'ils ne possèdent pas, qui n'existent même pas.

S'il fallait aujourd'hui payer à chacun la fortune que marquent les titres qu'il possède, on ne trouverait que ce qui est rêel, tout le fictif s'évanouirait.

On a commencé à le voir en 48. On le vit de nouveau en novembre 1907 aux Etats-Unis. Une crise vint frapper les banques américaines. On dut demander d'urgence à l'Europe 150 millions en or. Le jour où il a fallu substituer à leur papier des espèces, les Américains ont été pris à court. Si les banques européennes n'avaient pas envoyé des fonds pour éviter une crise dont le monde entier eût subi le contrecoup, les billets de Banque des Etats-Unis fussent tombés au même taux que nos anciens assignats. Si longtemps que les opérations financiéres, industrielles, économiques se feront sur des valeurs de spéculation, la moindre panique pourra provoquer des crises formidables (1). On le verra, au complet, à la prochaine révolution. Les nations civilisées reposent sur le vide. Gare à l'écroulement (2)!

---

1. La secousse financière et économique qui a agité les Etats-Unis en novembre 1907, a bien montré ce qu'il y a d'artificiel dans les richesses de spéculation. Des hommes dont la signature valait des millions étaient réduits à vendre à des prix dérisoires leurs objets de valeur afin de se procurer de la monnaie.

Le propre des chèques, des titres de rente, des billets de banque, etc. est de n'avoir aucune valeur rèelle autre que la confiance du public. Vienne la panique, en quelques heures les banquiers les plus solides ferment leurs guichets. Comme il est impossible de « réaliser » en monnaie, les mines, les lignes de chemin de fer, les usines dont la valeur est représentée entre les mains de leurs propriétaires, *par du papier*, ce papier tombe à des prix avilis ou à zéro.

Les Juifs ont trouvé la vraie pierre philosophale qui opère la transmutation du papier en or. Elle a permis aux seuls Rostchild d'entasser dans leurs coffres la somme fabuleuse de dix milliards.

2. La fortune mobilière de la France est estimée par plusieurs à 137 milliards 119 millions.

Sur ce total, les valeurs françaises ne constituent pas la plus grosse part. Elles représentent seulement 64 milliards, dont 26 milliards 400 millions en rentes sur l'Etat et les colonies, près de 20 milliards pour les compagnies de

Cependant, tous ceux qui possédent ces richesses fiduciaires consomment à raison de leur importance, et contribuent ainsi, pour leur part, à détruire ce qui reste de capital réel. On gagne des fortunes sur le papier et la dépense se fait sur le terrain. Une richesse fictive permet une consommation réelle, et la consommation se fait avec d'autant plus de

---

chemins de fer, 4 milliards pour le Crédit Foncier, 2 milliards pour la Ville de Paris, et le reste pour les diverses valeurs industrielles.

Les valeurs étrangéres se montent, en France, à plus de 36 milliards, ainsi réparties : Fonds d'Etats divers, 47 milliards 500 millions : Fonds russes, 11 milliards 300 millions; Banques, 1.100 millions; chemins de fer, 5 milliards, et le reste en valeurs diverses.

Les valeurs non inscrites au marché officiel, mais négociables sur le marché en Banque ou dans diverses bourses de province, représentent un capital de 7 milliards.

Donc, *rien qu'en France*, 137 milliards 119 millions de valeurs en papier.

Or, la masse de monnaie actuellement existante sur *la surface du monde entier* n'est, au maximum, évaluée qu'à quarante milliards dont à peu près moitié en or et moitié en argent. Si cette somme était réunie en une seule masse sur la place de la Bourse à Paris, elle ne serait pas suffisante, à beaucoup près, pour payer, au cours du jour, les seuls titres de rente française inscrits à la cote et les actions et obligations de chemins de fer garanties par l'Etat. Il s'en faudrait, de plus d'un tiers, le total, en capital, de la dette et des valeurs garanties, au cours actuel, montant à environ 62 milliadrs.

Prenons en main la cote de la Bourse. C'est la liste des valeurs, actions et obligations d'entreprises de toute nature qui sont admises officiellement sur le marché : canaux, mines, transports, assurances, banques de toutes espèces, etc., etc., etc... Sait-on combien il existe de ces *valeurs* variées et diverses? Environ *huit cents*. Essayez de faire le total de ce que représentent ces huits cents valeurs en multipliant, pour chacune d'elles, le nombre des titres émis par la valeur du titre au cours du jour... Essayez : vous n'irez pas jusqu'au bout. Avant d'y être, vous resterez anéanti devant le chiffre ultrachimérique, fantastique, fabuleux, imprévu des milliards qu'il faudrait pour payer tout cela. Les milliards s'additionnent par cen-

faste et de prodigalité que l'acquisition de cette richesse a coûté moins de peine.

On finira par rendre justice à l'Eglise et aux efforts qu'elle fit durant tant de siècles pour empêcher la formation du capital fictif, et encourager, par son propre exemple, le capital agricole. Les moines montraient à la noblesse l'usage qu'il fallait faire des avances de l'épargne en les ajoutant à mesure au sol. Ainsi a été faite la terre de France si riche et si productive; ainsi se sont améliorés de siècle en siècle, nos fruits de toute nature. Dès qu'elle vit l'Europe sortir de cette voie, l'Eglise jeta le cri d'alarme : elle nous mit en garde contre les juifs, contre l'usure,

---

taines... C'est quelque chose qui n'a pas d'existence possible... des chiffres fous!

Le marché de Paris n'est pas seul au monde. A Berlin, à Londres, à Vienne, à Madrid, à Amsterdam, en Amérique et partout il en est de même.

Un recueil belge : *Le Moniteur des intérêts matériels* donne le chiffre quasi fantastique des emprunts d'Etat, de provinces, de villes, de banques et de Sociétés industrielles en ces dernières années :

1897 . .	9.600 000.000 fr.	1903 . .	18.000.000.000 fr.
1898 . .	10.500.000.000 »	1904 . .	14.400.000.000 »
1999 . .	11.300.000.000 »	1905 . .	19.100.000.000 »
1900 . .	11.900.000,000 »	1906 . .	26.500.000.000 »
1901 . .	9.900.000,000 »	1907 . .	15.300.000.000 »
1902 . .	21.900.000.000 »		
			167.400.000.000 fr.

C'est donc 167 milliards 400 millions que l'on a demandés au crédit public!!!

N'insistons pas : c'est assez pour se convaincre que ces masses de papier qui s'amoncellent sur tous les marchés du monde ne représentent qu'une valeur de pure confiance fondée sur la force acquise du roulement des affaires. Quand la sécurité, soit la sécurité réelle, soit l'illusion de sécurité qui soutient le flot des échanges tombera, on verra du même coup tomber dans le vide ces monceaux immenses de papier de Bourse, ces milliards par centaines et pas milliers, qui n'existent pas.

Cette chute est inévitable.

contre les banques, en un mot, contre les abus du commerce. Nous n'avons pas voulu l'écouter. Les faits commencent à nous montrer combien il eût été bon de lui prêter l'oreille et de se laisser conduire par sa sagesse. La morale, la paix et la sécurité dans les familles, la stabilité dans les Etats, tout y aurait gagné.

M. Anatole Leroy-Beaulieu a fort bien dit :

« Au règne de Mammon, comme dit l'Evangile, il y avait jadis une barrière de foi. Si elle réussissait mal à en détacher les fils du siècle, elle tendait au moins à en tempérer l'orgueil, à en borner le faste, à en purifier l'origine, à en moraliser l'usage. C'était un frein à la cupidité et à l'insolence des riches. L'Eglise prêchait la dignité du pauvre; et ce n'était pas toujours symbole vain, quand les mains des rois et des reines lavaient le pied de l'indigent. La religion enseignait, avec saint Thomas et Bourdaloue, que Dieu est le vrai propriétaire de tous les biens et que les riches de ce monde n'en sont que les économes et les dispensateurs. Ces austères leçons avaient beau tomber dans des oreilles sourdes, il y avait, dans la vie à tous les rangs, un autre idéal que celui de faire fortune. L'échelle d'or aux barreaux d'argent n'était pas, dans leurs rêves, la seule vision qui emplît les yeux des hommes.

» Le désir de faire son salut avait le mérite de distraire, à certaines heures, des biens de la fortune et de donner parfois quelques scrupules sur la manière de les acquérir, ou sur la façon de les employer. Depuis qu'a disparu ce souci, le niveau moyen des consciences a baissé, pendant que le flot des cupidités montait. Le publicain n'a plus besoin de courber la tête, et je ne sache pas qu'il songe à faire pénitence. Le vice enrichi ne rend même plus tou-

jours à la vertu le fastidieux hommage de l'hypocrisie. La vergogne est en train de passer d'usage; le tout est de réussir, le monde n'a plus qu'indulgences pour les correctes vilenies que couvre le succès. Chaque jour accroît le nombre de ceux qui osent s'affranchir des antiques règles d'une morale vieillie. Les chrétiens, selon le mot de Jésus, étaient le sel de la terre; et le sel s'est affadi. »

Enfin, c'est l'industrie de luxe poussée, excitée par le commerce juif qui a engendré le paupérisme.

Un fait évident, c'est que, partout, le paupérisme est proportionné au développement de l'industrie. Le pays du monde qui a plus de richesses commerciales et industrielles est celui qui compte le plus de pauvres et les pauvres les plus miséreux.

N'est-ce point en Angleterre, n'est-ce point dans nos villes de commerce et au sein de nos manufactures, que s'est établie la misère, que s'étend la plaie des enfants trouvés, que gisent les populations privées de pain? C'est là qu'est né le paupérisme et jamais il ne sort de là.

C'est un fait. Quelle en est l'explication? Elle se trouve dans tout ce que nous avons dit.

Dès que les hommes ont pris pour but de leur existence, non plus d'élever et de grandir leur âme et de faire monter leur famille dans la hiérarchie sociale par l'éducation, le travail et la modération des désirs, mais de faire fortune, mais de s'enrichir, aussitôt ils se sont portés, non vers les industries nourricières, mais vers celles qui, grâce à la vogue, à la fantaisie, à la passion dominante, rapportent le plus d'argent; et chose plus triste encore, ils ont demandé la fortune à la spéculation (1).

1. Quand une maison vend douze fois plus de café qu'il

Ainsi naissent les parvenus. Une invention, un navire qui arrive à temps, un coup de bourse élève en un jour une famille souvent très étroite d'esprit et de cœur. Il n'y a rien dans l'âme de ces enrichis, aucune de ces vertus que, pendant plusieurs générations paisibles, les mères enseignent, font pratiquer à leurs fils et à leurs filles et mêlent en quelque sorte à leur sang. L'or qui est entre les mains de ces enrichis d'un jour, est un feu qui dévore, un poison qui les corrompt eux-mêmes et qui leur permet de semer la corruption autour d'eux; de la corruption naît le vice, et du vice la misère.

Ces fortunes rapides, éclatantes, quelquefois in-

---

ne peut s'en récolter dans le monde entier ou douze fois plus de sucre que l'industrie n'en peut produire, il y a spéculation et non vente. La Bourse de Paris ne fait pas une opération sérieuse contre mille opérations de spéculation pure. Les trois quarts des valeurs négociées à la bourse ou sous le péristyle, n'ont pas plus de valeur que les cartes d'un jeu de baccarat et servent aux mêmes usages.

Dans la *Psycholoyie de la Bourse*, M. Claudio Jannet dit : « Le jeu et l'agiotage se mêlent constamment aux spéculations légitimes. Dès qu'il y a eu une Bourse ouverte, c'est-à-dire un courant régulier de transactions, des personnes ont cherché à gagner de l'argent sans travail dans les différences de prix des titres qu'elles achetaient et revendaient. Au point de vue moral, ce genre d'opérations est déraisonnable. Il y a quelque chose de vil à ce que ceux dont le commerce des valeurs mobilières n'est pas la profession réguliére, cherchent à faire des gains qui n'ont pour origine, ni de près ni de loin, aucun travail utile. On leur donne le nom de joueurs, à cause du caractère stérile de leurs opérations. »

Toutes les classes sont gangrenées par cette plaie. La grande industrie et le haut commerce jouent sur les grains, sur les cuivres, sur les laines, sur tout; le petit rentier joue à la Bourse, sur les Ottomans et les valeurs russes; l'employé, l'artisan, la servante, l'ouvrier même se laissent tenter par les cotes du champ de course. Partout, c'est la même obsession du coup de chance où l'on trouvera la richesse sans devoir l'acheter par son travail. C'est là une bien grave cause de démoralisation.

solentes, que créa la spéculation, ne produisent pas seulement la corruption personnelle, elles sont aussi une cause de trouble social. Personne ne peut contempler d'un œil indifférent ces parvenus superbes. Un vague sentiment s'élève dans la conscience et dit qu'il n'est pas juste ni sain que la fortune soit le prix d'un coup de bourse et que le financier subitement enrichi ait, au titre seul des millions qu'il a si lestement empochés, le pas sur les honnêtes gens; c'est de ces mauvais exemples que naissent les sophismes qui frayent la voie aux révolutions. Ils allument des convoitises qui pénètrent d'autant plus vite la conscience populaire qu'on l'a préalablement vidée de toutes les lois morales qui pouvaient leur faire obstacle.

A cette première cause du paupérisme s'en joignent d'autres. Les richesses de nécessité se font plus rares, parce que ce n'est plus uniquement sur elles que se porte le travail de l'homme. Les faillites, d'autant plus nombreuses que sont plus serrés les rangs de ceux qui veulent monter à l'assaut de la fortune, entraînent familles sur familles dans leur chute : celle des ouvriers attachés à l'industrie banqueroutière et celle des bourgeois qui y ont placé leurs capitaux (1).

Enfin, l'industrie de luxe élève les salaires et par là attire les gens de la campagne et les amasse dans

1. M. de Bonald a ainsi distingué, par leur caractère et leurs effets, l'agriculture et l'industrie.

« L'agriculture nourrit ceux qu'elle a fait naître; l'industrie a fait naître ceux qu'elle ne peut pas toujours nourrir.

» L'enfant qui vient au monde dans une famille agricole, trouve sa subsistance assurée d'avance, et la terre que les parents cultivent et qu'il cultivera à son tour, l'attendent pour lui donner du pain.

» L'enfant qui vient au monde dans une famille indus-

les villes. M. Tisserand, Directeur de l'Agriculture, dans l'Introduction à la Statistique décennale de 1882, établit que la population agricole, qui était en 1861 de 19.873.000 habitants, était tombée en 1881 à 18.249.000, soit une perte de 1.620.000 en 20 ans, tandis que la population commerciale dans cette même période était passée de 1.537.000 à 4.644.000, soit un gain de 3.160.000. Le mouvement est allé en s'augmentant. M. Levasseur, Administrateur du Collège de France, nous apprend que de 1896 à 1901, la population urbaine s'est accrue de 895.000 unités; par

---

trielle attend sa subsistance du salaire qu'il gagnera, *si* un maître l'emploie et *si* son industrie n'est pas traversée par les événements qui peuvent le faire languir ou chômer, et empêcher la vente de ses produits.

» L'agriculteur vit de ses denrées lors même qu'il ne les vend pas; l'industriel ne peut vivre s'il ne vend le produit de son travail.

» Ainsi la famille agricole est, pour son existence, indépendante des hommes et des événements; et la famille industrielle est, pour la sienne, dépendante des uns et des autres.

» Une exploitation agricole est vraiment une famille dont le chef est le père; propriétaire ou fermier, il s'occupe des mêmes travaux que ses serviteurs, se nourrit du même pain et souvent à la même table.

» Cette exploitation nourrit tous ceux qu'elle a fait naître.

» Elle a des occupations pour tous les âges et pour tous les sexes, et les vieillards qui ne peuvent se livrer à des travaux pénibles, finissent leur carrière comme ils l'ont commencée, et gardent autour de la maison les enfants et les troupeaux.

» Rien de semblable dans la famille industrielle dont les membres travaillent isolément et souvent dans différentes industries, et sans connaître le maître autrement que par l'exigence de ses *commandes* et la modicité de leurs salaires. L'industrie ne nourrit ni tous les âges ni tous les sexes; elle emploie, il est vrai, l'enfant, et souvent trop jeune, pour qu'il ait pu acquérir de la force et de la santé, et suivre quelques instructions, mais elle l'abandonne dans l'âge avancé, et, quand il ne peut plus travailler, il n'a de pain que celui qu'il prend sur le salaire de ses enfants ou qu'il reçoit de la charité publique. »

contre, l'émigration des populations rurales dépasse de 670.000 unités le chiffre du précédent recensement. Combien ce mouvement s'est accentué en ces vingt-cinq dernières années!

Au commencement du siècle dernier, les trois quarts des Français vivaient aux champs, du travail des champs. Au milieu du siècle, la proportion entre la population rurale et la population urbaine n'avait pas notablement changé. Mais, depuis lors, l'écart entre les districts ruraux et les districts urbains va se réduisant de plus en plus.

Qu'on en juge.

En 1846, la population urbaine ne représentait que 24 % de la population totale, tandis que le population rurale en représentait 76 %. En 1886, la proportion était de 36 contre 64. On peut voir ci-contre ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

Si l'on envisage la population des grandes villes (1)

1. Plus de la moitié des Parisiens sont des provinciaux déracinés.

Les départements le plus abondamment représentés dans la population de Paris et banlieue — les départements limitrophes étant laissées en dehors de cette statistique — se présentent dans cet ordre : Nord, 37.734; Nièvre, 37.434; Seine-Inférieure, 33.306 ; Yonne, 32.236 ; Saône-et-Loire, 26.820; Pas-de-Calais, 24.481; Manche, Marne et Haute-Saône, chacune un peu plus de 22.000; Sarthe, 21.732.

Viennent ensuite (en chiffres ronds) : le Puy-de-Dôme, 21.000; la Meurthe-et-Moselle, 20.000; l'Orne et le Rhône, 18.500; la Savoie et la Meuse, 17.000; la Mayenne, 16.500; la Haute-Vienne, 16.000; la Haute-Marne, 15.000; le Maine-et-Loire, les Vosges et le Morbihan, 14.500; la Haute-Savoie et le Loiret, 13.500; l'Aveyron et la Vienne, 13.000; la Creuse, 12.000; le Lot et le Cantal, 11.500; l'Aisne, 11.000; le Cher, 10.500.

Les départements qui comptent le moins de leurs originaires dans la population parisienne sont : les Basses-Alpes, 519; les Hautes, 836; les Alpes-Maritimes, 912; l'Aude, 1.364; l'Ariège, 1.567; le Gers, 1.783; les Landes, 1.830; les Pyrénées-Orientales, 1.937; la Corse, 2 507; l'Hérault, 2.658.

(Paris et les villes de plus de 100.000 âmes), c'est en présence d'un véritable bouleversement, d'une révolution démographique que l'on se trouve. Citons les chiffres donnés par la *Réforme sociale.* (1er et 16 septembre 1904, p. 345-360).

« En 1800, la France ne comptait que trois grandes villes (de plus de 100.000 âmes) réunissant ensemble 766.000 habitants. Elle en avait :

En 1870 . . . neuf avec 2.800.000 habitants.
En 1895 . . . douze » 4.780 000 »
En 1901 . . . quinze » 5.368.000 »

C'est une augmentation de 600 % en un siècle, et de plus de 12 % en six ans (1).

Ce qui rend la situation plus inquiétante encore, c'est que non seulement la province se dépeuple au profit de Paris, et les départements ruraux au profit des grandes villes; mais encore que, dans le sein de presque tous les départements, les communes purement agricoles, purement rurales sont désertées par les habitants au profit de petits centres régionaux, eux-mêmes abandonnés, à leur tour, pour Paris et les grandes villes.

D'un bout à l'autre de la France, les résultats constatés sont les mêmes; il n'y a pas une commune rurale sur dix dont la population se soit accrue dans le dernier demi-siècle; toutes les autres ont subi

1. Voici un tableau indiquant, pour quelques vastes métropoles, le chiffre de leurs habitants en regard de celui de leur superficie, avec l'indication de la densité de leur population par hectare :

VILLES	Population. Habitants.	Superficie. Hectares.	Densité par hectare.
Londres	4,536.063	30,500	148
New-York	3,716.139	82,500	45
Paris	2,731.728	7,802	350
Berlin	2,033.900	6,300	322
Vienne	1 647 957	17 200	97

une dépopulation variant d'un dixième à la moitié, et qui est généralement du quart ou du tiers.

Si l'on ne parvient pas à arrêter cet exode, il arrivera un moment fatal où il n'y aura plus personne aux champs et que trouvera-t-on dans les villes?

La ville tue, empoisonne ceux qui viennent s'y réfugier. Les agglomérations engendrent les maladies, particulièrement la tuberculose, et elles sont plus nocives encore au moral qu'au physique.

M. Georges Bourgeois a publié sous ce titre : « l'*Exode rural et la tuberculose* », une monographie qu'il étaie à la fois sur des documents précis et sur des statistiques scrupuleuses et indéniables. Il y montre le danger immense que fait courir à la santé publique l'afflux, de plus en plus grand, des populations rurales dans les villes (1).

L'immigré fournit, en effet, un taux de mortalité par tuberculose beaucoup plus considérable que celui des Parisiens d'orgine. Ce chiffre n'est pas inférieur à 62 %. Or, comme la mortalité par tuberculose dans les hôpitaux de Paris est exactement de 46,7 %, c'est-à-dire de près de la moitié de la mortalité totale, il est facile de se rendre compte des réels périls que court l'ouvrier de la terre que l'appât d'un travail, en apparence plus rémunérateur, attire vers la ville.

En décembre 1905, M. le docteur Lœventhal a communiqué à l'académie de médecine de Paris un

1. M. Lagneau a dressé une statistique comparée qui donne les chiffres suivants :

A Paris, la tuberculose tue 4,24 pour 1.000 habitants.
Dans les villes de 100.000 habitants, 2.92 pour 1.000.
Dans les villes de 30.000 habitants, 2.31 pour 1.000.
Dans les villes de 20.000 habitants, 2.12 pour 1.000.
Dans les villes de 10.000 habitants, 2.04 pour 1.000.
Dans les villes de 5.000 habitants, 1,65 pour 1.000.
Dans les villes de 3.000 habitants, 1,49 pour 1.000.

mémoire sur la santé de Paris. Période 1898-1902, moyenne annuelle.

Voici quelques chiffres. Période. Décès par 10.000 habitants. Fièvre typhoïde, 612 — 2,3; variole, 176 — 0,67; fièvre puerpérale, 143 — 0,54; tuberculose, 11.440 — 43,5.

De même que l'immense majorité de nos villes, conclut le docteur Lœventhal, Paris contribue puissamment au dépeuplement de la France. La ville de Paris dissimule d'ailleurs des milliers de décés qui, à tort, ne figurent pas sur ses registres : ceux des hôpitaux et maisons d'hospitalisation de la banlieue, des nouveaux-nés envoyés à la campagne, des sanatoria, des montagnes ou des côtes, etc.

Au point de vue moral, les gens de la campagne qui accourent chaque jour plus nombreux se fixer dans les villes, se trouvent au milieu de toutes les séductions et en présence des mauvais exemples donnés par les enrichis d'occasion; de sorte que le salaire majoré qu'ils y reçoivent ne sert trop souvent qu'à l'ivresse et à la débauche qui conduisent au paupérisme, bien plus sûrement et bien plus généralement que le salaire insuffisant.

J.-J. Rousseau écrivait dans l'*Emile* (livre I, p. 36): « Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmilières, mais épars sur la terre qu'ils doivent cultiver. Plus ils s'assemblent, plus ils se corrompent. Les infirmités du corps, ainsi que les vices de l'âme, sont l'infaillible effet de ce concours trop nombreux. L'homme est celui de tous les animaux qui peut le moins vivre en troupeau. Des hommes, entassés comme des moutons, périraient en peu de temps. L'haleine de l'homme est mortelle à ses semblables : cela n'est pas moins vrai au propre qu'au figuré. Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine. Au bout

de quelques générations, les races périssent ou dégénèrent : il faut les renouveler et c'est toujours la campagne qui fournit à ce renouvellement. »

Les classes enrichies pâlissent aujourd'hui devant le prolétariat. Il ne fallait point le créer. Ce ne sont point ceux qui produisent les objets de nécessité : le pain, le vin, la laine, qui causent leur effroi, mais bien ceux que, pour s'enrichir, ils ont enlevés au travail des champs pour fabriquer des objets de superfluité.

Ces déclassés constituent aujourd'hui une armée. Ils ne sont plus comme autrefois disséminés, ils sont enrégimentés. Au lieu d'être fixés sur un sol toujours prêt à fournir leur nourriture, ils sont jetés sur la nacelle vacillante d'un capital fictif qui, d'un jour à l'autre, s'effondre et les livre à la faim. Echappant par leur exode à la religion, à la famille, au bon exemple, qu'ils trouvaient là où Dieu les avait fait naître, ces hommes sont en même temps livrés à la contagion des ateliers, rendus témoins de l'entraînement pour les jouissances qui éclatent chez les familles brusquement enrichies, livrés sans défenses aux sophismes, aux mensonges, aux idées perverses que la Presse répand tous les jours dans les grands centres. Comment s'étonner que ces multitudes ainsi baignées dans l'erreur et dans la corruption n'aient d'autre envie et d'autre espoir que de tout envahir pour tout dévorer!

CHAPITRE XXII

LE LUXE DE L'ÉTAT

Parmi les créateurs des richesses de corruption
es fauteurs du luxe, les destructeurs du capital,
faut placer en première ligne les gouvernements
ui se sont succédé en France depuis 1830.

Il y a pour l'Etat un luxe louable, c'est celui
ui peut se réclamer de l'art, car l'art, l'art sain
t vrai est l'un des éducateurs de l'homme; il l'élève
u-dessus du terre à terre pour le porter dans les
égions de l'idéal, voisines des régions surnaturelles.

Mais est-ce de l'art que les scènes données en spec-
acle sur nos théâtres, et les sculptures qui déshо-
orent les lieux publics, et le genre de peinture encou-
agé par les achats au salon? Est-ce de l'art, ces
onstructions en plâtre qui ont donné pour un jour
bri à tant de richesses de corruption, sur ce Champ
le Mars où tous les peuples ont été appelés à s'eni-
rer du vin de la volupté? C'est du luxe stimulant la
uxure.

Qu'ont été les Expositions universelles ? Des éblouissements, des amusements, de grandioses entreprises de corruption. Un journal, *Le Rentier*, a fait le calcul des capitaux engagés dans les différentes entreprises spécialement créées à la dernière Exposition pour l'amusement plus ou moins malsain du public. En ne comptant que celles sur lesquelles on a pu avoir des renseignements précis, il en a trouvé cinquante-trois, pour lesquelles il a été versé un capital de 54.328.000 francs qui a monté en bourse à plus de 66 millions (1).

Le résultat de ces Expositions a été chaque fois de multiplier les dépenses improductives, d'accroître les besoins factices, de faire augmenter les impôts

---

1. M. Neymark a fait dans le *Rentier* le relevé des sociétés qui s'étaient constituées à l'effet d'offrir des attractions aux visiteurs de l'Exposition de 1901.

Le Panorama Marchand, constitué au capital de 500.000 francs, a été liquidé avec une répartition de 19,61 %.

Le Tour de Monde (à millions) a restitué 6 francs par action.

Les répartitions ont été de 16 % pour le Maréorama (capital 1.250.000 francs); de 0,75 % pour Venise à Paris (950.000 francs); de 5,65 % pour l'Aquarium et les Bonshommes Guillaume (1 million); de 6,50 % pour le Théâtre Indo-Chinois (350.000 francs); de 1,63 % pour le Restaurant International (300.000 francs); de 78,60 % pour la Grande Roue (4 millions); de 20 % pour la rue du Caire (1.500.000 francs); de 1,32 % pour le Diorama de Fachoda (250.000 francs); de 50,45 % pour Paris en 1400 (850.000 francs); de 9,20 % pour les Bars automatiques (173.000 fr.); de 45 % pour les transports électriques (4 millions).

Le Restaurant Kammezell (500.000 fr.) a rendu 12,62 par action; la Feria (270.000 francs), 23,67; les Rampes mobiles (1 million 100.000 francs), 14 francs en première répartition.

La faillite du Palace (1.600.000 francs) a été clôturée pour insuffisance d'actif.

C'est donc, là seulement, un capital de plus de 20 millions à peu près entièrement perdu.

et le coût de la vie, toutes choses destructives du capital, et enfin d'accroître la population de Paris dans sa partie ouvrière, miséreuse et révolutionnaire.

Au luxe qui déprave, nos gouvernements ont joint celui qui appauvrit.

Il leur eût été possible, c'était leur devoir, de diriger l'activité du pays vers la production des richesses de nécessité. Qu'ont-ils fait? Ils ont amené l'agriculture à ne pouvoir produire qu'à perte le blé, la denrée la plus indispensable à l'entretien de notre population. Les prix de vente sont actuellement insuffisants à couvrir les frais de production de cette céréale. Il y a bien pour la protéger les droits de douane de 7 francs, mais dès que les cours se relèvent, le gouvernement s'empresse de les supprimer pour un temps arbitrairement fixé, et aussitôt les spéculateurs multiplient les importations de blés exotiques, ils en forment des stocks qui durent plusieurs années et qui nuisent à la production indigène. En tout temps, d'ailleurs, ces spéculateurs ont « l'admission temporaire » qui a été accordée à leurs instances, et ils s'en servent comme d'un moyen d'annuler la protection que la culture pouvait espérer du droit de douane.

Ce que nos gouvernements ont encouragé, c'est la production parasitaire qui mange la graisse de la terre au détriment des plantes utiles et nourrissantes; c'est la consommation homicide de l'alcool et du tabac. Loin de l'enrayer, comme c'était leur devoir à tous les points de vue, ils y ont poussé afin de grossir leurs recettes et de se préparer par

les cabarets des élections faites dans l'esprit qui les anime eux-mêmes (1).

Il leur eût été possible de favoriser la population des campagnes, la population nourricière du pays, la grande réserve de sa force et de sa moralité; ils ont préféré la décourager de toutes manières, l'accabler d'impôts injustes, à ce point que là où le rentier ne paie que 4,50 % sans le moindre labeur, le travailleur de la terre paie jusqu'à 16 % de son revenu; et alors que le produit de l'agriculture baisse, il n'en supporte pas moins sa cote-part d'impôts fonciers, tandis que les valeurs mobilières ne paient qu'en raison de leur produit. Par là et par mille autres moyens, ils ont arraché les bras à la terre, ils ont attiré les paysans dans les villes, ces pourrissoirs au physique comme au moral.

Il leur eût été possible de diriger non seulement l'agriculture, mais aussi l'industrie et le commerce dans des voies autres que celles qui ont été suivies, leur montrer et leur faciliter le but à atteindre, qui est de rendre la vie moins coûteuse, mettre à la portée du plus grand nombre tout ce qui est nécessaire ou utile à l'honnête existence, et amasser les richesses d'amélioration. Ils n'ont vu que l'or, ils n'ont estimé, favorisé que ce qui l'amène dans leur budget, comme si l'or était la vraie richesse des nations. La leçon que l'Espagne a donnée au monde n'a point été comprise. Elle aussi, elle d'abord, après

1. 20.000 hectares des meilleures terres sont affectées à la culture du tabac; ces bonnes terres pourraient produire annuellement environ 400.000 hectolitres de blé et 600.000 quintaux de paille, ou 700.000 hectolitres d'avoine et 600.000 quintaux de paille, ou 800.000 de foin, ou *deux millions d'hectolitres de pommes de terre.*

Mais l'Etat trouve dans la régie des tabacs un produit net de 310 millions environ.

avoir découvert l'Amérique, a cru que la richesse était dans l'or. Abandonnant les vrais agents de production, elle fut bientôt forcée d'abandonner ses métaux précieux pour obtenir ce que son sol et son travail ne donnaient plus. Nous sommes en France, à l'heure actuelle, sur la même pente : avec un climat si bien tempéré, avec un sol que le labeur des générations précédentes a rendu si fertile, notre agriculture est dans un état qui devient de jour en jour plus inquiétant.

Il leur eût été possible de faire des lois sociales vraiment bienfaisantes pour tous, pour l'ouvrier, pour le patron, pour le pays. Celles qu'ils ont faites tendent à supprimer chez l'ouvrier l'effort et l'épargne; elles paralysent le patron, en énervant son autorité et en lui rendant de plus en plus impossible la concurrence avec les autres pays; elles feront la ruine de la France, ruine matérielle en même temps que ruine morale.

Fauteurs de luxe, créateurs de richesses de corruption, nos gouvernements révolutionnaires se sont aussi faits d'actifs destructeurs du capital amassé par les générations précédentes.

Ils ont pour cela usé de deux moyens : les impôts et les emprunts. A la fin du XVIIIe siècle, en 1789, le budget de la France était de 531.448.000 francs, le huitième du budget actuel, et le grand prétexte invoqué pour faire la Révolution a été de sauvegarder les intérêts des contribuables en contrôlant sévèrement les dépenses publiques! Nous avons depuis un siècle des représentants du peuple dont la principale affaire, au moins en principe, est de discuter et de consentir le budget, et nous sommes arrivés à près de quatre milliards; à supposer que nous pour-

suivions du même pas, le chiffre de nos dépenses publiques annuelles serait, à l'ouverture du XIe siècle, de vingt milliards (1).

En 1804, époque où la France agrandie comprenait 108 départements, le budget n'était encore que de 915 millions. La progression rapide a commencé avec la révolution de 1830. D'un milliard, le régime usurpateur nous a conduits à un milliard 629 millions de dépenses pour 1847. L'Empire a continué : le budget de 1869 se montait à 2 milliards 143 millions. Après la guerre, en 1875, il était de 2 milliards 614 millions. Un milliard a été ajouté à ce chiffre déjà énorme, alors que toutes les dépenses de la guerre étaient liquidées et qu'il ne devait plus y avoir à réaliser que des économies.

Le prix de l'heure du char de l'Etat, sous le premier Empire, coûtait 115.000 francs aux contribuables; 119.000 francs sous la Restauration; 150.000 francs sous Louis-Philippe; 170.000 francs sous la deuxième République; 249.000 francs sous le second

1. D'après un homme dont la compétence en matière financière est indiscutable, d'après M. Henri Germain, les résultats réels de tous les exercices, depuis 1875 jusqu'en 1902, peuvent se résumer par les trois chiffres suivants :

Recettes.	88.095.000.000
Dépenses	93.825.000.000
Déficit	5.730.000.000

En vingt-huit ans, par conséquent, la mauvaise gestion des administrateurs de la Société Française aurait eu pour résultat une perte de 5 milliards 730 millions, une perte supérieure à l'énorme contribution de guerre que la France a dû supporter après les désastres de 1870-71.

De plus, une évaluation très modérée porte à 200 millions l'annuité qu'une société aussi importante que la Société Française devrait employer à l'amortissement de son capital d'établissement. Pour vingt-huit ans, le défaut d'amortissement représente donc une nouvelle perte de 5 milliards 600 millions, à peu près égale à l'autre, subie par la Société Française

Empire; 405.000 francs durant les onze premières années de la troisième République; *500.000 francs* depuis 1880.

Au train où marche ce char de l'Etat, dans dix ans, la course sera pour le moins cotée à *un million.*

Mais le budget de l'Etat n'est pas le seul que les contribuables aient à alimenter; il y a aussi celui des départements et des communes. Le *Bulletin de statistique du ministère des finances* a publié un tableau duquel il resort que, du 31 mars 1895 au 31 décembre 1905, la dette des communes pour la France entière a passé de 3.515.154.000 francs à 4.082.000.000 francs. C'est pour dix ans une augmentation de 567 millions de francs en chiffres ronds.

Pour masquer l'effrayante progression des dépenses de l'Etat, on a mis depuis, peu à peu, au compte des départements et des communes, ce qui était porté à l'Etat. Jusqu'en 1892, on faisait figurer dans le budget de l'Etat, sous le nom de budget sur ressources spéciales, les centimes départementaux et communaux, soit 384 millions, et on avait bien raison. A partir de cette date, les 384 millions ont disparu du budget de l'Etat, et ont été rejetés dans les dépenses locales. Un seul centime a-t-il été économisé pour cela? Pas un seul. Les autres dépenses locales, qui augmentent chaque année de 15 à 20 millions, étaient montées, pour 1900, à 750 millions, sans compter les 70 millions de prestations, et les octrois qui, pour Paris seulement, s'élevaient, au moment où ils ont été remplacés par d'autres impôts, à 150 et quelques millions au lieu de 30 millions sous la seconde République. Nous voilà, non plus à près de quatre milliards, mais à plus de cinq milliards cent millions de dépenses réelles!

Aussi, M. Rouvier a-t-il pu jeter à la Chambre cet

avertissement : « Nous sommes à la veille d'une catastrophe financière. »

En 1904, il s'est ravisé, et il a donné à la même Chambre, les assurances les plus optimistes. M. Jules Roche a répondu dans le *Figaro*, en montrant que la politique actuelle conduit la France à une ruine inévitable (1).

---

1. Il récapitule ainsi les résultats de ses calculs sur le budget de 1905 :

« ... Vous voyez :

» Que le total des centimes additionnels, départementaux et communaux, dépasse 122 — c'est-à-dire que là où le budget de l'Etat porte 100 francs d'impôt sur la propriété foncière et sur le commerce et l'industrie, les contribuables payent en réalité 222 francs!

» Que la dette qui pèse sur l'ensemble du pays n'est pas seulement de 30.375 millions, comme l'indique le tableau publié dans le budget de 1905, mais qu'il y faut ajouter les 496 millions de la dette départementale et les 3.834 millions de la dette communale au 31 décembre 1902 (aujourd'hui beaucoup plus élevée), ce qui porte le total au moins à *34 milliards 705 millions.*

» Mais ce calcul est incomplet; il y manque la dette *viagère*, qui n'est pas moins inscrite au grand livre que la rente 3 %, et qu'il faut capitaliser au même taux, car ses créanciers ne meurent point! *Uno avulso non deficit alter.* Pour un qu'on enterre, il en surgit deux nouveaux! Voyez plutôt la progression de la dépense :

En 1902.	244 908.000 francs
En 1903.	251.702.000 —
En 1904.	244.766.000 —
Prévu pour 1905.	258.382.000 —

» Capitalisez ces annuités, vous trouverez pour la progression de la Dette viagère évaluée en capital la marche suivante :

En 1902.	8.163 millions
En 1903.	8.390 —
En 1904. . . , ...	8.492 —
En 1905.	8 612 —

» Ajoutez maintenant aux 34,705 millions de la Dette publique déterminés plus haut ces nouveaux 8.512 millions, c'est un total de plus de *43 milliards.*

» C'est-à-dire que, sur les 220 (?, 250 (?) milliards de la fortune publique en France, 43 (un cinquième?... un sixiè-

En attendant, tout Français supporte une charge qui devient de plus en plus intolérable.

Le problème de la richesse des Français est posé depuis longtemps. Statisticiens, économistes, financiers, ont travaillé à sa solution. MM. Paul Leroy-Beaulieu, Edmond Théry, Besson, de Foville, Salefranque, Alfred Neymarck, le marquis de Chasseloup-Laubat, sont parvenus, par des méthodes diverses, à des résultats assez voisins les uns des autres pour nous donner une idée très approximative de la vérité. Voir ci-dessus les chiffres donnés par M. d'Avenel. Ce qui est intéressant c'est de savoir la part que l'Etat s'approprie chaque année sur l'épargne des Français.

Un savant statisticien, M. Victor Turquan établit que depuis 1870 l'impôt foncier a augmenté de 13 %, le produit de la contribution personnelle et mobilière de 82 %; celui de la contribution des portes et fenêtres de 71 %; celui des patentes de 103 %.

M. Turquan estime que la valeur des revenus annuels de chaque Français est absorbé maintenant en six ans, et la valeur du capital en cinquante ou soixante ans. Dans certains départements, les Français sont réduits à refaire leur fortune tous les trente ans. La fortune léguée par un pére à ses enfants est absorbée par les impôts en moins d'une génération.

---

me?...) sont hypothéqués par la Dette publique et doivent consacrer leurs produits au service annuel de ses intérêts.

» Il reste sur l'ensemble des budgets environ 3.300 millions de dépenses non consacrées à la dette qui absorbent les revenus de plus de 100 milliards; de sorte que près des trois quarts (plus de la moitié certainement) de la fortune publique ne produisent que pour l'Etat, sous ses diverses formes.

» Encore quelques progrès dans l'augmentation des dépenses et *tous les revenus* de la fortune publique seront absorbés par les budgets! »

C'est l'agriculture, nous l'avons dit, qui a le plus à souffrir de ces excès. M. Klotz, rapporteur de ce budget en 1905, a fait l'estimation des impôts, qui grèvent la terre sur les indications qui lui ont été fournies par l'administration elle-même. D'après lui, le Français est le contribuable le plus imposé du monde : il paie 83 francs par tête, soit 15 francs de plus que l'étranger le plus imposé. La taxe moyenne pour l'agriculteur français s'élève même à 138 francs.

Analysant ensuite les diverses charges qui pèsent sur la terre, M. Klotz établit qu'elle paie 21 fr. 80 pour cent de son revenu. Mais comme il y a lieu d'ajouter un chapitre sur la dette hypothécaire, évaluée par le rapporteur à 15 milliards, M. Klotz arrive à cette conclusion que la terre, avant de produire un centime de bénéfice, doit supporter un ensemble de charges représentant 41 % de son revenu.

M. Klotz a mis en regard des charges de la terre celles de la propriété mobilière. Il a établi, d'après le Bulletin statistique de l'administration de l'Enregistrement de 1903, que les valeurs mobilières avaient payé 265 millions d'impôts pour droits de transmission, ce qui représente pour un revenu de 3.436.000.007 fr. 59 %. La terre est ainsi cinq fois plus imposée que la richesse mobilière. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les capitaux se détournent d'elle et que notre fortune territoriale ait baissé de 20 %.

La Révolution a fait à la France trois plaies par lesquelles s'écoule le meilleur de ses ressources : la plaie scolaire, la plaie militaire et la plaie des emprunts.

Avant la Révolution, l'enseignement ne coûtait pour ainsi dire rien à l'Etat, il était donné gratuitement

par l'Eglise. Aujourd'hui, d'après M. Poincaré, de 1878 à 1884, 692 millions ont été dépensés en exécution de la loi de l'enseignement neutre, en constructions scolaires. Actuellement, l'on a atteint, pour ce même objet, 775 millions. Le budget annuel de l'instruction publique est de 227 millions, dont 150 pour imposer aux communes, en plus de leurs sacrifices volontaires pour les écoles libres, des écoles sans Dieu, dont un grand nombre de ces communes ne veulent pas. A quel chiffre montera ce budget, lorsque toutes les écoles libres seront fermées, lorsque le monopole, à tous les degrés, sera en pleine vigueur et que l'enseignement de toute la jeunesse sera à la charge de l'Etat? Qui peut le dire?

Pourquoi ce monopole? « Pour qu'il n'y ait plus qu'une France », a répondu M. Waldeck-Rousseau, c'est-à-dire pour que l'esprit révolutionnaire exigeant l'anéantissement de l'Eglise en vue de la déification de l'Etat et de la soustraction de toutes les âmes à l'ordre surnaturel, ne rencontre plus d'obstacle.

La seconde plaie est la plaie militaire. Jusqu'en 1789, les armées étaient uniquement composées de volontaires et de mercenaires en nombre limité. La derniére grande bataille de la monarchie, Fontenoy, ne vit pas plus de 40.000 hommes en lignes. La Révolution éclate, elle veut répandre son esprit dans le monde; pour cela elle déclare la guerre à l'Europe. La conscription est inventée. Les autres puissances se voient dans la nécessité de suivre la France dans cette voie nouvelle. Mais voici qu'à la troisième invasion que nous vaut la propagande de l'esprit révolutionnaire, nous nous apercevons que la Prusse a dépassé son modèle et que nous nous trouvons dans la nécessité de l'imiter à notre tour. Le service

obligatoire pour tous est alors décrété. Aujourd'hui, l'armée active, d'après le budget de 1909, comprend 540.000 hommes, et, en cas de guerre, la France aurait 3.760.000 hommes en arme, le dixième de sa population mâle (1)!

Armée et marine nous coûtent chaque année en temps de paix 993 millions. Depuis trente ans, nous avons dépensé a-t-on dit pour elle une trentaine de milliards! Ce chiffre est de beaucoup inférieur à

---

1. Le rapport sur le budget de la guerre pour 1909 contient ce tableau.

	MOYENNE des dépenses militaires annuelles	EFFECTIF de l'armée active	EFFECTIF de la réserve	EFFECTIF de l'armée territoriale	ENSEMBLE des forces mobilisables
	—	—	—	—	—
Russie	fr. 1.020.000.000	1.472.000	1.161.000	7.600.000	10.834.000
Allemagne	950.000.000	600.000	2.600.000	1.600.000	4.800.000
France	700.000.000	540.000	2.100.000	1.120.000	3.760.000
Autriche-Hongrie	427.000.000	400.000	1.400.000	5.000.000	6.800.000
Italie	286.000.000	233.800	486.000	2.595.000	3.345.000
Japon	272.000.000	210.000	330.000	500.000	1.040.000
Angleterre	700.000.000	255.000	120.000	180.000	555.000
Espagne	157.000.000	80.000	400.000	»	480.000
Etats-Unis	525.000.000	71.000	400.000	»	171.000

J. de Maistre a dit : « Les *Annales* de tous les peuples n'ont qu'un cri pour nous montrer comment le fléau de la guerre sévit toujours avec une violence rigoureusement proportionnelle aux vices des nations, de manière que, lorsqu'il y a *débordement de crimes*, il y a toujours débordement de sang. »

Dans un article publié en 1887, et qui fit le tour de la presse, J. Simon écrivait : « Comment la guerre serait-elle possible si personne n'en veut! »

Eh! fit-on jamais la guerre de bon cœur!

La guerre est un fléau dont la justice divine frappe les peuples coupables. Elle est un moyen dont la divine miséricorde se sert pour les relever. « Lorsque l'âme humaine a perdu son ressort par la mollesse, l'incrédulité et les vices gangreneux qui suivent l'excès de la civilisation, elle ne peut être retrempée que dans le sang...

» Il n'y a qu'un moyen de comprimer le fléau de la guerre, c'est de comprimer les désordres qui amènent cette terrible purification. » J. de Maistre, *Considérations sur la France.*

la réalité. A la commission du budget en 1906, M. Poincaré a déclaré que les dépenses militaires se sont élevées en trente-six ans à la somme de 42 milliards.

Avec cela, au moment de l'alerte de Fachoda, la défense de nos côtes était dans un état rudimentaire, les batteries n'avaient pas leurs canons et les canons n'avaient pas leurs munitions rudimentaires. Quand Guillaume II fit ses retentissantes manifestations à propos du Maroc, nos forts de l'Est étaient dégarnis, les magasins étaient vides. Quelles dépenses il faudra faire lorsque la guerre éclatera (1)?

Mais le chiffre porté au budget ne nous montre que la plus petite partie de la perte du capital que nous vaut le principe de la nation en armes.

---

1. M. Jules Roche a examiné quelles seraient les dépenses de la guerre future.

Après avoir donné des chiffres pour les dépenses de la guerre de 1870-71, et dit ce que la guerre avec la Turquie en 1877-78 avait coûté à la Russie, il ajoute :

« Les dépenses de « première ligne », peut-on dire — indemnités d'entrée en campagne, etc., — atteindraient certainement au moins deux milliards, à payer dans les deux premiers mois.

» Tandis que le Trésor aurait à verser ces 2 milliards en deux mois — soit une moyenne de 33 millions par jour — il n'en devrait pas moins faire face aux dépenses quotidiennes normales de l'armée : solde, vivres, fourrages, entretien enfin des officiers.

» Dans le budget de la guerre ces dépenses représentent environ 400 millions sur le total de 678 millions. Les effectifs du temps de guerre étant au moins six fois plus nombreux que ceux de paix, les dépenses suivraient la même loi. C'est donc 400 millions à multiplier au moins par 6, soit une somme de 2.400 millions. Mais les prix de toutes sortes : blé, viande, légumes, vin, etc., seraient à majorer fortement, au moins de moitié, à coup sûr; néanmoins, ne comptons qu'un tiers; c'est au moins 800 millions à ajouter.

» On ne saurait cependant évaluer à moins de 10 le coefficient d'augmentation de la dépense pour les fourrages. Nos 120.000 chevaux nous coûtent 63 millions pour les

Il est évident que le militarisme universel est aux antipodes de l'armée permanente rationnellement et socialement constituée.

Le plan maçonnique est de pousser à la militarisation générale précisément en vue de détruire le principe même de la Force armée, au service du Droit et de l'Autorité. En écrasant les peuples, sous le poids du militarisme universel et des dépenses colossales qu'il entraîne, la maçonnerie sait parfaitement que les peuples finiront par se soulever contre l'Autorité armée de cette façon despotique et ruineuse. Le militarisme général fera admirablement les affaires du socialisme révolutionnaire et de l'anarchie; les trônes modernes assis sur le militarisme à outrance doivent finir par crouler, au bénéfice de la République universelle, idéal de la Maçonnerie

---

fourrages; la nourriture de nos 600.000 chevaux du temps de guerre nous coûterait certainement, de l'aveu de tous, au minimum 600 millions.

» Récapitulez : 2.400 + 800 + 600; nous voici à 3.800 millions. J'ai laissé de côté 278 millions d'autres dépenses au budget de la guerre; ajoutez-les : c'est une dépense totale de 4.878 millions, au plus bas mot, — représentant une dépense d'entretien de plus de 11 millions par jour, pendant toute la durée de la guerre, — soit plus de 330 millions par mois.

» Les deux premiers mois de la guerre réclameraient donc chacun environ 1.330 millions, soit 44 millions par jour; et les mois suivants, chacun 11 millions par jour pour le seul entretien de l'armée.

» Mais cette armée serait en guerre, combattrait, userait, détruirait : armes, munitions, chevaux, maisons, récoltes, vêtements, approvisionnements de toutes sortes qu'il faudrait remplacer, racheter, réparer, rétablir.

» Aux 11 millions de frais journaliers d'entretien proprement dit s'ajouteraient les mille dépenses spéciales directes et indirectes de la guerre en action, qui égaleraient au moins les dépenses de la première catégorie, si bien que la somme quotidienne nécessaire, indépendamment des frais de mise en train, se trouverait portée au-dessus de 22 millions, à près de 25 millions sans doute. »

internationale, que celle de France a plus particulièrement pour mission de préparer.

W. Ch. Meritt cite comme étant déjà soumis au système : « Tout le monde soldat » — *Universal compulsory service,* — ces pays : la République Argentine, l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie, le Chili, le Danemark, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, la Turquie, le Japon, la Norwège, le Pérou, la Roumanie, la Russie. Les pays où ne sévit pas encore l'esclavage militaire de la *nation armée* sont : l'Australie, la Belgique, la Suède, le Mexique, le Brésil, la Hollande et ses colonies, le Portugal et l'Espagne, pays de conscription limitée; enfin le Canada, la Chine, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, pays de volontariat militaire. »

Chaque citoyen représente, avons-nous dit, un capital intellectuel et matériel dont la mise en œuvre entre dans les produits généraux de la nation. Or, chaque individu enlevé à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à la science, etc..., constitue, pour la productivité nationale, *une perte moyenne* sur l'importance de laquelle les économistes ne sont pas absolument d'accord, mais qui ne doit pas être inférieur *à 6 francs par journée de travail perdu,* soit une *perte annuelle moyenne de 1.800 francs par soldat incorporé sous les drapeaux,* ce qui fait un milliard dix millions par an de perte sèche pour le pays, à ajouter au chiffre des dépenses portées au budget.

Les pertes morales qui résultent de ce régime sont plus attristantes encore. Les armées permanentes sont un terrible agent de déclassement social et de dépravation.

220.000 jeunes gens, dont les deux tiers sont d'origine rurale, sont enlevés chaque année à leur fa-

mille. Le service les déshabitue du milieu où ils ont été élevés, les soustrait à l'œil vigilant de leur père et de leur mère, de leur curé et de leurs voisins. Il les initie aux distractions corruptrices de la ville. Il les dégoûte de la culture ou du métier qu'ils avaient appris. Le service achevé, pour rester en ville, ils se feront facteurs, employés de chemin de fer, ouvriers d'usine. Et c'est ainsi que les campagnes se dépeuplent et que les villes crèvent de pléthore et de misère, que la population diminue par la rareté des mariages et des naissances, et que la corruption étend sa lèpre d'un bout à l'autre du pays.

Vienne la guerre, aussitôt la vie s'arrêtera partout. Dans chaque maison, les fils et l'époux partiront. Il ne restera que les femmes, les enfants et les vieillards. Ateliers, magasins, tout sera fermé. Il faudra vivre sur les économies, si l'on en a. Après la guerre, il faudra vivre des années et des années pour se guérir de 200.000 morts, de 400.000 blessés, pour refaire les routes, les maisons, les usines, pour rétablir les finances. En 1870, les armées coûtèrent 10 millions par jour, M. Roche vient de nous dire qu'elles coûteront de 22 à 25 millions, de 650 à 750 millions par mois, et cela sans compter les frais préliminaires, les dépenses de première mise, indispensables à la mobilisation et à la concentration. Ce sera la faillite suprême.

Ce cataclysme paraît inévitable. Il sera la dernière conséquence de cette insurrection contre l'ordre divin qu'a été la Révolution. Pour y échapper, s'il en est temps encore, il faudrait faire résolument machine en arrière, non seulement en France, mais dans toute l'Europe. Cela ne paraît possible qu'après que les terribles événements qui nous menacent auront enfin ouvert tous les yeux.

Les lourds impôts ne suffisent point. Il faut encore qu'à des intervalles presque réguliers, se fassent des emprunts. Car le budget et la dette vont toujours en augmentant, et cela malgré les économies provenant de quatre conversions successives (146 milliers), malgré la suppression presque complète de l'amortissement malgré l'aliénation d'une partie du patrimoine de l'Etat, malgré la suppression du budget des cultes et le milliard des Congrégations. C'est la troisième plaie qu'a ouverte sur nos flancs la Révolution, car ces emprunts, pour la plupart, ont été nécessités pour payer les frais de nos révolutions et des guerres qui en ont été la conséquence.

M. Salefranque dans le *Bulletin des faits commerciaux* parle aussi de la Dette.

L'ancien régime y a contribué pour environ 40 millions de rentes.

La premiére République, *après une banqueroute de 43 milliards d'assignats*, accrut la dette de 10 millions de rentes; le Consulat et le premier Empire l'accrurent de 151 millions. La Restauration réduisit ces 201 millions à 164. Mais la monarchie de juillet y en ajouta 13, la deuxième République 54, le second Empire 168. Enfin, la troisième République, a aggravé la dette publique du chiffre de 266 millions.

Nous avions au budget de 1905 : 664.769.248 francs de rentes *perpétuelles* à payer. En y ajoutant la dette *à terme* figurant au même budget pour 292 millions et la dette *viagère* pour 264 millions, nous arrivons à un total formidable de 1.221.520.584 francs de rentes à se servir annuellement.

Le service de ces trois dettes était sous la Restauration de 256 millions, sous Louis-Philippe de 274 millions, sous Napoléon III de 538 millions.

D'après M. le duc de Caylen, la dette oscille entre

44 et 47 milliards suivant la façon de calculer la dette viagère et l'entrée en ligne de compte de 2 milliards de créances douteuses.

En avril 1906, M. J. Roche a ainsi établi dans le *Figaro* son évaluation en *capital* de toutes les dettes supportées par le travail national, sous quelque étiquette qu'elles soient cataloguées.

Dette consolidée	Fr. 22.221.760.644
Dette remboursable	7.125.383.605
Dette flottante	1.113.123.600
Dette viagère	8.975.000.000
Dette départementale (en 1902)	520.000.000
Dette communale (en 1903). .	3 832.000.000
Total . . .	Fr. 43.795.267.849 (1)

De cette augmentation continue et anormale de la dette, il résulte naturellement, pour chacun de nous, une charge annuelle de plus en plus considérable, et les générations futures verront une situation

1. En septembre 1904, M. Rouvier a publié, par les soins de l'Imprimerie Nationale, le compte général des finances pour 1903. Nous y trouvons la statistique de l'argent emprunté en France depuis la Révolution française.

Voici ses chiffres qui diffèrent, au total, de ceux que nous venons de donner.

En rentes de conversions, la France a emprunté un capital de 30 milliards 495 millions, pour lesquels elle a payé en moyenne 1 milliard 104 millions d'intérêts annuels.

En rentes d'emprunts, notre pays a touché depuis 1795 une somme de 19 milliards 41 millions, pour laquelle il a payé annuellement 769 millions d'intérêts.

Enfin, en rentes de consolidation, la France a servi une somme de 331 millions d'intérêts pour un capital nominal de 9 milliards 87 millions environ.

En somme, s'il n'y avait pas eu quelques amortissements sérieux, la dette de la France serait aujourd'hui de 58 milliards 620 millions, somme pour laquelle nous devrions payer annuellement 2 milliards 203 millions d'intérêt.

Mais cette dette n'est plus que de 43.795.267.849 pour lesquels nous payons encore plus d'un milliard d'intérêts.

encore plus inextricable que celle où nous nous débattons.

Tout nouveau-né se trouve aujourd'hui en présence d'un passif qui atteint 1.211 francs, alors qu'en 1878, il n'atteignait pas 871 francs, soit une augmentation de 340 francs par tête; l'Anglais ne doit que 377 francs; l'Allemand, 284; le Suisse, 106; l'Américain, 97.

La dette de 1878 représentait, à 3 pour cent d'intérêts, une charge annuelle de 26 francs par tête, tandis que maintenant elle est près d'atteindre 36 francs, bien que la population ait augmenté de près de deux millions d'âmes, ce qui eût dû ramener la charge annuelle à moins de 23 francs par tête.

Pour cette même période, l'Allemagne, tout en développant beaucoup plus que nous ses chemins de fer, ses canaux, ses services postaux, n'a augmenté sa dette, par tête d'habitant, que de 222 francs; l'Autriche, de 154 francs; l'Italie, de 50 francs.

Que l'on calcule l'énorme quantité de travail que la France et l'Europe ont à prélever annuellement pour payer les intérêts de ces dettes!

Aux emprunts francs et déclarés, que d'emprunts occultes il faut ajouter! L'Etat emprunte par les mains des Compagnies, par les mains des Chambres de Commerce, par les mains des Caisses d'Epargne, par toutes les mains en un mot, sous tous les noms et toutes les formes.

Pendant l'un de ses ministères, Léon Say, épouvanté des hardiesses de ses collègues, et en particulier de ce qu'il raillait si agréablement sous le nom de leur *politique scolaire*, imagina un moyen de donner, ou à eux ou au public, ou aux uns et à l'autre à la fois, un discret avertissement. Il fit faire dans un de ses bureaux un relevé des engagements

du Trésor. Il montait dès cette époque à 17 milliards!

L'emprunt fait aux Caisses d'Epargne s'est élevé lui seul à 4 milliards 350 millions, versés en or et en argent par 7 millions de déposants. Qu'a fait l'Etat de cet or et de cet argent? Il l'a employé à acheter des titres de rente, ses propres titres de rente. « Il s'est fait par là, c'est M. Jules Roche qui parle ainsi, l'arbitre du cours des valeurs, qui devrait ne dépendre que des phénomènes naturels et des tendances du public. Il a accoutumé par force les capitaux à s'enfouir dans la caisse du Trésor, à s'éloigner des emplois industriels, commerciaux, agricoles, seuls productifs et vivifiants; il stérilise l'épargne; il éteint l'esprit de recherche, d'initiative, d'entreprise; il élève faussement le taux du capital; il altère le prix de ses propres fonds, en spéculant sur sa propre signature. Les magistrats traîneraient en Cour d'Assises les administrateurs d'une banque ou d'une société qui suivraient l'exemple qu'il donne, en violation formelle de la loi de 1867, évidemment faite pour le commun des mortels, mais non pour lui... »

Les déposants s'imaginent que ces milliards leur sont remboursables à vue. Ils se trompent. Des mesures sont prises, consistant, en cas de guerre, à échelonner, en petits paiements de 50 francs, séparés par de longs intervalles, les sommes déposées. Sept millions de remboursement de 50 francs seulement forment une somme de 350 millions; après combien d'escomptes partiels s'arrêterait la puissance de remboursement de l'Etat? Car il n'aurait pas que cela à payer. Qu'on se rappelle le passé. Ce ne fut pas sous une charge de 4 milliards, mais de 260 millions seulement, qu'en moins de deux mois, le gou-

vernement provisoire de 1848 fit banqueroute en pleine paix aux porteurs de bons du Trésor et de Caisses d'Epargne, en les forçant à prendre en paiement au taux de 60 francs, des rentes qui, aux cours de la Bourse, n'en valaient que 30.

Tant de milliards d'emprunt augmentent les charges de toute sorte, pèsent à la fois sur le pays et les particuliers, rendent la production agricole plus rare et l'industrie plus aléatoire. Tout cela nous place dans une infériorité manifeste vis-à-vis de nos rivaux : notre industrie et notre commerce seront bientôt incapables de supporter la concurrence étrangère, cette forme nouvelle de la lutte entre les nations. « Le passé nous dévore, » a-t-on dit un jour au Sénat; le présent dévorera bien plus l'avenir. Une génération n'est qu'usufruitière du patrimoine tant moral que matériel dont elle a hérité! Nous dévorons l'un et l'autre; nos petits-fils nous maudiront.

Enfin, aux trois plaies de l'école laïque, de l'armée et des emprunts, il faut ajouter la plaie des fonctionnaires.

En 1846, la France comptait 188.000 fonctionnaires (Rapport de M. Isaac à la Société d'économie sociale).

En 1873, nous en avions 210.000.

En 1908, le nombre s'est élevé à 608.511 fonctionnaires de l'Etat et 262.078 fonctionnaires locaux; au total 870.589 (1); c'est-à-dire le dixième des électeurs votants, le cinquième des électeurs représentés

1. L'économiste distingué qu'est M. de Foville a étudié une statistique publiée par le Gouvernement sur le nombre des fonctionnaires. Il donne un chiffre bien plus élevé.

Il a dressé d'après elle le tableau suivant :

à la Chambre, le tiers des électeurs qui ont fourni la majorité ministérielle.

Le *Matin*, qui n'aime pas à décrier l'époque, dit : « Quand la créature à pourvoir ne peut se contenter d'une petite fonction, c'est tout un bureau qu'on met sur pied. Pour assurer au fils d'un sénateur influent

Services	Fonctionnaires et agents rétribués en tout ou en partie par l'Etat		
	En 1906	En 1907	En 1908
Finances	116.874	117.983	134.001
Justice	12.303	12.331	12.396
Cultes	36	36	36
Affaires étrangères	952	918	925
Intérieur	5.432	5.432	6.815
Guerre	27.066	152.236	104.481
Marine	30.678	54.494	53.718
Instruction publique	121.436	129.187	129.798
Beaux-Arts	1.523	1.579	1.590
Commerce, Travail	2.703	3.093	3.151
Colonies	1.093	1.262	1.263
Agriculture	7.149	7.280	7.581
Travaux publics	20.713	20.362	20.089
Postes et Télégraphes	94.105	102.518	104.583
Totaux	442.063	608.711	580.427

Il ne s'agit ici que des salariés de l'Etat. Voici maintenant un tableau qui dénombre le contingent départemental et communal :

Ministères et services	Fonctionnaires et agents rétribués en tout ou en partie par les départements et les communes		
	En 1906	En 1907	En 1908
Finances	326	326	311
Justice	1.067	1.067	1.067
Intérieur	230.820	230.820	240.039
Instruction publique	13.118	13.410	13 719
Agriculture, Eaux, Forêts	3.390	3.598	3.490
Travaux publics	1.076	1.082	1.068
Postes et Télégraphes	11.706	11.775	12 613
Totaux	261.503	262.078	272.307

Le nombre des fonctionnaires en 1908, s'élèverait donc, après certaines rectifications apportées par M. de Foville

3.000 francs de traitement, on inscrit au budget 20.000, 30.000 francs de dépenses. Les grades supérieurs se multiplient à l'excès. Aux travaux publics, l y a un fonctionnaire supérieur pour trois subalternes. Au pavillon de Flore, on trouve, dans certains bureaux, un chef et un sous-chef pour deux employés (1). »

Personne aujourd'hui ne peut nier, dit M. Jules Roche, que notre organisation administrative, dans le sens général du mot, est absurde. Nous raillons les mandarins; nous sommes cent fois plus Chinois en plein Paris que les Chinois du Pe-Tchi-Li, du Kouan-

---

aux documents officiels, au chiffre énorme de près de 915.000 (640.883 pour l'État; 272.809 pour les départements et communes).

Quant aux traitements, ils doivent atteindre bien près *d'un milliard*, si l'on se rapporte à un document officiel de 1886, qui donnait le chiffre déjà considérable de *550 millions* de traitements pour *461.000* fonctionnaires seulement, soit une augmentation du double en 20 ans.

Eh bien! voilà où nous en sommes après 35 ans de République! *915.000 fonctionnaires*, à qui nous payons tous les ans une *indemnité d'un milliard!*

On se demande avec effroi à quel chiffre s'élèvera cette armée de parasites après le rachat des chemins de fer, les mines, des compagnies d'assurances, des entreprises d'eau, de gaz, d'électricité, et autres sociétés commerciales ou industrielles, de plus en plus menacées par le socialisme d'Etat.

1. En octobre 1907, le préfet de la Seine a publié une statistique qui fait ces constatations :

En janvier 1905 étaient inscrites pour les différents services de la préfecture 79.292 demandes d'emplois. Or, de janvier 1905 à juillet 1907, il a été fait au total 2.434 nominations. Il faudrait donc 70 ans pour donner satisfaction seulement aux candidatures posées en 1905.

On comprend le danger dont la société se trouve menacée par cette folle manie du fonctionnarisme. Les bandes d'apaches comptent par centaines dans leurs rangs les ratés sans espoir. Ces victimes de l'instruction telle qu'elle est donnée, ne veulent, ne peuvent s'utiliser aux champs ou aux ateliers. Tout le monde se rue dans le fonctionnarisme.

Toung et des dix-sept autres provinces de l'emp du Milieu. Nos 87 départements, 362 arrondissemen 87 préfets, 275 sous-préfets, 350 secrétaires généra et conseillers de préfectures, 362 tribunaux, 87 éta majors de fonctionnaires de l'enregistrement, des c tributions directes, des contributions indirectes, postes, de la trésorerie, etc., etc., sont en contradicti hurlante avec la nature des choses, la situation tuelle de la France, les besoins et les intérêts public payant, d'autant plus mal servi qu'il pa davantage.

Cet énorme entassement de bureaux, d'usines paperasses, n'engendre que lenteurs, complicatio dépenses, obstacles, entraves, pertes de temps et forces. Tandis qu'il faudrait simplifier, abréger, a ger pour nous permettre de marcher de plus en p vite dans cette universelle course internationale, les plantigrades et les tardigrades sont condamnés talement à la décadence et à la ruine, il sem que l'Etat se plaît à multiplier les fardeaux et poids morts qui pèsent sur nos épaules.

Rien de plus naturel, de plus indiqué, de plus s ple cependant que les réformes à opérer...

Mais la « politique » s'oppose à toute réforme rieuse, à toute amélioration efficace.

Elle cause tout le mal. Elle empêche tout le bi S'obstiner à maintenir un système si funeste et dangereux est un acte de véritable démence. Cep dant les « choses » sont telles qu'il est chiméri de supposer qu'une Chambre, quelle qu'elle fût, po rait aujourd'hui être assez dégagée des vues pers nelles et des préoccupations locales inférieures, p avoir le courage d'accomplir la réorganisation co titutionnelle et administrative qui s'impose à no pays.

Seul, un pouvoir indépendant serait capable de aire ce qui est indispensable.

Ou nous instituerons ce pouvoir, et l'œuvre de salut t de vie s'accomplira.

Ou nous ne l'instituerons point, et l'œuvre de ruine t de destruction continuera, jusqu'à son dénouement rédit par l'histoire (1).

---

1. Comme moyen de réforme, M. Jules Roche indique a diminution du nombre des départements, réduits à vingt u plus. On y gagnerait de toutes manières, en temps et n argent; matériellement et moralement; on serait vingt ois mieux servi, plus vite, à meilleur marché. Le budget y trouverait un soulagement de nombreux millions comptés à la douzaine.

Un autre moyen serait d'avoir des préfets et des sous-préfets semblables aux shérifs et sous-shérifs anglais. Choisissons-les parmi les propriétaires fonciers, convions-les l'honneur de diriger gratuitement l'administration de leur département. Confions également le soin d'exercer la justice locale et l'administration municipale entière, finances, police, voirie, à des propriétaires résidents, nobles, bourgeois ou cultivateurs comme cela a lieu en Angleterre et même aux Etats-Unis.

« L'Etat de Virginie, a écrit Tocqueville, est divisé en comtés. Dans chaque comté sont nommés des magistrats appelés Juges de paix, généralement depuis le nombre de huit à quarante en proportion de l'étendue du comté. Ils sont pris parmi les plus honnêtes et les plus probes habitants. Ils sont élus par leurs pairs, mais nommés par le gouvernement de l'Etat. Ils ne reçoivent aucun salaire. Ces magistrats ont une juridiction tout à la fois criminelle et civile. »

Remarquons-le. C'est le moyen d'administrer avec économie un Etat et en même temps d'y faire régner l'harmonie sociale, en rapprochant les citoyens d'un pays, en les obligeant à se connaître.

TROISIÈME PARTIE

SOLUTION CHRÉTIENNE DE LA QUESTION SOCIALE

CHAPITRE XXIII

OU LA CHARITÉ OU L'ESCLAVAGE COMME FONDEMENT DE L'ORDRE SOCIAL

Tout le désordre que nous avons signalé dans l'ordre économique rend de jour en jour plus angoissante la question sociale. Il y a toujours eu une question sociale, c'est la question de la coexistence des riches et des pauvres. Mais des noms nouveaux germent sur les choses anciennes lorsque celles-ci se transforment, prennent un caractère différent de celui qu'elles avaient jusque-là.

Il est au vu et au su de tous que la question sociale est actuellement plus irritante qu'elle ne l'était aux époques imprégnées de l'esprit du christianisme, et même aux premières années du XIXe siècle.

« La fraternité, dit un libre-penseur socialiste, Louis Blanc, — parlant du temps où régnait l'ordre social chrétien, — la fraternité fut le sentiment qui présida dans l'origine à la formation des communautés de marchands et d'artisans, constituées sous le règne

de saint Louis. Si, en pénétrant au sein des jurandes, on y reconnaît l'empreinte du christianisme, ce n'est pas seulement parce qu'on les voit, dans les cérémonies publiques, promener solennellement leurs dévotes bannières... Une passion rapprochait alors les conditions et les hommes, *la charité.* »

Louis Blanc fait le portrait du patron d'alors. Il le caractérise d'un mot : la compassion pour les pauvres, la sollicitude pour les déshérités de ce monde.

Puis, parlant des ouvriers, il dit : « Une union touchante existait entre les artisans d'une même industrie! Loin de se fuir ils se rapprochaient l'un de l'autre pour se donner des encouragements réciproques et se rendre de mutuels services... »

Quelle était l'âme de cette fraternité entre les ouvriers, et qui vivifiait cette charité chez les maîtres?

Le libre-penseur Louis Blanc ne se défend point de le dire :

« *L'Église était le centre de tout...* C'était le souffle du christianisme qui animait le moyen âge. »

Au commencement de ce siècle, lorsqu'on fut un peu remis de la perturbation révolutionnaire, les choses reprirent leur ancien aspect.

« Sous la Restauration, dit le P. Deschamps dans son livre : *Les Sociétés secrètes et la Société,* l'accord régnait alors partout entre les patrons et les ouvriers : les uns et les autres vivaient en paix au milieu de la prospérité générale. »

« Pendant l'hiver 1829-1830, dit M. Le Play, j'ai constaté dans la plupart des ateliers parisiens, entre les patrons et les ouvriers une harmonie comparable à celle que je venais d'admirer dans les mines et les fermes du Hanovre. »

Comment cette harmonie a-t-elle fait place à l'hos-

tilité qui se manifeste aujourd'hui, dans tous les corps de métiers, par des grèves organisées entre les travailleurs pour faire la guerre aux patrons?

Il faut remonter à 1830 pour voir les origines de cet antagonisme. Un esprit nouveau s'empara alors de l'industrie. Les économistes officiels mirent en honneur la théorie selon laquelle le travail n'est qu'une marchandise comme une autre. Elle délivrait les maîtres des devoirs du patronat, et leur permettait de ne plus songer qu'à faire, dans le moins de temps possible, la plus grosse fortune. Pour tirer du travail marchandise un plus grand bénéfice, ils employèrent les femmes et les enfants et ils mirent, ouvriers et ouvrières, dans des conditions déplorables, tant pour la santé que pour la moralité.

En même temps, la presse officieuse aussi bien que la presse maçonnique, se mit à prêcher au peuple avec plus d'ensemble et d'instance, la défiance contre le clergé, le mépris des biens spirituels, l'ambition des jouissances sensuelles, l'incrédulité et l'immoralité.

Un conflit ne devait pas tarder à naître : car riches et pauvres, quoique partant de points différents, se trouvaient amenés sur le même terrain par ces doctrines d'enrichissement et d'impiété, convoitant avec la même passion les mêmes biens, que les riches voulaient acquérir au détriment des pauvres et les pauvres au détriment des riches. Le conflit est depuis lors dans les cœurs. Il se manifeste, d'une manière presque continue, dans des grèves partielles. Il éclatera en une guerre sociale, lorsque les idées voudront définitivement se réaliser dans les faits, lorsque le peuple croira le moment venu de prendre possession de ces biens qui, ne cesse-t-on de

lui dire, sont les seuls biens réels, les seuls biens désirables. Alors la société sera ébranlée jusqu'en ses fondements.

De là le nom de QUESTION SOCIALE : c'est-à-dire, question qui met en jeu, en péril, la société elle-même.

La société cependant ne peut périr. L'homme est ainsi fait qu'il est un être essentiellement sociable : il ne peut vivre sans ses semblables; il ne peut vivre avec eux que dans une société constituée. A la question sociale telle qu'elle est posée aujourd'hui, il y aura donc nécessairement une solution. Quelle sera-t-elle?

Avant Jésus-Christ, la société se maintenait par l'entière domination des uns sur les autres, de ceux qui se trouvaient les maîtres sur ceux qu'ils s'étaient asservis, domination si absolue qu'elle comprenait le droit de vie et de mort. La question sociale avait été résolue par l'*esclavage*.

Notre-Seigneur Jésus-Christ, par la prédication de son évangile, mit fin au règne de la force; mais le lien social de l'esclavage venant à manquer, il en fallait un autre pour maintenir dans l'unité les différents membres de la société. Si Jésus-Christ n'avait pas créé ce lien nouveau, ou s'il n'avait pu le faire accepter avant de briser le premier, à cette rupture, la société fût tombée en poussière, ravagée par la guerre civile et bientôt épuisée de misère.

Quel fut donc le lien social que le divin Sauveur nous apporta du ciel pour le substituer à celui de l'esclavage? Ce fut la charité, c'est-à-dire l'amour fraternel des hommes les uns pour les autres, fondé non seulement sur la communauté d'origine et l'unité de nature, — cela fût resté aussi impuissant dans

l'avenir que dans le passé, — mais encore et surtout sur la paternité de Dieu, sur la fraternité nouvelle et surnaturelle que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a donnée en nous élevant en Lui à une certaine participation de la nature divine : *Divinæ consortes naturæ.*

Chrétiens régénérés par le saint baptême, nous formons un seul et même corps, animé d'un même esprit, qui du divin chef se répand dans les autres membres pour y faire régner la Charité : « *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum qui datus est nobis.* La charité, dit l'apôtre saint Paul, est répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné. » Et ailleurs : « Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils lequel crie : *Abba! Père!* Ainsi, vous n'êtes plus esclaves, vous êtes fils! » (Ad Rom., V, 5; ad Gal., IV, 6.)

Vous êtes fils, vous êtes frères, vous êtes membres d'un même corps. Voilà ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu, voilà ce qu'il a réalisé, voilà ce qui est. Par la régénération baptismale nous sommes devenus les enfants de Dieu, frères de Jésus-Christ, membres de son corps mystique, temples vivants de l'Esprit-Saint qui répand en nous, qui fait vivre et agir en chacun de nous la divine charité, la fraternité surnaturelle.

Cependant, comme l'observe le même apôtre, « le corps n'est pas un seul membre, mais plusieurs... Si tout le corps était œil, où serait l'ouïe; s'il était tout ouïe, où serait l'odorat? Il y a donc plusieurs membres et un seul corps... les membres qui paraissent les plus faibles sont les plus nécessaires... et si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui. (Ad Cor., XII, 12-27).

Commentant ce passage, saint Jean Chrysostome dit :

« Une épine s'est-elle enfoncée dans la plante du pied, tout le corps en ressent de la douleur, et en fait avec anxiété sa propre affaire; le dos se courbe, le ventre se contracte, les jambes se replient, les mains, comme des ministres et des satellites chargés de l'exécution, s'avancent et retirent l'épine, la tête se penche, les yeux regardent avec la plus anxieuse sollicitude. Qu'y a-t-il cependant de moins noble que la plante du pied, de plus précieux que la tête? Et pourtant la tête vient au pied, entraînant tout le corps à sa suite.

» Sont-ce les yeux qui souffrent? Tout souffre avec eux, tout demeure dans l'inaction; les pieds s'arrêtent, les mains n'agissent plus, l'estomac lui-même s'en ressentira. Mais quoi donc! c'est aux yeux qu'est le mal, pourquoi ces défaillances de l'estomac, cette immobilitê du pied, ces entraves de la main? Ah! c'est que tout est enchaîné à la souffrance des yeux; c'est qu'un lien ineffable unit le corps entier aux douleurs d'un membre! »

De même, chacun a son rôle et sa tâche dans l'organisme social tel que Dieu l'a institué. Chacun doit à tous et se doit à tous, et tous doivent à chacun et se doivent à chacun. Le plus faible des enfants, le plus gémissant des malades a sa valeur, son rôle à remplir, quand ce ne serait que celui d'entretenir dans le monde, par les soins qu'il exige, le feu sacré du dévouement.

A la diversité des membres, vient se joindre dans le corps mystique du Christ, aussi bien que dans le corps naturel, l'inégalité des conditions. Pour les raisons que nous développerons plus loin, dans l'Eglise comme dans la société païenne, il y a des grands

et des petits, des riches et des pauvres; mais le divin Sauveur a établi entre eux la loi de l'assistance mutuelle, — les riches assistant les pauvres corporellement, les pauvres assistant les riches spirituellement; et de plus il a disposé les choses, « de manière à donner plus d'honneur aux membres qui en manquaient ».

Comme Bossuet l'a fait observer, Jésus-Christ a laissé dans le monde les riches au-dessus des pauvres, mais Il a mis dans son Eglise les pauvres au-dessus des riches; Il a laissé les pauvres dans la dépendance des riches relativement aux biens temporels, mais Il a mis les riches dans la dépendance des pauvres relativement aux biens spirituels : et si les biens temporels sont plus séduisants aux yeux de la nature, Il a rendu les biens spirituels infiniment plus séduisants aux yeux de la foi, dont Il a illuminé en même temps et l'esprit des riches et l'esprit des pauvres qui veulent être siens.

C'est là ce que l'Esprit de Dieu a fait comprendre à tous les chrétiens dociles à ses inspirations, les inclinant tous à travailler, pour leur part, à réaliser l'ordre social voulu par l'Evangile.

Par là, la société s'est trouvée dans une situation mille fois plus stable et plus ferme que celle que l'esclavage lui avait donnée, et, de plus, chacun s'est trouvé content de son sort.

Le riche s'est mis à respecter le pauvre, à aimer le pauvre, à mettre son bonheur à le servir. Il savait qu'en l'abritant, le vêtant, le nourrissant, il nourrissait sa propre âme, la revêtait de la grâce sanctifiante et lui méritait l'entrée dans les tabernacles éternels.

Le pauvre recevait avec reconnaissance les dons

du riche et en faisait hommage à Dieu pour l'amou de qui il en avait été gratifié. En même temps, i usait de son crédit auprès du divin Maître en faveu de son bienfaiteur. « Une charité s'il vous plaît, di sait-il, pour l'amour de Dieu »; je viens demande votre aumône au nom de l'amour que Dieu nou porte, à moi comme à vous; je vous la demande pou que son amour croisse dans nos âmes à tous deux dans la mienne par la reconnaissance, dans la vôtr par le mérite de votre bienfait. D'ailleurs, le pauvr avait appris comme le riche à mettre les biens spi rituels au-dessus des biens temporels; et s'il arri vait qu'il eût à souffrir de la pénurie de ceux-ci, i savait que son abandon à la Providence, sa rési gnation à la volonté divine, augmenteraient la bien veillance de Dieu à son égard et lui prépareraien dans le ciel de plus grands trésors, une gloire plu éclatante.

Si longtemps que cette doctrine a régné dans le cœurs, la société a été en paix, une paix incompara blement plus parfaite et plus stable, et surtout in finiment plus belle que celle que l'esclavage avai fait régner dans le monde païen.

Toutes les fois que cette doctrine s'est altérée, l charité s'est reproidie, l'égoïsme humain a repri le dessus, et la guerre civile a éclaté entre riche et pauvres, entre petits et grands : l'oppression de faibles par les puissants a repris peu à peu le ter rain que Jésus-Christ lui avait fait perdre. C'est l'his toire du protestantisme en Allemagne et en Angle terre, c'est l'histoire du philosophisme en France Le niveau de l'esclavage monte à mesure que baiss le niveau de la charité; et la charité dans les cœur suit les vicissitudes de la foi dans les esprits.

Aujourd'hui, on voudrait se débarrasser de la charité sans cependant rentrer dans l'état social fondé sur l'esclavage. On prétend trouver le moyen de faire subsister et vivre la société, en répudiant le nouveau lien social, aussi bien que l'ancien.

Les impies ne veulent plus de charité chrétienne; et la voudraient-ils qu'ils en rendraient le règne impossible, en sapant la doctrine sur laquelle elle repose.

L'impiété, de quelque nom qu'elle s'appelle, a pour caractère commun la négation, la répudiation de l'ordre surnaturel; son grand effort se porte à l'empêcher de naître ou de régner dans les âmes, à le détruire dans la société. C'est à quoi nous voyons s'acharner les gouvernants actuels. Les pauvres, dès lors, ne trouvant plus de compensation à leurs privations et à leurs souffrances, ni les riches à leurs sacrifices, rentrent les uns et les autres dans toute l'âpre convoitise des biens de ce monde. Je sais bien qu'à la charité inspirée par les motifs surnaturels, on a annoncé, à grand bruit, que l'on substituerait la bienfaisance et la solidarité, la philanthropie et l'altruisme : on le tente depuis plus d'un siècle. Mais outre que les institutions établies sur ces grands mots ne vivent en général que des charités de ceux qui sont restés chrétiens, qui ont conservé l'esprit du christianisme, et qu'elles absorbent le plus clair de ces charités, en traitements, en frais, en gaspillage de toutes sortes, les logiciens de l'impiété disent qu'il y a mieux à faire que de soulager la misère, c'est de la supprimer.

Supprimer la misère, supprimer la pauvreté! C'est la solution que prétendent donner à la grande question du jour ceux qui ne veulent plus de l'ordre social chrétien, tout en prétendant laisser dans le tombeau,

où le christianisme l'a enfermé, l'ordre social païen. Le projet est séduisant pour la raison humaine émancipée, qui voudrait ne dépendre que d'elle-même et trouver le moyen de régler à son gré ses destinées.

Mais comment supprimer la misère? La chose est facile, nous disent-ils. Il suffit d'abolir la propriété privée, et, sur ses ruines, établir le communisme, ou le collectivisme. Pour qu'il n'y ait plus de pauvres, il suffira de mettre tous les biens en commun, et de répartir entre tous les citoyens les travaux nécessaires à les mettre en valeur, et les fruits qu'ils produisent.

S'il est un jour donné aux socialistes d'essayer la réalisation de leur système, on verra se renouveler, en sens inverse, ce qui s'est produit aux origines du christianisme. Alors, à mesure que s'établissait dans la société le règne de la charité, le règne de l'esclavage reculait et bientôt disparaissait comme de lui-même. Le collectivisme le ramènera. Il ne pourra s'établir sans réinstaller l'esclavage.

Supposons tous les biens mis en commun, et l'Etat devenu seul et unique propriétaire : ces biens néanmoins devront être administrés, si l'on veut qu'ils continuent à produire. Les terres devront être cultivées, leurs fruits livrés à l'industrie pour qu'elle les adapte à nos besoins, puis répartis entre les citoyens. Mais cette administration, cette culture, cette fabrication, ces distributions ne se feront point d'elles-mêmes. Il faudra y préposer des directeurs, des fonctionnaires, un gouvernement, d'une part, et d'autre part, des travailleurs. Vous avez, dès lors, comme maintenant, comme toujours, des grands et des petits, des maîtres qui commandent et des sujets qui doivent exécuter leurs ordres. Or, ces sujets seront dans l'état

de sujétion le plus absolu. L'état les tiendra par la bouche, de lui ils recevront leur pitance au lieu de se la procurer eux-mêmes, et comme condition pour la leur donner, il pourra leur imposer le genre de travail pour lequel ils auront le moins de goût ou d'aptitude.

Cela c'est l'esclavage, l'esclavage antique, avec cette aggravation que le nombre des maîtres sera plus restreint, que leur pouvoir n'aura aucune limite, et qu'ils l'exerceront sans même cette responsabilité morale, à laquelle le maître païen ne pouvait entièrement se soustraire vis-à-vis de ses pairs. Le maître, ici, sera tout le monde et personne : ce sera l'Etat.

On n'aura donc rejeté la solution chrétienne de la question sociale que pour retomber dans la solution païenne et s'y engager plus profondément. Si le collectivisme parvient jamais à s'établir et à fonctionner, il rendra la multitude plus misérable qu'elle ne l'était avant l'avènement du divin Sauveur. Ayant voulu établir un ordre social dans lequel il n'y aurait plus ni riches ni pauvres, le socialisme aboutira à nous rendre tous esclaves d'une oligarchie qui gouvernera la multitude par la faim, comme le cheval est gouverné par le mors.

« La Révolution socialiste, dit un homme qui devait s'y connaître, P.-J. Proudhon, aboutira à un immense cataclysme dont l'effet sera d'enfermer la société dans une camisole de force et de faire pêrir, par une famine inopinée, trois ou quatre millions d'hommes. »

Puisque la seule solution que le socialisme ait trouvée à la question sociale ne peut aboutir qu'à un nouvel esclavage, tout le monde devrait se trouver d'accord pour dire, non pas qu'il faut retourner à

la charité chrétienne — grâce à Dieu elle n'a poin encore disparu de la terre, — mais qu'il est urgen de rendre, à l'ordre social chrétien fondée sur ell tout l'empire qu'il a obtenu aux meilleures époque du christianisme.

CHAPITRE XXIV

ıA PAUVRETÉ DANS L'ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN

L'un des critériums les plus sûrs que nous possé-
lions pour juger si une société a ou non conservé
'esprit chrétien ou à quel degré cet esprit la pénè-
re, c'est l'idée qu'elle se fait de la pauvreté; car il
ı'est rien sur quoi l'esprit païen et l'esprit chrétien
oient en opposition plus directe.

Platon, le « divin Platon », loue Esculape de n'a-
'oir pas voulu se charger de prolonger la vie et les
ouffrances des pauvres infirmes. Donc, pour eux
a mort. S'ils ne veulent point mourir, il faut les tra-
ıuer sans merci. « Si quelqu'un, dit le même *divin*
hilosophe, s'avise de mendier, que les *agoranomes*
e chassent de la place publique; les *astynomes*, de
a cité; et les *agronomes*, de tout le territoire, afin
ue le pays soit tout à fait purgé de cette espèce
l'*animal*. » Mais peut-être se trouvera-t-il quelque
œur compatissant pour lui donner asile. Voici la flé-
rissure que Cicéron inflige à ce miséricordieux :

« Nul n'est compatissant, à moins qu'il ne soit un sot ou un étourdi. L'homme vraiment homme ne se laisse ni toucher ni flêchir. C'est un crime et un forfait d'écouter la compassion » *(Pro Murena)*. La compassion, un crime!? Plaute nous dit pourquoi il faut la considérer comme telle : « En donnant votre pain à ceux qui en manquent, vous perdez votre bien et vous aidez ces malheureux à prolonger une existence qui n'est pour eux qu'un fardeau. »

Avant eux tous, Théognis s'écriait : « *Vile pauvreté*, pourquoi dégrades-tu à la fois mon esprit et mon corps? » Et après eux, Virgile reléguait comme une honte au fond des enfers la *turpis egestas*, l'ignoble pauvreté.

Voilà ce qu'était la pauvreté dans la pensée des païens : dégradante et criminelle.

Et que l'on ne croie point que ce n'étaient là que propos de philosophes. La pratique était en rapport parfait avec la théorie.

« Si quelque chose a lieu de surprendre dans le polythéisme romain, dit Blanqui dans son *Histoire de l'Economie politique*, c'est cette indifférence pour les souffrances du pauvre et pour les doléances de l'opprimé. Il y avait, dans la vieille cité romaine, une ligne de démarcation infranchissable entre le riche et le pauvre, entre le patricien et le plébéien; on eût dit que le second devait être fatalement la proie du premier, comme dans le règne animal certaines espèces sont prédestinées à la nourriture des autres. »

Quelques années se passent, et voici le spectacle que ces païens sans cœur peuvent contempler dans cette même ville de Rome. La descendante d'une de leurs plus illustres familles, Fabiola, en parcourt les

places et les carrefours, afin de recueillir les infirmes et les pauvres. Plus d'une fois elle les emporte sur ses épaules, nettoie de ses mains les plaies les plus infectes, se baisse jusqu'auprès des moribonds pour les consoler et, s'il est possible, les ranimer. Elle a des émules, et à ces chrétiennes à peines sorties du paganisme, saint Jérôme adresse non des félicitations, mais des leçons d'humilité : « Ne tirez pas vanité de vos abaissements; Jésus-Christ fut plus humble que vous. Quand même vous marcheriez nu-pieds, couvertes d'habits grossiers, semblables à des mendiants; quand même vous entreriez dans les plus pauvres cabanes et dans les plus affreuses retraites de la misère; quand même vous seriez l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, la main de celui qui n'en a pas; quand même vous leur porteriez l'eau, vous laveriez leurs pieds et rendriez de vos mains les services les plus bas, qu'est-ce que cela auprès des abaissements de Jésus-Christ? Où sont les chaînes, où sont les soufflets, où sont les crachats? Où sont les verges de la flagellation, les épines de la couronne et les clous de la croix? Où est enfin le sang que le Fils de Dieu a si généreusement versé pour vous? »

Que s'était-il donc passé depuis Platon et Cicéron qui pût autoriser de telles paroles et faire produire de tels actes?

Saint Jérôme le dit : « Jésus-Christ avait fait son apparition en ce monde. »

Jésus-Christ qui, comme le dit saint Paul, était une personne dans l'essence divine, pour qui, par conséquent, ce n'était point une usurpation de s'égaler à Dieu, s'était anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave; et dans cet abaissement, au lieu de la joie qu'il avait devant lui, il avait préféré la croix.

Marie, sa mère, à sa naissance, n'avait eu qu'une crèche à lui donner pour berceau; son père adoptif ne lui avait procuré d'autre pain que celui qu'il gagnait à la sueur de son front. Lui-même travaillait pour se nourrir et nourrir sa mère. Jusqu'à l'âge de trente ans, ses mains ne connurent que les outils de charpentier. Durant les années de sa prédication il put dire : « Voyez, les renards ont leurs tanières et les oiseaux leurs nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. » Il disait être venu pour évangéliser les pauvres; et de fait, il n'était entouré que de pauvres et de malheureux, et ce fut parmi les pauvres qu'il prit les douze dont il fit les fondements de son Eglise. Il mourut nu sur une croix, les bourreaux s'étant partagé ses vêtements, et il dut être admis par charité dans le sépulcre d'un autre.

Pauvre volontaire, pauvre par choix, de sa naissance à sa mort, Notre-Seigneur avait glorifié la pauvreté par sa parole, comme il l'avait glorifiée par son exemple. Et ce n'a point été une exagération de langage de dire que lui, Dieu, avait épousé la pauvreté et l'avait élevée jusqu'à lui. Aussi, la montra-t-il au premier rang des béatitudes dont tout chrétien doit s'efforcer de jouir : « Bienheureux les pauvres d'esprit. » Bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté. Sans doute on peut avoir l'esprit de pauvreté et mériter cette béatitude, tout en possédant les biens de ce monde. Mais Notre-Seigneur n'en recommanda pas moins la pauvreté effective par le dépouillement volontaire et complet, et il en fit la première loi de ceux qui aspirent à la perfection : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres et vous aurez un trésor dans le ciel; puis, venez et suivez-moi. — Ne prenez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos

eintures, ni sac pour la route, ni deux tuniques, ıi chaussures, ni bâton, car l'ouvrier mérite sa nouriture. »

Enfin, lorsqu'il annonça le jugement qui doit faire e partage définitif, éternel, entre les hommes, il ıous avertit que la sentence serait ainsi formulée : Venez, les bénis de mon Père; prenez possession du oyaume qui vous a été préparé dès le commencement u monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné manger : j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boie; j'étais étranger et vous m'avez recueilli; nu, et ous m'avez vêtu; malade, et vous m'avez visité; n prison, et vous êtes venus à moi. Et vous, retirezous de moi, maudits, allez au feu éternel qui a été réparé pour le diable et ses anges. Car j'ai eu ıim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai u soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais tranger, et vous ne m'avez pas recueilli; nu, et ous ne m'avez pas vêtu; malade et en prison, et vous e m'avez pas visité. »

Après cela, on conviendra qu'il est difficile de ·ouver quelque chose par quoi Jésus-Christ ait mieux oulu caractériser la société chrétienne que par l'esme de la pauvreté et le détachement des biens de ɜ monde, se manifestant au moins dans l'exercice de charité.

C'est par là en effet que se distingua tout d'abord sociétés des fidèles. Beaucoup vendaient leurs biens, ı déposaient le prix aux pieds des apôtres, et ceux- le mettaient à la disposition de la communauté.

Dès les premiers jours furent instituées les diaonies : c'étaient des bureaux de charité annexés aux glises, pour la distribution des aumônes et l'admistration du temporel des pauvres. Il y en avait sept Rome, nous apprend Baronius, desservies, sous

la surveillance de l'évêque, par sept diacres régionnaires, un pour chaque région, dont le chef était l'un d'eux, désigné sous le nom d'archidiacre.

Chaque Eglise nourrissant ses pauvres, c'était à l'évêque (inspecteur-administrateur) que revenait de droit la suprême administration des biens attachés à son Eglise. Saint Paul a énuméré les qualités exigées des évêques et des diacres (I Tim., III, 1 à 13). Les diacres étaient aidés par des acolytes et des diaconesses. Celles-ci étaient des veuves qui renonçaient à se remarier et qui se dévouaient entièrement à l'œuvre des pauvres. Saint Paul, dans sa première épître à Timothée, indique les qualités que doivent avoir les diaconesses (I Tim., V, 9-15); leur âge fut fixé à quarante ans (Const. ap., L. III). Comme les diacres, elles étaient consacrées à leur ministère par l'imposition des mains. Les uns et les autres visitaient les malades, les prisonniers, leur portaient les secours dont ils avaient besoin, pourvoyaient au logement des étrangers, tenaient une liste statistique des malheureux. Chaque diaconie était comme l'entrepôt et le réservoir du trésor des pauvres.

L'esprit de ces premiers jours n'a jamais cessé d'animer la sainte Eglise. Pour le montrer, il faudrait refaire son histoire tout entière. Que de chrétiens, obéissant à cet esprit, se sont dépouillés de tout pour avoir le bonheur de vivre pauvres! Quelle multitude s'est consacrée au soulagement de toutes les misères, et avec quel dévouement et avec quel amour!

Durant les persécutions des trois premiers siècles les pauvres, les malades, les infirmes étaient secourus à domicile par les diacres. A peine la persécution eut-elle cessé, que l'on vit s'élever partout une variété infinie d'établissements de charité : maisons

pour les enfants *(Brephotrophia)*; pour les orphelins *(Orphanotrophia)*; pour les pauvres *(Diaconiæ* ou *Ptocheia)*; pour les malades *(Nosocomia)*; pour les étrangers *(Xenodochia)*; pour les vieillards *(Gerontocomia)* (1).

L'Eglise catholique a toujours continué à pourvoir au soulagement des pauvres, des infirmes, de tous les malheureux.

« Dans chaque grande ville, dit M. de Broglie, à côté de la demeure de l'évêque, il y eut des bâtiments élevés pour recueillir les malades, les enfants abandonnés, les vieillards. C'était de toutes parts une prise de possession du sol par la foi et par l'aumône. » A la veille de l'invasion des barbares, « la charité chrétienne se bâtissait des citadelles, et se creusait des fondements dans le roc. »

Au moyen âge, chaque ville d'Occident possédait son hospice, son Hôtel-Dieu, vaste parfois comme un palais. Avant la Révolution, la France comptait sept cents hôpitaux considérables, et M. de Villeneuve-Bargemont estime à quarante millions les revenus de ces palais élevés par la charité catholique. Pour le service de ces établissements, il fallait des âmes généreuses; Dieu suscita partout de tels dévouements. L'ordre de Saint-Lazare fut destiné à servir les lépreux; celui des Somasques à recueillir et à élever les enfants abandonnés; les Frères de Saint-Jean de Dieu à la garde des aliénés; la Congrégation de Saint-

1. On s'imagine naïvement de nos jours que les Frères et les Sœurs de Charité datent des derniers siècles. Il y en avait des milliers en France quand saint Louis y régnait, et bien antérieurement; le *nosocomium* d'Alexandrie, pour ne citer que celui-là, était desservi par six cents infirmiers, que l'on peut avec raison considérer comme formant un Ordre religieux.

Camille de Lellis fut fondée pour assister les malades et les disposer à paraître devant Dieu.

On connaît les œuvres et les fondations de saint Vincent de Paul.

Toutes ces créations de la charité chrétienne existent encore, elles sont là, toujours vivantes, sous nos yeux. Les Conférences de Saint-Vincent de Paul représentent la plus ancienne des deux organisations de l'Eglise primitive, celle des diacres allant secourir les pauvres et les infirmes à domicile; nos hospices, nos hôpitaux, nos crèches, nos orphelinats, nos ouvroirs, continuent la seconde. Il n'y a pas une misère qui n'ait son asile ou plutôt son palais; cependant, les visiteurs et les visiteuses des pauvres continuent leurs nobles démarches.

Mais ce que nous voulons considérer ici, ce n'est point tant l'exercice de la charité que l'esprit qui anime les chrétiens au regard de la pauvreté.

CHAPITRE VXX

LE RANG DES PAUVRES DANS L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST

Résumant tout l'esprit, tout l'enseignement et toute la pratique des siècles chrétiens, Bossuet, dans son sermon sur l'éminente dignité des pauvres, établit l'existence réelle dans l'Eglise de ces trois choses plus étonnantes l'une que l'autre aux yeux de la raison :

1° En ce monde, les riches ont tout l'avantage, ce sont eux qui tiennent le premier rang. Notre-Seigneur Jésus-Christ a renversé cet ordre dans son Eglise, il a voulu que la prééminence appartînt aux pauvres.

2° Dans le monde, les pauvres sont soumis aux riches et ne semblent nés que pour les servir. Ici encore, Notre-Seigneur a établi un ordre contraire : ce sont les riches qui doivent servir les pauvres, et même ils ne font partie de l'Eglise qu'à cette condition.

3° Dans le monde, tous les privilèges sont pour les riches, les pauvres n'y ont de part que par leur appui. A l'opposé, Notre-Seigneur réserve ses grâces et ses bénédictions pour les pauvres, et les riches ne les reçoivent que par leur entremise.

Par là a été accompli ce double prodige : rendre les pauvres heureux de leur sort, et créer au cœur des riches une nouvelle vertu, la charité. Ce n'est point à dire que tous les riches soient devenus charitables, ni tous les pauvres satisfaits. Mais à toutes les époques du christianisme, des multitudes de riches et de pauvres sont entrés dans ces idées, se sont efforcés de faire régner ce nouvel ordre de choses en eux et autour d'eux. Avec la grâce, ils y ont réussi, dans la mesure où leur cœur était rempli de l'esprit de Dieu et que l'esprit du monde y opposait moins de résistance ou qu'ils l'écoutaient avec moins de complaisance.

Certes, les propositions ci-dessus énoncées sont bien faites pour troubler la raison humaine. Elles ne sont pourtant que le développement de cette parole du divin Maître : « Les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers ». C'est sa volonté. Elle ne s'exécutera pleinement qu'après la résurrection générale; mais déjà ici-bas il voulut établir et voir une ébauche de ce renversement admirable des conditions humaines, et il l'obtint.

Aujourd'hui que l'esprit du monde, porté à sa plus haute puissance par l'esprit de la Révolution, a fait renaître la question sociale, a rendu si aiguë et si redoutable la question de la coexistence des riches et des pauvres, il n'y a d'autre moyen de la résoudre que de reprendre la parole du divin Maître et de remettre en honneur et en pratique les trois choses qui

a réalisent : 1° la prééminence d'estime de la pauvreté sur les richesses; 2° le service des pauvres par les riches; 3° la conviction que les riches reçoivent par les pauvres les bénédictions divines; et de persuader que c'est à cette triple condition, et par là uniquement que les uns et les autres peuvent être en paix en ce monde et se procurer les uns aux autres les félicités éternelles. Tout ce que la démocratie, qu'elle se dise chrétienne ou non, pourra tenter en dehors de cela, ne servira qu'à fomenter la haine des classes, n'aboutira qu'à aggraver la situation actuelle au point d'amener une guerre civile générale, qui aboutirait à la plus affreuse misère et qui nécessiterait le rétablissement de l'esclavage.

Il importe donc de bien entrer dans l'intelligence de la vérité qu'énoncent les trois propositions ci-dessus. Pour l'exposer, pour la développer, nous ne pouvons prendre de meilleur guide que le grand orateur qui l'a si nettement formulée.

Et d'abord, est-il vrai que Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné dans son Eglise la prééminence aux pauvres sur les riches?

« Ce Dieu humilié, dit Bossuet, voulant « remplir sa maison », ordonna à ses serviteurs de lui aller chercher tous les misérables. Voyez comme il en fait le dénombrement : « Allez-vous-en, dit-il, dans les coins de rue et amenez-moi promptement », qui? « les pauvres et les infirmes » : qui encore? « les aveugles et les impotents ». C'est de quoi il prétend remplir sa maison : il n'y veut rien voir qui ne soit faible, *parce qu'il n'y veut rien voir qui n'y porte son caractère, c'est-à-dire* LA CROIX.

» Donc, l'Eglise de Jésus-Christ est véritablement la cité des pauvres. Les riches, je ne crains point

de le dire, *en cette qualité de riches,* — car il faut parler correctement, — étant de la suite du monde, étant pour ainsi dire marqués à son coin, n'y sont soufferts que par tolérance : et c'est aux pauvres et aux indigents qui portent la marque du Fils de Dieu qu'il appartient proprement d'y être reçus. »

Pour confirmer ce qu'il vient d'avancer, Bossuet observe que Notre-Seigneur a dit avoir été envoyé pour annoncer l'Evangile « aux pauvres », que sur la montagne des béatitudes il s'est écrié : « O pauvres, que vous êtes heureux, parce qu'à vous appartient le royaume de Dieu », le ciel qui est le royaume de Dieu dans l'éternité, l'Eglise qui est le royaume de Dieu dans le temps. Et de fait, au témoignage de l'Apôtre, ce sont les pauvres qui sont entrés dans celui-ci les premiers, et si les riches étaient reçus dans cette première fondation, dès l'entrée ils se dépouillaient de leurs biens, afin de venir à l'Eglise, qui était la ville des pauvres, avec le caractère de la pauvreté.

Nous verrons les conclusions que Bossuet tire de ce premier fait que les pauvres sont les premiers-nés de l'Eglise et ses vrais citoyens. Passons au second : les riches ne sont admis dans l'Eglise qu'à la condition de servir les pauvres.

Jésus ne voudrait voir dans son Eglise que ceux qui portent sa marque, que des pauvres, que des indigents, que des affligés, que des misérables, le faste des riches n'ayant rien de commun avec la profonde humiliation de ce Dieu anéanti jusqu'à la croix.

Ils sont admis pourtant, et voici comment : « Cette même miséricorde qui a obligé Jésus innocent à se charger de tous les crimes, oblige encore Jésus, tout heureux qu'il est, à se charger de toutes les misé-

res. Ici il a faim, et là il a soif : là il gémit sous des chaînes, ici il est travaillé par des maladies : il souffre en même temps le froid et le chaud, et les extrémités opposées. Pauvre véritablement, et le plus pauvre de tous les pauvres : parce que tous les autres pauvres ne souffrent que pour eux-mêmes, et qu'il n'y a que Jésus-Christ qui pâtisse dans toute l'universalité des misérables.

» Ce sont donc les besoins pressants de ses pauvres membres qui l'obligent de se relâcher en faveur des riches. S'il n'y a dans son Eglise que des malheureux, qui soulagera les malheureux? Que deviendront les pauvres dans lesquels il souffre, et dont il ressent tous les besoins? Il pourrait leur envoyer ses saints anges; mais il est plus juste qu'ils soient assistés par les hommes qui sont leurs semblables. Venez donc, ô riches, dans son Eglise; la porte enfin vous est ouverte; mais elle vous est ouverte en faveur des pauvres et à la condition de les servir. »

Un troisième fait aussi merveilleux que les précédents est celui-ci : à l'encontre de ce qui se passe dans le monde, où les grâces et les privilèges sont pour les puissants et les riches, les pauvres n'y ayant de part que par leur appui, dans l'Eglise, les grâces et les bénédictions appartiennent de droit aux pauvres, et les riches ne les reçoivent que par leurs mains tellement que sans cette participation des privilèges des pauvres, il n'y a aucun salut pour les riches.

Voici comment Bossuet expose ce troisième fait :

« Dans tous les royaumes, dans tous les empires, il y a des privilégiés, c'est-à-dire des personnes éminentes qui ont des droits extraordinaires : et la source de ces privilèges, c'est qu'ils touchent de plus

près, ou par leur naissance ou par leurs emplois, à la personne du prince. Cela est de la majesté, de l'éta ou de la grandeur du souverain, que l'éclat qu rejaillit de sa couronne se répande en quelque sort sur ceux qui l'approchent. L'Eglise a aussi ses pri vilégiés. Et d'où se prendront ces privilégiés, sinon de la société avec son prince, c'est-à-dire avec Jé sus-Christ? Que s'il faut être unis avec le Sauveur ne cherchons pas, chrétiens, ne cherchons pas dans les riches les privilégiés de la Sainte Eglise. La couronne de notre monarque est une couronne d'épi nes : l'éclat qui en rejaillit, ce sont les afflictions et les souffrances. C'est dans les pauvres, c'est dans ceux qui souffrent que réside la majesté de ce royau me spirituel. Jésus étant lui-même pauvre et indi gent, il était de la bienséance qu'il liât société avec ses semblables, et qu'il répandît ses faveurs sur ses compagnons de fortune.

» La pauvreté, il est vrai, était de la lie du peuple : mais le Roi de la gloire l'ayant épousée, il l'a ennoblie par cette alliance, et ensuite il accorde aux pauvres tous les privilèges de son empire. Il promet le royaume aux pauvres, la consolation à ceux qui pleurent, la nourriture à ceux qui ont faim, la joie éternelle à ceux qui souffrent.

» Si tous les droits, si toutes les grâces, si tous les privilèges de l'Evangile sont aux pauvres de Jésus-Christ, ô riches, que vous reste-t-il, et quelle part aurez-vous dans son royaume? Il ne parle de vous dans son Evangile que pour foudroyer votre orgueil. *Væ vobis divitibus!* Qui ne tremblerait à cette sentence? qui ne serait saisi de frayeur? Contre cette terrible malédiction, voici votre unique espérance. Il est vrai, ces privilèges sont donnés aux pauvres; mais vous pouvez les obtenir d'eux et les recevoir

le leurs mains : c'est là que le Saint-Esprit vous envoie pour obtenir les grâces du ciel. Voulez-vous que vos iniquités vous soient pardonnées? Rachetez-les, dit-il, par aumônes. Demandez-vous à Dieu sa miséricorde? Cherchez-la dans les mains des pauvres, en l'exerçant envers eux. Enfin, voulez-vous entrer dans son royaume? Les portes, dit Jésus-Christ, vous seront ouvertes, pourvu que les pauvres vous introduisent. « Faites-vous des amis qui vous introduisent dans les tabernacles éternels. »

Dans le sermon du mauvais riche, prononcé en présence de Louis XIV et de sa cour, Bossuet revient sur cette parole du divin Sauveur, et ce cri s'échappe de son cœur : « Ah! Dieu est juste et équitable. » Puis, s'adressant au mauvais riche qui ne veut point se conformer à l'ordre établi par le divin Sauveur, qui, malgré ces promesses et ces menaces, ne vit que pour lui-même, il lui dit : « Vous y viendrez vous-même, riche impitoyable, aux jours de besoin et d'angoisse. Elle viendra au jour destiné cette dernière maladie où, parmi un nombre infini d'amis, de médecins et de serviteurs, vous demeurerez sans secours, plus délaissé, plus abandonné que ce pauvre qui meurt sur la paille et qui n'a pas un drap pour sa sépulture. Car, en cette fatale maladie, que serviront ces amis, qu'à vous affliger par leur présence; ces médecins, qu'à vous tourmenter; ces serviteurs qu'à courir de çà et de là dans votre maison avec un empressement inutile? Il vous faut d'autres amis, d'autres serviteurs : ces pauvres que vous avez méprisés sont les seuls capables de vous secourir. Que n'avez-vous pensé de bonne heure à vous faire de tels amis, qui maintenant vous tendraient les bras afin de vous recevoir dans les tabernacles éternels?

Ah! si vous aviez soulagé leurs maux, si vous avie: seulement écouté leurs plaintes, vos aumônes prie raient Dieu pour vous; ils vous auraient donné de: bénédictions lorsque vous les auriez consolés dan: leur amertume; ils feraient maintenant distiller su: vous une rosée rafraîchissante; leurs corps revêtus dit le saint prophète, leurs entrailles rafraîchies, leu faim rassasiée, vous auraient béni; leurs saints an ges veilleraient sur vous comme des amis officieux

» Oh! la merveilleuse dignité des pauvres! la grâ ce, la miséricorde, le pardon sont entre leurs mains il y a des personnes assez insensées pour les mépri ser! »

Mais, dira quelqu'un, pour moi qui ne suis poin riche, cette obligation envers les pauvres n'existe point, et ce n'est point d'eux que je dois attendre mon salut. D'abord, vous avez le devoir de les res pecter et de ne point les mépriser; puis, quelle que soit votre fortune ou votre infortune, vous pouvez toujours trouver l'occasion et le moyen de faire du bien à vos semblables.

« Ne vous excusez pas, dit le même Bossuet dans la péroraison du panégyrique de saint François d'As sise, ne vous excusez pas sur la modicité de vos facultés; Jésus mettra en ligne de compte jusqu'au moindre présent que vous leur ferez avec un cœur plein de charité; un verre d'eau, offert dans cet es prit, peut vous mériter la vie éternelle. »

Puis, s'adressant de nouveau à tous les chrétiens indistinctement, il fait encore valoir l'avantage qu'ils peuvent trouver pour eux-mêmes dans l'aumône :

« C'est ainsi que les biens, qui sont ordinairemen un poison, se convertissent pour vous en un remède salutaire. Loin de perdre vos richesses en les distri buant, vous les posséderez plus sûrement que vous

es aurez plus saintement prodiguées. Les pauvres ous les rendront d'une qualité bien plus excellente, ar elles changent de nature en leurs mains. Dans es vôtres, elles sont périssables : elles deviennent ncorruptibles sitôt qu'elles ont passé dans les leurs. ls sont plus puissants que les rois. Les rois, par eurs édits, donnent quelque prix aux monnaies : les auvres les rehaussent de prix, jusqu'à une valeur nfinie, sitôt qu'ils y appliquent leur marque. »

Enfin il termine par cette exhortation :

« Faites-vous donc des trésors qui ne périssent jamais; » thésaurisez pour le siècle futur un trésor impérissable. Mettez vos richesses à couvert dans le ciel contre les guerres, contre les rapines, contre toute sorte d'événements; déposez-les entre les mains de Dieu. Faites-vous, par vos aumônes, de bons amis sur la terre qui vous recevront, après votre mort, dans ces tabernacles où le Père, le Fils et le Saint-Esprit, seul Dieu vivant et immortel, est glorifié dans les siècles des siècles. »

Voici donc trois faits qui sont, que nous ne pouvons empêcher d'être, parce qu'ils sont l'œuvre du Dieu Rédempteur. C'est aux pauvres qu'appartient la prééminence dans l'Eglise de Dieu, comme elle appartient aux riches dans le monde. — Les riches ne sont admis dans l'Eglise et ne seront admis dans le Ciel qu'à la condition de servir les pauvres. — Les grâces et les bénédictions divines sont premièrement pour les pauvres, et les riches ne les reçoivent que par leur moyen.

Voilà trois volontés du divin Sauveur, trois pierres qu'il a placées au fondement même de son Eglise; trois faits contre lesquels le monde n'a cessé de regimber, mais que nous devons regarder en face;

trois enseignements dont nous devons pénétrer notre esprit et notre cœur, afin de ne point nous mettre en contradiction avec ce qu'ils disent; que nous devons au contraire contribuer à réaliser pour notre part, afin qu'après avoir fait la volonté de Dieu sur la terre, elle se fasse en nous dans le Ciel, pour notre éternelle félicité.

CHAPITRE XXVI

SAGESSE DE L'ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN

Dire que les riches doivent assister les pauvres, tout chrétien en convient; et qu'ils doivent leur donner cette assistance avec respect, tous en conviendront également, pourvu qu'ils se dégagent quelque peu des préjugés du monde. Mais n'est-ce point chose exorbitante d'affirmer que ce n'est qu'à cette condition que les riches ont été admis dans l'Eglise de la terre, et que ce n'est qu'à cette condition qu'ils peuvent espérer leur entrée dans l'Eglise du Ciel?

Bossuet nous donne plusieurs raisons de cette disposition divine. D'abord, dans un sermon de charité prononcé à l'Hôpital Général, un vendredi de la Passion, et dont nous n'avons que le canevas, il montre que cette disposition devait être prise pour le bien spirituel et des riches et des pauvres.

« Deux conditions opposées ont pour écueil de leur salut les mêmes extrémités : les premières fortunes et les dernières. Les uns par la présomption, et les

autres par le désespoir, arrivent à la même fin, de s'abandonner tout à fait au vice... Dans l'un et dans l'autre état, on néglige son âme, on oublie Dieu. Les uns par trop de repos, les autres par trop de misères, croient qu'il n'y a point de Dieu pour eux. Le premier (se dit qu'il n'y a) point de justice; le second, point de bonté; tous deux par conséquent, point de Dieu. Pour ôter les extrémités également dangereuses de ces deux états, (il y a cette) loi de justice divine que les riches déchargent les pauvres du poids de leur désespoir, que les pauvres déchargent les riches d'une partie de leur excessive abondance : *Alter alterius onera portate.* Prouvez aux pauvres que Dieu est leur Père; prouvez-leur les soins de sa Providence. (Dites-leur qu') Il est bon, (qu'ils ouvrent les yeux sur) tant de biens qu'Il donne; cela ne les touche pas; (car il y a) rien pour eux. Il a commandé de leur donner; rien (encore) pour eux: (car) on n'obéit pas. Prouvez donc sensiblement sa bonté en donnant » (*Sermons*, V, 381).

Un second motif est de justifier sa Providence. Nous le trouvons ainsi exposé dans le sermon sur l'éminente dignité des pauvres :

« Quelle injustice que les pauvres portent tout le fardeau, que tout le poids des misères aille fondre sur leurs épaules! S'ils s'en plaignent et s'ils en murmurent contre la Providence divine, Seigneur, permettez-moi de le dire, c'est avec quelque couleur de justice; car étant tous pétris d'une même masse et ne pouvant y avoir grande différence entre de la boue et de la boue, pourquoi verrons-nous d'un côté la joie, la faveur, l'affluence, et de l'autre la tristesse, et le désespoir, et l'extrême nécessité, et encore le mépris et la servitude? Pourquoi cet homme si fortuné vivra-t-il dans une telle abondance, et

pourra-t-il contenter jusqu'aux désirs les plus inutiles d'une curiosité étudiée, pendant que ce misérable, homme toutefois aussi bien que lui, ne pourra soutenir sa pauvre famille, ni soulager la faim qui le presse? Dans cette étrange inégalité, pourrait-on justifier la Providence de mal ménager les trésors que Dieu met entre des égaux, si, par un autre moyen, elle n'avait pourvu aux besoins des pauvres, et remis quelque égalité entre les hommes? C'est pour cela qu'il a établi son Eglise, où il reçoit les riches, mais à condition de servir les pauvres; où il ordonne que l'abondance supplée au défaut, et donne des assignations aux nécessiteux sur le superflu des opulents. »

Dans son Panégyrique de saint François d'Assise, Bossuet explique en quel sens il faut entendre ces « assignations données aux nécessiteux sur le superflu des opulents. »

« Dieu ne donne aux pauvres ici-bas, dit-il, aucun droit qu'ils puissent exiger par justice étroite; mais il leur permet de lever, sur tous ceux qu'il a enrichis, un impôt volontaire, non par contrainte, mais par charité. Que si on les refuse, si on les maltraite, il n'entend pas qu'ils portent leur plainte par-devant des juges mortels; lui-même il écoutera leurs cris du plus haut des cieux; comme ce qui est dû aux pauvres ce sont ses propres deniers, il en a réservé la connaissance à son tribunal. C'est moi qui les vengerai, dit-il; je ferai miséricorde à qui leur fera miséricorde, je serai impitoyable à qui sera impitoyable pour eux. »

Ceci bien entendu, qui ne se rendrait à la justesse des observations qui suivent?

« O riches du siècle, ce n'est pas pour vous seuls que Dieu fait lever son soleil ni qu'il arrose la

terre, ni qu'il fait profiter dans son sein une si grande quantité de semences : les pauvres y ont leur part aussi bien que vous. J'avoue que Dieu ne leur a donné aucun fonds en propriété; mais il leur a assigné leur substance sur les biens que vous possédez, tout autant que vous êtes de riches. Ce n'est pas qu'il n'eût bien le moyen de les entretenir d'une autre manière, lui sous le règne duquel les animaux, même les plus vils, ne manquent d'aucune des choses convenables à leur subsistance. Ni sa main n'est point raccourcie, ni ses trésors ne sont point épuisés. Mais il a voulu que vous eussiez l'honneur de faire vivre vos semblables. Quelle gloire, en vérité, chrétiens, si nous la savions bien comprendre! »

A ces deux premières raisons de maintenir dans la Foi et les riches et les pauvres, et de justifier la Providence, le grand orateur en joint une troisième que les riches ne sauraient trop méditer, car elle est toute dans leur propre intérêt. En aidant les pauvres à porter leur fardeau, les riches se rendent service à eux-mêmes, car eux aussi ont leur fardeau. Et quel est ce fardeau des riches? Ce sont leurs propres richesses. « Quand ils comparaîtront à ce tribunal où il faudra rendre compte non seulement des talents dispensés, mais encore des talents enfouis, et répondre à ce juge inexorable non seulement de la dépense, mais encore de l'épargne et du ménage, alors ils reconnaîtront que leurs richesses sont un grand poids, et ils se repentiront vainement de ne s'en être pas déchargés.

» N'attendons pas cette heure fatale, et pendant que le temps le permet, pratiquons ce conseil de saint Paul : « Portez vos fardeaux les uns les autres. » Riches, portez le fardeau du pauvre, soulagez sa misère;

aidez-le à soutenir les afflictions sous le poids desquelles il gémit. Mais sachez qu'en le déchargeant vous travaillez à votre décharge : lorsque vous lui donnez, vous diminuez son fardeau et il diminue le vôtre. Mais si vous ne portez pas le fardeau du pauvre, le vôtre vous accablera : le poids de vos richesses mal dispensées vous fera tomber dans l'abîme (1). »

Combien sont sages, combien sont admirables ces dispositions divines!

Bossuet termine par cette exhortation :

« O pauvres! s'écrie-t-il après avoir énuméré les avantages que Jésus-Christ leur fait dans son royaume de la terre et qu'il leur réserve dans le royaume du ciel, ô pauvres! que vous êtes riches! Mais, ajoute-t-il, ô riches! que vous êtes pauvres! si vous tenez à vos propres biens, vous serez privés à jamais des biens du Nouveau Testament et il ne vous restera pour votre partage que ce *Væ* terrible de l'Evangile. Ah! pour détourner ce coup de foudre, pour vous mettre heureusement à couvert de cette malédiction inévitable, jetez-vous sous l'aile de la pauvreté; entrez en commerce avec les pauvres : donnez et vous recevrez; donnez les biens temporels et recueillez les bénédictions spirituelles; prenez part aux misères des affligés, et Dieu vous donnera part à leurs privilèges. »

C'est là l'ordre que Dieu a établi dans ses décrets éternels, pour faire régner la paix dans le monde, et non seulement la paix, mais la divine charité, décrets qui ont été exécutés d'abord en Notre-Seigneur Jésus-Christ et par Lui, et qui doivent être exécutés en nous et par nous, si nous voulons avoir part avec Lui à l'héritage céleste.

---

1. Sermon sur l'éminente dignité des pauvres.

« C'était la volonté du Père céleste, dit Bossuet, que les lois des chrétiens fussent écrites premièrement en Jésus-Christ. Nous devons être formés selon l'Evangile, mais l'Evangile a été formé sur lui-même. « Il a fait, dit l'Ecriture, avant que parler » : il a pratiqué premièrement ce qu'il a prescrit : si bien que sa parole est bien notre loi : mais la loi primitive est sa sainte vie. Il est notre maître et notre docteur, mais il est premièrement notre modèle.

» Pour entendre solidement cette vérité fondamentale, ajoute le grand orateur, il faut remarquer avant toutes choses que le grand mystère du christianisme, c'est qu'un Dieu a voulu ressembler aux hommes, afin d'imposer aux hommes la loi de lui ressembler. Il a voulu nous imiter dans la vérité de notre nature, afin que nous l'imitions dans la sainteté de ses mœurs : il a pris notre chair, afin que nous prenions son esprit (1). »

C'est ce que tous les saints, tous les bons chrétiens ont compris. Ces trois mots « IMITATION DE JÉSUS-CHRIST ! » résument tout. La vie du chrétien doit être un reflet aussi exact que possible de la vie terrestre du Fils de Dieu. Or, ce Verbe incarné a été pauvre, sa vie n'a été que pauvreté. Voilà ce qu'il s'agit d'imiter, au moins par le détachement spirituel des richesses. Mais, à vrai dire, ce n'est imiter Jésus-Christ que par un côté. Le Sauveur n'a pas seulement été pauvre : il a consolé toutes les souffrances, il a passé sa vie à essuyer nos larmes; il a nourri les pauvres, relevé les petits, averti les grands, il a aimé, soulagé tous les hommes. Ainsi devons-nous faire après lui.

1. *Sermon sur les souffrances*, III, p. 691.

CHAPITRE XXVII

LA CONDUITE DES VRAIS CHRÉTIENS A L'ÉGARD DE LA PAUVRETÉ

Que demandent de chacun de nous, dans la pratique de la vie, cette institution du Christ, ces enseignements de l'Eglise?

Pour nous en instruire, écoutons encore Bossuet.

1° De la prérogative éminente dont le Saint-Esprit a gratifié les pauvres dans l'Eglise, en leur qualité de membres de Jésus-Christ, plus conformes que les autres au divin Chef, nous devons conclure qu'il ne suffit pas de les plaindre, ni même de les assister, mais que nous devons les honorer et témoigner des sentiments de respect pour leur condition.

Bossuet nous propose à ce sujet l'exemple de saint Paul.

Parlant, dans son Epître aux Romains, d'une aumône qu'il allait porter aux pauvres de Jérusalem, il ne dit pas « l'aumône que j'ai à leur faire », ni

« l'assistance que j'ai à leur donner », mais « le service que j'ai à leur rendre ». Il fait quelque chose de plus, il ajoute : « Priez Dieu, mes chers frères, pour que mon service leur soit agréable. »

Là-dessus le grand orateur demande :

« Que veut dire le saint Apôtre, et faut-il tant de précaution pour faire agréer une aumône? » Il répond : « Ce qui le fait parler de la sorte, c'est la haute dignité des pauvres. Il ne les regarde pas seulement comme des malheureux qu'il faut assister, mais il regarde que, dans leur misére, ils sont les principaux membres de Jésus-Christ et les premiers-nés de l'Eglise. En cette qualité glorieuse, il les considère comme des personnes auxquelles on fait la cour, si je puis parler de la sorte. C'est pourquoi il n'estime pas que ce soit assez que son présent les soulage; mais il souhaite que son service leur agrée; et pour obtenir cette grâce, il met toute l'Eglise en prières. Tant les pauvres sont considérables en l'Eglise de Jésus-Christ, que saint Paul semble établir sa félicité dans l'honneur de les servir et dans le bonheur de leur plaire. *Ut obsequii mei oblatio accepta fiat in Jerusalem in sanctis.* »

C'est bien ainsi que les saint Eloi et les saint Louis, les sainte Elisabeth et les sainte Marguerite, et tant d'autres servaient les pauvres. Joinville a vu cent fois, mille fois, le grand roi faisant entrer les pauvres chez lui, leur lavant les pieds et les mains, les essuyant, les baisant dévotement, puis les faisant entrer dans sa chambre où un repas leur était préparé et où il les servait lui-même, avec des soins, une délicatesse que les mères n'ont pas toutes pour leurs enfants...

Sainte Elisabeth pénétrait dans les huttes les plus

éloignées de son château, les plus repoussantes par la saleté et le mauvais air; elle entrait dans ces asiles de la pauvreté avec une sorte de dévotion et de familiarité à la fois; elle y apportait elle-même ce qu'elle croyait être nécessaire à leurs tristes habitants, elle les consolait bien moins encore par ses dons généreux que par ses douces et affectueuses paroles. Quand un de ces pauvres mourrait, elle venait, dès qu'elle le pouvait, veiller auprès de son corps, l'ensevelissait de ses propres mains, et l'on voyait avec admiration cette noble souveraine suivre avec humilité et recueillement le pauvre cercueil du dernier de ses sujets.

Ce sont là des exceptions, dira-t-on. Des exceptions sans doute : mais des exceptions qui ont eu à tous les âges de l'Eglise des milliers, on pourrait dire des millions d'émules et d'imitateurs, dans les Ordres religieux d'abord, puis dans toute la société chrétienne.

Dans son « Histoire des Moines d'Orient », Montalembert rend aux religieux ce témoignage : « Il ne leur a pas suffi de soulager la pauvreté; ils l'ont honorée, consacrée, adoptée, épousée, comme ce qu'il y avait de plus grand et de plus royal ici-bas. *L'amitié des pauvres*, dit saint Bernard, *nous donne l'amitié des rois, mais l'amour de la pauvreté fait de nous des rois.*

« De tout temps, les moines ont su ennoblir la pauvreté. D'abord ils lui ouvraient leurs rangs, en y plaçant dès l'origine de leur institut les esclaves, les serfs, les derniers des indigents, à côté et quelquefois au-dessus des princes et des nobles.

» Aux pauvres même qui n'entraient pas dans ses rangs, l'ordre monastique présentait un spectacle plus

propre qu'aucun autre à les relever, à les consoler à leurs propres yeux : celui de la pauvreté et de l'humiliation volontaires des grands de la terre qui s'enrôlaient sous le froc. Pendant tout le cours du Moyen Age, chaque année, chaque contrée voyait se renouveler, sans intermittence, ce sacrifice merveilleux des biens les plus précieux et les plus enviés de ce monde, sur l'autel de quelque obscur monastère. Quelle leçon plus éloquente a-t-on pu imaginer que la vue d'une reine, d'un fils de roi, d'un neveu d'empereur, occupé, par un effet de son libre choix, à laver la vaisselle ou à huiler les souliers du dernier des paysans devenu novice! Or, on comptе, par milliers, les souverains, les ducs, les comtes les seigneurs de tout ordre et les femmes de même rang, qui se livraient à ces vils offices, en ensevelissant dans le cloître une grandeur et une puissance dont ne sauraient donner une idée les grandeurs amoindries, éphémères et déconsidérées de notre société moderne. »

Tout récemment, un socialiste très en vue en Angleterre, et dont la science historique est hautement appréciée, Hyndmann, rendait aux Ordres monastiques le même témoignage dans son ouvrage *The historical basis en socialism England :*

« L'Eglise catholique faisait mieux que consacrer la moitié des revenus de ses biens au soulagement des pauvres. Les comptes encore existants aujourd'hui des biens des couvents, prouvent qu'une notable partie de ces revenus était affectée à donner un abri, à nourrir et à entretenir ceux qui n'avaient pas de foyer, et aussi à d'autres œuvres de bienfaisance. Et lors même que l'on établirait que des sommes importantes ont été sacrifiées à la pompe des solennités religieuses et à l'ornementation des temples

il n'en demeurerait pas moins acquis que les prêtres et les abbés étaient les meilleurs *landlords* de l'Angleterre, et qu'aussi longtemps que l'Eglise catholique est restée en possession de sa puissance et de ses biens, la misère et les privations étaient des fléaux inconnus aux populations parmi lesquelles elle vivait comme propriétaire; l'amélioration qu'elle apportait à ses cultures, ses travaux de construction, l'établissement de routes, — un bienfait inappréciable pour l'époque — tout cela joint au zèle qu'elle mettait aussi bien à aider les pauvres qu'à épurer les mœurs et à créer des écoles, aux soins éclairés qu'elle prodiguait aux malades, tout cela montre combien ces religieuses et ces religieux, si odieusement diffamés, furent en bénédiction à l'humanité. »

Ces saintes traditions ne sont point perdues, elles vivent toujours dans l'Eglise de Dieu.

Un libre-penseur, M. Taine, marque pour les religieux et les religieuses de nos jours la même admiration que M. de Montalembert et M. Hyndmann.

« Environ 4.000 religieux et 1.800 religieuses, dit-il, se livrent surtout à la vie contemplative. C'est la prière, la méditation, l'adoration, qui est leur objet principal et premier.

» Mais tous les autres, c'est-à-dire plus de 28.000 hommes et 123.000 femmes, sont, par institution, des bienfaiteurs de l'humanité, des corvéables volontaires, voués par leur propre choix à des besognes dangereuses, répugnantes, ou tout au moins ingrates.

» Quelles sont ces besognes? Missions chez les sauvages et les barbares; soins aux malades, aux idiots, aux aliénés, aux infirmes, aux incurables; entretien des vieillards pauvres ou des enfants abandonnés; œuvres innombrables d'assistance et d'édu-

cation, enseignement primaire, service des orphelinats, des asiles, des ouvroirs, des refuges et des prisons!

» Et tout cela, gratuitement ou à des prix infimes par la réduction au minimum des besoins physiques et de la dépense personnelle de chaque religieux ou religieuse.

» Manifestement, conclut M. Taine, chez ces hommes et chez ces femmes, l'équilibre ordinaire des motifs déterminants s'est renversé: dans leur balance interne, ce n'est plus l'amour de soi qui l'emporte sur l'amour des autres, c'est l'amour des autres qui l'emporte sur l'amour de soi : l'amour des autres, la patience, la résignation, l'espérance, la pureté, la bonté jusqu'au dévouement et au sacrifice. »

Tout cela n'a point été sans porter des fruits dans le monde. L'héroïsme suscite la vertu autour de lui. Les âmes ordinaires ne peuvent le voir sans se sentir portées à faire, elles aussi, du moins quelque chose. L'admiration qu'elles ressentent les pousse à l'imitation dans la mesure de leurs forces. La genèse de la charité dans la société chrétienne est celle-ci : les héros, les grands saints ont fait la loi dans les monastères, et les monastères ont donné aux fidèles un exemple que ceux-ci ont admiré d'abord, imité ensuite. Plus élevée dans les maisons religieuses, où l'on a pour but de reproduire la perfection du divin exemplaire, la charité s'est généralisée, et, en se généralisant, elle est restée partout assez digne d'elle-même, pour que tout le monde soit obligé de reconnaître qu'elle est pratiquée par les catholiques comme elle ne l'a jamais été avant eux, comme elle ne le sera jamais par d'autres (1).

1. Plus on étudie le passé et le présent, plus on est

Dans le monde comme dans le cloître, la pauvreté était honorée. Pour nous en tenir au temps où Bossuet parlait, au siècle de Louis XIV, en ce temps où la superbe, rayonnant du trône, se confondait, semble-t-il, avec la noblesse, on vit les plus grandes dames se faire les servantes des pauvres dans les sentiments de l'humilité la plus parfaite. C'étaient la présidente Goussault, Elisabeth d'Aligre, chancelière de France, Marie Fouquet, mère du fameux surintendant des finances, et d'autres de la première noblesse, des princesses même comme Marie de Gonzague. Saint Vincent, l'instituteur de leur Compagnie, leur avait donné cette instruction : « En entrant à l'Hôtel-Dieu, vous vous présenterez d'abord aux religieuses, et les prierez de trouver bon que, pour participer à leurs mérites, vous ayez la consolation de servir les malades avec elles... A l'égard des pauvres, vous leur parlerez avec beaucoup de douceur

---

forcé de reconnaître que la question sociale si menaçante est née de la destruction des mœurs chrétiennes..

Dans sa séance du 1er mars 1880, l'Académie des Sciences a décerné le prix Monthyon de statistique à M. de Saint-Genis. L'un des travaux qui lui ont valu cette récompense, est une statistique de la vie humaine avant 1789, dressée d'aprés les registres des paroisses de la ville de Châtellerault et comparée à la période de 1790 à 1898. Le rapporteur, M. de la Gournerie, a relevé dans cet ouvrage un détail des plus instructifs, tiré de la statistique des paroisses. (En voir le tableau : *Sem. Relig.* du diocèse de Cambrai, 1880, p. 268).

Ainsi, vers le milieu du XVIIIe siècle, observe M. de la Gournerie, c'était un usage presque général dans les familles aisées de Châtellerault, de choisir pour leurs enfants des parrains et marraines pauvres. Le riche demandait au pauvre amitié et appui pour son enfant, en inspirant à celui-ci l'obligation morale de soutenir dans sa détresse le malheureux à qui un lien spirituel l'unissait. On y voit aussi l'honneur que les sociétés chrétiennes rendaient en toute occasion aux pauvres, suivant l'exemple donné par saint Paul et si admirablement commenté par Bossuet.

et d'humilité : et pour ne pas contrister ces malheu reux, à qui le luxe des riches fait mieux sentir le poids de leurs misères, vous ne paraîtrez devant eu qu'avec des habits simples et modestes... Vous évi terez non seulement de faire les savantes en instrui sant les malades, mais encore de paraître parler de vous-mêmes; vous aurez donc toujours à la main un petit livre qu'on fera imprimer à ce dessein, et qui renfermera celles des vérités chrétiennes dont la connaissance est le plus nécessaire. »

Et voici comment elles pratiquaient ces instructions. « Ma bonne sœur, disaient-elles à la malade qu'elles visitaient, y a-t-il longtemps que vous ne vous êtes point confessée? N'auriez-vous point la dévotion de faire une confession générale, si on vous disait comme il faut la faire? On m'a dit à moi qu'il était important pour mon salut d'en faire une bonne avant de mourir, tant pour réparer les fautes des confessions ordinaires que j'ai peut-être mal faites, que pour concevoir un plus grand regret de mes péchés, en me représentant les plus grands griefs que j'ai commis en toute ma vie, et la grande miséricorde avec laquelle Dieu m'a supportée, ne m'ayant pas condamnée ni envoyée au feu de l'enfer lorsque je l'ai mérité, mais m'ayant attendue à la pénitence pour me les pardonner et me donner enfin le Paradis, si je me convertissais à lui de tout mon cœur comme j'ai un bon désir de le faire avec le secours de sa grâce. Or, vous pouvez avoir la même raison que moi de faire cette confession générale et de vous donner à Dieu pour bien vivre à l'avenir. Et si vous voulez savoir ce que vous avez à faire pour vous souvenir de vos péchés et ensuite pour vous bien confesser, on m'a appris à moi-même à m'examiner comme je vais vous le dire... » Quelle délicatesse dans cette ma-

nière de dire et de faire! Quelle condescendance! Quelle humilité en de si grandes dames! Quel respect pour le pauvre et quel sentiment de son éminente dignité! Pour inspirer à cette aristocratie de tels sentiments, saint Vincent de Paul n'avait pas cru nécessaire de la démocratiser; il lui avait suffi de lui prêcher l'Evangile dans sa simplicité.

Ces sentiments, cette conduite, il faut le dire hautement, ne sont point si rares de nos jours qu'on pourrait le croire. Les grandes dames du XVIIe siècle ont des émules et des imitatrices dans nos conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Mgr Gay, évêque coadjuteur du cardinal Pie, s'adressant à sa sœur, donnait ces conseils :

« Tu donnes volontiers quand on te demande : c'est être bonne et généreuse, mais cela n'est point assez pour une chrétienne : Dieu juge comment on donne et non ce que l'on donne. Lui, le maître de toutes choses, « qui nourrit les oiseaux du ciel », n'a pas besoin de l'argent des riches pour faire vivre les pauvres, qui sont les frères de son Fils bien-aimé; mais il a voulu honorer les riches en se servant d'eux et leur donner occasion de mériter ses grâces. Ce n'est donc pas tant de faire l'aumône qu'il s'agit : — car, pour ceux qui sont naturellement bons, c'est une joie — il s'agit de *faire la charité*. Saint Paul disait : « Quand je distribuerais, pour nourrir les » pauvres, tout ce que je possède, si je n'ai pas la » charité, cela ne me sert de rien. » Or, la charité, c'est l'amour de Dieu, l'amour des hommes en Dieu. Il faut donc, pour que l'*aumône soit la charité, qu'elle soit faite avec amour et par amour*...

» Donne, chère enfant, non pas comme donnant ton propre bien, mais comme donnant le bien du bon Dieu, et rapporte à Dieu tout ce qui te sera rendu

de reconnaissance. Prie pour ceux dont tu soulages la misère, afin que le Seigneur leur donne le pain qui fait vivre l'âme, en même temps que tu leur donnes le pain dont le corps vit. S'il y a lieu, sans indiscrétion, mais avec simplicité, profite de ce que tu es messagère de grâce pour faire l'aumône à l'esprit et au cœur de ceux que tu assistes; joins à l'argent la consolation et le conseil quand tu pourras; sois l'ange de Dieu, fais-le bénir. Et puis, ne fais pas l'aumône par habitude; fais-la d'esprit et de volonté, prive-toi quelque peu en la faisant. Voilà la vraie, la seule aumône, celle qui enrichit encore plus le riche qui donne que le pauvre qui reçoit; celle qui fera de ta maison une maison bénie, et de toi une fille chérie du Seigneur. »

L'esprit de l'apôtre saint Paul, l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ est toujours dans les âmes qui s'ouvrent à lui, et il les pousse à ce que le monde appelle des folies, folies de respect autant que d'amour. Tout chrétien doit au moins honorer ces sentiments, s'il n'a pas la force de les épouser.

CHAPITRE XXVIII

CE QUE LA CHARITÉ CHRÉTIENNE EST DEVENUE AUX MAINS DE L'HÉRÉSIE ET DU PHILOSOPHISME

Le christianisme pur, c'est-à-dire le catholicisme, est seul à produire l'héroïsme dans la charité. Du moment où la foi s'altère, on le voit disparaître; et alors, conformément à la loi que nous signalions plus haut, l'héroïsme disparaissant, bientôt l'exercice ordinaire de la charité se restreint et enfin l'égoïsme si naturel à l'homme finit par reprendre tout son empire.

« Quand la Réforme triompha, continue M. Hyndmann, les pauvres, qui toujours avaient trouvé secours et appui dans l'Eglise, les voyageurs qui étaient hébergés et nourris dans les monastères, les enfants du peuple qui y recevaient leur éducation et leur instruction, se virent privés de ces bienfaits.

» Les propriétés de l'Eglise devinrent un instru-

ment d'oppression dès qu'elles passèrent aux mains des nouveaux seigneurs et de la bourgeoisie : l'exploitation du travail agricole et l'usure furent tolérées, et le protestantisme devint la cause directe de la misère en Angleterre. »

Rien de plus vrai. Le protestantisme ne put modifier les doctrines de l'Eglise sans corrompre l'esprit du christianisme. Ce qui se décora de ce titre pompeux « la Réforme » fut en réalité un pas en arrière, un retour au paganisme et à son esprit. A peine les monastères eurent-ils été spoliés, que les pauvres furent traités comme ils l'avaient été avant Jésus-Christ, et que le paupérisme, c'est-à-dire la misère en permanence, provigna de toutes parts.

Les pauvres affluèrent à la porte de ceux qui s'étaient arraché les dépouilles des religieux, et la porte de ces riches ne s'ouvrit point à leurs désespérants appels.

Bientôt ce fut la cruauté qui prit la place de la charité dans ces cœurs sans pitié. Une loi fut portée par Henri VIII, condamnant les mendiants invalides à être mis dans les fers et à être fouettés, les valides à être attachés à la queue d'une charrette et flagellés jusqu'au sang. En 1535, on renchérit sur ces peines : à la première récidive, les mendiants auraient l'oreille droite coupée, et à la seconde ils seraient mis à mort. Sous Edouard VI, le Parlement adoucit un peu cette cruelle législation; il arrêta que tout pauvra valide, qui resterait oisif pendant trois jours, serait marqué d'un fer chaud sur la poitrine et servirait pendant deux ans, comme esclave, la personne qui l'aurait dénoncé. En 1572, voyant que la misère ne faisait qu'augmenter, des lois plus dures encore furent édictées. Mais la tyrannie n'a jamais arrêté la misère. Le paupérisme ne cessait de s'étendre; et

Elisabeth se vit obligée d'établir la taxe des pauvres, tant la charité s'était exilée du cœur de ces chrétiens soi-disant « réformés », en réalité, déformés.

Les choses n'allaient pas mieux en Allemagne, à la suite des prédications de Luther. Il faut lire, dans le second volume de Janssen, *L'Allemagne et la Réforme*, les suites de cette réforme au point de vue social. Parmi tous les contemporains dont il apporte le témoignage sur l'extrême misère dans laquelle le peuple était tombé. qu'il suffise de redire ce cri de Cochlœns : « Quand verrons-nous relevés tous ces châteaux, ces couvents, ces abbayes, ces églises, ces villages qui, en un si court espace de temps, ont été saccagés, incendiés! Et qui donc a gagné à tant de ruines? Les lansquenets et les reîtres... Tant de veuves, d'orphelins, de vieillards, d'infirmes tombés dans une horrible détresse! Une telle misère attendrirait une pierre! »

Et pourtant les choses devaient encore aller en empirant. En 1527, Luther osa conseiller aux princes, qui s'étaient emparé des biens de l'Eglise, de rétablir l'esclavage tel qu'il était pratiqué chez les Juifs!

Tandis que le protestantisme produisait, en Angleterre et en Allemagne, ces tristes fruits, en France, le christianisme, parce qu'il était resté catholique, gardant son ancien esprit, enfantait saint Vincent de Paul. Inutile de dire la tendresse de son cœur pour toutes les infortunes; inutile de rappeler ses créations et celles qui, longtemps après sa mort, s'inspirèrent de lui; elles sont sous les yeux de tous.

Hélas! notre France, après avoir fait les plus admirables efforts pour repousser de son sein le protestantisme et son esprit, se laissa envahir par le phi-

losophisme, autre insurrection contre l'esprit de l'Eglise, amenant le même triomphe du même égoïsme.

Montesquieu eut le triste courage de louer Henri VIII d'avoir supprimé les hôpitaux fondés dans son royaume par les catholiques. Helvétius et Turgot représentèrent les établissements de la charité chrétienne comme contraires à l'ordre public et à l'intérêt de l'Etat. Condorcet reprit le langage des païens : « La compassion pour les hommes est de la faiblesse, lorsqu'elle n'a pas pour objet l'utilité générale. » Dupaty, l'ami de Voltaire : « Les pauvres sont partout une espèce mitoyenne entre les riches et les animaux, et sont bien près des derniers. » Et Jean-Jacques Rousseau : « Que tous les hommes servent à mon bonheur, même au prix du leur, que tout se concentre en moi seul; périsse, s'il le faut, tout le genre humain dans le besoin et la misère, pourvu que j'échappe un instant à la misère et à la faim! »

Voilà ce que l'on osait dire après dix-sept siècles de christianisme, et cela sur la terre de France, la terre de saint Louis et de saint Vincent de Paul!

De telles doctrines ne devaient point être stériles.

Choiseul donna l'ordre d'arrêter à la fois tous les mendiants du royaume : plus de cinquante mille furent saisis. Les valides furent envoyés aux galères; quant aux autres, on ouvrit, pour les recevoir, plus de quarante dépôts de mendicité.

La Révolution fit une application plus complète et plus vigoureuse des principes de la philosophie. Comme Henri VIII, la République chassa de leurs couvents les moines qui étaient la providence des pauvres, et mit en même temps la main sur les biens que les établissements charitables avaient reçus de la piété chrétienne.

En 1789, d'après une évaluation faite par Sieyès, la

France comptait 44.000 paroisses. Elles avaient, en immense majorité, une ou plusieurs confréries, soit de métier, soit de dévotion, soit de l'un et de l'autre. Toutes étaient pourvues de patrimoines. Ces paroisses, d'autre part, se rattachaient, en nombre plus ou moins considérable, à des communes, en possession de revenus à l'usage exclusif des pauvres.

Le 12 juillet 1793, la Convention porta ce décret :

« L'actif des hôpitaux, maisons de secours, hospices, bureaux des pauvres et autres établissements de bienfaisance, fait partie des propriétés nationales. »

Déjà l'Assemblée constituante avait confisqué le patrimoine que les corporations et les confréries avaient accumulé dans une longue suite de siècles, en vue de l'assistance mutuelle.

Non seulement le fisc s'empara des propriétés, mais encore, il fit main basse sur les espèces sonnantes qu'il trouva dans les caisses : il n'y laissa pas un rouge liard. En échange, il distribua de temps à autre quelques poignées d'assignats qui ne remédièrent à rien, car le paysan n'en voulait pas. Ce qu'il voulait, c'était du numéraire : point de numéraire, point de denrées, et le numéraire se cachait, en tout cas le gouvernement n'en envoyait pas. « Nous vous le disons en toute franchise, écrivaient les administrateurs de Douai, les millions en assignats nous aideraient moins qu'un peu de numéraire. » En effet, 292 francs en papier représentaient à peine 24 livres en argent.

Si le paysan se gardait de troquer ses denrées contre du papier, en revanche il troquait volontiers le papier qu'il ne pouvait s'empêcher de recevoir contre les propriétés des hospices, il les achetait à vil prix. Les bandes noires s'en mêlaient. Ce fut un pillage

Et l'Etat qui avait promis de subvenir aux besoins lorsqu'il serait devenu propriétaire, l'Etat restait impuissant, ses coffres étaient vides.

Les rapports des fonctionnaires chargés, au commencement de l'an 9, d'étudier l'état de la France, rapports publiés par M. Félix Rocquerie, mettent en pleine lumière ce fait, que, dans les établissements hospitaliers, à la fin de la période révolutionnaire, suivant l'expression si juste de Taine, « il ne restait plus de quoi donner une tasse de bouillon à un malade ». La Révolution avait tout mangé et tout bu.

Alors ce fut un cri de détresse d'un bout de la France à l'autre. M. Lallemand, correspondant de l'Institut de France, dans son livre *La Révolution et les Pauvres*, nous le fait entendre dans les pièces justificatives qui se déroulent comme une longue clameur. Ecoutez : détresse profonde des indigents à Douai, pénurie de la maison de Mézières, situation affreuse de l'hospice de Marvéjols, détresse de l'hospice d'Ussel, réclamations des administrateurs de l'hospice de Chambéry, détresse de l'hôpital de Dax, détresse de l'hospice de Châteauroux, situation déplorable des hôpitaux de Paris, détresse des hôpitaux de Bordeaux, situation critique des hospices de Marseille, etc., etc.

« Citoyens représentants, écrivait la commission administrative des hospices de Bordeaux au conseil des Cinq-Cents, tout, oui, tout nous manque dans nos hospices. » Et ce n'était pas une figure de rhétorique, car, trois semaines auparavant, on s'était trouvé dans l'impossibilité d'assurer la distribution de pain pour le lendemain. A Figeac, le revenu de l'hospice était descendu de 22.000 francs à 6.400 francs. Avec cette modique somme il fallait soigner, soutenir et entretenir, tout le long de l'année, 212 malades et 200 orphelins.

Partout, le gouvernement devait des mois d'arrérages aux nourrices de ces petits êtres qu'on nommait avec emphase « les enfants de la patrie ». Les mandats de paiement envoyés par le ministère de l'intérieur ne pouvaient être touchés nulle part. Aussi, ces pauvres petits périssaient presque tous. Sur 3.122 enfants portés à l'hospice des Enfants trouvés, à Paris, en l'an IV, il n'en survivait que 215 au bout de l'année. Sur 618 enfants exposés aux hospices de Marseille, il n'en a survécu que 18. A Toulon, sur 104, il n'en a survécu que 3.

« Citoyens législateurs, écrivaient les citoyens de Bayeux dans une pétition, nous ne pouvons plus supporter le spectacle déchirant qu'offrent à nos yeux ces asiles sacrés de l'humanité souffrante qui ne recèlent plus que des squelettes vivants... Un ajournement de secours provisoires serait l'arrêt de mort de ces malheureux. »

Alors comme aujourd'hui, plus les ressources diminuaient dans les hôpitaux, plus les employés s'y multipliaient. Un message du Directoire au conseil des Cinq-Cents déplore l'étendue du mal et avoue l'impuissance du gouvernement à y porter remède. Il en trouva un cependant, ce fut de décréter la déportation des mendiants.

Le nombre des pauvres augmentait aussi d'année en année. Près de 5.000 indigents étaient reçus dans les hospices du département du Nord, et le préfet en constatait 122.887 autres. L'on sait combien la population y était inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui.

La misère était effroyable. Tous les commissaires du Directoire constatent qu'elle est « parvenue à son dernier terme ». L'agriculture, le commerce, l'industrie étaient également ruinés.

Fille de la misère, la mendicité s'étendait à la fois sur tout le pays et sur toutes les classes de la société. Et tandis que, sous l'action du christianisme, on voyait les plus riches se dépouiller même du nécessaire, sous l'inspiration des idées philosophiques, on voyait les personnes aisées ne pas rougir de demander un secours dont elles n'avaient pas besoin. C'est le conseiller d'Etat Redon qui le constate. Une brochure adressée aux consuls, par son auteur, évaluait en moyenne à trois cent mille le nombre des mendiants. C'est infiniment au-dessous de la vérité, car un tableau politique de la situation de la France adressé au Directoire, constatait à Rouen 64.000 mendiants sur 85.000 habitants. Partout on pouvait s'écrier comme les femmes de Bayeux, renversant et brisant la statue de la Liberté installée dans leur cathédrale: « Quand la Vierge était à ta place, nous ne mourions pas de faim! »

De charité chrétienne, au milieu de cette misére, il n'y en avait plus, il ne pouvait plus y en avoir, car les bons chrétiens avaient été guillotinés ou étaient en exil. Rivarol concluait : « La misére est plus grande, les pauvres plus nombreux, et la compassion est éteinte. On a renversé les fontaines publiques, sous prétexte qu'elles accaparaient les eaux, et les eaux se sont perdues! »

Le pauvre de nos jours peut-il avoir plus de confiance dans la pitié du socialiste que celui d'il y a un siècle dans celle des jacobins?

Le naturaliste Bïrchner a consacré une page de son *Journal* au pontife socialiste Lassalle. Il les montre, pourrait-on dire, tous en lui.

« Lassalle, a passé une journée ici chez moi. C'est une personnalité qui en impose, mais désagréable. Il me fait l'effet d'avoir la tête dure et capricieusement

obstinée; je croirais assez que toute sa propagande ouvrière n'est qu'un stratagème d'ambition politique. Il y a beaucoup de pompe fausse et théâtrale dans son exhibition. C'est un juif et on le connaît à son parler.

» Il essaya de me tirer de son côté et y employa toutes ses forces et s'en alla courroucé de n'avoir pas réussi.

» Une chose me frappa dans la conversation, c'est que lui qui est cependant un apôtre du peuple, s'exprimait de la façon la plus méprisante sur ce qu'il appelle la racaille, la populace *(das Mob)*, et formulait en termes très énergiques le dégoût qu'il ressentait pendant ses tournées politiques en serrant la main sale et suante des ouvriers. »

A cet égard, Lassalle se rencontre avec Heine, son confrère en judaïsme et en socialisme. « Jamais, disait Heine, je n'ai serré la main au peuple sans courir me la laver au plus vite. »

Que d'autres traits pourraient être ajoutés à ceux-ci?

On le voit, toujours et partout la charité est fille de la doctrine catholique : elle ne règne que là où la vraie Eglise peut inspirer l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ; elle disparaît, elle fait place à l'égoïsme, à la cruauté, au paupérisme, aussitôt que le silence lui est imposé. Nous pourrions pousser la démonstration jusqu'à nos jours et montrer ce que les pauvres ont gagné à la substitution de la bienfaisance — ou, comme on dit aujourd'hui, de « l'altruisme » et de la solidarité (1) — à la charité, et des infir-

1. Monneron, le professeur anti-clérical, croyait remplacer par ces deux mots : « solidarité humaine » la tradition vivante d'ordre et d'amour incarnés dans l'Eglise.

mières laïques aux sœurs hospitalières, mais cel est à la connaissance de tous.

Il est une chose cependant qui peut être ignorée. L Chambre des députés de Berlin a eu à discuter de nièrement le cas de certains professeurs d'Univers tés allemandes qui font l'essai de leurs sérums et d leurs inoculations sur des sujets pris parmi les ma lades des hôpitaux. Ainsi l'on cite un professeur d Breslau qui, voulant étudier la germination des furon cles, a fait une véritable semaille de ces germe douloureux sur le corps d'un enfant malade.

Mais voici qui est encore plus odieux. Ce même pro fesseur, et, paraît-il, d'autres de ses collègues en d'au tres Universités, auraient inoculé à des enfants, des adultes, un mal infectieux et honteux dont le traces, même après guérison, laissent le plus souven des désordres inguérissables dans l'organisme et d plus entraînent des conséquences sur la postérité d sujet. Et cela par amour pour la science, dit-on; e réalité, pour se faire un nom (1).

Sans aller aussi loin, certains chirurgiens n'on ils pas outrepassé les frontières tracées par la scienc reconnue et acquise, pour se livrer, sur le corp inerte de leurs patients, à des opérations qui avaien

---

Il ne s'apercevait pas que cette expression de la dépen dance relative des êtres à l'endroit les uns des autre a deux significations : l'une bienfaisante, c'est la seul qu'il voulait voir. Mais toutes les perversités de la lut pour la vie ne sont-elles pas aussi justifiées par cet formule? Le lion est solidaire de sa proie, puisqu'il n peut vivre sans elle. Seulement, sa solidarité consiste à tuer et à la dévorer. (Paul Bourget.)

1. En mai 1904, M. le Dr Guermonprez, professeur l'Université catholique de Lille, a publié un volume in titulé : *L'Assassinat médical et le respect de la vie humain* où il montre que les pratiques les plus criminelles son aujourd'hui posées en thèses par les médecins matéri listes.

moins pour but la guérison du malade qu'une audacieuse expérience? Mille bruits en ont couru.

Voilà où l'on en vient lorsque disparaît la notion de la charité telle que le catholicisme l'a prêchée au monde.

La charité n'appartient et ne peut appartenir qu'au catholicisme. C'est lui qui l'a créée, c'est sa propriété, mais une propriété telle qu'elle s'évanouit dès que d'autres cherchent à s'en emparer. Ils s'empressent de la démarquer, d'en changer le nom, de l'appeler bienfaisance, philanthropie, altruisme; mais avec le nom disparaît la chose elle-même.

« Quand la religion, dit Chateaubriand, voulut réformer le cœur humain, et tourner au profit des vertus nos affections et nos tendresses, elle inventa une nouvelle passion; elle ne se servit pour l'exprimer, ni du mot d'amour qui n'est pas assez sévère, ni du mot d'amitié qui se perd au tombeau, ni du mot pitié, trop voisin de l'orgueil; elle trouva l'expression de CHARITAS, charité, qui renferme les trois premières et qui renferme en même temps quelque chose de céleste. Par elle, les hommes s'aiment, pour ainsi dire, à travers Dieu qui spiritualise leur amour, et n'en laisse que l'immortelle essence en lui servant de passage. »

CHAPITRE XXIX

L'EFFORT, LOI DE L'HUMANITÉ

La question sociale ne peut être résolue par la seule charité. La charité, c'est la loi surnaturelle. Au-dessous d'elle, la supportant, comme la raison supporte la foi, se trouve la loi de la nature humaine sans l'observation de laquelle la charité elle-même serait impuissante à subvenir aux misères, tant elles seraient profondes et multiples.

Cette loi est celle de l'effort pour le progrès, car l'humanité est appelée à progresser, et ce mot de progrès, dont on a tant abusé en ce siècle, exprime vraiment la loi de la nature humaine. L'ange, être simple, est sorti des mains de son Créateur dans sa perfection naturelle; l'homme naît enfant, grandit, se développe, et, pour grandir et se développer, doit faire effort.

Il en était ainsi dans le paradis terrestre; à plus forte raison a-t-il dû en être ainsi après la chute.

Adam dans l'Eden avait des besoins et devait tra-

vailler pour les satisfaire : Dieu mit l'homme dans le jardin des délices pour le cultiver et se nourrir des fruits de sa culture.

L'homme, par sa nature, est constitué dans l'INDIGENCE. Il a des besoins; il ne peut trouver qu'en dehors de lui les moyens de les satisfaire; et ces moyens il ne les acquiert que par le travail. A l'origine il devait travailler comme aujourd'hui. Toute la différence consiste en ceci, que depuis la chute le travail est devenu pénible, d'agréable qu'il était.

L'homme paraît être, sous ce rapport, dans une position inférieure à celle de l'animal; en réalité, il est dans une condition meilleure. L'agneau trouve tout prêt le gazon que réclame sa faim et le tigre trouve tout préparé dans les artères d'une bête plus faible l'aliment dont il a besoin pour soutenir sa vie. Prenez le dernier des insectes, le plus invisible des microbes, sa nourriture est là déposée près de lui, il n'a qu'à la prendre. L'homme est le seul être auquel la nature, depuis sa malédiction, se dérobe et à laquelle il doit faire violence. Dieu eût pu faire croître spontanément une plante telle que le blé, de sorte que chacun eût trouvé, sans plus de travail que le bœuf qui pâture, ce que demande sa faim. Il ne l'a point fait. Sur toute la surface du globe, les hommes sont courbés sur la terre, l'arrosant de leurs sueurs et ne lui arrachant qu'au prix des plus pénibles travaux les fruits qui les nourrissent et le charbon qui les réchauffe. Ils ne sont à l'abri des injures de l'air qu'après avoir construit des maisons et tissé des vêtements, tandis que la laine croît sur le dos des moutons.

La masse du genre humain a toujours été, est actuellement et sera toujours dans l'indigence : elle n'a eu, elle n'a, elle n'aura qu'à grand'peine ce qu'il

lui faut. Et cependant, nous venons de dire que cette condition est meilleure que celle qui est faite aux bêtes. Comment cela? C'est que nous n'avons été établis dans l'indigence qu'afin que nous luttions contre elle; et cette lutte est la condition du progrès. L'animal ne progresse pas, il est le même dans toute la suite de ses générations; l'humanité progresse : il y a progrès dans l'individu, progrès chez les nations, progrès dans l'humanité tout entière.

Voyons les faits.

Lorsque Dieu chassa l'homme du paradis terrestre, il lui dit : « La terre est maudite à cause de toi. C'est par un travail pénible que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie. Elle te produira des épines et des ronces. Tu ne te nourriras qu'à la sueur de ton front. »

Cette nécessité où l'homme fut placé de travailler tous les jours de sa vie, avec sueur et peine, une terre ingrate et maudite, et de ne pouvoir qu'à ce prix lui arracher le pain nécessaire à la vie, ce fut un châtiment sans doute. Mais la loi du travail existait avant la chute; et Dieu, avant d'y mettre la peine et la souffrance, avait mis dans cette loi un frein et un traitement; un frein pour contenir l'homme et un traitement pour le former.

Un frein. Car il ne faut pas croire que si Adam n'eût pas péché, nous fussions nés impeccables. L'épreuve aurait été imposée à chacun de nous; et le ciel eût été en ce cas, comme il est maintenant, une récompense personnelle accordée au mérite de chacun. Nous aurions pu démériter, nous aurions pu nous écarter du droit chemin comme le firent Adam et Eve, en un moment d'oisiveté. Le travail nous a

été donné, il a été imposé dès avant la chute pour nous contenir, pour nous empêcher de nous dévoyer, pour nous faire garder la ligne du devoir. Il a été aussi donné comme moyen de développement et de progrès. C'est par le travail que l'homme s'assujettit la nature, qu'il étend son domaine et se grandit lui-même. Cela aussi date des origines. C'est dans le paradis terrestre que Dieu dit à l'homme : « Croissez et multipliez, remplissez la terre et assujettissez-la, et dominez sur les poissons de la mer, sur les volatiles du ciel et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre. » Par ces paroles, l'empire a été donné à l'homme sur toute la nature, mais à la condition qu'il se l'assujettît.

Le péché fit mettre dans le travail la peine, mais le châtiment n'en retira ni le frein salutaire, ni le moyen de développement.

Et ce châtiment, avec quelle paternelle miséricorde, avec quelle pieuse sollicitude il fut infligé !

Ce fut sur les plateaux élevés de l'Asie centrale que l'homme se trouva après sa chute, là où, grâce au soleil, la nature avait une avance. Les végétaux, répandant sur le sol la pluie annuelle de leurs feuilles, y avaient versé un primitif engrais. La culture de la terre put commencer. Peu à peu, au lieu de ronces et d'épines, le travail de l'homme lui fit produire les fruits et les légumes, et surtout cette plante précieuse entre toutes, la principale nourriture de l'homme civilisé, le blé, qui est tellement le fruit de la culture qu'on ne retrouve nulle part cette plante à l'état sauvage.

Les forêts défrichées, les marais desséchés assainirent l'air, et l'assainissement de l'air produisit celui du sang.

Ainsi naquirent les premières civilisations : par

l'effort, par la lutte contre la nature, par la constante énergie de l'âme passant d'une conquête à l'autre. Car ce n'est pas seulement la terre végétale et ses fruits que l'homme conquit par son labeur L'édifice des lois, l'édifice des sciences morales, philosophiques, naturelles, l'édifice politique, l'édifice religieux lui-même, en un mot, tout ce qui fait l'acquis de l'humanité, est le prix des laborieux et constants efforts des générations ajoutant chacune à ce que les précédentes avaient amassé.

L'inverse s'est produit, hélas! trop souvent. Quand les âmes sont tombées, les nations se sont écroulées, le sang est redevenu pauvre, le climat inhabitable, le sol ingrat, et l'âpre nature a de nouveau occupé la terre. Ainsi s'éteignirent les nations de l'antiquité proprement dite : Thèbes, Ninive, Babylone.

Si Dieu avait déposé nos premiers parents en Europe, le genre humain n'eût point tardé à disparaître, ou du moins il ne se fût point développé. L'ingratitude du sol l'eût découragé. Il ne pouvait y triompher que plus tard, armé d'un capital déjà recueilli en Orient.

Le nord de l'Afrique et le midi de l'Europe offraient une nature déjà plus austère que celle de l'Orient. Elle demanda à l'homme un effort plus grand et de cet effort naquit une civilisation plus haute.

Mais cette civilisation d'Athènes et de Rome finit aussi par s'affaisser; et cela par les mêmes causes qui avaient fait disparaître la civilisation antique, c'est-à-dire l'abus des biens obtenus se substituant à l'obstination à vouloir en obtenir de plus en plus grands.

Vint alors la civilisation chrétienne. Elle fut portée plus prés du pôle, au sein de l'Europe moderne, en

ces contrées que les anciens considéraient comme réservées aux bêtes fauves. Ici la nature demanda une dépense d'énergie plus grande encore. Elle ne fut point au-dessus de la vertu des Bénédictins et des populations qu'ils surent entraîner par leurs paroles et leurs exemples.

A l'heure actuelle, l'Europe, la moins fertile naturellement des parties du monde, porte une richesse qui vaut plusieurs fois la richesse des autres. Les nations chrétiennes, à l'exclusion des autres nations modernes, ont environ cinq fois plus de capital que les plus riches nations de l'antiquité, et leur population est plus du triple sur le même emplacement.

Il est encore des contrées où le sol n'a point été travaillé par la main de l'homme, n'a point été trempé de ses sueurs; là est l'état sauvage.

Ce coup d'œil rapide jeté sur l'histoire du monde fait éclater cette vérité, que la grandeur de l'homme fut toujours en raison de la grandeur de l'obstacle que la nature offrit au travail, et de la force d'âme que l'homme déploya pour le vaincre.

« Le travail, même peu fructueux, est plus utile que la richesse, a dit M. Le Play. Le peuple qui, par un privilège funeste, pourrait subsister sans travail, serait par cela même, frappé de décadence. N'a-t-on point observé de tout temps l'influence fâcheuse exercée sur les nations équatoriales par un climat qui, multipliant les productions spontanées, rend le travail à la fois moins nécessaire et moins attrayant (1)? »

Voilà le fait le plus général et le plus patent que présente l'histoire de l'humanité. L'homme a été créé avec des besoins, pour croître par l'énergie que ces

1. *Réforme sociale*, t. II, p. 6.

besoins réveillent dans son âme. Dieu a voulu que par le besoin il fût stimulé à faire continuellement acte de volonté, acte de renoncement à ses aises et acte de courage. Ces victoires sur lui-même fortifient le cœur de l'homme, l'élèvent, le rendent capable de choses de plus en plus grandes; et c'est ainsi que les civilisations montent en proportion des obstacles et de la force de caractère que l'obstacle stimule et produit.

Cela est tellement vrai, qu'il y a un demi-siècle, M. de Saint-Bonnet ne craignait point de faire cette observation qui aujourd'hui menace d'être une prophétie.

« Déjà plusieurs peuples du midi paraissent disposés à péricliter les premiers dans leur démocratie. Et ceux du Nord quoiqu'enlacés dans une erreur de fer, semblent devoir leur survivre, tant l'homme a besoin d'être ranimé par l'effort. Que les races latines y prennent garde! Qu'elles s'attachent à tirer du christianisme les éléments féconds de leur grandeur morale, autrement les races du Nord qui, dans l'effort qu'exige d'elles la nature, puisent directement les éléments de leur grandeur, parviendront, même avec une infériorité de lumière divine. à soumettre encore une fois les peuples du midi! » Les progrès accomplis par l'Allemagne et la Russie depuis que ces paroles ont été écrites, la décadence de l'Espagne, de l'Italie et de la France, ne sont point faits pour contredire ces prévisions, ni surtout les principes qui ont permis de les formuler.

Que conclure?

C'est que l'indigence dans laquelle se trouve et s'est trouvée la plus grande partie de l'humanité, n'est point un mal fortuit que la doctrine démocratique fera disparaître un jour, comme l'hygiène a fait disparaître la lèpre. C'est un fait divin, une institution

divine, voulue par la Providence, parce qu'elle est nécessaire à l'accomplissement des desseins de Dieu sur l'homme et au vrai bonheur de l'humanité. Proudhon l'avait compris. Toujours il a soutenu contre les socialistes que le salut du peuple était dans la tempérance et le refrènement.

Il a écrit : « Le christianisme a posé le premier d'une manière formelle la loi de pauvreté, et cette pauvreté, glorifiée par l'Evangile, est la plus grande vérité que le Christ ait prêché aux hommes. Il n'est pas bon que l'homme ait ses aises, il faut au contraire qu'il sente toujours l'aiguillon du besoin. A cette pauvreté, loi de la nature et de la société, il est évident qu'il ne faut pas songer à nous soustraire La pauvreté est bonne et nous devons la considérer comme le principe de notre allégresse. La raison nous commande d'y conformer notre vie par la frugalité des mœurs, la modération dans les jouissances, l'assiduité au travail et la subordination absolue de nos appétits à la justice. »

C'est de l'indigence et non point de la misère que nous avons parlé. Ce que nous avons dit de celle-là ne pourrait être dit de celle-ci.

La misère est de création humaine, elle est le fruit du vice, quoique non toujours du vice de celui qui la subit. L'indigence, elle est l'une des plus grandes miséricordes dont Dieu nous ait gratifiés. S'il ne l'avait placée sous l'homme, il serait resté à terre et y aurait pourri. Dieu a fait cette terre telle qu'elle est, afin que l'homme, suppléant à la nature par son travail, se procurât ce qui lui manque, et que l'énergie d'âme qu'il est obligé de déployer dans ce labeur, le fît grandir ici-bas et le préparât pour ses éternelles destinées.

C'est à ce point de vue, aussi élevé que vrai, qu'il faut se placer pour voir combien sont vaines, combien seraient destructives de l'humanité les utopies démocratiques.

Il y a quelques années, vers 1895, les démocrates déclarèrent que l'un des buts principaux que devait se proposer la démocratie, était de pouvoir organiser la distribution gratuite du pain à tous les citoyens, dans la mesure des besoins de chacun (1).

Un abbé donna au projet une chaleureuse approbation. Au conseil général du Nord, session d'août 1900, la question fut mise sur le tapis.

M. Selle demanda la « dotation du pain national ». M. Delory exprima la persuasion que cette dotation ne tarderait point à être faite. « Qui aurait cru, dit-il, il y a vingt ans, qu'il arriverait un temps où l'instruction serait distribuée à tous gratuitement? Elle l'est cependant. Sous peu, la nourriture corporelle sera distribuée à tous par l'Etat, aussi bien que la nourriture intellectuelle. »

D'abord, où l'Etat prendra-t-il le blé, quand tous seront en droit de l'exiger de lui, les mains dans les poches?

Mais, supposé que cela fût possible, et que l'homme pût arriver à obtenir ce que Dieu n'a point voulu faire, que le blé lui vînt dans les mains tout formé, tout moulu, tout cuit sans travail, que deviendrait le

1. Nous ne confondons point cette utopie avec la très intéressante expérience faite à Roubaix. La boulangerie ouvrière l'*Union* a fondé une société de secours mutuels entre tous les clients de la boulangerie qui veulent en faire partie. Elle a pour but de leur assurer, par la mutualité appuyée sur l'épargne, le pain qui les fait vivre dans les circonstances difficiles de la vie, et de leur donner la satisfaction d'avoir alors un pain qui est à eux, qu'ils ne doivent pas solliciter de la bienfaisance officielle ou privée.

genre humain? Avant dix ans il aurait complètement disparu de la terre, épuisé de débauche.

Presque toutes les œuvres démocratiques sont marquées à ce coin de l'ignorance de la loi fondamentale de l'humanité. Or, tout ce qui sera tenté contre elle aboutira nécessairement, non point à faire le bonheur du peuple, mais à substituer la misère à l'indigence.

CHAPITRE XXX

LA PIERRE DE TOUCHE DES ŒUVRES POPULAIRES

Des œuvres! Des œuvres! C'est le cri qui retentit partout. Et ce n'est point un vain cri. A aucune époque de l'humanité peut-être, il n'y eut autant de créations, ou du moins autant de tentatives diverses pour apporter aide et assistance aux malheureux, pour subvenir à toutes les infirmités spirituelles et corporelles de l'humanité.

Léon XIII, dans l'Ecyclique *Rerum novarum* et dans sa lettre au clergé de France, a apporté à ce mouvement si généreux le puissant encouragement de la parole apostolique.

Par lui nous avons reçu l'assurance que ce zèle est particulièrement voulu du ciel au moment présent, et qu'en suivant ses inspirations nous appellerons sur nous les miséricordes divines.

Mais, tout mouvement doit être ordonné, toute

initiative, si généreuse qu'elle soit, a besoin de lumière et de direction (1).

Après avoir encouragé le clergé de France à s'ef-

1. De lumière surtout. Dans la séance du 10 juin 1902 du XXIe Congrès d'Economie sociale, M. l'abbé Millot, auteur du livre si précieux : *Que faut-il faire pour le peuple! Esquisse d'un programme d'études*, présenta un rapport sur ce sujet : *Le jeune Clergé et les Études sociales.* Il y raconta, sans se découvrir, sa propre histoire, c'est-à-dire les étapes qu'un prêtre dut parcourir pour arriver à se donner des idées justes sur cette question.

Il était entré au séminaire aprés avoir fait des études de droit et avoir suivi un cours d'économie politique et avoir reçu les félicitations de l'examinateur. Au séminaire, il s'enrôla dans les conférences d'œuvres; il y entendit M. Demolins et M. Harmel, et en sortit convaincu de l'existence de la question sociale et aussi de l'extrême facilité de sa solution : retour aux corporations, organisation du travail, lois ouvrières, répartition plus équitable des richesses, réveil de la foi et le problème était résolu. Si, au sortir du séminaire il s'était lancé dans les œuvres sociales, il se serait sans doute attaché d'autant plus à ses illusions que les faits leur auraient donné de plus cruels démentis. Il se rendit à Rome. Il y vit Mgr Ireland, Mgr Strossmayer, encore M. Harmel et aussi M. Claudio-Jannet. Ses conversations avec eux ne laissèrent pas que de troubler la belle sécurité de ses conclusions de séminaire. Après deux ans, il revint en France, heureux d'avoir appris une chose : c'est qu'au fond, en matière sociale, il ne savait rien.

Il fut chargé d'une paroisse ouvrière. Il y vit des vieillards mourants de faim, les enfants pervertis par la rue ou l'atelier, les familles désorganisées et démoralisées par l'alcool, les jeunes filles victimes de la tuberculose ou de contagions plus déplorables, les odieux abus de la vente à crédit, le peu de souci de beaucoup de patrons ou de bourgeois pour les misères ouvrières. Il conclut à la nécessité d'une intervention rapide et efficace des pouvoirs publics. Il devint interventionniste, étatiste. Ce fut sa quatrième étape. Il en restait une à faire. Il changea de milieu et se trouva en relations avec des chefs d'industrie ou de maisons de commerce. Il leur demanda pourquoi ils ne faisaient pas des conditions plus avantageuses à leurs employés ou à leurs ouvriers. Les réponses lui semblèrent de valeur inégale, mais le firent profondément réfléchir. Après l'enquête vivante, il insti-

forcer de toutes manières de venir en aide au peuple, Léon XIII dit : « Mais la discrétion dans les œuvres et dans le choix des moyens pour les faire réussir, est d'autant plus indispensable que les temps présents sont plus troublés et hérissés de difficultés plus nombreuses. »

Les temps sont troublés, parce que les esprits le sont; et les esprits sont troublés, parce qu'ils ne connaissent plus les principes qui doivent les guider en chaque ordre de choses, ou, que, s'ils les connaissent, ils n'y adhèrent plus assez fermement.

Nous devons donc nous demander si, en cette mul-

---

tua l'enquête livresque. Le P. Liberatore, le P. Antoine, MM. Gide, Cauwès, P. Leroy-Beaulieu, de Molinari, Jaurès, Millerand et bien d'autres dans le présent et dans le passé, lui fournirent les renseignements les plus précieux et les plus contradictoires. Après avoir bien lu, bien compulsé, bien réfléchi et bien contrôlé, le résultat fut qu'il se trouva en possession d'un petit nombre d'idées sociales précises et vraiment scientifiques et d'un nombre immense de points d'interrogations.

M. l'abbé Millot conclut : « Ce qui manque à beaucoup de prêtres qui s'occupent des questions sociales, c'est le sens économique, cette perception très nette de l'extrême complexité des problèmes économiques, cette intuition des répercussions infinies et souvent désastreuses, d'une mesure en apparence inoffensive. Cela ne s'invente pas, mais cela peut se communiquer. Les sociétés sont des organes vivants, on ne peut les refaire ou les opérer à volonté. Il vaut mieux qu'un prêtre ne se mêle pas de questions sociales que de les traiter avec une incompétence qui compromet à la fois la cause sociale et la cause catholique. Mais un prêtre qui a pu recevoir une sérieuse formation sociale, qui a compris que les grandes réformes se font lentement, sourdement, à force de patience et de persévérance, et qui donne sa vie à une de ces œuvres, peut transformer le milieu dans lequel il vit. »

La communication de M. l'abbé Millot était, nous l'avons dit, une autobiographie. Ce digne prêtre est mort bien prématurément, laissant néanmoins un livre de première valeur : *Que faut-il faire pour le Peuple?* Esquisse d'une programme d'Etudes sociales. (Paris, Lecoffre, 1901).

titude d'œuvres qui éclosent de toutes parts, il n'y a pas un choix à faire, des préférences à accorder, peut-être même des éliminations à opérer, et quels sont les principes qui doivent éclairer ces choix et prescrire ces ostracismes.

Question aussi délicate à traiter que difficile à résoudre. Nous l'aborderons néanmoins, parce qu'elle est de suprême importance, et que d'ailleurs les vérités exposées dans les chapitres précédents ont indiqué la voie à suivre pour arriver aux meilleures conclusions.

« La misère du peuple, misère plus grande que jamais, a dit M. de Saint-Bonnet, viendra de ceux qui veulent l'abolir. » Une telle parole, dite par un si profond esprit, demande que l'on s'y arrête, et que l'on cherche à voir si vraiment parmi les moyens qui sont proposés, préconisés, essayés pour porter remède à la situation actuelle, il en est qui auraient pour effet de la rendre plus intolérable, de rendre la misère plus profonde et plus générale, de creuser plus profond l'abîme où la société se perd.

M. de Saint-Bonnet explique ainsi sa pensée : « Il faudrait obtenir de l'homme un surcroît d'effort, et on ramollit son âme au rêve d'un surcroît de bien-être. »

Le grand moraliste nous donne dans ces mots la pierre de touche des œuvres populaires, le critérium qui doit servir à les discerner, à éclairer le jugement que nous devons porter sur elles, à nous faire connaître celles auxquelles nous devons applaudir et apporter un concours franc et sûr de lui-même, et celles auxquelles nous ne devons point nous prêter, et que nous pouvons même condamner avec la certitude de ne point nous opposer au bien public.

Quel effet la mise en œuvre de telle conception doit-elle produire sur les hommes qu'elle veut atteindre et favoriser? Sera-ce d'amollir les âmes ou de les porter à un plus grand déploiement d'énergie? Voilà ce que nous avons à nous demander tout d'abord, lorsque nous nous trouvons en présence d'une création nouvelle ou d'une demande de concours pour un œuvre déjà existante.

Cette règle découle de la grande loi qui préside à tous les progrés comme à tous les reculs des peuples dans les voies de la civilisation, des familles dans celles de la prospérité, des âmes dans celles de la noblesse et de la sainteté. La loi de l'effort.

Dieu, avons-nous dit, a mis la faim dans le corps de l'homme, et dans la nature chargée d'apaiser cette faim il a mis l'aridité, afin d'obliger la masse du peuple au travail.

Dieu a aussi mis dans l'esprit de l'homme l'ignorance, avec le désir et le besoin de savoir les lois qui régissent l'univers, celles qui doivent régir la société, celles que lui-même doit observer afin que, par un labeur non moins pénible que celui du défrichement des terres, une élite en conquît la connaissance, les fît connaître, les employât à l'avantage de tous.

Dieu, enfin, a permis au péché d'introduire le désordre dans le monde et la concupiscence dans les cœurs, afin que l'homme, en luttant contre lui-même et en réagissant contre le mal, fondât la civilisation dans la société et établît la sainteté dans les âmes.

Qu'elle est belle, qu'elle est haute, sublime, la condition que Dieu a ainsi faite à l'homme!

Lorsqu'Il tira du néant la terre, les mers, le firmament et ses astres, les plantes et les animaux, il

pouvait être dit : *Vidit Deus quod esset bonum.* Il en fut autrement à la création de l'homme. Dieu réserva son témoignage. Pourquoi? Parce qu'à la différence des autres créatures qui, à leur sortie du néant, se trouvaient avoir toute la perfection que Dieu avait dessein de leur donner, l'homme était créé perfectible et devait s'achever lui-même.

La même remarque peut être faite dans la comparaison de l'homme avec l'ange.

Dieu avait créé l'ange avant de créer la nature humaine. Il lui avait donné une nature de qualité supérieure à la nôtre, nature purement spirituelle, tandis que si nous sommes esprit, nous sommes aussi matière. Mais il nous donna par cela même une destinée supérieure. Les anges furent, dès le premier instant de leur existence, tout ce qu'ils pouvaient être : leur nature simple, non composée, ne laissait point de place au devenir. Ils sortirent tout faits des mains du Créateur.

L'homme au contraire fut créé en puissance de devenir ce que Dieu voulait qu'il fût, et de le devenir par sa propre et continuelle coopération. Son corps n'est d'abord qu'un germe; son intelligence, une nuit; sa volonté, une débilité; son âme, une première grâce à laquelle il devra correspondre pour en obtenir une seconde, et chacune des attractions divines, qui se succèderont en elle par milliers et par millions pour lui faire franchir tous les degrés de la perfection, exigeront son concours, toutes sans exception; tandis que les anges n'eurent qu'à accorder, par un acte que leur nature voulait unique, leur acceptation ou leur refus de la béatitude éternelle. De sorte qu'en passant de la création de l'ange à la création de l'homme, Dieu donna plus d'étendue à la loi du mérite qui fait la noblesse des créatures

intelligentes. Aussi, ne faut-il point s'étonner qu'une créature purement humaine, la Sainte Vierge Marie, se soit élevée par le mérite au-dessus de toutes les hiérarchies des anges et ait été déclarée leur Souveraine.

De même, en dehors de lui, l'homme ne trouve rien qu'en semence et en rudiment : à lui de tout mettre en développement, depuis le sol aride jusqu'aux forces les plus puissantes et les plus mystérieuses de la nature : depuis la loi de l'amour paternel mise au cœur d'Adam et d'Eve, jusqu'aux codes des civilisations les plus compliquées; depuis le premier acte d'adoration sorti du cœur de notre premier père, jusqu'à la liturgie de la sainte Eglise.

Dieu a donc fait à l'homme cet honneur de le concevoir et de le créer de telle sorte qu'il fût appelé à concourir lui-même à sa formation et à sa perfection. C'était la plus grande noblesse qu'il pût donner à une créature, car aucune ne pouvait mieux le rapprocher de lui.

Dieu est par lui-même. C'est sa grandeur incommunicable, le principe de toutes ses grandeurs. Ne pouvant transmettre son aséité, il voulut du moins que l'homme portât en lui l'image de cette perfection au-dessus de toute perfection; et pour cela il le constitua de telle sorte qu'arrivé à son terme, l'homme fût le noble enfant de son propre effort. Chacune des impulsions de son cœur au cours de sa vie, chacune des énergies qui en sont sorties, chacun des actes qu'elles ont produits, l'ont grandi, l'ont fait ce qu'il est enfin devenu.

C'est à ce point de vue élevé que nous devons nous placer pour juger, sans crainte de nous tromper, de la bonté des œuvres.

Toute œuvre qui encourage l'homme à l'effort est

dans les desseins de Dieu et dans les données de la nature humaine. Par les efforts qu'elle obtiendra de lui, elle le développera, elle le fera avancer dans la voie de ses destinées temporelles aussi bien qu'éternelles. Mais toute œuvre qui a pour but d'épargner à l'homme l'effort, qui a pour effet d'affaiblir dans le cœur de l'homme la volonté d'agir et de se donner de la peine est une œuvre funeste, parce qu'elle arrête le développement dans l'individu d'abord, et par suite dans la famille, dans la société, dans l'humanité. C'est une œuvre à laquelle on ne doit point se prêter, quelque belles et séduisantes apparences elle puisse présenter.

La *Réforme sociale* rapportait, dans son numéro du 1er janvier 1900, la conversation suivante entre un vieux paysan des environs de Cassel et son fils ouvrier mineur.

Le vieux paysan disait à son garçon : — Es-tu heureux dans les mines? La journée est-elle élevée?

— Cela ne va pas trop mal, mon père; je gagne maintenant 6 à 7 francs!

— 6 à 7 francs? fait le vieux, mais c'est la fortune! Tu vas pouvoir mettre de l'argent de côté, pour te retirer sur tes vieux jours; tu feras comme moi : à force d'économies, en me privant même un peu, j'ai pu faire honneur à mes affaires, prévenir les jours de maladie sans faire de dettes et arriver à m'acheter une maison et une vache; je vis maintenant bien heureux avec ta vieille mère, jusqu'au jour où Dieu me rappellera, et j'ai la satisfaction d'avoir bien établi mes enfants.

— Nous avons changé tout cela, mon père, répondit en riant le jeune homme. Nous n'avons plus besoin de faire des économies, on les fait pour nous; lorsque je serai vieux, ou même avant, pourvu que

j'aie 55 ans, l'Etat me servira ma retraite! La maladie? je n'ai pas à m'en occuper; la caisse de secours n'est-elle pas là pour me fournir le médecin, les médicaments et mes petites journées? Les blessures? La loi force les compagnies à me donner la moitié de mon salaire. Les dettes? La loi défend de me retenir plus de 20 % sur mon salaire, et ma retraite est insaisissable. Quant aux enfants, il y a l'asile pour les petits, l'école pour les plus grands et à 13 ans on les embauche à la mine. Tu vois, mon père, que tu n'as guère à t'inquiéter; tout ce que tu as obtenu par économies et privations, je l'ai sans m'occuper de rien.

« Ce raisonnement, ajoute la *Réforme sociale*, est absolument topique et malheureusement ce n'est pas dans le seul département du Nord qu'on le tient, ni même en France, mais un peu partout.

» On se demande si la suppression de l'effort individuel n'est pas le point de départ de la décadence des peuples. »

Assurément la suppression de l'effort est la cause de la décadence des peuples. Tous ceux dont le regard a pu embrasser le large horizon de la vie des nations, arrivent à la même conclusion. « Que tous les hommes soient contents, disait M. de Bismarck, ils s'endormiront; le genre humain croupira dans un lâche repos; son bonheur, exempt de tout désir et de toute inquiétude, sera pareil à celui dont jouissent les demi-sauvages dans ces îles fortunées où ils vivent d'air, de soleil, de noix de coco et de bananes qu'ils n'ont même pas la peine de cuire. »

Prenons garde! L'émulation à inventer chaque jour de nouvelles œuvres démocratiques nous achemine là.

Le démocrate voudrait moins de privation, moins de travail, plus de bien-être. Nous aussi. Mais pour obtenir cet heureux changement, il fait appel, non aux énergies de l'âme humaine, mais à l'Etat et aux lois, lois d'assistance, lois de retraite, lois de la limitation des heures de travail, lois de minimum de salaire, lois de crédit, etc., etc.

L'idéal du jour est d'avoir le lendemain assuré quand même, afin de pouvoir dépenser tout ce qu'on a au fur et à mesure qu'on le reçoit, vivre au jour le jour sans avoir à prendre soi-même, en quoi que ce soit, souci de la vieillesse.

Ne paraît-il pas très sensé de vouloir que le gouvernement fasse des lois de cette sorte? de prétendre que son premier soin, son premier devoir, c'est l'assistance en toutes choses?

M. Blanc de Saint-Bonnet répond : « On dirait vainement aujourd'hui la vérité sur ce point, car elle s'éloigne de nos yeux de la distance qui sépare le point de vue où nous sommes, du point de vue divin. Et pourtant, il ne faut pas une telle assistance! D'abord, cela ne se peut pas. Ensuite, si cela se pouvait, il ne le faudrait pas. Si les gouvernements modernes fournissaient l'assistance, la nature humaine serait perdue ».

Cela ne se peut pas. Partout on essaie : mais partout on sent que c'est entrer dans une voie sans issue, que c'est ouvrir un gouffre sans fond : les exigences croissant et se multipliant dans la mesure des satisfactions données.

Si cela se pouvait, il ne le faudrait pas (1). Dieu le peut et il ne le fait point. Il pourrait faire que

1. Un congrès international, ayant pour objet « l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse », a été tenu à Vienne, en Autriche, en septembre 1905. L'empire d'Al-

l'homme aussi bien que l'animal trouvât sa nourriture toute faite. Il pourrait donner à la terre une

---

lemagne est actuellement le seul Etat qui ait créé pour ses nationaux l'assurance obligatoire contre l'invalidité. On vit avec effroi au congrès de Vienne un double effet déjà constaté :

1o Les prévisions du législateur ont été considérablement dépassées et le seront de plus en plus. Le nombre des rentes accordées pendant l'année 1899 n'ayant pas atteint 100.000; en 1900, nous trouvons 126.000; en 1901, 130.500; en 1902, 143.000; en 1903, 153.000 rentes d'invalidité allouées par les établissements d'assurance. En quatre ans, c'est une augmentation de plus de cinquante pour cent!

D'où vient-elle?

Voici ce que dit l'un des rapports officiels : « Les médecins se plaignent fréquemment de l'insistance, de l'âpreté avec laquelle on réclame d'eux des certificats d'invalidité. Si par hasard quelques assurés se trouvent en peu de temps obtenir l'un aprés l'autre une rente d'invalidité, les médecins sont obsédés par les démarches d'autres personnes qui réclament à leur tour un certificat favorable. Celui qui résiste à cette pression voit bientôt s'éloigner la clientéle ».

Il en résulte, ainsi que le disait au Reichstag le vice-chancelier de l'Empire, M. de Posadowsky, « que les rentes se sont accrues dans une proportion qui inspire les plus sérieuses inquiétudes pour leur avenir financier. »

2o Le péril financier est moindre que le péril moral. Un publiciste allemand écrivait : « Notre politique sociale contribue à la démoralisation. Notre nation tend à devenir une nation de pensionnés et d'invalides. Notre législation sociale expose des centaines, des milliers d'ouvriers actifs à la tentation de simuler pour obtenir une pension. L'accroissement des charges financiéres ne serait rien auprès de cette corruption de l'âme populaire. On a voulu satisfaire le peuple; on n'a fait qu'exciter son appétit. On a voulu le moraliser; on en a corrompu une partie. »

Le vice-chancelier de l'Empire a dit de son côté : « L'excès dans l'application du principe de l'assurance obligatoire serait nuisible à notre peuple. Pousser ce principe jusqu'à vouloir assurer l'avenir de tout le monde, aboutirait à paralyser entièrement la prévoyance individuelle, la force de la protection personnelle; rien ne pourrait exercer une plus fâcheuse influence sur le caractère d'un peuple ».

fécondité telle que tous les hommes y trouveraient le pain et le reste sans travail. Pourquoi ne le fait-il point? A-t-il le cœur moins bien fait que nos démocrates? Non, mais il connaît la nature humaine et ils l'ignorent. Il n'est point de ces médecins sans expérience et sans science qui administrent des remèdes qui tuent.

L'indigence et la faiblesse, la maladie et la vieillesse doivent être assistées assurément. Mais c'est l'œuvre de la charité qui voit les nécessités personnelles, et non l'œuvre de la loi qui, embrassant la généralité, se substitue à l'effort et à la tempérance, et par là arrêterait tout progrès individuel et social et finirait par tuer la nature humaine.

Voyons ce qui est, voyons comment se présente la vie terrestre à qui l'observe avec calme, pour se rendre compte de ce qu'elle est et du traitement qu'elle exige. Cette vie, nous l'avons dit, tient le genre humain dans l'indigence. Et pourquoi cette indigence? Afin que l'homme, pour en triompher, lui oppose un ensemble de vertus qui ont pour effet de le fortifier en lui-même, de le grandir, de le perfectionner. Dès que la lutte cesse, il entre dans la mort. L'homme qui n'a plus à travailler, à lutter, se corrompt. La nation qui se dit : Jouissons des biens que nous avons sous la main, se dégrade, et bientôt sera la proie des peuples qui se sont maintenus sous la loi du travail et de la tempérance.

Les lois démocratiques feront que les hommes, n'étant plus obligés de compter sur eux-mêmes, vu que l'Etat se chargera de leur avenir et même de leur présent, de leur famille comme de leur personne, se relâcheront d'abord dans l'effort, puis consommeront au jour le jour le plus qu'ils pourront.

C'est un rôle bien ingrat à prendre que celui de

censeur de ces lois et de ces œuvres. Il faut pourtant en avoir le courage. Et dût-on passer pour un homme sans entrailles, il faut dire que tout ce qui a pour effet de retirer l'énergie des bras de l'ouvrier et l'austérité de son cœur, aboutira, non à le rendre heureux, comme le prétendent ses courtisans, mais à achever son malheur. L'en avertir, ce n'est point cruauté, c'est compassion véritable.

Qu'on le remarque : nos critiques ne portent point sur les secours apportés à la misère, quelle qu'en soit l'origine et la cause, sur la charité exercée en faveur des petits et des faibles : enfants, infirmes, malades, etc. Cela, l'Eglise l'a toujours encouragé, l'a toujours fait; personne ne l'a jamais pratiqué comme elle. Nous parlons uniquement de l'assistance ouvrière telle qu'on veut l'organiser. Et encore devons-nous faire cette observation importante, que nous nous mettons pour la juger au point de vue des principes et de l'effet général qu'elle est appelée à produire, et non au point de vue de la situation qui nous est faite actuellement par un siècle de révolutions, par la misère physique et morale — plus morale encore que physique — dans laquelle le peuple se trouve plongé, par l'essor qu'ont donné au luxe la grande industrie et le grand commerce, et enfin par l'impiété semée à pleines mains dans le cœur du plus grand nombre. Cet état de choses peut exiger pour le moment des remèdes qui ne sauraient constituer la nourriture normale d'un peuple en santé (1).

Ces réserves faites, voyons ce que l'on fait et ce

1. Encore faut-il que ces remèdes soient applicables. En novembre 1908, la commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de loi sur les retraites ouvrières voté trois ans auparavant par la Chambre des députés — à la veille des élections — a reconnu et déclaré que

que l'on veut faire en faveur des ouvriers des villes et de la grande industrie, — car il n'est guère question que d'eux, quand on parle du peuple, et c'est pour eux que sont faites les œuvres démocratiques. — On prend leurs enfants au berceau et l'on se charge non seulement de les instruire, mais de les nourrir gratuitement dans les cantines scolaires. Les catholiques, pour conserver aux enfants le bienfait de la foi, se voient obligés à emboîter le pas et à entrer, eux aussi, dans les voies du socialisme. On leur donne ou du moins on leur promet le maximum du salaire et la limitation des heures de travail, sans s'inquiéter

---

ce projet, comportant le versement obligatoire était inapplicable. M. Cuvinoz a alors présenté un autre projet n'impliquant que le versement facultatif.

« Je ne vois pas bien, dit l'un des commissaires, un ouvrier distraire de gaieté de cœur 4% de son salaire. De même que, dans la perspective de ne jouir de la retraite qu'à l'âge de 65 ou 70 ans, âge qu'atteignent rarement la majorité des ouvriers, ceux-ci ne verront qu'une chose dans le versement obligatoire : une diminution de leur salaire. »

Il suffit d'une simple constatation pour démontrer que rien ne peut résoudre le problème dans les conditions où il est posé. Ce problème, en effet, est celui-ci : il faut, étant donné le principe étatiste pris comme base de la législation à établir principe étatiste dont l'on ne veut à aucun prix se départir, il faut trouver au total neuf cents millions par an, soit qu'on les exige ces neuf cents millions de l'ensemble des contribuables, soit qu'on les demande, sous forme de versements obligatoires, à des catégories particulières de citoyens, patrons et ouvriers. Or les rapporteurs du budget déclarent chaque année, depuis bien longtemps — et en cela ils ont raison — que les contribuables français sont à la limite extrême de leurs forces. Et, ce que les « réformateurs » en matière fiscale demandent, ce n'est pas d'augmenter les impôts existants ou d'en créer de nouveaux — personne ne l'oserait, au moins dans une proportion un peu sérieuse — c'est uniquement de les mieux répartir.

Le problème ainsi posé — et personne ne peut prétendre qu'il soit posé autrement, les chiffres étant ce qu'ils sont, chiffres acceptés par tous, amis et adver-

de leur faire acquérir les vertus morales qui leur feraient mettre ce surcroît de salaire en épargne et employer ces heures de loisir à s'instruire et à se sanctifier; on institue les caisses de secours et de retraite, obligatoirement alimentées par les patrons et par l'Etat, pour qu'ils n'aient plus besoin de prévoyance et qu'ils puissent manger et boire en sécurité le gain de chaque jour. On invente toutes sortes d'institutions de crédits, pour que ceux qui n'ont jamais su fonder de capital, puissent manger celui des autres, et toutes sortes de banques hypothécaires, pour que ceux qui n'ont pas assez emprunté, puissent continuer à le faire, pour achever leur perte: car les vertus nécessaires pour se servir utilement du capital d'autrui sont précisément celles qui eussent

---

saires de la loi — est donc impossible à résoudre. Pour qu'une loi sur les retraites ouvrières puisse fonctionner sérieusement et efficacement, il est de toute nécessité qu'elle repose sur une organisation professionnelle. Et c'est la Révolution française qui a causé tout le mal en détruisant l'ancienne organisation des travailleurs et en édictant des lois pour les empêcher de se créer une organisation nouvelle.

Supposez qu'une œuvre toute contraire eût été réalisée à la suite du mouvement de 1789; supposez qu'au lieu de détruire les corporations, on les eût réformées et qu'on leur eût laissé leur patrimoine au lieu de le leur confisquer pour le dissiper ensuite; supposez qu'on eût donné alors aux ouvriers et aux patrons la faculté de créer des associations professionnelles jouissant du droit de propriété collective; ces corporations, ces associations posséderaient aujourd'hui un patrimoine assez considérable pour servir à leurs membres, comme elles le faisaient autrefois, non seulement des retraites pour la vieillesse, mais aussi tous les secours nécessaires au cas de maladie, de chômage, d'accidents, etc. Tous les problèmes, dont l'ensemble constitue ce que nous appelons la question sociale se trouveraient résolus. Ceci ne fait aucun doute pour personne. La « main-morte laïque », comme on l'a fort bien appelée, ferait face à toutes les charges : l'on n'aurait rien à demander au budget de l'Etat!

été nécessaires pour s'en créer à soi-même, et si elles font défaut, l'emprunt ne fera que donner moyen de s'enfoncer dans une ruine plus profonde.

La suppression des octrois s'ajoute à toutes les autres attractions pour encombrer, au détriment des campagnes, les villes qu'on a justement appelées des pourrissoirs pour le corps aussi bien que pour l'âme; on prépare l'impôt sur le revenu, progressif et dégressif, destiné à engloutir le capital existant et à étouffer le capital en formation au moment où il va prendre son essor. Par là, on arrivera à paralyser l'agriculture, l'industrie et le commerce, c'est-à-dire à réduire bientôt tout le monde au niveau de la même indigence ou plutôt de la même misère.

En tout ceci que voyons-nous?

Le désir de rendre la vie plus facile et par là de faire un peuple heureux! Fort bien. Mais en réalité tous ces moyens n'aboutissent, ou ne peuvent aboutir qu'à le rendre plus malheureux!

Il y a trente, quarante ans, l'ouvrier gagnait beaucoup moins qu'à présent. Il savait cependant faire vivre sa femme et ses enfants; il savait payer les mois d'école, il n'avait recours aux bureaux de bienfaisance qu'à la dernière extrémité. Aujourd'hui, malgré toute l'aide que lui apportent les institutions d'assistance, lui donnant *droit* à toute espèce de secours en toute circonstance, il se plaint de ne pouvoir vivre, et il ne cherche qu'à se débarrasser des *devoirs* de familles, considérés jusqu'ici comme les plus élémentaires et les plus impérieux.

D'où vient ce changement? De ce que l'Etat ou les œuvres, en subvenant à tous ses besoins, dispensent l'ouvrier d'y songer, l'habituent peu à peu à compter sur les autres et à ne plus s'occuper de lui-même ni de sa famille, afin d'avoir le loisir de se pro-

curer au jour le jour toutes les satisfactions que ses ressources lui permettent.

« A quoi serviraient, demandait Mgr Ketteler, dans un discours prononcé le 25 juillet 1869 devant dix mille ouvriers, à quoi serviraient l'augmentation du salaire, la diminution des heures de travail, le repos hebdomadaire, si les ouvriers emploient leur argent à se payer des débauches et de l'alcool, leurs loisirs à s'user ainsi le corps en se dégradant l'âme? »

« Substituer partout l'institution à la conscience, dit M. de Saint-Bonnet, c'est la grande bévue et le grand crime de l'époque. Au lieu de favoriser le développement spontané de la nature humaine, on se substitue à elle. Quelle entente de la liberté! Quelles hautes données sur la création! Nous en saurons le prix!

» Otez quelques heures de travail, et si l'homme est immoral, au lieu d'employer ce loisir en faveur de sa famille, de son âme, il l'emploie en dérèglements qui consument son corps.

» Trouvez le moyen d'augmenter le salaire, et si l'homme est immoral, au lieu de le consacrer au bien-être des siens, il le donnera à son ivresse et à ses sens.

» Donnez plus de liberté politique, affaiblissez les lois pénales, et si l'homme est égaré, il n'en fera que plus de mal.

» Mettez l'argent, par le prêt, à la portée des paysans, dans peu le sol deviendra la proie des banquiers, et la France aura le sort de l'Irlande ».

N'est-ce point ce que nous commençons de voir? La démoralisation de plus en plus grande des individus, la misère plus profonde des familles, l'abaissement et l'humiliation de la patrie! Que sera-ce si l'on persévère en cette voie?

L'effet nécessaire de l'assistance ouvrière telle qu'on veut l'organiser, est de détruire chez l'ouvrier le principe de l'activité humaine et la précieuse prévoyance de l'avenir que Dieu s'est vu forcé d'imposer à l'homme pour le tenir au travail et par le travail le préserver de la corruption, lui procurer tous les biens, ceux du corps comme ceux de l'âme. La démocratie, se laissant aller au sentiment, renverse cette loi providentielle; au lieu d'examiner les faits et d'entrer par là dans la pensée de Dieu pour la seconder, elle travaille en ce sens : arriver à supprimer l'indigence, à diminuer le travail, à multiplier les jouissances. Elle n'y parviendra jamais. La société ne peut sortir des lois que Dieu a faites. Il est aisé d'entrer dans la sensibilité lorsqu'on ferme les yeux à l'expérience, comme le font si aisément tant d'orateurs et d'écrivains. Il ne faut qu'un bon naturel, et l'on se met à désirer que l'indigence soit à l'instant bannie de chez les hommes.

Dans son numéro du 21 novembre 1900, la *Vie catholique* publiait son PROGRAMME DÉVELOPPÉ. Elle y disait que « le commandement du Christ nous fait un devoir de nous préoccuper de ceux que notre *état social actuel* place dans un état d'infériorité, où ils ne trouvent ni le bien-être ni l'indépendance auxquels tout homme a légitimement droit (1). » Où a-t-on jamais vu un état social où il n'y avait pas des supériorités et des infériorités? Où a-t-on vu un état social où tous jouissaient du bien-être et de l'indépendan-

1. « Ces dogmes de la jouissance universelle, de la satisfaction physique illimitée, sont si absurdes quand on y réfléchit sérieusement, que l'on se sent ému d'une pitié profonde et d'une tristesse sans borne, à voir la nécessité rigoureuse où l'on en est venu de combattre pied à pied leur invasion dans les esprits cultivés. » (Lettre du maréchal Bugeaud à L. Veuillot, 7 avril 1849).

ce? Un état social où il n'y avait par conséquent ni douleur ni subordination? Et si *tout homme a légitimement droit au bien-être et à l'indépendance,* que dire de Dieu qui, depuis six mille ans, tolère dans le monde le contraire de ces choses? Il tolère l'indigence pour forcer l'homme à en sortir par son effort et pour le faire entrer dans cette dignité, dans cette noblesse où l'élève le bon usage de la liberté. Si, au lieu de cela, il jetait sur la terre un trésor suffisant pour donner à tous la richesse, il ne supprimerait point la misère; au contraire, ce trésor servirait à l'accroître, à l'étendre par l'abus que tous en feraient dans leur oisiveté (1).

---

1. Ces paroles paraîtront à plusieurs une exagération. Non, ce n'est point une exagération, c'est l'expression pure et simple de la vérité telle que l'expérience la montre, telle que la fait concevoir la connaissance du cœur humain dans sa déchéance.

Les *Missions catholiques* en fournissaient dernièrement une preuve bien frappante.

« Le trésor des Etats-Unis est débiteur d'une tribu indienne, les Osages, dans le Far-West, pour un bon nombre de millions de dollars, à cause des terres que cette tribu a cédées à différentes époques dans le Missouri et le Kansas. Le gouvernement américain détient le capital, et paye quatre fois par an l'intérêt de la dette. En outre, les Osages se procurent de grosses sommes en louant les prairies de leur Réserve à de grands propriétaires de bestiaux.

» De ce double chef et vu leur petit nombre, les Osages sont le peuple le plus riche du monde.

» A quoi emploient-ils leur argent? Quelquefois en achat d'objets utiles, tels que wagons ou voitures; ou objets de luxe, tels que des tapis, de riches étoffes, des pianos, des orgues, des chaises berceuses, des phaétons. Mais le plus souvent, ils le dépensent en niaiseries enfantines, toutes choses dont ils se servent pendant quelques semaines, puis qu'ils abandonnent aux rats, à l'humidité, à tous les accidents d'une vie nomade.

» Un autre abîme où s'engloutit leur argent, c'est la passion du jeu avec les blancs.

» Enfin, leur déplorable avidité pour l'*eau de feu* est bien connue. La police la plus active ne réussit pas à

Qu'on aille au fond des idées, des projets de la démocratie, et l'on verra qu'ils auraient presque tous pour effet de briser le ressort de l'âme humaine, de diminuer la nécessité de l'effort, de rendre inutile la vertu. Et ils appellent cela la solution chrétienne de la question sociale! Ils ne savent, ni ce qu'est le christianisme, ni ce qu'est la société, ni ce qu'est la nature humaine.

« Sur toute la surface du globe, dit M. de Saint-Bon-

---

décourager le trafic meurtrier des liqueurs fortes. Le pauvre sauvage qui en a eu une fois la gorge brûlée, ne peut plus résister à la tentation. Il est prêt à payer à n'importe quel prix une bouteille de whiski, et quel whiski! J'en ai vu plusieurs donner une riche blanket, un fusil, un cheval au scélérat qui leur indique à quel endroit, dans la prairie ou dans la forêt, il a caché une bouteille d'eau de feu.

» Tous leurs revenus passent ainsi entre les mains des *Traders*. L'argent qu'ils reçoivent si abondamment est si tôt dépensé qu'ils ne peuvent attendre la fin du trimestre sans faire des dettes. Le peuple le plus riche du monde est en même temps le plus endetté. Je ne connais pas huit Osages pur sang qui ne soient constamment en arrière de compte.

» L'un d'eux me dit un jour : « Nous étions bien plus heureux autrefois avant que le gouvernement nous payât des annuités, quand nous vivions simplement de la chasse aux buffalos dans les plaines du Missouri. Nous étions libres alors : nous n'étions pas alors comme aujourd'hui à la merci des *Traders* et nous ne connaissions pas les vices qui finissent par ruiner entièrement notre tribu. Maintenant les plus forts, les plus beaux d'entre nous cachent sous leur blanket des plaies plus ou moins graves. »

» Je ne savais pas jusqu'à quel point cette assertion était vraie. Je m'en rendis compte dans la suite, et je puis assurer que sur cent Indiens, il n'y en a pas trois parfaitement sains de corps. Tous ont le sang vicié et quelques-uns les plus horribles ulcères que j'ai jamais vus. »

P. SAVINIEN, Bénédictin.

Missions catholiques, numéro du 2 février 1900, p. 57.

Il faut que l'argent ait été gagné pour qu'il soit bien employé. La force morale qui l'a produit et mis de côté est seule capable de le fixer en capital.

net, le genre humain n'est occupé qu'à travailler ou à souffrir, et nous voudrions que là ne fût point le mode qu'emploie cette vie pour le former à l'autre vie! Nous voudrions un peu plus de bien-être, un peu moins de travail et de privations : nous sommes loin de compte! Celui qui nous crée veut peu de bien-être pour beaucoup de travail et de vertu... Celui qui nous crée veut le bien-être de notre âme pour les cieux.

» Déplorer la condition du grand nombre, c'est faire le procès à Dieu. Vous voulez détruire la misère (1), c'est un fort bon sentiment, mais pourquoi ne pourriez-vous pas aussi détruire la douleur, puis la mort? L'abolition de la misère, c'est tout simplement l'abolition de la paresse et de la corruption, ce a quoi travaille tout simplement depuis dix-huit siècles le christianisme.

» Vous avez beau dire et beau faire, vous ne ferez pas que l'homme ne soit obligé de travailler et condamné à gémir comme dès le commencement...

» Vous allez sur les prémisses que l'homme doit être heureux sur la terre. Or il se trouve que l'homme n'est pas pour ce but-là sur la terre. Il y est pour le travail, imposé à l'homme pour le punir, le contenir et le former. La source de la misère n'est point où vous la placez. Vous trouveriez un trésor pour le pauvre que le paupérisme existerait. C'est dans les bras de l'homme que Dieu a mis les fruits de la terre.

» Vous êtes-vous fait démocrate pour jouir et consommer davantage? vous périrez; pour relever l'austérité des cœurs et les conduire plus près de Dieu? soyez certains de vaincre.

» Un homme part pour sa journée. Il prend le fer,

1. A ce mot « la misère », nous préférerions ici cet autre « l'indigence ».

la peine vient, ses membres se raidissent, son esprit se trouble, sa volonté s'abat, il va jeter le manche après la cognée... Point de relâche, il faut porter du pain à sa femme, à ses enfants, à son vieux père... Il reprend l'outil, sa volonté se ramasse, son cœur s'enfle comme ses veines et il achève sa carrière ainsi que le soleil. Sur des milliers de points de ce globe, à chaque seconde de l'infini, Dieu entretient de la sorte une explosion et un exercice des plus doux sentiments de l'âme. C'est Dieu qui a fait la JOURNÉE DE L'HOMME! Et il en a fait trois cents dans l'année, puis bien des années dans la vie, puis bien des vies dans le temps : et cela fait frémir votre sensibilité, tiède encore des vapeurs des romans! Oui, Dieu, qui a fait le cœur de vos mères, a fait la journée de l'homme! et de plus le poids du jour! et de plus cette Faim aux doigts d'épine!... Il est indigne, dira quelqu'un, de traiter l'homme de la sorte! Et cependant c'est par là que l'homme remonte les degrés de la chute. La difficulté sème la grandeur dans l'humanité et la sainteté dans les âmes...

» Pour améliorer le sort du peuple, prenons le vrai chemin. Créons du travail par la vertu, produisons du capital par la modération dans les jouissances, protégeons les intérêts par la justice, donnons la sécurité par la loi et par la Foi. Si les classes ouvrières, tant à plaindre, redevenaient chrétiennes, elles redeviendraient laborieuses, économes; puis ravivant les affections intimes, elles rendraient à la famille sa fonction de société de secours contre le malheur, au lieu des sociétés de secours mutuels qui forcément se multiplient, à mesure que se dissolvent dans les villes industrielles les liens sacrés de la famille. »

CHAPITRE XXXI

LA GRANDE LOI SOCIALE

La loi de l'effort, ou si l'on aime mieux, le bon usage de la liberté, n'est pas seulement la loi imposée par le Créateur à chacun de nous pour son développement individuel, elle est encore la loi de l'organisation sociale et du progrès de la civilisation.

Tout homme, doué si peu que ce soit du don d'observation sur ce qui se passe autour de lui, et surtout tout homme qui a agrandi son horizon par l'étude de l'histoire, a vu que la société est le théâtre d'un mouvement de va-et-vient perpétuel. A chaque instant, des familles émergent du troisième état pour entrer dans le second, la bourgeoisie, et des familles bourgeoises s'élèvent à la noblesse; et à chaque instant aussi, des familles nobles et des familles bourgeoises déchoient et finissent par se précipiter dans les bas-fonds de la société.

C'est chose convenue que, depuis la formation de la monarchie française jusqu'à la Révolution de 1789,

chaque catégorie de citoyens était parquée à tout jamais dans la classe à laquelle elle appartenait; et que tout homme naissant dans une certaine condition y devait fatalement vivre et mourir. C'est ce que tout le monde croit. Rien de plus faux. Le plus grand ministre, dont la France se glorifie, naquit dans la boutique d'un drapier, à l'enseigne du *Long-Vêtu*. Cette modeste origine l'empêcha-t-elle d'être nommé conseiller d'Etat à 29 ans? Sous l'ancienne royauté, pas un homme de valeur ne resta dans l'ombre. Fléchier n'était-il pas le fils d'un épicier? Molière d'un tapissier? Quinault d'un boulanger? etc., etc. « On rencontrait à chaque pas, dit Mercier, dans son *Tableau de Paris*, des gens qui avaient réussi et qui étaient assez vains pour nous faire admirer leurs cachets armoriés, tandis que vous aviez connu leur père horloger, maçon ou chapelier. » Vers la fin du XVe siècle, les Mémoires de l'époque nous signalent les hauts faits du trésorier de France, Jehan Bourré; il était sorti de l'échoppe d'un savetier de la paroisse de Bourg en Anjou. Ses enfants prirent rang dans la plus haute noblesse de l'Anjou. Bourré en fut pas le seul plébéien que Louis XI tira de l'obscurité. Le célèbre Olivier le Daim était le fils d'un paysan flamand.

M. le vicomte J. de Croy, qui vient de faire, dans l'*Action française*, la chasse à ce préjugé funeste et si répandu, dit : « En réalité l'avènement au pouvoir de la bourgeoisie est ancien, puisqu'il se marque, dès le XIIIe siècle, dans la composition de la Cour du roi, et au siècle suivant dans le recrutement des chanceliers de France. »

Louis XIV n'appela-t-il pas aux plus hautes fonctions Colbert, Louvois, Catinat, issus de petite bourgeoisie? Jean Bart, Duguay-Trouin, Duquesne n'é-

taient-ils pas d'origine des plus modestes? Ce qui fit dire à Saint-Simon parlant dans ses Mémoires du règne de Louis XIV, « le long règne de vile bourgeoisie ».

Le vrai est, comme le dit M. Babeau dans ses *Artisans d'autrefois*, que l'ascension graduelle des différentes couches sociales était un des caractères les plus frappants de l'ancien régime. Presque toutes les villes ont actuellement leurs érudits spéciaux qui, après avoir longtemps travaillé en silence dans les dépôts d'archives, mettent cette vérité dans un jour d'heure en heure plus éclatant.

Citons, comme exemple, l'HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE RUFFAULT, originaire de la Flandre Wallonne, 1313-1626, par M. H. Fremaux. On y voit des familles, originaires des villages environnant Lille, s'élever peu à peu, arriver à la noblesse et occuper les plus grandes charges, rien que par leur travail et leur mérite, et cela, non pas aux approches de la Révolution, mais en plein moyen âge.

Des actes datés de 1313, 1314 et 1323 montrent les Ruffault simples paysans habitant le hameau de Pont-à-Tressin, paroisse de Chéreng, sur la route de Lille à Tournai. Vers 1370, l'un des membres de cette famille, Jean Ruffault, quitte son village et se fait recevoir bourgeois de Lille en 1379.

En 1380, son fils, appelé aussi Jean, se rend acquéreur de deux petits fiefs sis à Avelin, et d'un autre fief à Sainghin (1). Le 4 novembre 1384, il devient feudataire du comte de Flandre par acquisition du fief-lige de Fretin, situé à Avelin et Fretin. Un acte du 13 mars 1425 montre le sceau de Jean Ruffault, fils

1. Les roturiers ont pu toujours acheter des fiefs dont la possession à la troisième génération les rendait nobles.

du précédent, orné d'un écu chargé d'un coq à tête de chèvre, le dit écu soutenu par un ange et supporté par deux lions. Ses descendants élèvent de plus en plus la position de la famille par leur travail et leurs vertus. On les voit occuper constamment des fonctions dans le magistrat de Lille et contracter des alliances avec les familles nobles du pays, telles que les de Pressy, de Haulteville, de Rocque, d'Attiches, etc., etc. Jean Ruffault, sixième du nom, après avoir servi son prince à la chambre des comptes de Lille, *depuis le plus petit emploi jusqu'à la charge la plus élevée,* est promu aux hautes fonctions de Trésorier général des finances et domaines de Charles-Quint, fonctions qui équivalaient au titre de ministre des finances usité de nos jours, et que les de Montmorency ne dédaignaient point. Il remplit cette charge jusqu'à sa mort. Il avait fait acquisition des seigneuries de Neuville-en-Ferrain 1516, de Lambersart et de Mouveaux 1528, etc.

Cette prospérité, dira-t-on, était une exception. Nullement.

Le généalogiste des Ruffault rencontre sur son chemin et nous montre dans son travail d'autres familles qui, parties d'humble condition, arrivent aussi à la noblesse par leur mérite.

Ainsi, la famille Leblanc, originaire de Radinghem, qui acheta la bourgeoisie de Lille en 1349 et parvint à une haute situation au commencement du XVIe siècle;

Les Verdière, originaires du village de Lesquin, qui vinrent se fixer à Lille en 1336, devinrent, au XVe siècle, seigneurs de Péronne en Mélantois, et arrivèrent à la noblesse vers la fin du XVe siècle en conséquence de la création de chevalier de l'un des membres de cette famille;

Les Sarrasin, originaires de la ville d'Arras, sortis de la petite bourgeoisie de cette ville, depuis, seigneurs de Lambersart, d'Allennes-les-Marais et d'Annezin, dès la fin du XVIe siècle; l'un des membres de cette famille devint conseiller d'Etat du roi Philippe II, et finalement archevêque et duc de Cambrai en 1596;

Les Lesauvage, sortis également de la petite bourgeoisie de la ville de Lille, illustrés par Jean Lesauvage, avocat de cette ville, qui fut revêtu de la haute dignité de grand chancelier de l'empereur Charles-Quint en 1505, et dont les descendants furent seigneurs de Ligny, du Maisnil, d'Escobecque, de Bierbeck en Brabant, etc.

Il n'est donc point vrai de dire que c'est grâce à la Révolution que le serf a cessé d'être attaché à la glèbe, et que l'artisan, le marchand, le bourgeois des villes devaient autrefois borner leur ambition à suivre la carrière de leurs aïeux sans espoir d'agrandir leur horizon.

Ce qui est vrai, c'est que, s'il y avait une classe privilégiée, les plus grandes facilités étaient offertes à ceux qui ne lui appartenaient pas pour s'y introduire. Ce fut d'abord par le service militaire que l'on acquit la noblesse. Plus tard, toutes les professions y conduisirent : le commerce, le barreau, la médecine, les lettres, les sciences, les beaux-arts étaient autant d'avenues pour conduire aux honneurs et à l'anoblissement ceux de la bourgeoisie qui exerçaient ces professions avec un certain éclat, et la bourgeoisie ne cessait de se recruter elle-même dans les rangs inférieurs du peuple. Mais tandis que des familles montaient, d'autres descendaient.

Quelle est la loi de ce mouvement de va-et-vient?

Pour la saisir, il faut prendre les choses dans leur généralité et ne point se laisser aveugler par les

exceptions. Car il y a des exceptions, surtout dans des temps troublés comme ceux que nous traversons depuis un siècle. Des fortunes s'élèvent une belle nuit, comme des champignons sur quelque fumier : telles celles qui viennent de l'agiotage. Mais elles vivent ce que vivent les champignons, l'espace d'un jour. Combien n'en a-t-on point vu et des plus brillantes paraître et disparaître comme des météores!

Ces exceptions, au lieu de contredire la loi, viennent donc la confirmer.

Le mouvement de translation des familles de haut en bas ou de bas en haut, est celui qui résulte de la force ascendante que donne la vertu, et de la force dégradante et subversive qui naît du vice.

Toutes les familles comptent derrière elles le même nombre de générations. Comment celles-ci se trouvent-elles au haut de l'échelle sociale, et celles-là au bas? Elles n'ont point toujours été dans la même situation respective à l'égard les unes des autres. J'ai vu le descendant direct d'une des plus nobles familles de notre Flandre, dont les ancêtres s'étaient illustrés aux croisades, mendier son pain; tandis que l'on peut nommer le village où telle famille, noble aujourd'hui, a commencé par cultiver un petit lopin de terre (1).

Comme le dit M. de Saint-Bonnet, « la société

1. Le grand économiste américain, Carey, a recueilli, dans les différentes contrées de l'Europe, divers faits de ce genre dans ses *Principes de science sociale* (Trad. franç., T. II et III).

Ainsi, sur les 394 pairs qui existaient en Angleterre en 1859, il y en avait 272 — c'est-à-dire plus des deux tiers — d'une création postérieure à 1760. Entre 1611 et 1819, on avait vu s'éteindre 753 titres de baronnet. Des titres nobiliaires avaient été portés successivement par six, sept ou huit familles différentes.

Pour l'ancienne France aussi, l'identité de titre ne prou-

n'est que le tourbillon des mérites ». Sauf les accidents dont il ne faut point tenir compte lorsque l'on envisage une famille dans la suite de ses générations, — si la vertu s'y maintient, ces accidents sont bientôt réparés, — c'est le mérite continu des générations successives, qui élève les familles, c'est le démérite qui les précipite; et plus le mérite est grand, et plus il porte haut; plus le démérite est scandaleux, plus la chute est rapide et profonde. Il en est des divers étages de la société, que les familles constituent ainsi par leur mérite relatif, comme des diverses couches de l'air qui se superposent selon leur pesanteur spécifique. On ne peut empêcher dans l'atmosphère l'oxygène de s'élever et les miasmes carboniques de rester dans le bas. On ne peut pas

---

ve nullement la communauté de race, et le même a successivement appartenu à plusieurs familles.

A Venise, d'après Daru, les nobles Vénitiens avaient été au nombre de 2.219 en 1569; en 1705, ils n'étaient plus que 1.500, bien que dans cet intervalle un grand nombre de familles nouvelles eussent été admises à la noblesse.

Même phénomène pour la bourgeoisie marchande.

Dans la ville de Berne, le conseil souverain avait admis à la bourgeoisie, entre 1583 et 1654, 487 familles nouvelles. En moins de deux siècles, il en disparut plus des trois quarts, puisqu'on n'en retrouvait plus que 108 en 1783. De 1684 à 1784 seulement, on avait vu s'éteindre à Berne 207 familles douées du privilège de bourgeoisie depuis des temps quelconques.

A Stettin, Roscher, l'éminent historien de l'économie politique allemande, constatait que les 85 familles exerçant le grand commerce en 1739 avaient toutes disparu avant 1859 sans laisser de traces: leur nom même n'existait plus dans la ville, à moins qu'il ne fût de ces noms très communs qui ont des origines très variées et qui ne permettent pas de conclure à une parenté, comme seraient chez nous les Durand, les Roux ou les Brun.

Pour la noblesse française, Benoiston de Châteauneuf, étudiant en 1846 la « durée des familles nobles en France », avait abouti aux mêmes conclusions. La noblesse de robe ne se maintenait pas mieux que la noblesse de cour.

plus empêcher les meilleures familles, meilleures par la force de l'âme, de s'élever peu à peu au-dessus des autres. Les gens de bon sens dans le peuple voient cela très bien. Quand on leur parle de partage égal, ils ne manquent pas de dire : « Mais le lendemain ce sera comme la veille, parce que les uns auront gardé et accru et les autres dépensé. » Il y a des gens, il y a des familles qui n'ont jamais su s'arrêter devant une jouissance, afin de pouvoir déposer un second sou sur un premier, et il y en a qui savent faire taire leurs appétits et même s'imposer des privations pour épargner. Les premiers restent dans la misère; les seconds en sortent. Et les familles qui persévèrent dans la tempérance prennent bientôt rang dans la société.

Mais chaque degré dans l'échelle sociale offre une nouvelle épreuve. Les familles qui ont fait le premier pas peuvent franchir encore celle-là, ou elles peuvent y être arrêtées.

Voici une famille qui a fait des économies : elle s'est créé un capital, elle entre dans la bourgeoisie; mais là elle veut augmenter sa table ou éloigner son fils de la peine; elle ne tarde point à retomber au point où était la génération précédente. Le bien-être est le piège qui attend les familles au sortir du peuple et les y ramène presque toutes. De même l'égoïsme est l'épreuve qui les attend au sortir de la bourgeoisie pour entrer dans l'aristocratie. Le bourgeois qui emploie à son bien-être, à son luxe, à son orgueil les richesses acquises par le travail et l'épargne, au lieu de se servir de la situation acquise et des facultés qu'elle lui donne pour faire le bien, ne fera jamais partie de l'aristocratie, quand même les princes lui conféreraient la noblesse. On peut être de l'aristocratie sans appartenir à la noblesse et vice-

versa. La noblesse est la consécration de l'aristocratie, la reconnaissance par l'autorité, que telle famille est du nombre des « meilleures ».

Le même phénomène produit par la même loi se manifeste donc en même temps, et dans les régions supérieures, et dans les régions inférieures de la société. C'est la vertu qui élève et qui maintient au haut rang, et c'est le vice qui en précipite.

« On peut comparer, dit M. de Saint-Bonnet, la société à l'état du vin qui se fait. Continuellement la partie pure prend le haut : l'alcool vient au sommet et la lie au fond, chaque couche se place en raison de son poids. Ainsi circulent les hommes dans une nationalité, opérant de la sorte le perfectionnement de l'ensemble. Si le vin tourne, la lie monte et trouble tout. C'est ce que font les révolutions. Hélas! nous en sommes là depuis un siècle. Alors il faut recommencer la société, ce qui est une opération fort difficile et fort longue. »

En temps normal, le travail, puis la modération dans les plaisirs et les jouissances produisent l'épargne; l'épargne engendre la propriété, la propriété, conservée et accrue par le même empire sur soi, fait entrer dans la bourgeoisie. La noblesse demande d'autres vertus d'un ordre plus élevé, c'est la justice et le désintéressement, la bravoure et l'honneur (1). A mesure que la bourgeoisie prend ces sentiments, elle s'anoblit. « Tout bisaïeul de nobles, à peu d'exceptions près, dit de Bonald, est un roturier. Tout aïeul d'un grand seigneur est un anobli. » Et Taine a cru pouvoir écrire qu'en 1789 il y avait à peine quatre cents familles en France qui pouvaient faire

1. « Les nobles, dit Montégut, sont héroïques pour le plaisir de l'être et parce que l'héroïsme est une vertu qui sied bien à un gentilhomme. »

remonter leur origine jusqu'aux croisades. La noblesse n'a jamais constitué dans notre pays une caste fermée.

« Conquérez l'indépendance, disait le roi, et je vous anoblirai. Quand vous aurez suffisamment gagné pour n'avoir plus besoin des autres, le plus grand honneur auquel vous pourrez prétendre, sera de passer au service gratuit de la Nation, soit comme Magistrat, soit comme Officier. Mais je vous avertis d'avance que le jour où vous ferez partie de la société aristocratique, vous perdrez le droit de grossir votre pécule. Le Noble ne doit plus gagner de l'argent. La charte fondamentale du pays déclare tout commerce et tout métier incompatible avec la noblesse. »

Grâce à cette constitution, grâce à ces mœurs, l'ancienne France n'a point connu le règne de la ploutocratie à laquelle nous sommes maintenant asservis. La grande ambition n'était point alors d'arriver à être milliardaire et pour cela écumer les ressources des familles et rançonner méthodiquement tout un peuple, mais d'arriver à obtenir la grâce d'être admis à le servir pour l'honneur de le servir.

Si on considère les choses de haut, de manière à pouvoir embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble de l'histoire, sans se laisser arrêter par le détail des événements, on verra que toutes les familles qui ont conduit les affaires du monde et tenu la civilisation, familles princières, militaires, savantes, propriétaires, rurales, étaient au fond les meilleures du genre humain : elles méritaient la louange exprimée en ce mot : familles aristocratiques !

Pour ce qui est de la France en particulier, « la noblesse, dit Louis Veuillot, a été, en masse, courageuse, désintéressée, dévouée, protectrice de l'Eglise,

nourricière des pauvres, le bras fort de la justice et de la civilisation, dont l'Eglise était la tête. Les devoirs que l'Eglise lui enseignait, elle les a, en général, remplis; les sacrifices que le christianisme lui conseillait, elle les a faits. Elle a donné beaucoup de cœurs à l'Eglise, beaucoup de sang à la patrie; elle a été, après l'Eglise et sur ses pas, la tutrice de ce grand et bon peuple de France, encore si grand et si bon. Loin des scandales de la cour et des villes, le peuple disait proverbialement : « Noblesse vient de vertu ». Et la noblesse, la vraie noblesse au cœur chrétien, voulait que vertu vînt de noblesse : « Noblesse oblige ». Non seulement les autres familles prises en masse et admises à la position des premières, comme le voudrait la démocratie, n'eussent rien créé, mais elles eussent tout dévoré et eussent elles-mêmes disparu de la terre. Pourquoi? Parce qu'elles n'avaient point acquis d'avance les vertus nécessaires à la condition qui leur aurait été ainsi faite, parce qu'elles n'en étaient point munies.

Au-dessus de la noblesse il y a la sainteté. La noblesse n'a cessé de s'alimenter des familles distinguées produites par la bourgeoisie. De même l'héroïsme et la sainteté se sont recrutés surtout dans la noblesse. Et cela se comprend; les vertus de désintéressement et de justice, de bravoure et d'honneur, dans lesquelles l'aristocratie élève ses enfants, les prépare plus immédiatement à l'héroïsme et à la sainteté que les vertus d'application au travail et de tempérance. Ce n'est pas à dire que parfois, du sein du peuple, ne surgisse tout à coup un héros ou un saint, une âme qui d'un seul trait franchisse les vertus de la personnalité. L'histoire de France nous en fournit mille exemples. Et ceci prouve ce que l'homme peut faire

avec le secours de Dieu. Mais, en règle ordinaire, les vertus sublimes surgissent du fond des vertus d'ordre supérieur, que l'éducation transmet dans l'aristocratie de génération en génération.

Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir n'importe quelle vie des saints. En s'en tenant au bréviaire romain, on s'aperçoit — l'observation est de M. Blanc de Saint-Bonnet — que les familles nobles réunies en ont produit plus de trente-sept sur cent, et les seules familles royales six, c'est-à-dire plus du vingtième! Même au dix-huitième siècle, où la noblesse était si déchue, les filles de nos rois étaient des saintes et leurs petits-fils des héros.

En admettant une famille noble sur cent et une famille royale ou princière sur deux cent mille, on aurait cette proportion : le même nombre de familles a produit dans la noblesse cinquante fois plus de saints que dans le peuple, et dans les maisons royales quatre cents fois plus que dans la noblesse ou vingt mille fois plus que dans le peuple.

Que sont devant ces faits les déclamations de la démocratie même chrétienne sur les vertus du peuple et les vices des grands! Des sots — qu'on me permette cette expression, — se font un argument contre l'institution monarchique, qui est le couronnement de l'aristocratie, des désordres de Louis XV. Ils ne songent point aux séductions dont il n'a cessé d'être entouré, et devant lesquelles ils auraient fait, eux, sans doute, meilleure figure. Ils ne songent pas non plus aux saints dont il était le fils et le père, aux saints et aux saintes que la famille de Bourbon n'a cessé de produire jusque dans notre siècle, sur le trône de Naples comme dans l'exil. Ils ne songent point à l'incroyable puissance de vertu qu'il a fallu à une famille plongée depuis huit siècles dans

le bain dissolvant des plus grandes prospérités, pour ne point retomber dans l'égoïsme et produire encore au bout de ce temps la sainteté.

Qu'ils sont donc ignorants et aveugles ceux qui accusent la hiérarchie sociale d'être contraire à la nature, qui veulent tout soumettre au niveau maçonnique de l'égalité, alors que les rangs expriment la loi de la société, loi qui se vérifie dans la prospérité aussi bien que dans la décadence des familles et des nations elles-mêmes.

N'est-il pas vrai que nous sommes tous nés dans le péché, et que, de ce point de départ, nous sommes appelés à la perfection? N'est-il pas vrai que tous n'y arrivent pas, et que, parmi ceux qui ont le courage de se mettre en route pour y atteindre, il en est qui se trouvent plus vite et plus près du but que les autres? L'avance qu'ils ont ainsi acquise par un meilleur usage de leur liberté, ils peuvent la transmettre à leurs enfants par l'éducation, et aussi par leur sang qu'ils ont purifié en purifiant leur âme : car l'âme pure purifie le corps en lui interdisant les excès qui y entretiennent ou y développent la corruption.

Le fait de l'hérédité du mal est ainsi compensé dans l'humanité par le fait de l'hérédité du bien. Lorsque dans une famille un homme s'est élevé aux vertus supérieures et qu'il s'est efforcé de les faire admirer, aimer, pratiquer par ses enfants, et que ceux-ci, fidèles aux traditions paternelles, se sont efforcés eux-mêmes de les transmettre à leurs descendants, cette tradition, cette éducation, ces habitudes domestiques élèvent cette famille dans une région supérieure à celle qu'occupent celles qui n'ont point fait les mêmes efforts ou qui n'ont point eu la même constance. A elle, et à celles qui lui ressemblent, de

montrer la voie à celles qui suivent, à les y faire entrer, à les ramener au bien lorsqu'elles s'en écartent, en un mot à les gouverner.

La France a été la première parmi les nations, parce qu'elle avait la première aristocratie du monde. D'elle il a été dit : *Gesta Dei per Francos.* A partir de la Renaissance, la noblesse a baissé et au XVIIIe siècle elle s'est affaissée dans l'incrédulité et les mauvaises mœurs. Dieu a voulu la purifier dans le sang. Hélas! nous ne voyons point que l'hécatombe de 93 l'ait régénérée. Actuellement, elle détruit sa ligne de démarcation avec la bourgeoisie, en partageant son amour des richesses; et la bourgeoisie détruit sa ligne de démarcation avec le peuple en prenant ses instincts. Aussi, tandis que l'aristocratie a fait briller la France au-dessus de toutes les autres nations pendant quatorze siècles, en moins de cent ans, la bourgeoisie l'a fait descendre du premier au quatrième rang, au-dessous de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Russie.

Le peuple, quand il aura supplanté la bourgeoisie, dévorera le sol en un rien de temps, car il portera dans sa nouvelle condition les appétits qui lui font manger son salaire au jour le jour.

C'est cet écroulement de la nation sur elle-même que l'on appelle de ses vœux lorsque l'on acclame la démocratie. Aussi, je comprends cette parole de M. de Saint-Bonnet : « Le mot de démocratie, s'il n'est pas conspué, nous conduit à la mort. »

CONCLUSION

I

Les considérations qui précèdent montrent à quel point M. Le Play était fondé à écrire en 1868 : « Il faut absolument attaquer de front la théorie démocratique (1). »

Il la voyait surexcitant toutes les convoitises, lâchant la bride à toutes les passions, renversant toutes les hiérarchies, remettant le pouvoir aux mains de la populace, et finalement abolissant la propriété et la famille, pour faire peser sur tous l'esclavage le plus humiliant et le plus cruel.

Ce qu'il prévoyait, nous le voyons approcher. Des maux infinis nous menacent. Aucun homme sensé ne peut se persuader que nous les éviterons si le mouvement démocratique n'est arrêté, et si l'on ne rentre dans la vérité économique, sociale et religieuse d'où

1. *Le Play d'après sa Correspondance*, p. 394.

nous a fait sortir l'erreur sur la bonté native de l'homme.

C'est dans les esprits que doit se faire le changement qui peut encore nous préserver de la catastrophe. L'attendre d'un coup d'Etat ou des élections, avant que les hommes soient éclairés, c'est se faire la plus naïve des illusions. L'opinion a perdu le monde; avant qu'une opinion contraire à l'idée révolutionnaire n'ait été répandue et acceptée, point de salut.

L'heure presse. Nous n'avons plus qu'à choisir entre la résurrection par le retour aux vrais principes sur lesquels les nations sont fondées, ou la ruine définitive.

L'homme n'est pas souverain. Il a un maître : le Dieu créateur.

L'homme n'est pas indépendant : il a une loi, loi morale, puisqu'il est intelligent, comme les êtres matériels ont une loi physique. En l'observant, il atteint sa perfection, — société aussi bien qu'individu; — en la méprisant, en la violant, il tombe dans la mort.

L'homme n'est pas entièrement libre. Sa raison, par suite de la chute originelle, penche vers l'erreur, sa volonté vers le mal; c'est pourquoi il y a des prêtres et des rois. C'est trahir l'humanité que de vouloir lui ravir ces soutiens, ces aides, comme le veulent les démocrates sociaux. C'est également trahir que de vouloir que le duel entre le bien et le mal se livre sur un terrain libre, à armes égales, comme le demandent les catholiques libéraux ou les démocrates chrétiens. Ils livrent ainsi la vérité à l'erreur, le bien au mal, la justice aux passions : car le bien est à faire et le mal est tout fait, et une expérience de six mille ans montre que, dans la société

comme dans l'homme, le mal n'est vaincu, le bien n'est promu que par l'action préservatrice, stimulante et secourable de la triple autorité : paternelle, civile et religieuse; présents de Dieu faits à l'homme pour l'aider à se relever de la chute, sortir de la déchéance et faire avancer la civilisation.

Les hommes ne sont pas socialement égaux, parce qu'à aucun instant de la durée, il ne peut s'en trouver deux qui aient également usé de leur liberté et qui aient également hérité de la situation économique, morale et sociale créée par les vertus et les vices de leurs ancêtres. Et c'est pourquoi il y a des pauvres et des riches; il y a, il y a toujours eu, et il y aura toujours des familles nobles, des familles bourgeoises et des familles plébéiennes, les unes montant, tandis que les autres descendent.

La thèse démocratique est la négation de ces faits et l'affirmation de leurs contraires.

La démocratie est fille de la franc-maçonnerie. En 1819, le Dr Richard Pescher disait dans la loge de Leipzig : « Qu'est-ce que la démocratie? sinon un événement auquel notre art devait nécessairement conduire, et que notre art poussera plus loin encore. Oui, la démocratie est notre enfant, notre enfant digne de nous, notre enfant plein d'espoir (1). »

Le F.·. Charles Limousin, dans un article publié dans *La France*, du 19 décembre 1882, disait pareillement : « Les doctrines démocratiques et les doctrines maçonniques sont identiques; ce qui est vrai, c'est que les réformes ayant pour objet d'amener la substitution de l'intérêt du peuple à l'intérêt d'une classe, dans la législation et le gouvernement, ont été,

1. Cité par Deschamps, I, 256.

ont et seront discutées dans les loges. Ce qui est rai également, c'est que les hommes importants de a démocratie française ont fait, en majorité, leur ducation politique dans ces mêmes loges. »

Comme la franc-maçonnerie, la démocratie sociale ie Dieu, nie la fin derniére et la loi morale qui conduit; elle nie la chute originelle, elle affirme a souveraineté de l'homme, sa parfaite liberté, l'égaité des droits de tous aux mêmes situations.

La démocratie chrétienne reconnaît Dieu et conesse la chute; mais elle appelle, elle aussi, un état social fondé sur la liberté, sur l'égalité et sur la souveraineté, sinon théorique, du moins effective, lu peuple. L'expérience montre qu'elle ne peut reenir à son gré ceux qu'elle a mis sur cette voie, pensant les soustraire au socialisme, mais en réalité les lui livrant.

Nous ne nions point la puissance du mouvement démocratique; nous ne nions point sa présence au sein de toutes les nations; nous ne nions point qu'il ne fasse invasion, même dans les esprits qui devraient lui être le plus fermés.

Est-ce à dire qu'il faille y pousser encore, et que les chrétiens, que les catholiques, que les prêtres eux-mêmes doivent s'atteler au char démocratique, dans l'espérance que, conduit par eux, il ramènera l'humanité au paradis terrestre (1)?

Nous avons entendu Proudhon nous dire ce que sera ce paradis terrestre... un enfer.

M. Le Play écrivait en 1865 : « Je ne connais rien de plus dangereux que les gens qui propagent des

1. M. Paul Lapeyre, dans son livre *Le Catholicisme social*, fait luire aux yeux de ses lecteurs la perspective du « *Retour au paradis terrestre* ».

idées fausses sous prétexte que la nation ne voudra jamais y renoncer. Si elle n'y renonce pas, elle périra; mais ce n'est pas un motif pour accélérer la décadence en adoptant l'erreur. IL N'Y A D'AUTRE RÈGLE DE RÉFORME QUE DE CHERCHER LE VRAI ET DE LE CONFESSER QUOI QU'IL ARRIVE. »

« Cela, dit M. de Ribbes, ce n'est pas à un seul de ses amis qu'il le disait et qu'il l'écrivait, mais à tous, sous des formes variées et qui dépendaient des circonstances. »

En cette même année, il disait encore : « Dans une société qui croule de toutes parts, il m'a semblé qu'il y avait d'abord à redresser les idées. Ce qu'il faut, c'est changer le moral et l'intelligence des classes éclairées; c'est améliorer le fond des choses à la lumiére des principes (1). »

M. Blanc de Saint-Bonnet disait dans le même temps : « Il faut que tous les hommes de bonne volonté se rallient sur les principes supérieurs; de là découle la lumière. » Et encore : « Il faut ramener le peuple des fausses lumières économiques qui placent le ciel ici-bas. » « La Révolution durera autant de temps qu'il en faudra pour reprendre la vérité supérieure. »

La vérité supérieure, les principes supérieurs d'où découle la lumiére sur les idées, pour en montrer le vrai ou le faux, et sur les institutions pour en montrer le caractère nuisible ou bienfaisant, nous ont été donnés dans cette parole du saint Evangile, que la Renaissance a méconnue : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice; le reste vous sera donné par surcroît. » C'est sur elle qu'il faut redresser d'abord les classes supérieures et par elles les autres classes.

1. *Le Play d'après sa Correspondance*, p. 358-359.

« Des erreurs inouïes, disait M. Le Play, ont produit, en haut comme en bas, un mal qui ronge et dissout le corps social. Ce mal nous a jetés dans l'état où nous sommes, il appelle un prompt remède. Pour qu'il soit accepté par la nation, il faut avant tout que les hommes éminents, ayant pour mobiles la vertu et le patriotisme, secouent le joug des idées dominantes, qu'ils reviennent à la notion du vrai et qu'ils se dévouent à le propager. »

Aux politiques qui lui disaient : « Vous prêchez et nous périssons. Vous nous proposez un remède lent pour une maladie foudroyante; vous nous conviez à une longue marche et l'abîme est devant nous », il répondait : « Je repousse l'objection, et me servant de l'image favorite des découragés de toute nuance, je vous dis : Vous ressemblez à des voyageurs marchant à l'abîme les yeux ouverts, déplorant leur fatale destinée, *au lieu de changer simplement la direction de leurs pas* (1). »

Ces sages conseils étaient donnés au lendemain de l'invasion et de la Commune; ils ne furent point entendus; aussi, en 1873, avait-il la douleur d'écrire : « Jamais on n'a perdu plus belle partie, je veux dire une plus belle occasion de servir la loi de Dieu. » Il ne s'abandonnait pourtant point au découragement: « Plus que jamais, il faut dire la vérité, sans finesse ni stratégie habile. On ne sauvera pas la France avec du miel, contre les atteintes de l'erreur. Les prudents me disaient, en 1855, à propos des *ouvriers européens*, que je révolterais la France et que je passerais pour fou. »

L'opinion du monde ne le touchait pas; qu'on le prît pour fou, il ne s'en inquiétait pas. Il parlait, il écrivait et il s'efforçait d'inspirer à ses amis le

1. *Id.*, p. 358-359.

même désintéressement. « Pénétrez-vous, écrivait-il à M. de Ribbes, du renoncement chrétien, à mesure que votre réputation grandira... Si, de mon côté, je me corrompais, si je ne cessais de refuser certaines hautes situations où je ne pourrais travailler utilement à la réforme, si la petite renommée qui m'arrive me perdait ou me rendait orgueilleux, ne manquez pas de m'en dire votre avis. »

Un homme qui pense et qui parle ainsi, et dont toute la vie rend le plus éclatant hommage à la sincérité de si nobles sentiments; un homme qui a consacré tous les jours de sa longue existence à scruter nos maux, à en étudier les causes, à en chercher le remède, mérite assurément l'attention lorsqu'il vient dire comme conclusion de ses admirables travaux : « Il n'y a d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser sans réserve, quoi qu'il arrive. » « Il faut parler haut et ferme; il faut montrer l'abîme ouvert et crier : « Gare! » Il faut absolument attaquer de front la théorie démocratique. »

Nous l'avons fait parler de préférence à d'autres qui ont eu les mêmes vues, qui ont compris les mêmes nécessités, qui ont signalé les mêmes périls, parce que lui n'a jamais été suspect de « fanatisme ».

Tirons de ses paroles cet enseignement : que les vérités diminuées ne sont plus la Vérité, et qu'il n'y a que la Vérité qui porte la vie en elle; il n'y a qu'elle qui puisse nous procurer la résurrection dans l'état de mort où nous sommes.

Tirons de ses exemples cet autre enseignement que : dire la vérité entière, la montrer sans voiles, est le premier devoir de tout homme de bien qui tient une plume ou qui a la parole, et c'est aussi le plus

grand service qui puisse être rendu à la société.

Assurément, nous n'avons pas l'espérance que nous amènerons la France, en dénonçant l'illusion démocratique, à rejeter en un seul jour les institutions sous l'étreinte desquelles elle agonise. Mais nous croyons tout de même qu'en travaillant, selon notre faible pouvoir, à redresser sa mentalité nous accomplissons la seule besogne qui soit honorable et même ait chance d'être efficace.

« Il y a certains moments de triste présage, disait Louis Veuillot, où tout succès semble assuré à l'erreur. Elle peut se présenter sous n'importe quelle figure, parler n'importe quelle langue, jeter en avant n'importe quelle folie; elle peut insulter au bon droit, au bon sens, à l'évidence, mentir et publier qu'elle ment; le pavé lui appartient et ceux qui marchent à l'encontre n'ont guère que deux ressources : ou se mettre à l'écart ou se faire écraser.

» Cependant le parti le plus honnête et le plus sûr n'est pas de se taire et de s'enfuir. Mieux vaut encore affronter l'écrasement. Si la vérité pouvait être vaincue, rien, premièrement, ne serait plus à désirer que d'être vaincu avec elle. Mais la vérité habituellement outragée, n'est jamais vaincue, et même elle ne subit d'éclipse qu'autant que ceux à qui elle s'est révélée le veulent bien.

» Dieu lui a donné pour force ici-bas l'hommage et la confession des cœurs fidèles. C'est peu de chose aux yeux du monde : avec cela néanmoins elle a dompté le monde. »

II

Le 19 mars 1859, M. Le Play exprimait cet espoir : « Si, comme je le crains, nous ne sommes pas sortis des épreuves que mérite tout peuple qui a abandonné la religion et l'esprit de famille, il y aura, au premier cataclysme, tendance à chercher des moyens de salut (1). »

Le cataclysme attendit onze ans avant de se produire. Il fut terrible. Il se manifesta alors, comme M. Le Play l'avait prévu, dans la masse de la nation, une tendance à chercher des moyens de salut; mais les moyens choisis ne furent point de ceux qui s'attaquent à la racine du mal. Bientôt, il reprit vigueur, il se développa plus qu'il ne l'avait jamais fait, et, aujourd'hui, un nouveau cataclysme, bien plus destructif, paraît inévitable.

Après cette catastrophe — si elle ne nous tue point tout à fait, — l'ordre social pourra, moins que jamais, être rétabli, si l'on ne revient aux dogmes qui ont éclairé le berceau de notre civilisation et qui ont présidé à ses développements.

Le christianisme avait conduit les Français par

1. *Le Play d'après sa Correspondance*, p. 308.

des croyances communes à la possession d'une même vérité. Les mœurs, puis les lois et les institutions, s'y étaient conformées. Lorsque l'unité de croyance fut brisée, les mœurs divergèrent. Les uns continuèrent à vouloir mériter le Ciel; les autres cherchèrent le bonheur ici-bas. Les lois se modifièrent dans le sens de ces derniers; les institutions anciennes furent détruites; la Révolution installa au pouvoir des hommes qui régirent la société comme s'il n'y avait pas de Dieu, comme si la loi divine n'existait pas, comme si tout émanait de l'homme, devait être pour l'homme et pour l'homme d'ici-bas.

Dés lors, rien ne resta fixe, ni dans la société, ni dans les âmes : avec l'idée de Dieu, se perdit l'idée de l'homme. On ne sut plus pourquoi il est sur la terre, ni dans quel état il s'y trouve. On se demanda à quoi servent les grandes institutions sociales, la religion et le pouvoir, la hiérarchie et la propriété; on perdit l'intelligence de leur nécessité, et la question qui agite aujourd'hui les masses fut posée : Ne serait-il pas bon de détruire tout cela?

C'est là que nous en sommes.

En 1869, le 6 août, M. Le Play, qui voyait la catastrophe annoncée par lui, dix ans auparavant, devenir imminente, écrivait : « Je ne doute pas, pour ma part, que la France ne sorte de la triste situation où elle est tombée peu à peu depuis deux siècles. Je ne sais comment la chose se fera, mais elle se fera certainement. Pour cela, il est nécessaire que les gens de bien travaillent à renouveler les convictions nationales avec un imperturbable dévouement, alors même que le succès se ferait longtemps attendre. La condition du salut est que la patience s'unisse au dévouement... La voie fausse qui nous conduit à l'abî-

me est ouverte par le mépris du passé; le remède sera dans la restauration du respect dû au passé. »

Pouvons-nous garder dans nos cœurs la même confiance? Le mal s'est aggravé au delà de tout ce que les sages pouvaient prévoir; et cela, malgré la terrible leçon qui nous a été donnée, conformément aux prévisions qu'ils en avaient eues. Quoi qu'il en soit, les conditions de salut restent les mêmes et leur application est devenue autrement pressante.

Pour que la France, — et on peut dire le monde, car il est tout entier hors de sa voie — ait encore un avenir, il faut que la civilisation soit retrempée dans son principe, c'est-à-dire dans le christianisme; il faut que la foi chrétienne rentre dans les âmes, non en quelques âmes, mais dans la masse.

Waldeck-Rousseau a demandé le rétablissement de l'unité morale de la nation, et c'est à cela que les Combes prétendent travailler. Ils veulent anéantir tout enseignement de la doctrine chrétienne, toute idée chrétienne, afin que l'unité se refasse dans la libre-pensée.

Assurément, il faut rétablir l'unité morale dans la nation. Il n'y a point de nation sans liens entre les individus, et la communauté de pensées et de sentiments est le premier de tous, celui d'où dérivent les autres.

Mais, est-ce bien dans la libre-pensée que cette union peut se faire? Qui dit « pensée libre » dit nécessairement divergence et désunion, oppositions et luttes. Dès qu'il n'existe plus au sein des âmes, une vérité *souveraine* produisant des croyances communes, d'où dérivent des devoirs communs, mais au contraire des opinions individuelles relevant de la

souveraineté de chacun, aucune société ne saurait se maintenir.

Dira-t-on que la libre-pensée refait l'unité dans l'athéisme vers lequel convergent les esprits délivrés des liens de la foi? C'est bien, en effet, à cette unité que les Waldeck-Rousseau et les Combes vont faire aboutir la société, en réclamant l'unité morale de la nation en dehors ou contre le christianisme. Mais ne voit-on pas déjà les mœurs que nous donne cette unité, à peine ébauchée, la civilisation qu'elle produit, les souffrances qu'elle cause, les malheurs qu'elle a amenés et qu'elle fera plus grands? Ce n'est donc point en elle que l'union doit se faire.

Ecoutons Waldeck-Rousseau, travaillons à ramener dans la nation l'unité morale, mais dans la vérité. Affirmons-la toujours et partout, affirmons-la d'autant plus haut qu'elle est plus audacieusement niée et combattue par l'ennemi. Il y a dans l'affirmation obstinée que rien ne décourage, une vertu qui triomphe un peu plus tôt, un peu plus tard. Ne le voit-on pas dans le progrès que fait l'erreur par l'audace même de ceux qui la proclament? Voltaire ne les a point trompés lorsque, encourageant les siens à l'emploi du mensonge, il leur affirmait qu'il en resterait toujours quelque chose. Et nous qui avons la vérité, nous croirions la servir en la cachant? que dis-je? en empruntant le manteau de l'erreur à ceux-là mêmes que nous devons éclairer et sauver?

Suivons plutôt le conseil de Léon XIII : comprenons que notre meilleur et plus solide espoir de guérison est dans la vertu de cette religion divine que les francs-maçons haïssent d'autant plus qu'ils la redoutent davantage, et qu'il importe que nous fassions

d'elle le point central de la résistance contre l'ennemi commun.

Que la théologie vraie, dans toute sa force et toute sa candeur, redevienne donc la lumière qui, brillant dans tous nos discours et dans tous nos écrits, dissipe les ténèbres de l'erreur et montre aux âmes sincères la voie du salut.

« Ne faut-il pas user de condescendance? demandait Bossuet. N'est-ce pas une doctrine évangélique qu'il faut s'accommoder à l'infirmité humaine? Il le faut, répondait-il; mais voici l'esprit de la condescendance chrétienne : elle doit être dans la charité, et non pas dans la vérité. Je veux dire, il faut que la charité compatisse, et non que la vérité se relâche (1). »

Comprenons et faisons comprendre qu'il s'agit d'être chrétiens ou de périr. « Etre chrétien ou n'être pas, a dit Channing; telle est l'énigme du monde moderne. » Rien de plus vrai, pourvu que ce mot soit pris dans son vrai sens : être en tout le vrai disciple de Jésus-Christ. Le baptisé de nos jours se dit chrétien, veut être traité en chrétien, mais il veut pouvoir vivre en païen. Il cherche le bonheur païen, c'est-à-dire la satisfaction des désirs terrestres. L'Evangile avait révélé une forme supérieure de bonheur dans le sermon de Jésus sur la montagne. Il avait donné à l'homme une idée nouvelle qui avait changé l'orientation de la pensée humaine et de la civilisation : le royaume de Dieu, commencé ici-bas, fin dernière en l'autre. Il faut en revenir là. Si l'humanité ne reprend le joug du Christ, le joug de l'homme déjà si pesant s'appesantira encore sur ses épaules, et cela nécessairement, parce que là où se relâche le frein intérieur de la loi divine s'imposant à la

1. Bossuet, *Sur la Haine de la Vérité*, III, 683.

conscience, le frein extérieur de la force publique se serre de plus en plus.

Il est donc urgent de tirer le peuple des fausses lumières : vaines lueurs de la Renaissance, flammes dévorantes de la démocratie, qui présentent et font espérer le paradis comme possible ici-bas.

Pour obtenir cela, il faut que chacun de nous cesse de penser, de parler et d'agir comme si le présent était le tout de l'homme. « Qu'on le sache bien, qu'on ne cesse de le dire et de le redire, écrivait M. Le Play, en mars 1871, le mal ne vient pas seulement des ignorants, des égarés, des pauvres formant l'armée des communistes; il vient principalement des maîtres qui donnent le mauvais exemple à leurs serviteurs, des riches qui ne remplissent pas leurs devoirs envers les pauvres et envers le pays, des manufacturiers qui accumulent dans une dépravation affreuse des masses dégradées, des municipalités qui emploient le meilleur des campagnes à multiplier des villes malsaines et à y attirer toute la corruption de l'Occident, des gouvernants qui méditent et provoquent des guerres injustes, des savants et des lettrés qui propagent depuis cent ans les sophismes de Rousseau sur la perfection originelle, enfin des honnêtes gens qui, n'ayant pas à se reprocher ces méfaits et donnant même leur adhésion aux principes éternels du bien, conservés par la pratique des autorités sociales, restent inertes et refusent toute coopération pour les répandre autour d'eux (1). »

Le socialisme, qui n'est, après tout, que la poursuite désordonnée des biens de ce monde, « est dans la bourgeoisie avant d'être dans le peuple », a dit

1. *Le Play d'après sa Correspondance*, p. 428-429.

M. de Saint-Bonnet. Et il ajoutait : « Il est plus difficile de l'étouffer là que dans la foule. »

Que faire pour l'étouffer chez elle et dans le peuple?

Il n'y a point d'autre moyen que de revenir à la théologie.

Que dit-elle? Que nous sommes les créatures de Dieu et que le premier devoir est de l'adorer, l'aimer et le servir; que nous avons été placés sur la terre pour mériter le Ciel; que nous sommes déchus et blessés dans notre intelligence et notre volonté; que Notre-Seigneur Jésus-Christ a mis dans l'Eglise, dans ses enseignements et dans sa discipline, les moyens de nous relever individuellement et de faire progresser la société dans les voies de la civilisation.

Convaincre de ces vérités, rendre au dogme toute son autorité, persuader d'en accepter toutes les conséquences et d'en faire la règle des vies individuelles et de la vie sociale : voilà ce qu'il est urgent de faire. Par là, et par là seulement, le monde peut être remis dans les voies de l'ordre, de la paix et de la prospérité. Comme le dit M. de Saint-Bonnet : « Pour relever de nouveau la raison chez les peuples et refréner les appétits, il ne faut rien moins que la puissance entière du christianisme. » Et il ajoutait : « Celui qui, aujourd'hui, proclame la vérité à moitié, fait plus de mal que celui qui l'écarte résolument. Au point où en sont les esprits et où se trouve la civilisation, il faut la vérité intégrale (1). » Ou la Foi,

1. A l'époque du concile du Vatican, un homme dont l'honorabilité ne peut être mise en doute, M. Eugène Taconet, alors directeur du *Monde*, publia une conversation que lui-même venait d'avoir avec l'un des chefs de de la franc-maçonnerie. « Notre plan, lui avait dit son interlocuteur, avait été d'abord d'empêcher la réunion du

ou le Moi. Ou l'empire du christianisme entièrement relevé dans les âmes et dans la société; ou l'orgueil, l'envie et toutes les passions que l'égoïsme recèle et que la Révolution déchaîne, et l'entière ruine

---

concile, ce qui eût été facile; mais bientôt nous nous sommes aperçus que, loin d'y gagner pour notre cause, nous l'aurions grandement compromise : en suscitant l'opposition des gouvernements, dont la coopération nous est assurée, nous eussions surexcité l'attachement des peuples pour le Pape et pour l'Eglise.

» Nous eussions surtout perdu l'appui précieux que nous trouvons depuis plusieurs années, dans un parti puissant, qui nous est comme un intermédiaire entre nous et l'église, LE PARTI CATHOLIQUE LIBERAL. C'est un parti que nous tenons à ménager, et *qui sert nos vues* plus que ne pensent les hommes plus ou moins éminents qui lui appartiennent en France, en Belgique, dans toute l'Allemagne, en Italie et jusque dans Rome, autour du Pape même. » (Voir ce texte et sa suite dans l'histoire de Pie IX, par M. l'abbé Pougeois, cinquième volume, page 377 et suivantes.)

Pie IX, dans le bref qu'il adressa le 6 mars 1873 au cercle de Saint-Ambroise à Milan, parlant de ceux qui « s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres au moyen des doctrines appelées catholiques libérales », parlait de même : « Ces hommes sont plus dangereux et plus funestes que les ennemis déclarés, car ils secondent leurs efforts sans se faire remarquer. En effet, se tenant pour ainsi dire sur les limites des opinions condamnées, ils prennent les dehors d'une doctrine sans tache, captivent ainsi les amis imprudents de la conciliation et trompent les personnes honnêtes qui, sans cela, s'opposeraient avec fermeté à une erreur manifeste. De cette manière, ils divisent les esprits, rompent l'unité et affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi. » Pie IX parla dans le même sens à la Fédération des cercles catholiques de Belgique, aux Comités catholiques de Quimper et d'Orléans, etc.

Ainsi Pie IX se trouvait d'accord avec ce chef de francs-maçons cité par M. Taconet pour dire que la doctrine catholico-libérale est le plus puissant auxiliaire des erreurs que la franc-maçonnerie veut répandre dans le monde. Certes, l'accord de ces deux autorités, parties de points si opposés, est bien fait pour s'imposer à l'attention des esprits les moins faciles à convaincre.

qu'ils causeront. Le socialisme, qui est la formule dernière des passions humaines, a accès dans les esprits en proportion de la retraite de la Foi. Il n'en sortira que chassé par la Foi.

Sans doute, rétablir la foi n'est pas l'œuvre d'un jour; et les gens pressés ont cherché une voie plus courte; ils ont cru la trouver dans la démocratie chrétienne qui veut apaiser les convoitises avec des mots et avec des promesses qu'elle ne peut réaliser. Les événements qui se précipitent achèveront de démontrer que tout ce qui n'est pas la franche et pleine vérité religieuse ne peut rien sur le cœur de l'homme, ne peut rien pour remettre la société dans ses voies.

Ces mêmes événements faciliteront la résurrection de la Foi. Ils disposeront les cœurs désabusés à la recevoir, et Dieu, qui est bon et miséricordieux, suscitera des apôtres qui prêcheront la vérité plus encore par la pratique de leur vie que par leur parole.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

VÉRITÉS ET ERREURS FONDAMENTALES

CHAPITRE I. — LE PRINCIPE DE TOUTES NOS ERREURS.

L'erreur-mère : l'homme naît bon. — Le Vatican lui a opposé la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de Marie. — Aux erreurs-filles il a opposé le Syllabus. — Paroles de Lamoricière. — Œuvres de Le Play. — La Réforme sociale doit partir de la répudiation des faux dogmes. 9

CHAPITRE II. — EXISTENCE DU VICE ORIGINEL.

La Révolution est sortie des faux dogmes prêchés par Rousseau. — La société ne peut être reconstituée que sur les données théologiques de la chute originelle. — Le péché originel est manifeste dans l'enfant. — Du cœur de l'enfant, le mal tend sans cesse à s'introduire dans la famille. — La société est également tenue à se defendre constamment. — Les maux qui désolent la France depuis Rousseau viennent de sa doctrine . . . 18

CHAPITRE III. — LA CROYANCE A LA BONTÉ NATIVE DE L'HOMME CAUSE DE NOTRE DÉCADENCE.

C'est l'erreur plus que le vice qui perd les peuples. — La Révolution est chez nous en permanence depuis 1789. — Le principe de ces révolutions et de notre déca-

dence est la croyance à notre perfection originelle. — Elle nous a fait prendre tout frein en haine et rejeter toutes les traditions. — Elle a ainsi affaibli les forces morales de notre race et tout désorganisé. — Témoignages du docteur Le Bon, du docteur Fressinger, de M. Brunetière, de Mgr Ketteler 26

CHAPITRE IV. — AUTRES FAUX DOGMES.

Les faux dogmes qui découlent de l'erreur-mère sont la liberté, l'égalité, la souveraineté du peuple, l'illégitimité de la propriété. — Preuve logique et historique. — Ces faux dogmes rendent la société humaine impossible. — Ils font rejeter l'autorité, la hiérarchie et la propriété. — Ils créent le socialisme. — Paroles de Proudhon. . 35

CHAPITRE V. — LES SOPHISMES DE ROUSSEAU ET LA DÉMOCRATIE.

Notre démocratie est ainsi formulée dans la Déclaration : « Le principe de toute autorité est essentiellement dans la nation ». — Déclaration contraire à la raison : l'autorité appartient à la cause. — La démocratie est l'explosion universelle de l'orgueil. — Elle conduit à l'insurrection contre Dieu, cause première et souverain Maître. — Cet orgueil appelle les foudres qui ont frappé Lucifer. — Léon XIII sur la souveraineté du peuple. — La démocratie amène la pire des tyrannies. — Paroles de Haller, de Tocqueville, de Montalembert, de Le Play, de Paul Bourget 45

CHAPITRE VI. — DÉMOCRATES ET DÉMOCRATES.

Les démocrates logiques. — Les démocrates inconséquents. — Démocrates chrétiens. — Point de contact entre démocrates socialistes et démocrates chrétiens : La souveraineté appartient au peuple, il faut la lui conférer. — Devoir de combattre les démocrates chrétiens. Paroles de Montalembert 54

CHAPITRE VII. — DÉMOCRATIE SE DISANT CHRÉTIENNE.

Les dénominations particuliéres toujours suspectes dans l'Eglise. — Trois motifs de rejeter cette qualification. — Aprés quelles instances et avec quelles réserves elle a été tolérée à Rome. — Abus qui a été fait de cette concession. — Ce que l'*Action Populaire* doit être et ce qu'elle ne doit pas être, d'aprés Léon XIII. — Démocrates qui, contrairement aux intentions pontificales,

veulent que leur démocratie ne soit pas confessionnelle tout en se disant chrétienne. — Abbés Naudet, Garnier, Dabry, Gayraud. — M. Lemire et M. Harmel. — L'*Osservatore Cattolico*. — Division. — Intervention de Léon XIII. — *La Croix* trahie. — La direction pontificale faussée 60

CHAPITRE VIII. — LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE ET LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE.

Récriminations contre l'ordre social actuel. — Qu'est-ce que le peuple ? — C'est chez nous une agglomération de personnes et non une caste. — Tout pour le peuple. — Tout par le peuple. — Pie IX et Léon XIII repoussant la doctrine de la souveraineté du peuple. — Paroles menaçantes de Mgr Ireland, de Lamennais. — Les effets du gouvernement démocratique. — Paroles de Emile Ollivier, de Fustel de Coulanges. — Démocrates chrétiens qui poussent le peuple à s'emparer du pouvoir. — Les démocrates chrétiens impuissants à satisfaire les vrais démocrates. 81

CHAPITRE IX. — LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE ET LES AUTRES FAUX DOGMES.

Les démocrates chrétiens ne nient pas le péché originel, mais ils n'en tiennent pas compte. — Réclamer un état social basé sur la liberté, c'est se mettre en dehors des faits et du dogme. — Réclamer un ordre social basé sur l'égalité, c'est ne pas tenir compte de la nature humaine et de ses exigences. — Réclamer le règne de l'égalité dans l'exercice du libre arbitre, c'est vouloir une chose contradictoire et impossible. — Mettre la souveraineté dans le peuple, c'est la mettre dans le mal et dans l'impuissance. — Le salut de la société demande que l'idée de l'autorité soit relevée dans les âmes et que les idées démocratiques soient combattues. — L'esprit démocratique procède de l'orgueil. — Pie X recommande aux démocrates chrétiens d'avoir toujours devant les yeux la chute originelle 98

CHAPITRE X. — COMME EN 48.

L'*Ère Nouvelle* fondée pour rapprocher les catholiques des démocrates. — Lamennais, pére des démocrates chrétiens. — Lettres de M. A. T. et de M. Montalembert à l'*Ami de la Religion* pour être, dit Louis Veuillot, le programme de tous les catholiques de France. — Parenté entre la démocratie chrétienne et le socialisme. — Les

ecclésiastiques qui l'adoptent font courir à l'Eglise un danger considérable. — Mêlant quelques parcelles de doctrine chrétienne à des erreurs fatales, ils remplissent le rôle le plus dangereux qui puisse être. — Si l'on parvient à allier l'esprit révolutionnaire à l'esprit religieux, c'en est fait de notre civilisation. — Ce danger est toujours menaçant. — Paroles de Michelet 111

CHAPITRE XI. — FAUT-IL SE LIVRER AU FLOT DÉMOCRATIQUE

Les démocrates chrétiens prêchent la démocratie malgré ce qu'elle est, ce qu'elle fait et ce dont elle nous menace, parce que l'avenir serait à elle. — Ils disent qu'il faut obéir au mouvement démocratique, parce qu'il est universel, et, partant, providentiel. — Le mouvement qui a entraîné au paganisme a été aussi universel; il fallait pourtant y résister. — Il faut considérer, non la puissance et l'étendue du mouvement, mais son caractère, ses origines et le terme où il doit aboutir. — Craintes exprimées par M. de Tocquevile. — Eprouvées par d'autres. — Déjà on peut attribuer à l'esprit démocratique l'abaissement du caractère et des intelligences. — L'impulsion démocratique est donnée par les juifs. . 124

CHAPITRE XII. — LE FLOT DÉMOCRATIQUE EST EN BAISSE.

Le monde du travail se délivre de la fascination démocratique. — Il voit l'inanité du parlementarisme, le mensonge du suffrage universel et la valeur de ses députés. — Paroles de Carlyle, du comte de Chambord. — Tendance à créer des syndicats et à revenir au régime corporatif. — Paroles d'Emile Pouget. — Réquisitoire d'Hubert Lagardelle contre la démocratie. — Le syndicalisme et la démocratie sont deux pôles opposés. — Constatations faites par M. G. Sorel. — Révélation de M. Emile Jauvion. — Une organisation chrétienne sauvera la société 135

DEUXIÈME PARTIE

VÉRITÉS ET ERREURS D'ORDRE SECONDAIRE

CHAPITRE XIII. — LE CAPITAL.

La vérité économique découle de la vérité théologique sur l'homme. — Les économistes ont vu que la richesse re-

pose sur la production, la production sur le capital ; ils n'ont point vu que le capital repose sur la vertu et la vertu sur la Foi. — Par cette ignorance, l'économique a donné naissance au paupérisme qui a engendré le socialisme. — Qu'est-ce que le capital ? C'est l'ensemble des richesses de toute nature que le travail de l'homme a produites et amassées depuis la création. — La terre végétale, qui est de création humaine, est le capital premier, principe des autres 151

CHAPITRE XIV. — LE CAPITAL-SOL, LE CAPITAL-OUTIL, LE CAPITAL-SCIENCE, LE CAPITAL-INSTITUTIONS.

Le capital est un produit, un produit épargné, un produit employé à obtenir d'autres produits. — Sa création exige le travail et la tempérance. — Ces deux choses peuvent être obtenues par la contrainte ou par la vertu. — L'esclavage. — La vertu chrétienne inaugurée par les moines. — Ce qu'elle a produit. — Capital-outils, capital-science, capital-institutions sociales. — La société est donc constituée tout entière sur le capital 160

CHAPITRE XV. — LE CAPITAL-HOMME.

L'homme est lui-même en lui-même un capital. — Il porte dans son corps et dans son âme tout le fruit du travail et de l'épargne des générations précédentes. — Le sommet du capital-homme, c'est l'aristocratie. — Le capital-homme est aujourd'hui en diminution 169

CHAPITRE XVI. — LA FOI, SOURCE PREMIÈRE DE TOUT CAPITAL.

La richesse vient du travail. — Le travail produit selon le capital. — Le travail repose sur la vertu. — Elle lui a donné naissance, elle le conserve, elle l'emploie utilement — La vertu repose sur la Foi. — Ce fait reconnu par Pelletan. — Et comme la foi est prêchée et maintenue par le clergé, le clergé est le plus fondamental producteur de richesses. — C'est au clergé et à son enseignement que l'Europe doit sa prééminence . . . 176

CHAPITRE XVII. — LE BIEN-FONDS COMMUN.

Le trésor actuel de l'humanité, ce qui l'a constitué. — Il a plusieurs facteurs : l'humanité dans son ensemble ; telle nation, telle famille, tel individu. Il appartient à chacun dans la mesure où chacun a contribué à le former. — Il y a donc dans le capital global quelque chose qui appartient aux individus, quelque chose aux famil-

les, quelque chose aux nations, quelque chose à tout le genre humain. Il y a donc dans le capital actuellement existant un fonds général qui est à tout le monde. — On ne se rend pas compte de tout ce dont on jouit sans en être le propriétaire. — Exemple proposé par Bastiat. — Tout le monde profite de la facilité que le capital prête au travail, de l'accroissement de produits qu'il fournit, du bien-être qu'il procure. — Abus d'un texte de saint Thomas. — La loi capitaliste est dans l'ordre social l'équivalent de la loi de la pesanteur 184

CHAPITRE XVIII. — LA PROPRIÉTÉ.

La tradition sanctionnée par l'Evangile consacre la propriété sous sa forme individuelle. Paroles de Lacordaire. — La propriété dans une certaine mesure s'impose même aux animaux. Paroles de Lamennais. — La propriété est nécessaire. Paroles de Léon XIII. — La propriété est le berceau où le capital à sa naissance doit être reçu sous peine de périr. — La propriété est nécessaire pour conserver le capital et pour le défendre. — Elle est nécessaire pour rendre le capital producteur 192

CHAPITRE XIX. — GAIN, SALAIRE, INTÉRÊT.

Toute chose appartenant à qui l'a faite, si elle a plusieurs producteurs, elle doit avoir plusieurs bénéficiaires. — Bénéfice du travailleur : salaire. Bénéfice du propriétaire de la matiére mise en œuvre : gain. Bénéfice du bailleur de fonds : intérêt. A chacun selon sa mise. — Démocrates chrétiens qui ne l'entendent point ainsi. — La justice, c'est l'équivalence, et l'équivalence, c'est valeur pour valeur. — La charité doit venir au défaut de la justice. — Répudier la charité, c'est ruiner par la base l'ordre social établi par le divin Sauveur. — L'argent prêté est une avance de travail qui doit être rémunérée. Le prêt à intérêt. — Loi positive aujourd'hui n'obligeant plus. — L'intérêt abusif ou usure reste péché. — Inspirer à l'ouvrier l'estime du capital 201

CHAPITRE XX. — LA RICHESSE. — SES DIVERSES SORTES.

Richesses de nécessité. Richesses d'amélioration. Richesses de corruption. — Les richesses d'amélioration seules forment le capital. Les richesses de corruption le détruisent. Les richesses de nécessité ne lui permettent pas de naître. — Richesse de nécessité pour le corps, pour l'âme. Obligations qu'elles imposent. — Richesses d'amélioration. Elles s'amassent en tous lieux : le sol,

l'outillage, l'homme. Les gouvernements, le commerce sorti de son rôle et les fausses doctrines les dissipent. — Richesses de corruption. Notre société actuelle en fait une effrayante production : Objets créés pour satisfaire les besoins factices, objets créés pour entretenir et développer la vanité et la sensualité. — Le luxe dans toutes les classes de la société. — Ses conséquences. — Il dévore l'avoir, la santé, l'âme, le présent, l'avenir et l'éternité 216

CHAPITRE XXI. — LE COMMERCE ET SES ABUS. LE LUXE CORRUPTEUR.

Le progrès du luxe doit être attribué en grande partie à l'industrie et au commerce sortis de leurs légitimes fonctions. — La surproduction. — La concurrence. — La production et le commerce des objets de luxe, grande cause d'appauvrissement. — Le commerce juif et le crédit. — Richesses fiduciaires. — Fortunes sur le papier et dépenses sur le terrain. — Le paupérisme. — Les parvenus. — La désertion des campagnes et la pléthore des villes, grande cause de corruption . . . 233

CHAPITRE XXII. — LE LUXE DE L'ÉTAT.

L'Etat favorise le luxe qui déprave et celui qui appauvrit. — Il dirige l'agriculture, l'industrie et le commerce dans des voies funestes. — Il détruit le capital amassé par les générations précédentes. — Il le mange par les impôts. — Il le fait s'écouler par une quadruple plaie : la plaie scolaire, la plaie militaire, la plaie des emprunts et la plaie des fonctionnaires 233

TROISIÈME PARTIE

SOLUTION CHRÉTIENNE DE LA QUESTION SOCIALE

CHAPITRE XXIII. — OU LA CHARITÉ OU L'ESCLAVAGE COMME FONDEMENT DE L'ORDRE SOCIAL.

Patrons et ouvriers autrefois. — Antagonisme à partir de 1830. — Ses causes. — Son aboutissement. — Il y a toujours eu une question sociale. — Elle a été résolue avant Jésus-Christ par l'esclavage, depuis Jésus-Christ par la

charité répandue dans le cœur des chrétiens par le Saint-Esprit. — Nous sommes membres d'un même corps mystique en Jésus-Christ. — Paix que cette doctrine a fait régner dans la société. — L'impiété répudiant l'ordre surnaturel fait éclater la guerre. — Pour y porter remède, elle propose le collectivisme. — Il nécessitera un esclavage plus dur que celui du paganisme. 281

CHAPITRE XXIV. — LA PAUVRETÉ DANS L'ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN.

La pauvreté dans l'estime des païens, leur conduite à son égard. — Jésus-Christ renverse ces idées par ses paroles et son exemple. — Il est suivi et imité. — Institutions en faveur des pauvres : aux premiers jours, aprés la persécution, au Moyen Age, de nos jours 293

CHAPITRE XXV. — LE RANG DES PAUVRES DANS L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST.

La doctrine chrétienne a rendu les pauvres heureux de leur sort et elle a créé au cœur des riches une nouvelle vertu. — Comment? 1° En donnant dans l'Eglise la prééminence aux pauvres. 2° En n'admettant les riches dans l'Eglise qu'à la condition de servir les pauvres. 3° En faisant passer par les mains des pauvres les dons de Dieu aux riches. — Commentaire de ces trois propositions par Bossuet 301

CHAPITRE XXVI. — SAGESSE DE L'ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN.

Cette disposition est prise pour le bien spirituel et des riches et des pauvres. — Par elle, les premiers échappent à la présomption, les autres au désespoir. — Par elle, Dieu rétablit l'équilibre des biens et des maux. — Par elle, riches et pauvres portent le fardeau les uns des autres. — Exhortation 311

CHAPITRE XXVII. — LA CONDUITE DES VRAIS CHRÉTIENS A L'ÉGARD DE LA PAUVRETÉ.

Ils honorent les pauvres. — Exemple de saint Paul suivi par les vrais chrétiens. — Les moines ont ennobli la pauvreté. Paroles de Montalembert, d'un socialiste anglais, de Taine. — Dans le monde comme dans le cloître, la pauvreté a été honorée. Paroles de saint Vincent de Paul, de Mgr Gay. 317

CHAPITRE XXVIII. — CE QUE LA CHARITÉ CHRÉTIENNE EST DEVENUE AUX MAINS DE L'HÉRÉSIE ET DU PHILOSOPHISME

Témoignage d'Hyndmann. — Cruelles mesures prises contre les pauvres par Henri VIII, par Elisabeth. — Luther conseille aux princes de rétablir l'esclavage. — Témoignage de Janssen. — En France : paroles de Montesquieu, d'Helvétius, de Condorcet, de Dupaty. — Cruautés de Choiseul, de la Convention. — Détresse dans toute la France. Que font de nos jours les socialistes ? — Que font les médecins matérialistes ? 327

CHAPITRE XXIX. — L'EFFORT, LOI DE L'HUMANITÉ.

La question sociale ne peut être résolue par la seule charité. — L'homme croît par l'effort. — C'est pourquoi il a été constitué dans l'indigence. — La peine qui accompagne l'effort lui est un châtiment et un frein. — Sollicitude divine. Le berceau du genre humain est sur les plateaux de l'Asie centrale. — Premières civilisations en Orient. Comment elles disparaissent. — Civilisation chrétienne en Occident. Pourquoi ? — Va-t-elle avancer vers le Nord ? — Indigence n'est pas misère. — Dangereuse utopie du démocratisme. 338

CHAPITRE XXX. — LA PIERRE DE TOUCHE DES ŒUVRES POPULAIRES.

Multiplicité des œuvres. — Y a-t-il un choix à faire ? — Quel principe doit présider à ce choix ? — Œuvres qui amollissent ; œuvres qui exigent un déploiement d'énergie. — L'homme a été créé perfectible. — Là est sa dignité. Il concourt lui-même à sa perfection. — Les œuvres qui affaiblissent dans l'homme la volonté d'agir sont funestes, Elles arrêtent le développement dans l'individu, dans la famille, dans la société, dans l'humanité. — Paroles et conduite d'un ouvrier des mines. — Les retraites et autres institutions semblables. — Paroles de Bismarck. — L'assurance obligatoire au Congrès de Vienne. — Il est des choses qui ne peuvent se faire et qu'il ne faudrait pas faire si elles étaient possibles. — Voulant rendre le peuple heureux, on fait son malheur et on le démoralise. — Paroles de Mgr Ketteler. — La société ne peut sortir des lois que Dieu a faites. — Le droit de l'homme au bien-être ! — Les démocrates ne savent ni ce qu'est la société, ni ce qu'est le christianisme. 348

CHAPITRE XXXI. — LA GRANDE LOI SOCIALE.

La loi de l'effort, loi du développement individuel, est aussi la loi de l'organisation sociale et du progrès de la civilisation. — Le mouvement de translation des familles du haut en bas et du bas en haut de la société a toujours existé. — Preuves tirées de l'ancienne France, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne, etc. — Le tourbillon des mérites préside à la hiérarchie des familles dans la société. — Peuple, Bourgeoisie, Noblesse et anoblissement. Sainteté. — Statistique de la sainteté dans le peuple, dans l'aristocratie, dans les familles royales. — L'hérédité du mal est compensée par l'hérédité du bien 370

CONCLUSION

I

LA VÉRITÉ PLEINE ET ENTIÈRE PEUT SEULE NOUS SAUVER.

Des maux infinis nous menacent. — Le changement qui peut nous préserver de la catastrophe doit se faire dans les esprits. — L'homme n'est pas souverain, il n'est pas indépendant, il n'est pas entièrement libre. — Les hommes ne sont pas socialement égaux. — La thèse démocratique est la négation de ces faits. — Elle doit être répudiée. — Il faut chercher le vrai et le confesser quoi qu'il arrive. — Paroles et conduite de Le Play — Il doit être imité. — Paroles de L. Veuillot 384

II

URGENCE DE RENTRER EN PLEIN DANS LA FOI.

Le christanisme avait conduit les Français à la possession d'une même vérité. — L'unité de croyances brisée, rien ne reste fixe, ni dans la société, ni dans les âmes. — Pour que la France et le monde aient encore un avenir, il faut que la civilisation soit retrempée dans son principe. — Il s'agit d'être chrétiens, catholiques ou de périr. — Ne plus penser, parler et agir comme si le présent était le tout de l'homme. — Le socialisme n'est que la poursuite désordonnée des biens de ce monde. — Pour l'étouffer dans le peuple, dans la bourgeoisie, dans nous tous, il faut revenir à la théologie, rendre au dogme toute son autorité 392